



Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec :

Regards croisés et approfondissement des connaissances

Sue-Ann MacDonald
Chercheure principale,
École de travail social (UdeM)

Philippe-Benoit Côté
Co-chercheur,
Département de sexologie (UQAM)

Annie Fontaine
Co-chercheure,
École de travail social et de criminologie (ULaval)

Élisabeth Greissler
Co-chercheure,
École de travail social (UdeM)

Stéphanie Houde
Professionnelle de recherche,
École de travail social (UdeM)

Rapport final - mai 2020

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Québec 

Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec : Regards croisés et approfondissement des connaissances est une production du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

▀ cremis.ca/publications/articles-et-medias/deuxieme-portrait-itinerance/

Adresse

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal 66, rue Sainte-Catherine Est, 6e étage, bureau 611, Montréal (Québec) H2X 1K6

Auteur·e·s

Sue-Ann MacDonald*, Chercheure principale, École de travail social, Université de Montréal
 Philippe-Benoit Côté*, Co-chercheur, Département de sexologie, UQAM
 Annie Fontaine, Co-chercheure, École de travail social et de criminologie, Université Laval
 Élisabeth Greissler*, Co-chercheure, École de travail social, Université de Montréal
 Stéphanie Houde, Professionnelle de recherche, École de travail social, Université de Montréal

Mise en forme

Audrey Besnier*, Chargée de liaison et de diffusion des connaissances

*CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Révision

Isabelle Mesnard

Crédits photo

Benoit Debaix, *Unsplash* ▀ <https://unsplash.com/@benoit1974>

Pour citer ce document :

MacDonald, S., Côté, P.-B., Fontaine, A., Greissler, É. et Houde, S. (2020). *Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec : Regards croisés et approfondissement des connaissances*. Montréal, Québec : Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

© Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2022.

ISBN 978- 978-2-550-91179-1 (En ligne)

DÉPÔT LÉGAL BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2022 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, 2022 Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

REMERCIEMENTS	6
RÉSUMÉ	7
1. CONTEXTE	8
2. PROBLÉMATIQUE	9
3. CADRE CONCEPTUEL	11
3.1 LA NOTION DE RUPTURES SOCIALES ET DE DÉSAFFILIATION SOCIALE : MIEUX COMPRENDRE LES POINTS DE BASCULE DANS LES PARCOURS DE VIE	11
3.2 LA NOTION D’INVISIBILISATION : MIEUX COMPRENDRE LA DIVERSITÉ DES RÉALITÉS	11
3.3 LA NOTION DE SÉCURITÉ ONTOLOGIQUE : MIEUX COMPRENDRE LA SIGNIFICATION DE L’ABSENCE DE CHEZ-SOI	12
3.4 LA NOTION DE NON-RECOURS AUX SERVICES : L’ARTICULATION ENTRE LE POUVOIR D’ACTION ET LES ENJEUX STRUCTURAUX	13
3.5 CONTRIBUTION DU CADRE CONCEPTUEL AU PROJET	13
4. OBJECTIFS DE RECHERCHE	15
4.1. OBJECTIF 1. DOCUMENTER LA DIVERSITÉ DES RÉALITÉS ET DES PERCEPTIONS DE L’ITINÉRANCE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L’ITINÉRANCE CACHÉE.....	15
4.2. OBJECTIF 2. DOCUMENTER LES TRAJECTOIRES D’ITINÉRANCE AUTOUR DES POINTS DE BASCULE : LES SORTIES D’INSTITUTIONS ET LES PROCESSUS DE PERTE DE LOGEMENT.....	15
5. MÉTHODOLOGIE	17
5.1. GROUPE DE DISCUSSION	17
5.2. ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS.....	19
5.2.1. <i>Portrait des personnes rencontrées lors des entretiens semi-dirigés</i>	20
6. ANALYSE DES DONNÉES	25
7. RÉSULTATS	27
7.1. CONCEPTION DE L’ITINÉRANCE	27
7.1.1. <i>L’itinérance : un phénomène complexe, mouvant et social marqué à la fois par l’absence d’un chez-soi et par un processus de désaffiliation sociale</i>	27
7.1.2. <i>Des distinctions entre le risque d’itinérance, l’itinérance cachée et l’itinérance visible</i>	45
7.2. POINTS TOURNANTS ET DE BASCULE	64
7.2.1. <i>Le passage à l’itinérance s’inscrit dans un processus de désaffiliation sociale : un enchevêtrement de difficultés personnelles, de ruptures sociales et de distanciation des services qui renforcent l’exclusion</i>	64
7.2.2. <i>Des passages difficiles et des sorties d’institutions mal planifiées qui engendrent le phénomène des portes tournantes</i>	85
7.2.3. <i>Les difficultés d’accès et de maintien en logement propulsent les personnes vers l’itinérance</i>	99
7.3. PISTES D’ACTION	114
7.3.1. <i>Adapter les interventions aux réalités et aux besoins des personnes afin de les replacer au centre des services et des pratiques</i>	114
7.3.2. <i>Favoriser la collaboration entre les différents acteurs afin d’améliorer la qualité des interventions</i>	124
7.3.3. <i>Transformer les structures et les institutions afin de prévenir l’itinérance et de faciliter l’accès au logement</i>	127
8. DISCUSSION	137
8.1 L’ITINÉRANCE : UN PROCESSUS COMPLEXE DE FRAGILISATION MARQUÉ PAR LA DÉSAFFILIATION SOCIALE ET L’ABSENCE DE CHEZ-SOI PERMANENT ET SÉCURITAIRE.....	137
8.2 LE PASSAGE VERS L’ITINÉRANCE : UN PROCESSUS MARQUÉ PAR DE NOMBREUX POINTS DE FRAGILISATION	144

8.3. CONTRIBUTIONS ET LIMITES DE L'ÉTUDE	149
9. CONCLUSION.....	152
10. BIBLIOGRAPHIE	154
ANNEXE I – GUIDE D'ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSION	162
ANNEXE II – GUIDE DES ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS	164
ANNEXE III – FICHES RÉALITÉS RÉGIONALES.....	166
01- BAS-SAINT-LAURENT	166
02- SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	168
03- CAPITALE-NATIONALE	169
04- MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC	171
05- ESTRIE	172
06- MONTRÉAL.....	173
07- OUTAOUAIS	175
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	176
09- CÔTE-NORD.....	177
10- NORD-DU-QUÉBEC	179
11- GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	180
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	181
13- LAVAL	182
14- LANAUDIÈRE	184
15- LAURENTIDES	185
16- MONTÉRÉGIE	186

Remerciements

De sincères remerciements vont au ministère de la Santé et des Services sociaux qui a rendu possible la réalisation de cette recherche. Nous vous remercions de votre confiance et votre soutien tout au long du processus.

Des remerciements spéciaux vont également aux répondant.e.s en itinérance des CISSS et CIUSSS participants pour leur généreuse contribution quant à la planification et à l'organisation des groupes de discussion. Votre aide précieuse a facilité le contact avec les intervenant.e.s clés de vos régions respectives afin de faire émerger la diversité des réalités propres à chacune.

Nous ne pouvons passer sous silence la disponibilité et l'engagement de l'ensemble des intervenant.e.s ayant pris part à l'étude, sans qui il aurait été impossible de dégager ces inestimables constats. De chaleureux remerciements s'adressent également aux personnes en situation d'itinérance qui ont généreusement accepté de livrer une partie de leur vécu lors des entretiens semi-dirigés. Sachez qu'à travers vos mots, les réalités et les enjeux du phénomène de l'itinérance prennent tout leur sens.

Finalement, des remerciements sont de mises pour les auxiliaires et les professionnel.le.s de recherche qui ont mis la main à la pâte à différentes étapes de réalisation de ce projet. Nous tenons à souligner l'importante contribution d'Ariane Brisson, de Christina Charron-St-Pierre, de Guillaume Renard-Robert et de Gabriel Wagner. Nous remercions également les étudiantes Camille Béland-Pomerleau, Dominique Gaulin, Marie-Pier Goulet, Leïla Fournier-Parent, Judith Sigouin et Myriam Turcotte. Sans vous, il n'aurait pas été possible de finaliser ce projet dans les temps! Votre travail et votre présence ont été grandement appréciés.

Résumé

La présente recherche s'inscrit dans la démarche du deuxième portrait de l'itinérance au Québec réalisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Plus spécifiquement, l'étude répond au volet de l'approfondissement des connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance au Québec. Cette recherche qualitative comprend deux objectifs : 1) documenter la diversité des réalités et des perceptions de l'itinérance dans toutes les régions du Québec, en portant une attention particulière à l'itinérance cachée; 2) documenter les points tournants dans les trajectoires d'itinérance des personnes, en portant une attention aux points de bascule reliés aux sorties d'institutions et aux processus de perte de logement. Pour ce faire, 31 groupes de discussion auprès d'intervenant.e.s dans le domaine de l'itinérance (n=245) et 44 entretiens semi-dirigés auprès de personnes en situation d'itinérance ont été réalisés. Une analyse thématique et un croisement des narratifs de l'ensemble des témoignages recueillis ont permis de dresser un portrait de la conception de l'itinérance, des différents points tournants et de bascule de même que des pistes d'actions émergentes. Malgré une diversité de réalités propres à chacune des régions, l'itinérance est perçue comme un phénomène complexe de fragilisation marqué par la désaffiliation sociale et l'absence d'un chez-soi permanent et sécuritaire, où l'itinérance cachée occupe une place majeure comparativement à l'itinérance visible. Le passage à l'itinérance constitue un processus marqué par de nombreux points de fragilisation. Cela inclut une spirale de fragilisation individuelle, relationnelle et sociale qui pousse les personnes vers l'isolement et l'exclusion sociale, des institutions qui fragilisent les trajectoires des personnes en raison de leur méconnaissance de l'itinérance et de leur manque de planification vers la sortie, ainsi que des obstacles structurels et discriminatoires qui fragilisent l'accès et le maintien en logement. L'adaptation des interventions aux réalités et aux besoins des personnes, l'amélioration des pratiques collaboratives ainsi que la transformation des structures et des institutions sont à envisager afin d'agir sur le phénomène de l'itinérance au Québec.

1. Contexte

Dans le *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) réitère son intention de mieux connaître les personnes en situation d'itinérance (Gouvernement du Québec, 2014a). Le deuxième portrait de l'itinérance au Québec découle de cette volonté, ses objectifs étant d'accroître les connaissances à l'égard du phénomène, de suivre son évolution dans le temps, de documenter l'utilisation des services par les personnes en situation d'itinérance et de soutenir l'établissement des priorités d'action pour répondre aux besoins des personnes déterminés par les milieux. Ce second portrait comporte quatre volets : 1) l'itinérance visible; 2) l'itinérance cachée; 3) l'utilisation des services; et 4) l'approfondissement des connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance.

Cette recherche répond au volet quatre du deuxième portrait de l'itinérance qui vise à accroître les connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance en approfondissant certaines dimensions moins documentées.

2. Problématique

La *Politique nationale de lutte contre l'itinérance* reconnaît l'importance de soutenir et de renforcer la recherche en itinérance pour documenter la prévalence, les facteurs de vulnérabilité et les processus d'entrée, et dégager les pratiques d'intervention les plus efficaces (Gouvernement du Québec, 2014b, p. 52). Selon cette politique, l'itinérance se définit comme étant « la combinaison de facteurs structurels, institutionnels et individuels inscrits dans le parcours de vie des personnes, menant à un processus de rupture sociale, qui se manifeste entre autres par la difficulté d'obtenir ou de maintenir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre » (Gouvernement du Québec, 2014b, p. 30). Cette ouverture politique à l'égard d'une lecture complexe et multifactorielle de l'itinérance constitue une occasion à saisir pour approfondir les connaissances et mettre en relief la complexité et la diversité du phénomène, ainsi que pour documenter des réalités émergentes.

L'itinérance est un phénomène multidimensionnel et complexe influencé par des facteurs interpersonnels et structurels. Selon Roy et Grimard (2015, p. 15), « l'itinérance ne doit pas être analysée dans sa dimension individuelle et singulière. Elle doit plutôt être appréhendée au croisement, à l'interpénétration et à la coexistence de dimensions de nature structurelle, institutionnelle et individuelle ». Au niveau des facteurs structurels, on constate que la précarité économique (Embleton et al., 2016), le manque de logements abordables, sécuritaires et permanents (Fleury et Fortin, 2006; Gouvernement du Québec, 2009, 2014b), la fragmentation des services et le manque de coordination entre les interventions (Karper et al., 2008; Kumar et Klein, 2013) ainsi que les portes tournantes entre les différentes institutions, comme dans les domaines de la santé, de la justice ou de l'hébergement dans des refuges (Currie et al., 2018; Doran et al., 2013; MacDonald et Dumais Michaud, 2015a, 2015b; Metraux et al., 2010; Nichols, 2016), poussent les personnes à se retrouver en situation d'itinérance. Ces facteurs structurels sont soutenus par des systèmes d'oppression, comme l'homophobie (Cochran et al., 2002; Gattis, 2009), la transphobie (Abramovich, 2016), le sexisme (Côté et al., 2017), le racisme (Springer et al., 2013) et le colonialisme (Baskin, 2007; Thistle, 2017), qui renforcent les processus d'exclusion et de marginalisation des personnes vivant déjà une grande précarité et entraînent de profondes souffrances et des ruptures sociales (Farrugia et Gerrard, 2016; Zufferey, 2016). Plusieurs personnes en situation d'itinérance ont aussi vécu des expériences de violence, de négligence, de maltraitance ou encore d'agressions sexuelles dans leur parcours (Flynn et al., 2017; MacDonald et Roebuck, 2018; Thrane et al., 2006; Tyler et Bersani, 2008; Tyler et al., 2001; Whitbeck et al., 1999). Ces expériences soulèvent des problèmes de santé physique et mentale ou des problèmes de consommation de substances qui contribuent à un processus de désaffiliation sociale (Baker-Collins, 2013; Karabanow, 2004; Rodrigue, 2016; Roy et al., 2013). La complexité multidimensionnelle de l'itinérance est conceptualisée par Gélinau et al. (2008, p. 25) comme la « spirale de l'itinérance » qui renvoie au fait que l'histoire de vie des personnes « est ponctuée d'hésitations, d'allers-retours, d'entrées et de sorties de périodes d'errance et de stabilité, de loyers plus ou moins sordides ou sécuritaires ».

L'itinérance se complexifie également par la diversification de ses visages parmi lesquels on retrouve, entre autres, l'accroissement de l'itinérance chez les familles (Noble et Pettes, 2016), les personnes s'identifiant aux communautés LGBTQIA2S (Abramovich, 2016; Cochran et al., 2002; Gattis, 2009), les

personnes âgées (Bonfont, 2016; Burns et al., 2012; Gagné et al., 2016), les personnes autochtones (Patrick, 2014; Rodrigue, 2016), les personnes confrontées à des problèmes de santé mentale (Roy et al., 2013), et l'accroissement de l'itinérance en milieu rural (Forchuk et al., 2010). Ces différents visages suggèrent l'importance de porter attention aux processus de « fabrication » de l'itinérance afin d'élaborer de nouvelles pratiques d'intervention ou de repenser les pratiques existantes, tant dans une logique de prévention que pour mieux gérer les situations d'urgence. Saisir la complexité des trajectoires, à la lumière des questions de temporalité et de mobilité, exige une conception de l'itinérance qui prend en considération la pluralité des intersections et des oppressions selon différents axes de différenciation sociale, comme l'âge, le genre, l'orientation sexuelle et l'origine ethnique. Cette lecture doit également tenir compte des spécificités propres aux différentes régions du Québec (incluant les spécificités intrarégionales), puisque le phénomène de l'itinérance s'actualise différemment selon le contexte socio-environnemental et économique et la disponibilité des services (Forchuk et al., 2010; MacDonald et al., 2015; MacDonald et Gaulin, 2019).

Une dimension importante à considérer dans la problématique de l'itinérance concerne l'invisibilisation de certaines réalités du phénomène qu'on associe à la notion d'itinérance cachée et pour laquelle il existe une variété de définitions (Rodrigue, 2016). En fait, les définitions de l'itinérance cachée s'inscrivent sur un continuum allant d'une définition pointue (par ex. : les personnes habitant temporairement chez un membre de la famille, des amis ou des connaissances), en passant par une définition qui inclut toutes les formes d'itinérance invisible (par ex. : coucher dans un endroit non conçu pour l'habitation humaine, tel un garage, une étable – *conditions qui, selon d'autres, relèvent plutôt de l'itinérance visible*), à une définition très large englobant divers aspects de précarité domiciliaire, considérés comme autant de facteurs de risque de l'itinérance (par ex. : habiter un logement insalubre, surpeuplé, être à risque de violence ou d'actes dégradants, être à risque d'expulsion, consacrer une proportion très importante de son revenu pour payer son loyer). Si la notion d'itinérance cachée est souvent associée aux femmes (Bellot et Rivard, 2017) ou aux jeunes (Rodrigue, 2016), elle est encore trop peu documentée et doit donc être mieux étudiée.

Dans ce contexte, cette recherche veut combler certaines lacunes quant aux connaissances sur le phénomène de l'itinérance cachée, ainsi que sur les points tournants et de bascule qui précipitent et maintiennent des personnes à la rue. Tout en portant attention globalement aux trajectoires d'itinérance dans différents contextes régionaux et aux différents profils de personnes, nous cherchons à comprendre plus particulièrement l'influence des sorties d'institutions ou de prises en charge tout comme les réalités reliées aux processus de perte de logement. Plus spécifiquement, nous nous sommes intéressés aux *points de bascule* en tant qu'évènements précis qui provoquent subitement la situation d'itinérance : sortie d'institution; perte de logement par exemple. Nous les distinguons des *points tournants* qui font plutôt référence à des situations contextuelles qui peuvent entraîner, à plus ou moins long terme, l'itinérance : la violence conjugale, la toxicomanie, des problèmes de santé, la précarité, entre autres.

3. Cadre conceptuel

Le présent projet s'inscrit dans la perspective des approches qualitatives visant à comprendre les points de vue des acteur.trice.s concerné.e.s par le phénomène à l'étude. Dans ce sens, nous nous intéressons aux perceptions, aux expériences et aux connaissances des intervenant.e.s touché.e.s par l'itinérance dans toutes les régions du Québec, tels que les informateur.trice.s clés qui s'impliquent dans le champ d'action (les interventions et la mise en place des plans d'action), ainsi que les personnes qui vivent l'expérience (ou qui l'ont vécue) dans les régions ciblées par ce projet.

3.1 La notion de ruptures sociales et de désaffiliation sociale : mieux comprendre les points de bascule dans les parcours de vie

S'appuyant sur la notion de ruptures sociales à laquelle se réfère la politique nationale sur l'itinérance, l'approche adoptée dans cette recherche vise à clarifier comment les ruptures dans différentes sphères de liens sociaux (Paugam (dir.), 2014) peuvent compromettre l'intégration sociale des personnes et engendrer des situations d'itinérance. Cette perspective d'analyse suggère que l'accumulation de ruptures sociales sur les plans relationnel, matériel, institutionnel et symbolique pousse progressivement les personnes en marge des liens sociaux et, ainsi, complexifie l'inscription de leur existence dans une expérience de commune humanité (Bellot et Rivard, 2017; Paugam (dir.), 2014; Xiberras, 1993). Pour Castel (1994, p. 13), cette accumulation de ruptures sociales renvoie à la désaffiliation sociale qui survient « à l'aboutissement d'un double processus de décrochage : par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle ». Par son analyse des enjeux structureaux, Castel (1994) arrive à distinguer plusieurs zones de cohésion sociale : la zone d'intégration (travail stable et supports relationnels solides), la zone de vulnérabilité (précarité du travail et fragilité relationnelle), la zone de désaffiliation (absence de travail et isolement social) et enfin, la zone d'assistance (la société a créé cette zone et se réserve le droit de déterminer ceux qui peuvent être aidés, selon ses critères, tous liés au travail). Ce processus de désaffiliation sociale montre que c'est d'abord l'idée de la perte de liens professionnels (la place dans la division du travail) et sociaux (la participation aux réseaux sociaux) qui mène à la marginalisation ou à l'itinérance. C'est à partir de ces notions de ruptures sociales et de désaffiliation sociale que sont documentés les points de bascule, en se concentrant tout particulièrement sur les sorties d'institutions et les processus de perte de logement (sans toutefois se limiter à ces seuls points de bascule). L'objectif est de comprendre comment de tels événements peuvent pousser les personnes en marge des liens sociaux, pourtant censés leur assurer un minimum de protection face aux aléas de la vie et de reconnaissance de la valeur de leur existence (Bellot et Rivard, 2017; Paugam (dir.), 2014; Xiberras, 1993).

3.2 La notion d'invisibilisation : mieux comprendre la diversité des réalités

La notion d'invisibilisation de l'itinérance est priorisée dans cette recherche pour documenter quatre angles morts du phénomène soit : la diversité de ses formes au sein de réalités régionales variées (régions éloignées, milieux ruraux, quartiers périphériques et enclaves dans les milieux urbains, etc.); la singularité de réalités émergentes touchant plus particulièrement certaines populations (femmes,

familles, LGBTQIA2S, communautés culturelles, personnes vieillissantes, etc.); l'influence de certaines instances d'intégration sociale (par ex. : dispositifs institutionnels et communautaires) dans la trajectoire des personnes en situation d'itinérance; ainsi que certaines situations socioéconomiques ambiantes (par ex. : exerçant une pression forte sur le parc locatif en période de croissance économique flagrante) qui fragilisent les parcours des personnes à risque d'itinérance (par ex. : éviction), une réalité peu documentée jusqu'à ce jour (Desmond, 2019; Tsai et Huang, 2018). Les processus d'invisibilisation de l'itinérance permettent de mettre en lumière les spécificités des situations d'itinérance selon divers contextes territoriaux. En effet, alors que certains secteurs se perçoivent comme des zones protégées où l'itinérance n'existe pas, par exemple dans certains milieux ruraux, l'invisibilisation persistante des phénomènes d'instabilité résidentielle, de domiciliation précaire et de désaffiliation sociale qui s'y déroulent réduit le champ d'action pour proposer des solutions (Carle et Bélanger-Dionne, 2007; Cloke et al. 2000; Cloke et al., 2007; Fournier et al., 2015; MacDonald et Gaulin, 2019; Pagès, 2011; Roy et al., 2013). Outre les enjeux liés à l'accès à des services et au logement dans certains territoires, divers autres obstacles entravent la capacité des personnes en situation d'itinérance à nommer les défis auxquels elles sont confrontées, ce qui accentue du coup leur propre invisibilité. Les personnes en situation d'itinérance peuvent également faire preuve d'un désir d'invisibilité face à la société et, ainsi, volontairement tenter, par divers moyens, de se « se fondre dans la masse » (Bergeron-Leclerc et Tremblay, 2019).

3.3 La notion de sécurité ontologique : mieux comprendre la signification de l'absence de chez-soi

La notion de sécurité ontologique est utile pour considérer la diversité des réalités vécues en itinérance à travers ces processus d'invisibilisation. Ce concept, faisant référence au sentiment de confiance, de sécurité en la continuité et à la constance de notre propre identité et de l'environnement qui nous entoure (Giddens, 1994) a été redéfini par Morin et al. (2009), par rapport au chez-soi. Selon ces auteurs, la sécurité ontologique « peut se développer et se maintenir dans un environnement social et matériel adéquat permettant de transformer "a house into a home", et ce, dans un cadre quotidien où s'instaure un sens d'assurance et où l'individu est en contrôle et en sécurité » (Morin et al., 2009, p. 4). Plusieurs auteurs se sont attardés à définir diverses conditions ou dimensions de la sécurité ontologique en lien avec le chez-soi : constance et permanence de l'environnement social et matériel; lieu ou contexte permettant les routines quotidiennes; contrôle et autodétermination au sein de son milieu de vie; lieu à l'abri de la surveillance du monde extérieur favorisant l'intimité; milieu sécuritaire favorisant la (re)construction identitaire (Dupuis et Thorns, 1998; Padgett, 2007). On peut ainsi penser que les milieux fréquentés quotidiennement par les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir ne respectent pas ces dimensions nécessaires au développement et au maintien de la sécurité ontologique, comparativement à vivre dans un logement stable et sécuritaire (Dorvil et Boucher-Guèvremont, 2013). En ce sens, ces conditions de précarité domiciliaire peuvent influencer de manière importante sur la trajectoire de vie des personnes (problèmes de santé physique et mentale, judiciarisation, méfiance envers les services et les institutions, etc.). En effet, pour les personnes en situation d'itinérance, l'espace public équivaut parfois à l'espace privé (dormir sur un banc de parc, faire sa toilette dans des installations sanitaires publiques, etc.). De plus, comme la réponse aux besoins de base ne peut être trouvée dans un seul et même endroit privé – un domicile –, cela engendre des déplacements quotidiens

que Bergeron-Leclerc et Tremblay (2019, p. 53) désignent comme la « microgéographie de la vie itinérante ». Cette dimension de mobilité amène également à réfléchir en termes d'espace de mobilité des personnes en situation d'itinérance comparativement à l'espace d'immobilité des services et des institutions qui sont majoritairement ancrés géographiquement (Bergeron-Leclerc et Tremblay, 2019).

3.4 La notion de non-recours aux services : l'articulation entre le pouvoir d'action et les enjeux structureaux

Mieux comprendre les trajectoires singulières des acteurs met de l'avant les forces et les stratégies que mobilisent les personnes pour contrer les oppressions subies et exercer un certain pouvoir sur leur vie (Bowleg, 2008). En effet, le fait de considérer les aspirations et le pouvoir d'action des personnes en situation d'itinérance, qui sont souvent occultées dans les discours qui les concernent, contribue à réhabiliter leur statut de sujet-acteur (Bellot et Rivard, 2017). Cette perspective de sujet-acteur permet d'analyser le recours ou le non-recours aux services en partant à la fois des stratégies mobilisées par les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir et des limites institutionnelles qui encadrent leur champ des possibles. La notion de non-recours est définie par Warin (2016) selon quatre dimensions : la non-connaissance (les services ne sont pas connus), la non-proposition (les services existent, mais ne sont pas proposés), la non-demande (les services sont connus, mais pas demandés) et la non-réception (les services sont connus et demandés, mais pas reçus). Cette notion permet de dépasser une lecture pathologique de l'itinérance pour l'aborder plutôt sous l'angle de parcours de vie au sein desquels les personnes mobilisent ou non les services disponibles afin de s'adapter aux contextes et structures qui encadrent leurs conditions de vie (Gardella, 2019; Warin, 2009). Par exemple, le non-recours aux services peut renvoyer à une stratégie de résistance mise en place par les personnes en situation d'itinérance pour développer des liens sociaux en dehors des instances qui ne les reconnaissent pas (Gardella, 2019; Girola, 2014). Cette conceptualisation permet d'approfondir les rapports qu'entretiennent les personnes à l'égard des services tout au long de leurs parcours de vie, ainsi que les barrières institutionnelles et structurelles qui limitent l'offre de services.

3.5 Contribution du cadre conceptuel au projet

La position théorique adoptée dans ce projet se démarque d'une vision qui homogénéiserait les situations d'itinérance en permettant de rendre compte de la diversité des trajectoires dans différents contextes régionaux et intrarégionaux et à l'intersection de différents enjeux, tensions et contraintes interpersonnels, institutionnels et structurels. Inspiré des perspectives théoriques qui reconnaissent aux acteur.trice.s une capacité d'agir au sein des mondes sociaux dans lesquels ils et elles évoluent, le présent projet a permis d'identifier les difficultés vécues par les personnes en situation d'itinérance, mais aussi les stratégies d'adaptation qu'elles mobilisent pour donner un sens à leur réalité et améliorer leurs conditions de vie. Ces perspectives sont utiles pour comprendre comment les intervenant.e.s interpellé.e.s par l'itinérance conçoivent les interactions des dispositifs d'intégration sociale dans leur communauté avec les personnes en situation d'itinérance, ce qui contribue à identifier les leviers à activer et les lacunes à combler au sein des services offerts dans leur région. En résumé, il est essentiel de prendre en compte les interactions complexes entre les dimensions objectives et subjectives en jeu dans les parcours de vie des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir pour

comprendre comment ce processus de désaffiliation sociale peut engendrer une expérience d'invisibilité sociale par l'effacement progressif de la voix des personnes pouvant aboutir ultimement à une forme d'inexistence sociale (LeBlanc, 2009, p. 6).

4. Objectifs de recherche

Le présent projet de recherche vise deux objectifs : 1) documenter la diversité des réalités et des perceptions de l'itinérance dans toutes les régions du Québec, en portant une attention particulière à l'itinérance cachée; 2) documenter les points tournants dans les trajectoires d'itinérance des personnes, en portant attention aux points de bascule reliés aux sorties d'institutions et aux processus de perte de logement.

4.1. Objectif 1. Documenter la diversité des réalités et des perceptions de l'itinérance dans toutes les régions du Québec, en portant une attention particulière à l'itinérance cachée

L'itinérance se vit différemment dans les différentes régions du Québec et selon la spécificité des enjeux territoriaux (Cyr, 2011; MacDonald et Gaulin, 2019; Tassé, 2003). Toutefois, on connaît peu l'étendue de cette diversité et les différentes formes qu'elle prend selon les régions, et au sein d'une même région. Par ailleurs, plusieurs intervenant.e.s du milieu soulèvent le besoin de mettre en lumière la réalité de l'itinérance cachée dans leur région. Étant donné la pluralité de sens accordés au concept d'itinérance cachée, une mise en évidence de ces distinctions régionales constitue un pas de plus vers une compréhension commune du phénomène.

Plus spécifiquement, nous documentons les différentes formes que prend l'itinérance dans les régions, ainsi que la perception de l'évolution de l'itinérance et des réalités en émergence (en termes d'ampleur, de modalités et de populations concernées), en portant une attention particulière à l'itinérance cachée¹. Notons qu'afin de bien cerner la pluralité de sens donnés à l'itinérance cachée lors des groupes de discussion, aucune définition préalable de l'itinérance cachée n'a été présentée aux intervenant.e.s pour faire en sorte que les discussions autour de la définition de ces situations contribuent à développer des bases de compréhension commune du phénomène.

4.2. Objectif 2. Documenter les trajectoires d'itinérance autour des points de bascule : les sorties d'institutions et les processus de perte de logement

Les facteurs de risque associés à l'itinérance sont connus. Toutefois, on comprend moins bien le rôle de certains facteurs dans la bifurcation des trajectoires des personnes qui les mènent à une situation d'itinérance. Ces facteurs peuvent faire référence à des événements et à des contextes de nature objective ou subjective qui inscrivent un changement substantiel dans la trajectoire d'une personne (Gherghel et St-Jacques, 2013). Dans les écrits scientifiques, les points de bascule correspondent à ce que l'on nomme des bifurcations, c'est-à-dire des « configurations dans lesquelles des événements contingents, des perturbations légères peuvent être la source de réorientations importantes dans les trajectoires individuelles » (Bessin et al., 2010, p. 9). Ces points de bascule constituent donc des

¹ Il n'était pas prévu d'aborder directement les questions d'arrimage aux services, toutefois les interventions des participant.e.s allant en ce sens lors des groupes de discussion ont aussi été documentées.

« changements courts, ayant des conséquences, qui réorientent un processus [et] qui débouchent sur une période caractérisée par un nouveau régime » (Grossetti, 2006, p. 10).

Tout en nous intéressant aux différents points tournants qui infléchissent la trajectoire des personnes, nous avons porté plus particulièrement attention à certains points de bascule, c'est-à-dire à des événements précis qui provoquent subitement une situation d'itinérance. Dans l'optique de combler un manque de connaissances sur certaines réalités, nous avons exploré plus précisément les points de bascule que peuvent représenter les sorties d'institutions et les processus de perte de logement en raison, notamment, des préoccupations soulevées autour de ces enjeux et des possibles points d'ancrage pour intervenir sur ces facteurs précipitants. Nous sommes toutefois restés ouverts et avons documenté d'autres points de bascule qui ont émergé au cours de la collecte de données, comme la consommation de substances, l'épuisement du réseau informel, l'expulsion par la communauté pour les personnes autochtones et le décès d'un proche pour ne nommer que quelques exemples.

Au regard des sorties d'institutions, nous nous sommes intéressés particulièrement aux sorties des établissements de détention et des institutions de santé qui offrent un hébergement, tels que les centres de réadaptation dépendance/centres de thérapie, les centres de réadaptation physique et les centres hospitaliers. Plus spécifiquement, nous avons documenté comment la bifurcation de la trajectoire de la personne vers l'itinérance a été vécue; comment, le cas échéant, la répétition d'une situation a contribué à cette bifurcation (par ex. : cas des portes tournantes); comment des actions auraient pu être menées, d'un point de vue objectif et subjectif, pour éviter l'itinérance. Relativement aux processus de perte de logement, nous nous intéressons ici à divers facteurs ayant pu entraîner la situation d'itinérance, comme un loyer inabordable pour la personne, la gentrification d'un secteur, l'expulsion d'une personne en raison d'un comportement jugé problématique (par exemple, un comportement lié à un problème de santé mentale ou un comportement dérangeant).

5. Méthodologie

Inscrit dans une méthode qualitative, ce projet vise à saisir les perceptions de l'itinérance dans différentes régions du Québec, et ce, à partir de groupes de discussion auprès d'intervenant.e.s² mobilisé.e.s par la question de l'itinérance et d'entretiens semi-dirigés auprès de personnes en situation d'itinérance (ou qui ont connu l'itinérance)³. Considérant que l'itinérance ne se résume pas à un phénomène individuel et qu'elle se développe à l'intersection des rapports sociaux, la prise en compte du point de vue de divers acteur.trice.s paraissait essentielle dans le cadre de cette recherche. Ainsi, le fait de croiser des narratifs issus des intervenant.e.s concerné.e.s par l'action sur ce phénomène avec ceux des personnes qui en vivent l'expérience (ou l'ont vécue) a permis non seulement de saisir la diversité des regards sur ce phénomène, mais aussi de mieux comprendre comment les situations d'itinérance se construisent et évoluent à travers les interactions sociales, par exemple entre les individus et les instances d'intégration sociale qui les concernent. Bien qu'il ne s'agisse pas de dresser un portrait descriptif des interactions concrètes entre les acteur.trice.s participant à la recherche, le croisement des narratifs collectifs et individuels recueillis dans cette recherche a permis de mettre en dialogue les lectures respectives des intervenant.e.s et des personnes qui ont connu l'itinérance (Harper, 2013). Ce croisement de modes de collecte de données a permis de dresser un portrait de la diversité des réalités émergentes, de proposer des balises communes autour du concept d'itinérance cachée et de dégager les points tournants, plus particulièrement les points de bascule qui infléchissent la trajectoire des personnes vers l'itinérance.

5.1. Groupes de discussion

Pour répondre au premier objectif de la recherche, nous avons mené 31 groupes de discussion répartis dans l'ensemble des régions du Québec, soit d'un à trois groupes par région. Les groupes de discussion étaient composés de deux à 16 intervenant.e.s, pour un total de 245 intervenan.t.e.s, et se sont déroulés en présentiel ou par visioconférence pour les régions plus éloignées.

² Dans le but d'alléger le texte, l'expression « intervenant.e.s rencontré.e.s » est utilisée pour désigner l'ensemble des participant.e.s aux groupes de discussion, en vue de capter la diversité des acteur.trice.s qui interviennent de près ou de loin en matière d'itinérance.

³ Dans le but d'alléger le texte, l'expression « personnes rencontrées » est utilisée pour désigner les personnes ayant participé aux entretiens semi-dirigés, en vue de capter la diversité des expériences vécues en lien avec la domiciliation précaire et l'itinérance (vivant l'itinérance, ayant vécu l'itinérance, ne s'identifiant pas à l'étiquette de l'itinérance, etc.).

Tableau 1. Nombre d'intervenant.e.s rencontré.e.s lors des groupes de discussion

Région	Nombre de groupes	Nombre d'intervenant.e.s
01 – Bas-Saint-Laurent	2	14
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	12
03 – Capitale-Nationale	2	13
04 – Mauricie-Centre-du-Québec	2	11
05 – Estrie	2	13
06 – Montréal	3	22
07 – Outaouais	2	9
08 – Abitibi-Témiscamingue	2	16
09 – Côte-Nord	2	14
10 – Nord-du-Québec	1	9
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	19
12 – Chaudière-Appalaches	2	17
13 – Laval	2	16
14 – Lanaudière	2	21
15 – Laurentides	2	28
16 – Montérégie	1	11
Total	31	245

Le nombre de groupes de discussion visé par région était de deux. Cependant, ce nombre a été revu à la hausse ou à la baisse en fonction du nombre d'intervenant.e.s concerné.e.s par l'itinérance dans la région et de la disponibilité des intervenant.e.s lors des groupes de discussion.

Les principaux intervenant.e.s étaient des membres des comités régionaux intersectoriels en itinérance, des tables en itinérance et des intervenant.e.s pertinents du milieu qui ont une connaissance fine des différentes formes que prend l'itinérance, surtout l'itinérance cachée, dans leurs régions, tels que des intervenant.e.s du milieu communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux, des travailleur.euse.s de rue, des intervenant.e.s sociaux. Le guide d'animation qui se trouve en Annexe I présente la trame commune qui a été utilisée lors des groupes de discussion. Le MSSS a fourni la liste des répondant.e.s en itinérance de chaque région, ce qui nous a permis de prendre contact avec chaque répondant.e qui a été invité.e à spécifier des particularités régionales et nous a aidé dans la composition des groupes, l'établissement des listes d'invité.e.s et la planification des groupes de discussion. Ainsi, des spécificités régionales ont été prises en considération pour effectuer un recrutement ciblé reflétant les différentes réalités et connaissances des régions. Ces spécificités ont également été discutées lors des échanges avec les répondant.e.s en itinérance des différentes régions. Le guide d'animation a été envoyé aux intervenant.e.s avant la tenue du groupe de discussion pour leur permettre de préparer leur participation.

Les groupes de discussion, d'une durée d'environ deux heures, couvraient plusieurs dimensions permettant de mieux comprendre la diversité des réalités et des perceptions de l'itinérance, surtout concernant l'itinérance cachée, dans toutes les régions du Québec (Annexe I). Ils portaient principalement sur les observations des participant.e.s liées à l'itinérance incluant : 1) leur compréhension de l'itinérance et de l'itinérance cachée, et les spécificités régionales et intrarégionales; 2) les différentes formes que l'itinérance cachée peut prendre; 3) l'ampleur de l'itinérance visible et cachée et les convergences et divergences entre ces deux phénomènes; 4) les points de bascule qui entraînent l'entrée dans l'itinérance chez ces personnes (dont les sorties d'institutions et la perte de logement); 5) les nouvelles réalités ou tendances émergentes ; 6) les pistes d'action à suggérer. Avec l'accord des intervenant.e.s, les groupes de discussion ont été enregistrés et retranscrits sous forme de résumés. Afin de respecter la confidentialité des intervenant.e.s rencontré.e.s, aucun nom n'a été intégré aux résumés.

5.2. Entretiens semi-dirigés

Pour répondre au deuxième objectif de la recherche, nous avons réalisé 44 entretiens semi-dirigés auprès de personnes en situation d'itinérance ou qui ont connu l'itinérance. Nous avons d'abord tenté de privilégier des personnes ayant connu l'itinérance suite aux sorties d'institutions ou à la perte de leur logement, sans toutefois nous limiter uniquement à ces points de bascule. En effet, le recrutement des personnes pour les entretiens semi-dirigés a été réalisé majoritairement grâce à des informateur.trice.s clés, dont des intervenant.e.s terrain et des responsables d'organismes communautaires. Malgré une explication claire des objectifs de l'étude, nous étions néanmoins tributaires de ces contacts et des personnes acceptant de participer. Cela étant dit, toutes les personnes rencontrées ont eu besoin, à un moment ou un autre de leur vie, de se chercher un endroit où dormir ou ont fréquenté régulièrement les organismes communautaires pour subvenir à leurs besoins. Elles ont également toutes vécu des passages en institution ou une perte de logement, bien que cela n'ait pas toujours été le point de bascule vers l'itinérance dans leur parcours de vie.

Ces entretiens ont eu lieu dans six régions différentes, délibérément choisies en raison de la présence d'institutions identifiées comme pouvant être des points de bascule dans les différentes trajectoires en itinérance. Considérant l'importance de mettre en place des conditions propices pour recueillir le point de vue des personnes qui connaissent ou ont connu l'itinérance, nous avons également tenté de cibler des régions où nous sommes déjà actifs afin d'être en mesure de nous y déplacer pour mener ces entretiens semi-dirigés en face à face. Nous avons toutefois cherché à diversifier, autant que faire se peut, les types de régions : urbaines, semi-urbaines, rurales. À partir de nos expertises et réseaux de recherche en itinérance, les membres de l'équipe de recherche ont mobilisé leurs contacts pour recruter des participant.e.s aux entretiens semi-dirigés entre autres en faisant appel aux organismes communautaires et aux regroupements régionaux dans certains secteurs.

La diversité des profils dans l'échantillon a également été privilégiée : jeunes, aîné.e.s, hommes et femmes. Les critères d'inclusion étaient : 1) être âgé de 18 ans et plus; 2) avoir eu besoin de se chercher un endroit où dormir plus d'une fois dans sa vie ou avoir fréquenté régulièrement les organismes communautaires pour subvenir à ses besoins; 3) avoir connu l'itinérance à la suite d'une sortie d'institution et/ou d'une perte de logement; 4) être apte à consentir à une entrevue et à l'accorder.

Les entretiens étaient d'une durée d'environ une heure et couvraient plusieurs dimensions pour nous permettre de mieux comprendre la diversité des expériences et des trajectoires d'itinérance des personnes dans différents contextes régionaux : 1) la trajectoire d'itinérance de la personne (passage et sortie); 2) le parcours dans les institutions (santé, services sociaux, éducation, détention, etc.); 3) le parcours résidentiel de la personne, principalement en lien avec les pertes de logement; 4) les stratégies adoptées pour s'organiser en situation d'itinérance et pour en sortir, le cas échéant. Avec l'accord des personnes rencontrées, les entretiens ont été enregistrés (sauf pour une entrevue) et retranscrits sous forme de verbatim. Lorsque l'enregistrement n'a pas été autorisé par la personne rencontrée en entretien, un résumé de ses propos a été réalisé par l'intervieweur.euse tout de suite après l'entretien. Afin de respecter la confidentialité des personnes rencontrées, tous les noms des personnes rencontrées ont été remplacés dans les transcriptions par des codes numériques.

5.2.1. Portrait des personnes rencontrées lors des entretiens semi-dirigés

Tel que mentionné précédemment, 44 personnes en situation d'itinérance ou ayant vécu l'itinérance ont été rencontrées dans le cadre des entretiens semi-dirigés. Le tableau suivant présente la répartition des personnes rencontrées selon leur genre et la région ciblée pour la tenue des entretiens.

Tableau 2. Nombre d'entretiens selon le genre et la région ciblée

Région	Hommes	Femmes	Total
03 - Capitale-Nationale	4	7	11
05 - Estrie	4	1	5
06 - Montréal	6	5	11
09 – Côte-Nord	5	2	7
13 - Laval	3	2	5
15 - Laurentides	3	2	5
Total	25	19	44

Parmi les 44 personnes rencontrées, 57 % étaient des hommes et 43 % des femmes, âgées de 20 à 77 ans (moyenne = 45,5 ans⁴). Les deux groupes d'âge les plus représentés parmi les personnes rencontrées étaient les 50 à 59 ans (35,7 %) et les 30 à 39 ans (26,2 %). Seule une personne de plus de 70 ans a été rencontrée.

⁴ Moyenne calculée à partir de 42 données (2 données manquantes).

Tableau 3. Répartition des personnes rencontrées selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Nombre	Pourcentage (%)
18 à 29 ans	5	11,9 %
30 à 39 ans	11	26,2 %
40 à 49 ans	7	16,7 %
50 à 59 ans	15	35,7 %
60 à 69 ans	3	7,1 %
70 ans et plus	1	2,4 %
Total	42²	100,0 %

Plus de la moitié des personnes rencontrées avaient pour lieu de résidence, au moment de l'entretien, les grands centres urbains de Montréal (11), Québec (11) et Laval (5). Plusieurs habitaient plutôt des villes de taille moyenne : Sherbrooke (4), Saint-Jérôme (3), Sainte-Thérèse (2) et Cowansville (1). D'autres encore provenaient plutôt de petites villes ou de villages en milieu rural de la Côte-Nord : Sept-Îles (5), deux villages près de Sept-Îles (2).

Tableau 4. Répartition des personnes rencontrées selon le lieu de résidence actuel

Lieu de résidence	Nombre	Pourcentage (%)
Montréal	11	25,0 %
Québec	11	25,0 %
Laval	5	11,4 %
Sept-Îles	5	11,4 %
Sherbrooke	4	9,1 %
Saint-Jérôme	3	6,8 %
Sainte-Thérèse	2	4,5 %
Cowansville	1	2,3 %
Villages de la Côte-Nord	2	4,5 %
Total	44	100,0 %

Pour ce qui est de leur pays d'origine, 89 % des personnes rencontrées étaient originaires du Canada, dont 84 % provenant du Québec, et 11 % étaient nées à l'étranger et ont migré au Canada à l'âge adulte pour la plupart (États-Unis, Mexique, Cuba, pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest). Parmi les personnes rencontrées nées au Québec, les régions d'origine sont très variées. Bien qu'un peu plus du quart était originaire de Montréal (27,3 %), les autres personnes rencontrées provenaient de la Capitale-Nationale (11,4 %), de la Côte-Nord (11,4 %), de l'Estrie (6,8 %), de la Montérégie (6,8 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (6,8 %), du Centre-du-Québec (4,5 %), de Chaudière-Appalaches (2,3 %), de Laval (2,3 %), de Lanaudière (2,3 %) et de l'Outaouais (2,3 %).

Il est important de noter que le lieu de résidence actuel et la région d'origine ne sont pas les mêmes pour une grande partie des personnes rencontrées. Ainsi, bien que les entretiens aient été menés dans six régions ciblées, l'étude permet de décrire les déplacements de plusieurs personnes rencontrées dans différentes régions. Ces données illustrent également la réalité de la mobilité des personnes en situation d'itinérance.

Tableau 5. Répartition des personnes rencontrées selon leur région ou pays d'origine

Région ou pays d'origine	Nombre	Pourcentage (%)
Montréal (Qc)	12	27,3 %
Capitale-Nationale (Qc)	5	11,4 %
Côte-Nord (Qc)	5	11,4 %
Estrie (Qc)	3	6,8 %
Montérégie (Qc)	3	6,8 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean (Qc)	3	6,8 %
Centre-du-Québec (Qc)	2	4,5 %
Chaudière-Appalaches (Qc)	1	2,3 %
Laval (Qc)	1	2,3 %
Lanaudière (Qc)	1	2,3 %
Outaouais (Qc)	1	2,3 %
Ontario (Can)	1	2,3 %
Terre-Neuve-et-Labrador (Can)	1	2,3 %
Afrique du Nord (Int)	2	4,5 %
Cuba (Int)	1	2,3 %
Mexique (Int)	1	2,3 %
États-Unis (Texas) (Int)	1	2,3 %
Total	44	100,0 %

* Qc : Québec Can : Canada Int : International

Comme illustré dans le tableau suivant, les personnes rencontrées avaient majoritairement comme langue maternelle le français (79,5 %) suivi de l'anglais (9,1 %), de l'innu (4,5 %), de l'espagnol (4,5 %) et de l'arabe (2,3 %).

Tableau 6. Répartition des personnes rencontrées selon leur langue maternelle

Langue maternelle	Nombre	Pourcentage (%)
Français	35	79,5 %
Anglais	4	9,1 %
Innu	2	4,5 %
Espagnol	2	4,5 %
Arabe	1	2,3 %
Total	44	100,0 %

Concernant l'état civil des personnes rencontrées, plus de 80 % étaient célibataires au moment de l'entretien. Les autres personnes rencontrées étaient soit divorcées (6,8 %), conjointes de fait (4,5 %), mariées (4,5 %) ou séparées (2,3 %).

Tableau 7. Répartition des personnes rencontrées selon leur état civil

État civil	Nombre	Pourcentage (%)
Célibataire	36	81,8 %
Divorcé.e	3	6,8 %
Conjoint.e de fait	2	4,5 %
Marié.e	2	4,5 %
Séparé.e	1	2,3 %
Total	44	100,0 %

Pour ce qui est de leur niveau de scolarité au moment de l'entretien, un cinquième (20,5 %) des personnes rencontrées n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Un peu plus du tiers (34,1 %) avaient cependant en poche un diplôme d'études secondaires (DES). D'autres (20,5 %) avaient obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP). Un peu plus de 15 % avaient également réalisé des études de niveau collégial. Le dixième des personnes rencontrées avaient poursuivi leurs études au niveau universitaire, 4,5 % ayant obtenu un diplôme de premier cycle et 4,5 % un diplôme de troisième cycle.

Tableau 8. Répartition des personnes rencontrées selon leur niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Nombre	Pourcentage (%)
Secondaire non terminé	9	20,5 %
DES	15	34,1 %
DEP	9	20,5 %
Collégial	7	15,9 %
Universitaire 1 ^{er} cycle	2	4,5 %
Universitaire 3 ^e cycle	2	4,5 %
Total	44	100,0 %

Quant à leur occupation actuelle, les personnes rencontrées étaient majoritairement sans emploi au moment de l'entretien (68,2 %). Certaines personnes rencontrées occupaient un emploi (15,9 %), d'autres étaient retraité.e.s (6,8 %), étudiant.e.s (4,5 %), bénévoles (2,3 %) ou pair.e. aidant.e (2,3 %).

Tableau 9. Répartition des personnes rencontrées selon leur occupation actuelle

Occupation actuelle	Nombre	Pourcentage (%)
Sans emploi	30	68,2 %
Employé.e	7	15,9 %
Retraité.e	3	6,8 %
Étudiant.e	2	4,5 %
Bénévole	1	2,3 %
Pair.e aidant.e	1	2,3 %
Total	44	100,0 %

6. Analyse des données

Nous avons procédé à une analyse thématique des synthèses des groupes de discussion ainsi que des transcriptions des entretiens semi-dirigés en lien avec les objectifs de la recherche (Paillé et Mucchielli, 2008; Paillé, 1996). Nous avons ensuite réalisé une thématisation en continu en relevant les thèmes notamment en fonction de leur récurrence, de leurs divergences et convergences (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 192). Plus spécifiquement, la conception de l'itinérance, les points tournants et de bascule, les pistes d'action et les spécificités régionales sont les quatre grands thèmes qui ont orienté les analyses du matériel.

Tel que mentionné précédemment, le matériel des groupes de discussion a été initialement regroupé sous forme de résumés. Pour analyser les données, des synthèses pour chacune des régions ont été réalisées à partir de ces résumés, en ciblant spécifiquement le contenu relatif à quatre grands thèmes : 1) conception de l'itinérance, 2) points tournants et de bascule, 3) pistes d'action et 4) spécificités régionales. Pour ce qui est des trois premiers thèmes (conception de l'itinérance, points tournants et de bascule et pistes d'action), les éléments de contenu dans chacune des régions ont été regroupés sur la base de leur proximité sémantique pour former des catégories conceptuelles. Les catégories conceptuelles identifiées pour ces trois premiers thèmes ont été rassemblées sous forme de tableau. En ce qui concerne le thème des spécificités régionales, les éléments de contenu ont été regroupés pour permettre la rédaction de fiches régionales présentées en annexe (voir Annexe III).

Concernant le matériel des entretiens semi-dirigés, des résumés des trajectoires d'itinérance des personnes rencontrées ont été rédigés pour chacun des entretiens. Ils synthétisent entre autres les expériences de ces personnes relatives aux sorties d'institutions et à la perte de logement. Une analyse par catégorisation conceptuelle a ensuite été menée à partir des données regroupées dans ces résumés afin de faire émerger les éléments convergents et divergents quant aux points tournants et de bascule qui ont marqué les parcours de vie des personnes et leur trajectoire d'itinérance. Les catégories conceptuelles issues de cette analyse sont présentées sous forme de tableau.

Des tableaux comparatifs ont ensuite été produits pour fusionner le contenu des catégories conceptuelles issues des groupes de discussion et des entretiens semi-dirigés selon les trois grands thèmes (conception de l'itinérance, points tournants et de bascule et pistes d'action). Nous avons également fait émerger les convergences ou divergences selon différents axes de différenciation sociale, comme le genre, l'âge et l'origine ethnique, ainsi que selon la dimension géographique (région ou secteur urbain versus région rurale ou éloignée).

De plus, l'ensemble du matériel recueilli lors de chaque entretien semi-dirigé a fait l'objet d'une codification afin d'identifier systématiquement les thèmes et les unités de sens en lien avec les dimensions personnelles, relationnelles et socioéconomiques du parcours de vie, le rapport aux services et organismes d'aide, les points tournants et de bascule, mais aussi le vécu relatif à l'aide reçue et les pistes d'action. Pour ce faire, le logiciel Dedoose a été utilisé pour dégager les unités de sens qui ont été regroupées sur la base de leur proximité symbolique afin de former des catégories conceptuelles, c'est-à-dire des descriptions analytiques succinctes visant à désigner le plus fidèlement possible l'orientation

générale des messages livrés par les personnes rencontrées (Glaser et Strauss, 1967). Certains éléments issus de cette analyse ont permis d'approfondir quelques catégories conceptuelles résultant de l'analyse des trajectoires, tels que les déplacements géographiques, les parcours migratoires, le vécu relatif à l'aide reçue et les pistes d'action.

7. Résultats

Les pages suivantes présentent les principaux résultats quant aux deux objectifs de l'étude en s'appuyant à la fois sur les propos recueillis auprès des intervenant.e.s lors des groupes de discussion et auprès des personnes en situation d'itinérance lors des entretiens semi-dirigés. Les résultats sont organisés selon trois grands thèmes, soit la conception de l'itinérance (7.1), les points tournants et de bascule (7.2) et les pistes d'action (7.3).

7.1. Conception de l'itinérance

Les données recueillies lors des groupes de discussion et des entretiens semi-dirigés ont permis de mettre en lumière divers angles permettant de concevoir l'itinérance au Québec, regroupés selon deux principales dimensions. D'une part, l'itinérance est perçue comme un phénomène complexe, mouvant et social marqué par l'absence d'un chez-soi et par un processus de désaffiliation sociale. D'autre part, il existe des distinctions entre le risque d'itinérance, l'itinérance cachée et l'itinérance visible.

7.1.1. L'itinérance : un phénomène complexe, mouvant et social marqué à la fois par l'absence d'un chez-soi et par un processus de désaffiliation sociale

Pour l'ensemble des régions du Québec, le constat de la complexité du phénomène de l'itinérance se démarque de manière unanime. Cette complexité s'inscrit dans les définitions de l'itinérance, dans la multiplicité des facteurs pouvant avoir des répercussions les trajectoires de vie des personnes, mais également dans la diversité des visages. Cette volonté de définir l'itinérance et d'en dresser un portrait comporte toutefois son lot de risques en matière d'étiquetage et de stigmatisation. D'ailleurs, l'itinérance est considérée comme un phénomène social qui implique une responsabilité collective.

7.1.1.1. L'absence de chez-soi permanent et sécuritaire et un processus de désaffiliation sociale qui contraint les personnes à s'organiser pour survivre

L'absence d'un chez-soi permanent et sécuritaire : ne pas avoir de lieu pour « se poser, se reposer et se déposer »

L'itinérance est, entre autres, caractérisée par l'absence d'un chez-soi permanent et sécuritaire qui se déploie en plusieurs dimensions. D'abord, les intervenant.e.s aux groupes de discussion rattachent l'idée de l'absence de chez-soi à la notion de domiciliation précaire en faisant référence à l'errance ou à l'absence d'un domicile fixe et permanent. Les expressions « sans domicile fixe », « ne pas avoir d'adresse fixe » et « avoir une adresse seulement pour recevoir du courrier » ont été fréquemment utilisées pour décrire le phénomène de l'itinérance. L'absence d'un chez-soi désigne aussi le fait de ne pas avoir d'espace privé qui procure un sentiment de bien-être et de fierté. On parle ici de ne pas

posséder de lieu d'habitation auquel on peut s'identifier, où l'on peut « se poser, se reposer, se déposer » et qui constitue un lieu d'ancrage, comme l'expriment ces intervenant.e.s :

« On peut avoir à chaque soir un toit, mais si on n'a pas de domicile fixe, de place à nous, pour moi, on est en situation d'itinérance. Parce qu'on se définit aussi par rapport à notre milieu de vie et ça fait partie, en quelque sorte, de notre fierté et de pouvoir s'ancrer à quelque part. Fait que pour moi, avoir une place où dormir et un toit, mais quand ce n'est pas chez toi, je pense que tu es quand même en situation d'itinérance. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

« Je dirais qu'être en situation d'itinérance, c'est ne pas se sentir chez soi. On peut habiter un OMH – on vit beaucoup ces situations-là avec l'OMH où on a des gens qui n'ont pas l'impression d'être chez eux, de devoir à des ordres... C'est même rendu parfois à : "Si tu ne prends pas tes médicaments, on va t'expulser." Tu n'es pas à la bonne place du tout. Donc ça a rapport à un sentiment de ne pas se sentir chez soi. Tu peux habiter un appartement, tu peux habiter chez quelqu'un, mais... On voit ça aussi dans des résidences pour personnes âgées. Nous on a des gens qui ont des problèmes de santé mentale où ils peuvent être là, dans la résidence, entre cinq heures le soir et neuf heures le matin. Autre que ça, il faut que tu partes parce qu'il n'y a pas [...] personne qui va s'occuper de toi et on ne veut pas t'avoir dans la maison. Pour moi, ça, ce n'est pas être chez soi non plus. Donc ne pas se sentir chez soi nulle part. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

Finalement, l'itinérance est décrite comme l'absence d'un domicile convenable, ou comme le fait de ne pas avoir d'espace sécuritaire et sécurisant. Il est bien sûr question ici du manque de sécurité au niveau du cadre physique, c'est-à-dire du fait que l'environnement physique du lieu « habité » ne soit pas convenable et salubre. Mais l'aspect sécuritaire fait référence également à la dimension psychologique, donc au manque ou à l'absence d'un sentiment de sécurité au sein du lieu « habité ». Par exemple, une personne vivant avec un problème de santé mentale peut vivre un grand sentiment d'insécurité dans son logement qui l'amène à adopter un mode de vie similaire à celui des personnes en situation d'itinérance. Ainsi, un.e intervenant.e résume cette situation en évoquant les problèmes de santé mentale des personnes :

« [...] [S]on état mental fait en sorte que cette personne-là ne se sent pas bien chez elle. Elle a peur, donc elle fréquente toutes les ressources d'hébergement de Montréal. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

Le processus de désaffiliation sociale : la difficulté « à s'accrocher »

L'itinérance est aussi caractérisée par les intervenant.e.s par un processus de désaffiliation sociale marqué par une difficulté « à s'accrocher » à un lieu, un emploi, un réseau social et aux services disponibles :

« Être en situation d'itinérance, ce n'est pas seulement de ne pas avoir de toit sur la tête. C'est toutes les difficultés qui sont associées à la désaffiliation sociale, finalement, qui font d'une personne qu'elle est en situation d'itinérance. » (Intervenant.e rencontré.e, Capitale-Nationale)

Ce processus se manifeste notamment par le fait de ne pas être engagé socialement ni reconnu à titre de « citoyen comme tout le monde ». À cet égard, les intervenant.e.s soulèvent entre autres l'exemple des personnes qui ne possèdent plus leurs documents d'identification officiels et qui n'ont aucune référence pour le logement. Deux intervenant.e.s donnent des exemples forts explicites :

« J'ai un usager en tête. Un monsieur qui avait un emploi bien rémunéré, ça paraissait bien. Probablement que l'entourage ne le savait même pas. Mais cet homme-là avait des piles de courrier qu'il n'ouvrait pas, il ne s'occupait pas de ses affaires, il ne faisait pas ses rapports d'impôts et là, l'anxiété montait dans le plafond parce qu'il retardait l'ouverture de ces lettres-là. Il n'existait plus au niveau du gouvernement. Il se faisait courir après, mais il était nulle part : pas de carte d'assurance maladie [depuis neuf ans]; probablement qu'il aurait pu avoir l'allocation au logement, mais il n'a pas fait ses impôts; il ne peut pas se faire identifier quand il appelle à Revenu Québec parce qu'il n'a plus son avis de cotisation. Les gens ne sont même plus capables de s'identifier des fois. Fait qu'ils peuvent avoir un toit sur la tête, mais ils ont tellement négligé de s'occuper de leur paperasse que c'est un défi incroyable d'appeler au gouvernement pour arriver à les identifier. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

« On vient d'en avoir un [usager] quand je dis pas de papier là. Je n'avais jamais vu ça. Le monsieur, c'est son habit qu'il a sur le dos that's it, pas de carte. Supposément qu'il était de Toronto, mais sa ville réelle devrait être à Cuba ou... en tout cas. Un monsieur seulement anglais. Ici, seulement anglais, déjà là, c'est une béquille pour lui. Quand je dis : pas de papier, c'est pas de papier, pas du tout. On repart ça comment un monsieur pas de papier de même? [...] Pas de visa, pas rien. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

Il est également question de l'idée de « se sentir itinérant », c'est-à-dire de ne pas avoir sa place dans la société, « ne pas être bien dans rien », « exister nulle part », se sentir à part, exclus. Voici comment un.e intervenant.e a exprimé cette idée :

« Je jaisais avec un jeune adulte avec lequel je suis en lien depuis quelques années, et ça va toujours de mal en pis de par sa consommation. Et là, ça fait deux ans qu'il se promène, et il a une mère qui a une maison, mais le relationnel est rendu tellement difficile qu'elle le voit seulement comme un toxicomane, donc il arrive [à la maison] et elle "l'écœure", fait que... Là, il est rendu qu'il se pique. Il va à Québec chez des amis et il s'injecte. Je lui demande ce qu'il va rechercher là-dedans, et ce qu'il me disait, c'est que lui, il ne se sent pas chez lui nulle part. Il a une blonde qui va à l'université, il va chez elle, là la coloc ne peut pas le sentir; il tape sur les nerfs de la coloc parce que son mode de vie ébranle et dérange autour. C'est ce qui fait qu'il ne peut jamais rester longtemps quelque part, parce qu'il gruge [les gens], il quête de l'argent, il est "gossant" à la limite. Il me disait : "Je ne me sens pas chez moi nulle part, mais quand je me retrouve à travers ma gang de consommateurs, bien je me sens quelqu'un, et là je me sens bien." » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

L'itinérance est ainsi perçue comme la résultante de l'effritement du réseau social, impliquant une difficulté, voire une incapacité à développer des liens avec des personnes et à leur faire confiance. Ainsi, ces intervenant.e.s présentent cette idée :

« Chez les gens qui ont besoin le plus d'aide, ce sont des grosses particularités que je vois : rapidement, on va voir un réseau qui va s'essouffler. Un réseau de propriétaires va s'essouffler, un réseau de la santé va s'essouffler. Ce n'est pas rare au CLSC quand on a quelqu'un qui est entre la santé mentale et l'itinérance, on va dire "ouais, ça c'est un cas en itinérance." » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

« On arrive difficilement à trouver une façon de ramener cette personne-là vers les services ou de ramener les services vers la personne. Beaucoup désaffiliée. On va faire un bout, mais pas nécessairement donner un sens à sa vie. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

L'itinérance s'inscrit dans une trajectoire de vie marquée par une multiplicité de facteurs menant à la survie

Selon les intervenant.e.s, l'itinérance se caractérise par une trajectoire de vie marquée par un ensemble de facteurs qui place les personnes en situation de survie :

« L'itinérance, c'est le bout de la ligne. C'est quand on est rendu avec des problématiques importantes au niveau psychosocial qui font en sorte qu'on n'est même pas en mesure d'avoir accès à un toit sur notre tête. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

L'une des façons évoquées par les intervenant.e.s pour expliquer cette trajectoire vers l'itinérance renvoie à l'idée de paradoxe entre choix et contraintes. Ils et elles parlent de l'itinérance vécue par choix, c'est-à-dire « choisir la rue » pour son mode de vie associé au nomadisme et à la marginalité. Cela évoque un désir de liberté et de vivre en marge d'un système avec lequel les personnes peuvent être en désaccord :

« Il y en a certains pour qui [l'itinérance] est un mode de vie. Je veux dire que tant qu'ils vont être capables de le faire [d'avoir ce mode de vie], ils vont le faire; tant qu'ils ne seront pas rendus le couteau sur la gorge. Il y a du monde que oui, il y a l'absence de choix, mais il y en a d'autres que c'est des endurcis... » (Intervenant.e rencontré.e, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

En ce sens, certaines personnes rencontrées se décrivent d'ailleurs elles-mêmes comme nomades ou contestataires.

« Parce que je le voulais, je voulais vivre ça [la rue], dans ce temps-là. J'étais rock'n roll, j'étais nomade. Moi, en partant je vais te le dire, je suis un nomade. Depuis l'âge de 15 ans, je suis parti de chez nous. » (Personne rencontrée, Laurentides)

« Moi c'est un principe : je ne payerais pas plus qu'un certain prix [pour un loyer]. Être dans la rue, pis dans ma petite tête, dans ma petite psychologie sociale, c'est peut-être que je peux provoquer un peu. » (Personne rencontrée, Montréal)

Par ailleurs, l'itinérance peut être la résultante d'un « manque de choix » en raison de contraintes externes. On peut penser ici, par exemple, à l'impossibilité de trouver un logis qui correspond à ses revenus, à l'incapacité de travailler pour augmenter ses revenus et se loger convenablement, au fait de quitter abruptement un milieu violent ou de se retrouver forcé d'habiter un lieu temporairement comme une institution ou un refuge.

Ce paradoxe « choix-contrainte » peut également se vivre par une même personne; choisir la liberté, c'est vivre aussi avec les contraintes que cela engendre. Par exemple, on peut choisir la rue pour avoir la liberté de ne pas travailler, mais ce choix est associé à la contrainte de perdre la garde de ses enfants. Une personne rencontrée parle ainsi de son choix « consommation-itinérance » :

« Dans la rue, c'est une forme de liberté. Écoute, moi je dis que c'est un choix personnel dans le fond. C'est toi qui décides où tu vas rester parce qu'il y a tellement d'organismes aujourd'hui. [...] J'ai resté dans l'ouest canadien, j'ai pas tout le temps consommé, mais j'avais jamais d'argent pour payer un loyer. Si je ne consommais pas, je ne serais peut-être pas dans la rue. Mais c'est ça, c'est un choix. Ma dope passe avant mon loyer. » (Personne rencontrée, Montréal)

Que ce soit par choix ou par absence de choix, l'itinérance constitue une situation de survie, centrée sur le moment présent, qui pousse les personnes à mettre en place diverses stratégies pour s'organiser. Ces stratégies de survie renvoient à devoir constamment trouver de nouveaux endroits où dormir, manger, se laver, laver ses vêtements, passer le temps, se réchauffer, obtenir de l'argent, etc. Un.e intervenant.e a mentionné l'exemple suivant :

« Ça m'est arrivé d'être avec une personne qui me dit : "Moi, [...] à tous les jours, je vais voler chez Wal-Mart." "Ok, pis l'objectif c'est?" "C'est de me pogner un repas congelé." "OK parfait." Fait que dans le fond, lui me disait que dans sa petite commune d'itinérance qu'il a créé dans une maison pas trop légale, eux, ils font ça à tour de rôle et c'est comme ça qu'ils subviennent à leurs besoins. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

Parmi les stratégies de survie pour obtenir de l'argent, les personnes rencontrées indiquent, entre autres, le ramassage de canettes ou la vente d'objets abandonnés, la vente de drogues, la quête, le travail au noir, les échanges de services et le travail du sexe.

« Eh bien, j'ai fait des fugues depuis que je suis jeune. Je me suis tout le temps débrouillé depuis que j'ai l'âge de 14 ans. J'étais dans la piaule, juste ici sur la rue. Je vendais de la coke. À Montréal, je vendais du crack. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

« C'est ça ta job quasiment : « Bon où je vais aller aujourd'hui? Qu'est-ce que je vais faire? Comment je vais faire pour me ramasser de l'argent là? » Sans voler. Ce n'est pas mon style de faire du vol à l'étalage et me ramasser en-dedans parce que j'ai volé une barre de chocolat. Pas vraiment. J'aime mieux travailler. C'est con, des fois, je trouve des affaires sur le bord du chemin, je vais les revendre. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Comme le montre l'extrait précédent, cette façon de vivre en permanence « en mode survie » mobilise l'ensemble de l'énergie des personnes pour combler leurs besoins de subsistance. Cette logique de survie les maintient perpétuellement dans le moment présent, sans qu'elles ne puissent jamais se projeter dans le futur ou prévoir à plus long terme, tout cela, dans un contexte de grande imprévisibilité.

« Ils vivent dans le moment présent et c'est difficile de les amener à d'autres moments. Parce que la vie est trop dure... » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

Cependant, le recours au soutien social est une stratégie importante pour plusieurs personnes, notamment dans les régions éloignées qui accordent souvent beaucoup d'importance à l'entraide communautaire. Ainsi, comme en témoignent les extraits suivants, la proximité entre voisins et membres d'une même famille constitue un filet social fort et les personnes en situation d'itinérance arrivent à se débrouiller grâce au soutien de la communauté (par ex. : nourriture offerte par le boulanger, café offert par le dépanneur ou le restaurant du coin).

« Oui, il y a beaucoup de facteurs de protection au niveau de la cohésion sociale, c'est-à-dire que les gens se connaissent puis ils vont se débrouiller ensemble. [...] Ça revient un peu au fait qu'on disait qu'on est des petits milieux. Les gens vont s'organiser avec des amis, la famille, des collègues, un gros réseau d'entraide. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

D'autres personnes rencontrées mettent, quant à elles, l'accent sur le réseau social de la rue qui constitue une stratégie de soutien pour s'organiser et survivre. Il s'agit, entre autres, de s'enseigner mutuellement des stratégies de survie, de surveiller en alternance leurs effets personnels pour dormir et de s'entraider pour trouver des endroits où dormir.

« [Avec] des amis, on dort tout le temps ensemble [dans la rue], tout le temps des chiens pour quand on dort, ça réveille si quelqu'un approche. » (Personne rencontrée, Estrie)

« À Montréal, en déambulant en ville, tu as bien de la misère, aucune expérience dans la rue. Et là, j'ai rencontré un gars qui vendait le journal l'Itinéraire. Il m'a parlé de ça pis il me disait que c'était possible. C'est comme ça que j'ai rentré à l'Itinéraire. [...] En rentrant à l'Itinéraire là, ils vont te parler des Missions. C'est là que j'ai commencé à comprendre qu'il y avait des Missions pour nous autres, c'est là que j'ai été voir l'accueil Bonneau. [...] C'est eux autres qui m'ont donné la première information. » (Personne rencontrée, Montréal)

Par ailleurs, une multiplicité de facteurs dans les trajectoires de vie des personnes les place en marge. L'itinérance est donc comprise comme l'aboutissement d'un ensemble de facteurs, de problématiques ou d'événements de vie qui, tel un cercle vicieux, déstabilise graduellement ou subitement le parcours de vie des personnes. On fait référence ici tant à des éléments reliés à la dimension socioéconomique (précarité financière, manque d'éducation, difficulté d'accès au logement et à l'emploi, etc.), qu'à des aspects psychosociaux (manque d'autonomie, effritement du réseau social, décès d'un être cher, problématiques de santé mentale, de dépendance, etc.).

« Dans la vie de quelqu'un, son problème, est-ce que c'est l'itinérance? Ce n'est clairement pas l'itinérance son problème. Oui, ça va dégrader, je suis d'accord. Clairement, quand tu es en situation d'errance ou d'itinérance, on s'entend que tu n'es généralement pas sur une pente ascendante. Mais en tant que tel, le problème n'a pas commencé le jour où tu as mis le pied dans la rue. Les problèmes ont été souvent en amont, accumulés pendant des années sur un cheminement et là, quand ce symptôme-là arrive, il y en a eu du chemin qui a été fait avant. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

« Souvent, [l'itinérance], c'est l'aboutissement de plusieurs problématiques au niveau de la santé mentale, dépendance qui amènent en bout de ligne à l'itinérance. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

Ainsi, l'itinérance est vue comme une expérience, une phase de vie, et non comme une problématique, un diagnostic ou une identité.

« L'itinérance c'est plus comme une expérience, pas nécessairement un statut. Ce n'est pas l'identité de la personne, c'est une phase qui peut être très longue ou même à vie, mais c'est plus comme une expérience. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

« L'itinérance, ce n'est pas un diagnostic en soi. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

Certain.e.s intervenant.e.s vont jusqu'à mettre l'accent sur l'idée de ne pas parler d'itinérance, mais de personnes en situation d'itinérance, puisque l'itinérance est une situation de vie marquée par la stigmatisation. L'extrait qui suit met en perspective cette distinction au plan nominatif entre l'appropriation identitaire de l'itinérance (« des itinérants ») et le constat d'une situation de vie (« en situation d'itinérance »), ainsi que la dimension relative du phénomène de l'itinérance qui s'inscrit dans un contexte social particulier et qui engendre la stigmatisation.

« Il y a des gens qui choisissent de ne pas faire partie du système et l'une des conséquences, c'est d'être itinérant. Mais ils ne sont pas itinérants et moi, ça m'énerve quand on dit "des itinérants". Ce sont "des personnes en situation d'itinérance". Ce sont des personnes "dites" marginalisées parce que dans leur gang, elles ne le sont pas, et dans beaucoup de pays, elles ne le sont pas. Elles le sont [ici]. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

7.1.1.2. *L'itinérance : un phénomène complexe et mouvant qui ne doit pas servir à étiqueter et à stigmatiser les personnes*

La mouvance de l'itinérance suscite une complexification de l'offre de services

Un autre élément concernant la conception du phénomène de l'itinérance issu des groupes de discussion est la mouvance des personnes au sein des régions. Cette mouvance vient complexifier l'offre de services pour intervenir sur l'itinérance. Tant dans les grands centres urbains que dans les régions plus rurales ou éloignées, il existe une mobilité intra et interrégionale des personnes en situation d'itinérance. En effet, des « va-et-vient » sont constatés entre les régions autour de l'Île de Montréal, mais c'est également le cas entre les régions éloignées et les grands centres urbains. La perception que le prix des loyers y est moindre semble être un motif pour migrer des grandes villes vers les régions.

« Chez nous, on a aussi des jeunes qui viennent d'autres régions. Je ne sais pas pourquoi ils ont choisi [notre région], mais bon! [rire] Ils arrivent de Trois-Rivières, ça arrive à [ici], on ne sait pas pourquoi. Ils n'ont aucun réseau, ils ne connaissent pas de gens. Ils ont juste entendu dire que les loyers n'étaient pas chers. [...] Comme ça, sans connaître rien de plus. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-Saint-Jean)

La période estivale semble être également un moment qui favorise le mouvement entre les régions et une augmentation de l'itinérance visible dans plusieurs secteurs plus éloignés.

« Il y a un genre de migration estivale en itinérance, qui semble arriver des villes, qui ressemble clairement à nos stéréotypes avec les sacs à dos. Ils marchent tout le long de la [route] 125 avec des gros sacs à dos et ils rentrent dans les boisés. On les voit sortir de temps en temps pour aller au restaurant. On dirait qu'ils viennent passer l'été en camping, en vacances. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

« Notre itinérance estivale : qu'on peut voir des individus, exemple de communautés cries, qui vont venir du Grand Nord vivre l'itinérance de Val-d'Or pour un mois, pour deux mois, pour le trip, mais il reste qu'ils vont fréquenter quand même les organismes en itinérance, vont causer des appels policiers, vont fréquenter les urgences. Donc, c'est vraiment une personne en situation d'itinérance, mais à la fin de l'été, elle retourne en communauté et on en entend plus parler de l'hiver. Mais reste que c'est quand même à ce moment-là une certaine forme d'itinérance estivale. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Il y a également des personnes qualifiées de marginales qui quittent le Saguenay-Lac-Saint-Jean pour aller « se fondre dans la masse » à Montréal. Et à l'inverse, il a été question de personnes en situation de grande vulnérabilité quittant les grands centres urbains tels que Montréal ou Québec, sous les conseils d'un professionnel de la santé, pour aller vivre au bord de la mer, de manière spontanée et donc sans ressource ni logis.

« Il y a des psychiatres qui appellent et qui disent à leurs clients atteints de problèmes de santé mentale que les Îles[de la Madeleine], c'est bon, c'est beau, il y a de l'eau, la mer, les arbres, que ça va être très reposant pour eux. Mais "désolé monsieur, envoyez-le en Gaspésie, il y a plus de place." » (Intervenant.e rencontré.e, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

Les régions nordiques, connues pour des projets de développement économique d'envergure (par ex. : Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec), doivent composer avec l'arrivée de personnes d'un peu partout au Québec et même d'ailleurs au Canada qui souhaitent trouver du travail, sans avoir de logement, ni de ressources pour se loger sur place.

« La pénurie de logements, mais aussi le fait que tu peux te trouver une job dans le temps de le dire à Val-d'Or. [...] Et j'en ai beaucoup qui arrivent de Montréal : "Ah, j'ai entendu dire que j'allais me trouver une job facilement ici". Fait que les gens arrivent, mais ne se trouvent pas de logement. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Pour ce qui est de la mobilité intrarégionale des personnes en situation d'itinérance, il semble que l'accès et la disponibilité des ressources motivent ces déplacements. C'est aussi le cas pour Montréal où l'on observe une mobilité des personnes en situation d'itinérance entre les différents quartiers. À noter que la mobilité interrégionale peut être motivée par l'accès aux ressources d'hébergement, mais aussi par le fait que les personnes ont parfois « brûlé » les ressources d'un secteur, c'est-à-dire qu'elles ont

contrevenu aux règles de l'ensemble des ressources d'un secteur et en ont été exclues. Dans de telles situations, les personnes se déplacent pour aller vers des ressources où elles ne sont pas connues.

« Il y a une femme qui venait de Sept-Îles. Tout le monde était épuisé à Sept-Îles. Toutes les ressources étaient épuisées. Fait qu'on lui a payé un taxi jusqu'à Baie-Comeau. On lui a payé un taxi. Fait qu'elle est arrivée chez nous avec ses valises. "Il va avoir plus de ressources pour m'aider ici. Des logements..." » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

« Je trouve que souvent, les organismes sont les dernières chances pour les jeunes du Saguenay ou du Lac[-Saint-Jean] qui ont brûlé leur réseau puis ils voient un organisme dans le Nord-du-Québec où c'est possible d'aller et ils arrivent. Ce n'est pas rare qu'on a des gens de l'extérieur qui débarquent parce qu'ils ont brûlé leur réseau à l'extérieur puis qu'on est comme la dernière chance. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

« À Joliette, on est à 10,30 \$ de Montréal : c'est le prix du billet d'autobus. On voit souvent des gens arriver de Montréal, ils viennent prendre un break, ils se font oublier un bout de temps. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

D'ailleurs, certaines villes ou régions « transitoires » doivent composer avec l'itinérance de passage et ne sont pas toujours outillées pour répondre aux besoins de ces personnes. C'est, entre autres, le cas pour Drummondville et Trois-Rivières qui sont à mi-chemin entre Montréal et Québec, pour La Tuque, ville de transit entre Montréal et le Lac-Saint-Jean, et pour Richmond, à mi-parcours entre Sherbrooke et Drummondville.

« À Richmond, on avait l'itinérance de passage aussi. Tous les itinérants qui partaient de Sherbrooke et qui s'en allaient vers Drummondville arrêtaient passer quelques nuits à Richmond. Ils faisaient la route à pied ou sur le pouce par [l'autoroute] 55 et mi-chemin, c'est Richmond. Donc souvent les gens venaient passer... Il y a eu quelques années où on était pris avec des... avec des "étranges" itinérants qui venaient squatter les églises, les paniers alimentaires. Des gens qu'on ne connaissait pas, on ne savait pas d'où ils venaient, ils arrivaient... Et on a commencé à s'intéresser à ce phénomène-là et on a su que c'était des gens qui étaient en transition dans l'fond. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

D'autres régions composent, quant à elles, avec une réalité frontalière qui amène beaucoup d'itinérance de passage. C'est particulièrement le cas pour la Montérégie et l'Outaouais, qui partagent leur frontière ouest avec l'Ontario. La Montérégie partage également sa frontière sud avec les États-Unis, ce qui mène à la présence de personnes en situation d'itinérance s'étant introduites illégalement au pays. Les ressources se retrouvent au dépourvu devant de telles situations. Plusieurs régions ont également souligné une réalité d'itinérance « touristique », c'est-à-dire une augmentation marquée de la visibilité de l'itinérance en période estivale. C'est entre autres le cas pour les Îles-de-la-Madeleine où plusieurs personnes qualifiées de « rêveuses » arrivent de différentes régions du Québec, alors que 70 000 visiteurs s'ajoutent déjà aux 12 000 habitants en période estivale, ce qui crée une pression supplémentaire sur les maigres ressources disponibles.

« Il y a même du tourisme d'itinérant qui se fait. J'ai des téléphones ces temps-ci d'un gars de Montréal qui appelle pour savoir si on a une soupe populaire pis si on a un toit sur la tête à la [l'organisme] entre autres, si c'est une ressource d'hébergement. [...] Il y a un problème : le [centre d'hébergement], ce n'est pas un camp de vacances. » (Intervenant.e rencontré.e, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

Finalement, certaines régions regroupent un nombre important de centres de thérapie en toxicomanie ou en santé mentale qui amène beaucoup de personnes en situation de grande vulnérabilité de l'extérieur de la région. Ces dernières se retrouvent souvent en situation d'itinérance à leur sortie. L'Estrie, les Laurentides et Lanaudière sont particulièrement touchées par cette réalité :

« Par contre, on a beaucoup de maisons de thérapie dans le nord de la région et beaucoup de ces maisons-là accueillent une clientèle qui vient de Montréal ou de la Rive-Sud. Ça, ça crée un bassin de gens qui arrivent dans notre région pour aller en démarche de thérapie et ces gens-là ne repartent pas nécessairement tous vers leur région d'origine. Il y en a quelques-uns qui restent sur le territoire, qui essaient de s'organiser quand ils sont mis à la porte de ces ressources-là. Ils n'ont pas les moyens de repartir dans leur région rapidement, ils vont rester un bon moment dans notre région et parfois ils s'installent. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Les intervenant.e.s de la Montérégie notent également la présence de personnes sorties de centres de thérapie en région plus éloignées et qui reviennent vers les centres urbains, sans vouloir retourner à Montréal, pour éviter de retourner dans un milieu qui augmenterait leur risque de récurrence ou de reproduire des comportements nuisibles (par ex. : consommation de substances) :

« On a souvent les monsieurs qui sortent de thérapie. [...] Ils viennent d'un peu partout au Québec. Ça souvent, les gens ne le savent pas. On a plein de monde qui viennent de Sorel, qui viennent de Sherbrooke, qui s'en viennent à Longueuil, entre autres, parce qu'ils veulent sortir de leur milieu. Donc beaucoup de monsieurs de Montréal qui s'en viennent à Longueuil parce que bon, on est à côté du pont, mais eux autres, ils ont l'impression d'être totalement ailleurs pis à Montréal, c'est leur lieu de perdition pis il faut qu'ils sortent de là. » (Intervenant.e rencontré.e, Montérégie)

D'ailleurs, la disponibilité de services de certaines villes fait en sorte qu'elles accueillent les personnes en situation d'itinérance provenant d'autres villes et deviennent, en quelque sorte, des « carrefours giratoires » de l'itinérance. Cette réalité est vécue à Val-d'Or en Abitibi-Témiscamingue, à Joliette dans Lanaudière, à Saint-Jérôme pour le secteur nord des Laurentides et à Sainte-Thérèse pour le secteur sud de la région, à Trois-Rivières pour l'ensemble de la Mauricie-Centre-du-Québec, à Gatineau en Outaouais et à Vaudreuil en Montérégie, comme en témoignent ces deux extraits :

« Val-d'Or, on est comme un peu un carrefour giratoire de l'itinérance en Abitibi-Témiscamingue. C'est-à-dire que c'est un peu dans notre ville qu'on voit le plus d'itinérants réguliers je dirais, ou même voire, le taux d'itinérance est assez élevé. Ce n'est pas rare de voir des gens d'Amos venir chez nous, des gens de Rouyn[-Noranda], des gens de LaSarre parce qu'ils se sont fait expulser de la maison d'hébergement là pis ils savent qu'à Val-d'Or, étant donné qu'il y a plus d'itinérance, c'est plus facile de se fondre dans la masse. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

« Ils vont changer de région. Ils vont être un temps dans Lanaudière, ils vont être un temps plus loin dans le nord, ils vont s'essayer ailleurs. Mais ils reviennent tout le temps vers les centres où il y a le plus de ressources. Souvent à St-Jérôme parce qu'il y a la soupe le midi, au moins ils peuvent tout le temps manger. Proche des centres de santé mentale, des hôpitaux, proche des prisons. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

Cette réalité est également présente dans la grande région de Montréal, particulièrement pour les personnes en situation d'itinérance issues de la communauté LGBTQIA2S qui transitent vers cette ville pour obtenir des services :

« Je n'ai pas eu beaucoup de personnes LG[BTQIA2S]. Mais les deux personnes que j'ai vues ont fini par migrer vers Montréal parce qu'il y a la communauté. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Évolution et complexification des définitions de l'itinérance : la diversité des visages

Les définitions de l'itinérance évoluent et se complexifient selon la diversité des visages. On assiste, selon les intervenant.e.s, à une complexification du phénomène en raison de l'intersection des différentes problématiques associées à l'itinérance et de leur lourdeur.

« Ce que l'on voit, ce sont des situations qui sont plus complexes. C'est toujours mélangé : santé mentale, consommation, violence conjugale, et là on rajoute aussi les enfants là-dedans, donc on rajoute DPJ, psychiatrie et tout ça. Donc, on a vraiment un haut niveau de complexité. » (Intervenant.e rencontré.e, Bas-Saint-Laurent)

Comme mentionné précédemment, l'itinérance est vue comme la résultante d'autres problématiques, qui, souvent, s'additionnent pour une même personne. À la « concomitance des problèmes de santé mentale et de consommation » – réalité de plus en plus présente selon les données recueillies lors des groupes de discussion – s'ajoutent parfois la déficience intellectuelle, les troubles cognitifs, la judiciarisation et l'intervention en contexte non volontaire. Les intervenant.e.s parlent donc de situations « multiproblématiques » où les personnes ne sont pas « seulement en situation d'itinérance ».

« Il y a un alourdissement de la clientèle. Pas nécessairement en nombre, mais en multiproblématiques, concomitance, santé mentale. Des difficultés beaucoup plus lourdes en santé mentale qu'on voyait auparavant. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

Et au-delà de cette multiplication des difficultés vécues, il semble également y avoir un alourdissement des problématiques, comme l'illustre l'extrait précédent, particulièrement en ce qui a trait aux problèmes de santé mentale et de dépendance. À cet égard, il a été question des dépendances aux drogues (surtout à la méthamphétamine), mais également aux médicaments, dont les opioïdes, qui entraîneraient une dégradation extrêmement rapide des conditions de vie pour les personnes aux prises avec cette dépendance, et conduiraient plusieurs d'entre elles en situation d'itinérance. Cet élément a été abordé, entre autres, lors des groupes de discussion de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.

« Il ne faut pas oublier qu'il y a un phénomène de complication des clientèles, peu importe dans quel secteur. On se retrouve de plus en plus avec des jeunes ou des personnes qui ont des problématiques santé mentale et dépendance qui sont très handicapantes au niveau de la capacité des personnes à se prendre en charge et l'impact que cela peut avoir sur les réseaux. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

Par ailleurs, il existe également une grande diversité de personnes touchées (hommes, femmes, personnes seules, familles, couples, jeunes, personnes âgées, etc.) et de types d'itinérance vécue (chronique, situationnelle, cyclique, visible, cachée). Ce portrait éclaté renforce l'idée que l'itinérance ne peut certainement pas être ramenée à un portrait homogène et que les réponses aux besoins des personnes, soit l'offre de services, se doit d'être plurielle devant une telle complexité. Cependant, les intervenant.e.s rencontré.e.s constatent actuellement qu'il existe de nombreuses barrières entravant l'accès aux services pour les personnes en situation d'itinérance en raison de la complexité des situations vécues, conjuguées à la diversité des profils d'individus et des formes d'itinérance concernées.

« Des fois, si les dynamiques ou les problématiques sont vraiment négatives, toxiques, bien ils en viennent à une rupture et les gens vont passer à la rue. Puis c'est là qu'on va se ramasser avec des situations très complexes avec des gens qui ont brûlé leur réseau, avec des gens qui ont des problématiques sévères au niveau de la santé mentale ou de la dépendance. Donc, il y a une difficulté pour l'organisation de services au niveau régional d'absorber cette clientèle-là qui représente des défis très complexes et qui ont des besoins très complexes également. Cela fait en sorte que ça déstabilise la configuration du réseau. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

« Chez nous aussi on en voit avec des déficiences légères qui ne sont pas nécessairement diagnostiquées. Donc il n'a pas de services en déficience intellectuelle, en DI, pis il n'y en a pas non plus en santé mentale. Et là, on fait des démarches pour essayer de trouver à quelle place ils pourraient recevoir des services, mais on le voit, ils n'ont pas de support ces gens-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

« Quand on est en pertes cognitives... on n'est pas équipé et organisé et formé pour ça, donc ça devient des enjeux vraiment importants pour nous. Les références qui nous sont faites – et je le comprends, on fait tous la même affaire – on se fait faire des références d'établissements carcéraux, de l'hôpital parce qu'il faut libérer des lits, il faut que les gens sortent. Sur papier, c'est super beau, ça arrive et ils sont désorganisés comme mille. Des enjeux de mémoire assez probant, ça c'est un enjeu qu'on voit. Ensuite, le festival des mauvaises décisions embarque, ils s'en vont, ils ne savent pas où, mais ils s'en vont. Ils sont perdus, la police nous les ramène. Ils ne cotent pas assez haut pour dire "prise en charge par le réseau", ce n'est pas des cas CHSLD. Mais c'est des cas d'où? Ce n'est clairement pas des cas d'autonomie. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

Dans ce contexte où de nombreux visages de l'itinérance font varier la définition du phénomène, les intervenant.e.s indiquent l'émergence de nouveaux partenariats pour comprendre cette réalité et intervenir sur elle. On cite, entre autres, le cas des partenaires en déficience intellectuelle qui commencent à se sentir concernés par le phénomène de l'itinérance face au constat que plusieurs

personnes présentant une déficience intellectuelle, donc relevant de leurs services, se retrouvent en situation d'itinérance à la suite du décès de leurs parents ou à la transition vers l'âge adulte, par exemple.

« Après des 18-30 ans, c'est qu'il n'y a pas juste la double problématique santé mentale et consommation là. Il y a aussi la déficience intellectuelle qui s'ajoute à ça. Il y a comme un bout que le réseau a échappé par rapport à la déficience intellectuelle. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Ainsi, le visage de l'itinérance qui faisait autrefois référence aux jeunes « punk » et aux « clochards » est maintenant révolue et les différent.e.s intervenant.e.s sont contrain.t.e.s d'élargir leur vision de l'itinérance pour en comprendre les différentes dimensions et rejoindre, soutenir et accompagner la diversité des personnes qui en font l'expérience, sans être actuellement outillé.e.s pour le faire.

« Cette conception de l'itinérance est vraiment en mouvance à l'intérieur du CIUSSS et avec d'autres partenaires qui ne sont pas les partenaires en itinérance, qui ne sont pas habitués de travailler en itinérance, qui commencent à se dire : "Ah oui, moi aussi je travaille avec des personnes en situation d'itinérance." » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Identification de l'itinérance : risque d'étiquetage et de stigmatisation

Bien qu'il importe d'être en mesure de cibler les personnes en situation d'itinérance afin de pouvoir les soutenir, l'identification de l'itinérance chez les personnes amène un risque de glissement vers l'étiquetage et la stigmatisation de ces individus. D'ailleurs, les intervenant.e.s constatent qu'il est parfois difficile de distinguer les personnes en situation d'itinérance, car certaines d'entre elles ne s'identifient pas à cette catégorie sociale. Le fait de vivre de l'insécurité au quotidien est une habitude tellement ancrée que nombre de personnes ne se considèrent pas pour autant en situation d'itinérance (faisant référence à l'image classique du clochard).

« Souvent, quand on dit : « ah cette personne-là est en situation d'itinérance », mais elle ne s'identifie pas elle-même comme étant en situation d'itinérance. Souvent, c'est des gens qui ont vécu dans l'insécurité longtemps, fait que ça fait partie du quotidien. Donc c'est dur de dire c'est quoi une situation d'itinérance parce que ça fait partie de leur expérience et souvent ils ne le disent pas. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

Cependant, certain.e.s intervenant.e.s vont plus loin et mentionnent que l'identification « imposée » de l'itinérance chez les personnes ne respecte pas toujours la subjectivité et le rythme d'intervention. En d'autres mots, vouloir intervenir pour tenter de « sortir » une personne de la rue à partir d'une définition préconçue de l'itinérance peut ne pas respecter le rythme des personnes et même être porteur de jugement.

« Il y a des gens qui vont rester en arrière d'un container puis si tu leur demandes s'il a un chez-soi, il va te répondre que oui. Fait que, c'est nos concepts. [...] J'en connais du monde qui sont dehors depuis toujours. Puis y ont envie de rester dehors, depuis toujours. Puis c'est comme ça, puis ils vivent dans des tentes et ils sont, ma foi, tellement mieux organisés que moi chez nous. Pour vrai. Puis si tu lui demandes s'il est itinérant, il va te dire non. Parce qu'il en a un chez eux. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

À cet égard, de nombreuses critiques sont formulées à l'endroit des dénombrements récents qui contribuent à stigmatiser davantage les personnes en situation d'itinérance en recourant à des critères qui ne se fient qu'à l'apparence. En outre, ceci aurait pour conséquence de négliger, fort probablement, certaines catégories de personnes (celles qui vivent différentes formes d'itinérance cachée ou encore celles qui dorment à l'extérieur, mais dans des lieux reclus et sombres, inconnus des intervenant.e.s terrain).

« [...] puis je pense que c'est la raison d'être du portrait d'aujourd'hui aussi : c'est d'amener quelque chose d'un peu plus complet que les dénombrements qui nous... honnêtement, qui nous irritent à long terme. Au sens que c'est... le mot est diplomate : c'est sous-représentatif des réalités que nous, on côtoie au quotidien. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

7.1.1.3. L'itinérance : un phénomène social et une responsabilité collective (l'absence d'un filet social)

Selon les intervenant.e.s, l'itinérance est réfléchi(e) comme une responsabilité collective où le réseau public de la santé, le milieu communautaire, les gouvernements et la communauté doivent agir tous ensemble. Dans ce contexte, l'itinérance est considérée comme une expérience pouvant survenir lorsqu'il y a un manque, un épuisement ou l'absence d'un filet de sécurité ou d'un soutien social, particulièrement à la sortie d'une institution telle qu'un centre de détention, un centre de thérapie en toxicomanie ou un Centre jeunesse.

Certain.e.s intervenant.e.s font aussi référence à l'évolution de la société et aux changements qui sont survenus, modifiant le tissu social et le système socioéconomique et influençant, par le fait même, le phénomène de l'itinérance. Il a entre autres été question des changements relatifs à la composition des familles, qui sont moins grandes qu'auparavant, et aux valeurs d'entraide qui étaient profondément

ancrées dans la culture. Selon les intervenant.e.s, la société est plus individualiste aujourd'hui et met les personnes en situation de vulnérabilité, ce qui les conduit à être plus présentes au sein des ressources.

« Avant, on avait des grandes familles, ont changé dans la société et on est beaucoup plus divisé. Avant ça, c'était une grande famille, il y avait beaucoup de monde. Asteur, c'est plusieurs petites familles parce que c'est reconstruit par-dessus reconstruit. Mais ce n'est plus la même solidité partout. Ça fait que ce tissu social là qui est moins présent qu'avant, bien maintenant, il doit être supporté par le communautaire, par les gens qui sont sur le terrain. Ce qui fait qu'on en a plus sur nos épaules parce qu'il y avait beaucoup plus de proches aidants. Je pense que force est d'admettre qu'il y a une augmentation que ce soit dans autant dans [l'itinérance] cachée que dans [l'itinérance] visible là. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

« Antérieurement, il y avait une personne dans la famille qui était en difficulté, bien il y avait des gens autour de sa propre famille pour pouvoir : "Tu es en difficulté, viens rester chez nous deux-trois jours. Tu vis une rupture amoureuse, viens chez nous le temps de repartir." Les personnes ne gravitaient pas dans les services parce qu'elles étaient chapeautées par certaines personnes très proches qui faisaient juste la transition. Les gens sont de plus en plus seuls, de plus en plus isolés pis, je ne dis pas ça péjorativement, mais les gens sont individualistes : mon petit bonheur, mes petites valeurs, mes petites affaires, mon petit chez-nous. Ce qui fait que : "ah tu es en difficulté, bien je ne te prends pas en charge, il y a maintenant des ressources qui vont t'aider." Donc ils vont être orientés vers les ressources à niveau-là, ce qu'il fait qu'ils continuent dans les ressources et : "ah bien OK, tu n'as plus de toit où rester ou tu es chez un ami quelconque." Alors là, ils ressortent un peu du lot, alors qu'avant, ils n'allaient pas chercher les ressources, on ne leur posait pas les questions parce que c'était réglé un peu à l'interne, on va dire ça comme ça. Maintenant, cette réalité-là, on la voit. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

Certaines régions ne vivent pas cette réalité, car le filet social est encore bien présent en raison de la proximité physique et sociale dans la communauté. C'est, entre autres, le cas pour les Îles-de-la-Madeleine. Cependant, cela n'empêche pas que certaines personnes puissent épuiser ce filet social et en venir à être complètement mises à l'écart. Il existe ainsi un paradoxe concernant le fait d'avoir un filet social fort.

« Le défaut d'un filet qui est si solide est que ceux qui sont en dehors du filet... quand tu es en rupture avec ta famille ou tes amis, peu importe ce que tu as vécu, ça devient l'enfer. Le milieu compte beaucoup sur le filet social, et c'est génial, mais pour ceux qui sont en marge de ça, tu es vraiment dans la marge, on dirait que tu tombes vraiment. » (Intervenant.e rencontré.e, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

D'autres intervenant.e.s ciblent le système capitaliste qui contribue, à leur avis, à un appauvrissement de la population en général et à un enrichissement des mieux nantis. Ce système affecterait diverses sphères de vie, dont l'augmentation du prix des loyers en raison des grands entrepreneurs immobiliers qui monopolisent le marché :

« Le système en ce moment fait que la population en général s'appauvrit, les riches s'enrichissent. Ce qu'on vit en ce moment, ça n'ira pas en s'améliorant, ça va juste en se détériorant. Le système capitaliste, sans vouloir parler trop gros, je ne vois pas en quoi ça pourrait s'améliorer malheureusement. Et je pense que c'est pour ça que ça explose partout. Il a fallu que le gouvernement mette une mesure parce que les Chinois venaient acheter des propriétés ici, ça a fait monter le prix des logements à Montréal. Mais indirectement, monsieur, madame-tout-le-monde est affecté. Ceux qui se cherchent un triplex vont devoir augmenter le prix du loyer, parce que le coût a augmenté. C'est un système en ce moment qui amène à vivre tout ça. [...] Je pense que c'est le système économique qui favorise la pauvreté. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

À maintes reprises, les intervenant.e.s ont mentionné le lien entre l'absence de filet social et l'itinérance. Ils et elles ont mis de l'avant l'effritement des relations interpersonnelles des personnes, mais également l'effritement et la rigidification des différents systèmes (aide de dernier recours, santé et services sociaux, éducation, justice, etc.) qui constituent également le tissu social, imbriqué dans un système capitaliste qui « favorise la pauvreté ». L'ensemble des données recueillies met en lumière le fait que chacun des secteurs joue un rôle dans la production de l'itinérance par l'addition ou l'enchevêtrement des diverses conditions sociales et économiques, tant à des niveaux individuels que collectifs.

7.1.2. Des distinctions entre le risque d'itinérance, l'itinérance cachée et l'itinérance visible

Les divers témoignages recueillis ont permis de mettre en lumière diverses réalités relatives au phénomène de l'itinérance. Plus spécifiquement, des éléments distinctifs ont émergé concernant le risque d'itinérance, l'itinérance cachée et l'itinérance visible.

7.1.2.1. Le « risque d'itinérance » : avoir un chez-soi, mais être exposé à de grandes vulnérabilités

Pour les intervenant.e.s, posséder ou non un « chez-soi » est véritablement ce qui distingue le fait d'être « à risque d'itinérance » ou d'être « en situation d'itinérance ». Dans les deux cas, les personnes sont néanmoins exposées à de grandes vulnérabilités. Ainsi, une personne peut avoir un logement où « se réfugier », mais devoir composer avec diverses conditions de vie et problématiques qui la mettent à risque de se retrouver à la rue au moindre petit imprévu ou obstacle supplémentaire. Cette réalité est autant présente pour les personnes qui n'ont jamais connu l'itinérance, que pour celles en processus d'intégration en logement après une période d'itinérance :

« Je dirais qu'à peu près 98 % des gens que nous, on fait du placement en logement et du maintien sont toujours sur une ligne très mince entre le retour à l'itinérance et le maintien en logement. C'est extrêmement fragile. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Parmi les divers facteurs de vulnérabilité, les intervenant.e.s ont identifié la précarité financière et alimentaire, l'insécurité et l'insalubrité domiciliaire, les barrières d'accès au logement adéquat et abordable et celles d'accès aux services, les problèmes de santé mentale, de dépendance, la violence conjugale, la judiciarisation, les traumatismes et l'isolement social. En d'autres termes, les personnes sont à risque d'itinérance lorsqu'elles vivent une incapacité à s'adapter financièrement, socialement et humainement à un bouleversement en raison de l'ensemble de leurs vulnérabilités personnelles et contextuelles préalables.

« Les risques – c'est comme on entend depuis tantôt autour de la table – ça a tout le temps lieu avec des bouleversements dans la vie. Que ce soit une séparation, que ce soit une perte d'emploi. C'est vraiment des bouleversements majeurs qui font en sorte que les gens ne sont pas capables de s'adapter rapidement et ils sont mal pris. Je pense que c'est ce qui fait que tu es à risque, donc tu n'es pas nécessairement automatiquement tout de suite en itinérance, mais tu es dans une situation qui... tu es vulnérable en fait, à cause de ces bouleversements-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

En ce sens, certain.e.s intervenant.e.s considèrent que « la ligne est mince » entre avoir un toit et ne pas en avoir pour les personnes en situation de pauvreté. Pour bien des personnes, il semble qu'un seul évènement inattendu puisse être « la goutte de trop » qui les fasse basculer vers l'itinérance.

« Je dirais que la différence entre "à risque" et "en itinérance", c'est l'évènement de trop, c'est la goutte de trop. [Par exemple], la laveuse a pété, elle est déjà pas mal dans la merde, là elle doit acheter une laveuse parce que l'autre est brisée. Et là, le prochain mois, ça va mal encore parce qu'il est arrivé un pépin avec l'auto. Là, ça devient plus difficile d'aller travailler sans l'auto, il faut que tu prennes l'autobus. Pis là tu n'as pas payé ton loyer ça fait trois mois parce que la goutte de trop quand la laveuse a pété, ça a tout déboulé sur les autres affaires, et là avec le char en plus qui a brisé. [Ce qui fait qu'une personne tombe en situation d'itinérance], c'est comme la goutte de trop, l'évènement de trop. Ce sont des gens qui sont en situation précaire, donc ils sont fragilisés, et l'évènement vient vraiment les faire basculer. » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

« J'ai des quartiers que 50 %, c'est des mères monoparentales. C'est très pauvre. Fait qu'eux autres, ils sont toujours sur la ligne. La ligne est mince en maudit. » (Intervenant.e rencontré.e, Montérégie)

L'effritement du réseau social est également un élément marquant qui contribue à rendre les personnes « à risque d'itinérance ». En plus de l'accumulation de divers facteurs de vulnérabilité ou d'évènements déstabilisants, l'éloignement des proches, qu'il s'agisse de la famille ou des amis, fragilise davantage la situation de vie des personnes, qui ne peuvent plus se tourner vers quiconque pour bénéficier d'un soutien, même momentané.

« [...] Puis il y a extrêmement, beaucoup de précarité résidentielle, mais aussi sociale. Le fait d'être complètement désaffilié socialement, isolé des ressources, d'un réseau social. Pour moi, ce n'est peut-être pas de l'itinérance pure à proprement dit, la personne n'est peut-être pas sans logement ou dans la rue, mais, du moins, elle risque. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

« Quand je vois ça, même si [la personne] a actuellement un toit sur la tête, c'est fragile, la pauvreté là-dedans. Si, en plus, il y a santé mentale, toxico[manie] et pauvreté, et ça, c'est la somme de multiples facteurs, en plus de la désaffiliation sociale. Ce n'est pas qu'un facteur. [...] Pour moi, [le jeune] est à haut risque d'itinérance quand il y a désaffiliation sociale. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

À noter que certaines populations sont également davantage à risque d'itinérance en raison de la discrimination à leur égard lorsqu'elles recherchent un logement, mais aussi lorsqu'elles cognent aux portes des ressources d'hébergement. Cette réalité concerne particulièrement les autochtones, les personnes issues de l'immigration, les populations LGBTQIA2S, les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un problème de santé mentale.

« J'ai remarqué depuis une couple d'années que des personnes transsexuelles se retrouvent en situation d'itinérance ou en instabilité résidentielle vraiment sur le bord d'être dans la rue. Ce que je remarque, c'est qu'on dirait que depuis les années 2000, l'homosexualité, c'est de plus en plus accepté. Mais les trans, eux autres, restent quand même la bête noire, se font juger par le reste de la communauté LGBTQ[IA2S] et par la population générale beaucoup plus. Je comparerais ça à ce que la société pensait des homosexuels dans les années 80, quand il y avait le sida. On dirait qu'eux autres sont comme la marge de la marge. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

7.1.2.2. *L'itinérance cachée : une itinérance « organisée » pour éviter l'exposition dans la rue et la stigmatisation.*

Différentes dimensions relevées par les intervenant.e.s pour décrire l'itinérance renvoient aux efforts déployés par les personnes pour échapper aux contraintes matérielles et sociales associées à l'itinérance visible. En effet, les personnes usent de divers moyens pour s'organiser dans un milieu précaire ou pour se déplacer d'un lieu à l'autre afin d'éviter de se retrouver sans toit.

« C'est plutôt rare qu'on a des itinérants dans la rue et qui quêtent. Dans notre région c'est plutôt... Moi je les appelle souvent "itinérants organisés". J'ai plus vu des gens qui vivaient dans des cabanes pas d'eau, pas d'électricité, mais qui ont un toit, qui ont un chez-eux, qui chauffent au bois et qui s'organisent quand même bien. Moi, c'est plus ça que je vois, et aussi des gens qui vont se promener chez un, chez l'autre, qui vont rencontrer quelqu'un dans la rue et qui vont coucher chez lui, ensuite ils vont aller coucher chez un membre de la famille une couple de mois, après ça ils vont se retrouver quelqu'un. C'est plus souvent ça [que de l'itinérance visible]. (Intervenant.e rencontré.e, Bas-Saint-Laurent)

La diversité des formes de l'itinérance cachée

L'itinérance cachée inclut le fait de vivre de manière permanente dans des lieux impropres à l'habitation humaine. Il a notamment été question de garages transformés en maison; de granges; de cabanons; d'installations de camping, d'abris de fortune ou de cabanes rudimentaires en forêt ou en zone boisée; de maisons, d'immeubles ou de roulottes sans chauffage; et de chalets.

« Il y a beaucoup de personnes qui vont être dans des abris de fortune, un fond de cabanon, une vieille grange, tout ça. Ils vont habiter dans ces places-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Dormir dans sa voiture – parfois avec des enfants – a également été nommé par les intervenant.e.s pour définir l'itinérance cachée. D'ailleurs, plusieurs personnes rencontrées mentionnent avoir adopté cette stratégie pour éviter la rue. Bien qu'il y ait davantage de personnes utilisant ces formes d'habitation uniquement pendant la période estivale, certaines personnes s'abritent de cette manière tout au long de l'année, et ce, malgré un accès limité, voire inexistant, à des installations de chauffage :

« C'est là que ça a commencé, le 15 mois à vivre dans mon char. Quinze mois, même en hiver. Pis là-dessus, j'ai compté : j'ai été huit mois vraiment à dormir dans l'auto[mobile], dormir là été, hiver, printemps, automne. » (Personne rencontrée, Estrie)

L'itinérance cachée est également associée au fait de vivre dans des lieux insalubres ou surpeuplés. Les intervenant.e.s parlent de personnes qui vivent à plusieurs dans des appartements « délabrés », parfois de superficie minimale par rapport au nombre de personnes y habitant. Il est également question de « surlocation », c'est-à-dire une personne locataire d'un grand appartement qui reloue ensuite des chambres à plusieurs personnes, sans que le propriétaire soit au courant. Les maisons de chambres, parfois insalubres et surpeuplées, sont aussi considérées comme des lieux où se vit l'itinérance cachée. Bien que cette réalité puisse toucher l'ensemble des personnes en situation d'itinérance, la surpopulation des logements semble particulièrement présente chez les peuples autochtones :

« Les autochtones, ils sont beaucoup "familial". Quand ils sont dans la rue, pis qu'il y en a un qui a un logement, même si c'est un [logement] un et demi (1½), ils vont être six dans le logement. S'ils sont dix, ils vont l'être. Mais on ne les voit pas nécessairement dans la rue, ils se passent leur logement un après l'autre dans le fond. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

En plus de l'insalubrité et du surpeuplement, le fait de vivre dans des lieux non sécuritaires représente également une forme d'itinérance cachée pour les intervenant.e.s. Il s'agit évidemment de la dimension sécuritaire au plan de l'aménagement physique des lieux, mais aussi de la sécurité au plan psychologique. En effet, vivre de la violence conjugale ou être victime d'exploitation ou d'abus de la part d'un propriétaire, d'un proche ou d'un.e soignant.e constitue aussi, selon les intervenant.e.s, des situations d'itinérance cachée :

« Je connais une dame, qui vient manger chez nous qui a un appartement normal, pas insalubre rien du tout. Mais, c'est un appartement, à côté, quelqu'un qui a des crises d'angoisse la nuit parce qu'il a des problèmes de santé mentale. L'autre côté, il boit. Donc elle ne se sent pas en sécurité. Elle dort [dans un organisme]. Est-ce que c'est une itinérante? Elle a un appartement. Pas insalubre, mais pas sécuritaire. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

Au-delà du type de lieu habité, l'itinérance cachée est grandement rattachée au fait d'être hébergé « d'une place à l'autre » en mobilisant son réseau social. Les expressions « couchsurfing » et « squatter » chez des ami.e.s, des connaissances, des voisins ou des membres de la famille sont abondamment utilisées par les intervenant.e.s pour parler d'itinérance cachée. Les deux tiers des personnes en situation d'itinérance, tant les hommes que les femmes, mentionnent d'ailleurs avoir utilisé cette stratégie pour se loger.

« À force de dire que ce n'est pas juste le gars qui dort sur le banc de parc, mais il y a aussi la personne qui est instable dans son quotidien et qu'à chaque jour ou à chaque deux-trois jours ou à chaque semaine, il change de chum [pour l'héberger]. Donc il est instable dans tout ça et il vit la même réalité possiblement que la personne qui est dans la rue, c'est juste que lui, il a encore minimalement certaines connaissances autour qui vont le dépanner. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

« Au début, quand je n'avais pas de logement, je me promenais d'un bord à l'autre. Je suis restée avec une de mes filles, je suis restée avec mon gars [...]. » (Personne rencontrée, Montréal)

Cette stratégie consistant à se faire héberger d'une place à l'autre peut conduire à un épuisement du réseau informel et, par conséquent, à un effritement des liens sociaux. En plus d'un processus de désaffiliation sociale, cette stratégie suscite également une invisibilisation de l'itinérance, puisque les personnes n'ont pas recours aux ressources d'hébergement et demeurent souvent inconnues des services d'aide.

« J'ai un exemple, d'il y a une couple d'années, d'une madame proche de la soixantaine qui était super bien mise, bien habillée et qui couchait dans son auto, ou autrement, quand elle avait des amis qui partaient en voyage, bien elle allait deux-trois semaines à une place, et deux-trois semaines à une autre, pis quand elle n'avait pas de place, et bien elle dormait dans son auto. [...] Des fois, ils sont sans domicile fixe, pis ce n'est pas nécessairement l'image qu'on voit. » (Intervenant.e rencontré.e, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

Cependant, d'autres intervenant.e.s considèrent que le fait de fréquenter les refuges et les ressources d'hébergement correspond aussi à l'itinérance cachée. La nuance résiderait dans le fait que ces personnes ne peuvent s'approprier ce lieu d'habitation et que, malgré l'utilisation des ressources d'hébergement pour personnes en situation d'itinérance, elles ne s'identifient pas elles-mêmes comme étant en situation d'itinérance.

« C'est aussi des gens qui ne s'identifient pas nécessairement comme itinérants ou qu'on ne voit pas. Genre, quelqu'un qui vit de la violence, qui a décidé d'aller vivre chez une belle-sœur, qui l'a référé par la suite à un ami, et là, elle fait du baby-sitting de la maison parce que quelqu'un est parti en vacances donc elle peut rester là deux semaines. Et après elle va aller garder le chien de quelqu'un d'autre pour un autre mois. C'est tous des tremplins qu'ils vivent qui fait en sorte qu'ils ont une place où dormir, mais ce n'est pas leur chez-soi. Et leur séjour va être dépendant des autres, des circonstances et pas nécessairement de son choix. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

Enfin, le recours à des échanges de services pour avoir un endroit où dormir constitue aussi une forme d'itinérance cachée. L'échange de services sexuels, principalement chez les femmes, a été fréquemment nommé à titre d'exemple. Les intervenant.e.s ont mis l'accent sur le fait que ces femmes considèrent cet échange comme du « troc » et non comme de la prostitution; une participante l'aborde aussi de cette façon dans un entretien semi-dirigé. Cela va également parfois jusqu'à des relations de couple très « utilitaires » pour éviter la rue.

« On a beaucoup de femmes qui vont vivre chez des hommes et c'est un échange sexuel contre un échange d'argent ou pouvoir rester chez eux. Donc il y a un échange de service qui est fait. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

« J'ai fait du couchsurfing. [...] Oui, j'en ai fait beaucoup, parce que comme je ne choisissais pas de mettre fin à un bail, pis de partir donc de planifier, chercher un logement, déménagé, je perdais mes logements soit parce que je ne les payais pas, soit parce que j'avais perdu mes jobs parce que je rentrais pas. Je me retrouvais toujours en situation d'urgence. Fait que du couch[surfing]. Le mot n'existait pas dans ce temps-là, mais c'est ça que je faisais. [...] Pis dans le fond, c'était rarement chez les filles, plus souvent chez les gars, là. Il n'y a pas 100 000 raisons pourquoi : les gars nous invitent à venir pour les mêmes raisons que le bonhomme à... [...] Dans le fond c'était... à cette époque-là, je ne le voyais pas que c'était de la prostitution. Dans le fond, ç'en était. On pourrait dire aussi que c'était une forme de troc. On pourrait appeler ça de bien des manières, mais c'était volontaire, dans le sens où j'acceptais de le faire. On ne me forçait pas à le faire. [...] C'[était] ça, [une stratégie de survie]. "Tu me donnes un toit, je te donne une pipe." » (Personne rencontrée, Laurentides)

Les échanges de services domestiques ont aussi été mentionnés comme de l'itinérance cachée. Entre autres, garder une maison en l'absence du propriétaire, faire l'épicerie et cuisiner les repas, ainsi qu'effectuer de menus travaux fait partie des exemples qui ont été nommés comme étant des échanges de services pour avoir un toit :

« D'autres qui – on parlait tantôt de prostitution cachée aussi... où une résidente de la maison de chambres était devenue la conjointe [du propriétaire] et faisait les repas pour l'ensemble des résidents de la maison de chambres moyennant des coûts moindres liés à la chambre. C'est aussi de la violence domestique, pas juste de la violence sexuelle, dans le sens où "tu fais les repas pour tout le monde, je ne te paye pas, mais ça te coûte un petit peu moins cher et je te permets de rester dans ta chambre". "Paye pas ta partie de l'épicerie", ça aussi on voit ça. C'est-à-dire que, dans les maisons de chambres, les gens sont obligés de payer le propriétaire pour la partie épicerie, mais lui il [inaudible]. Toutes des pratiques qui font que tu n'es pas chez-vous et tu n'es pas maître de ton chez-toi. Les gens acceptent ça parce qu'ils n'ont pas accès à mieux. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

Les particularités des différentes populations en situation d'itinérance cachée

Parmi les particularités des différentes populations en situation d'itinérance cachée, des distinctions selon le genre ont été rapportées. Il semblerait que les hommes aient plutôt tendance à demeurer dans des maisons de chambres ou des appartements surpeuplés et à mettre en place des ententes avec le voisinage pour répondre à leurs besoins de subsistance (manger gratuitement, prendre une douche, faire la lessive, etc.). Par ailleurs, il a également été question des pères en recherche de stabilité pour recevoir leurs enfants. Pour leur part, les femmes auraient davantage tendance à préserver leur apparence physique (à « camoufler » qu'elles sont en situation d'itinérance) et, comme nous l'avons mentionné précédemment, à offrir des services sexuels en échange d'un toit où dormir. Selon les intervenant.e.s, les femmes seraient plus sujettes à vivre l'itinérance cachée que visible et seraient davantage en situation d'itinérance cachée comparativement aux hommes.

« Je le vois chez les femmes, elles sont moins des itinérantes classiques. Elles restent propres, elles semblent relativement bien. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

« Au niveau des femmes, souvent, elles vont passer par le biais de relations amoureuses malsaines et/ou de travail du sexe pour pouvoir avoir un toit sur la tête. La majorité de ces gens-là ne passent pas, ou très peu, par le milieu communautaire et très peu par le réseau de la santé aussi. Ce qui fait que ça rend le repérage encore plus difficile. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

Il existe également des distinctions selon l'âge, soit entre les jeunes et les personnes âgées. Les jeunes se retrouveraient en situation d'itinérance cachée principalement par manque d'autonomie lorsqu'ils ou elles sont confronté.e.s à des responsabilités trop difficiles à assumer, étant peu outillé.e.s pour être en mesure de payer un loyer, faire un budget ou cuisiner, par exemple. Ce serait particulièrement le cas pour les jeunes qui sortent des Centres jeunesse à 18 ans. Pour ces jeunes, s'ajoute également le besoin de liberté et de prise de distance avec les institutions :

« [Des jeunes de] 18-19 ans qui ont plus la vision de "j'ai atteint la majorité, je suis plus obligé d'être institutionnalisé, donc je veux faire le party, il n'y a plus personne qui va prendre des décisions pour moi." » (Intervenant.e rencontré.e, Mauricie-Centre-du-Québec)

Par ailleurs, les mineur.e.s qui relèvent de la Protection de la jeunesse peuvent être considéré.e.s comme en situation d'itinérance cachée selon certain.e.s intervenant.e.s, à cause de la précarité domiciliaire vécue. En outre, les jeunes utiliseraient davantage des stratégies de *couchsurfing* pour se loger et auraient également tendance à vivre en groupe dans des appartements surpeuplés et insalubres. Les problèmes de santé mentale et de consommation de substances font aussi fréquemment partie de la trajectoire d'itinérance des jeunes :

« En termes d'itinérance cachée, à Laval, la majeure de notre clientèle, c'est souvent la jeunesse. Ils réussissent pendant longtemps à faire du couchsurfing à gauche à droite, à se trouver des « amis » entre gros guillemets : n'importe quel autre jeune qui n'a pas de place où rester, qu'ils s'en vont se parker dans un logement. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

Pour ce qui est des personnes âgées, l'effritement du réseau social et la perte d'autonomie sociale ou économique seraient au cœur de leur situation d'itinérance. L'exemple le plus fréquemment nommé est celui des personnes âgées qui, après le décès de leur conjoint.e, se retrouvent dans l'incapacité physique ou financière pour se maintenir en logement, particulièrement si elles vivent de l'isolement ou ont un réseau social limité ou inexistant. Elles en viendraient à vivre seules dans de petits appartements souvent insalubres et isolés :

« Les personnes âgées se retrouvent souvent en situation d'isolement social et dans une pauvreté vraiment grande. Donc ils ne sont pas dans la rue, mais ils sont dans une situation très précaire. » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

« Il y avait plusieurs femmes de l'âge d'or qui arrivaient dans mon bureau démolies complètement. "J'ai été enseignante toute ma vie", ci et ça. Mais un peu comme vous dites, tu mets juste l'ingrédient : le mari est décédé, ou une maladie, ou un enfant qui a plus de misère à décoller et que la mère va le supporter. La retraite ne peut pas pallier à ça. Vite, ça tombait dans un engrenage d'endettement et tout. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

De plus, il existe des distinctions selon les défis rencontrés par les personnes en situation d'itinérance cachée. À cet égard, les points de vue divergent concernant les personnes victimes de violence conjugale. D'un côté, certain.e.s intervenant.e.s sont d'avis que les femmes victimes de violence conjugale sont en situation d'itinérance cachée en raison du fait de demeurer avec un conjoint violent qui exerce un pouvoir sur leur vie (par ex. : contrôle du loyer, des finances, du réseau social, de la garde d'enfants). Selon ce point de vue, une personne peut ainsi vivre à la fois de la violence conjugale et de l'itinérance, ce qui témoigne de la complexité des situations vécues par les femmes.

« Sauf que si une femme reste avec son conjoint parce qu'elle est contrainte, parce qu'elle n'a pas d'autres solutions, je le vois comme une forme d'itinérance aussi. C'est contre son gré. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

D'autres intervenant.e.s sont plutôt d'avis qu'il ne faut pas considérer ces femmes comme étant en situation d'itinérance, puisque plusieurs d'entre elles possèdent un chez-soi qu'elles sont contraintes de fuir en raison de la violence subie. En les considérant en situation d'itinérance, ces femmes se retrouvent avec le fardeau de démontrer qu'elles ont un toit, alors que ce toit « familial » est d'office considéré comme celui du conjoint violent.

« C'est des clientèles différentes. Parce que la femme qui vit une problématique de violence conjugale, c'est un impact de la violence qu'elle se retrouve sans logement. Donc on ne qualifie pas ça d'itinérance. C'est une conséquence. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

L'ensemble des propos des intervenant.e.s met de l'avant la complexité de l'articulation entre la violence conjugale et l'itinérance, tout en illustrant les conséquences que ces phénomènes peuvent engendrer sur les parcours de vie des femmes, notamment sur la perte de la garde de leurs enfants.

« Des femmes avec des enfants, elles ne le diront pas jamais [qu'elles sont en situation d'itinérance] parce qu'elles savent qu'elles vont perdre leurs enfants. Et qui vivent dans leur voiture ou qui squattent d'une place à l'autre. Vivre dans leur auto, on en voit beaucoup. C'est un défi. La DPJ, il n'y a pas beaucoup de latitude. Aussitôt que tu n'as plus de domicile, et je comprends aussi, mais... [...] On a vu des décisions de DPJ, des femmes qui étaient en hébergement chez nous et c'était des femmes où c'était une problématique de violence conjugale, porté plainte contre le mari, elle est en séparation. Monsieur reste dans la maison. Finalement, la garde va à Monsieur parce qu'elle n'a pas de domicile fixe et elle n'est pas encore réinstallée et elle n'est pas encore réorganisée. [...] Le stress de "je vais perdre la garde [de mon enfant], il faut que je me trouve un avocat, il faut que j'essaie de démontrer que je suis capable de subvenir aux besoins de mon enfant." Mais là, "ah, monsieur a la maison et ça va bien et il ne change pas d'école et il va continuer d'aller au hockey..." » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

En outre, parmi les autres défis rencontrés par les personnes en situation d'itinérance cachée, il a été question des personnes qui sortent des institutions sans avoir d'endroit où se loger ou encore vivant avec des troubles de santé mentale. Plus spécifiquement, les personnes aux prises avec le « syndrome de Diogène » ou ce que d'autres appellent le trouble d'accumulation compulsive sont considérées par les intervenant.e.s comme étant en situation d'itinérance cachée en raison de l'insalubrité de leur milieu de vie :

« Les accumulateurs pathologiques, on nous réfère des fois des gens qui sont en urgence parce que les pompiers se rendent au domicile des gens parce qu'ils doivent vérifier si les extincteurs sont conformes. Ils se rendent compte de l'état du logement et après plusieurs avertissements, la personne est sur le point d'être évincée de son logement, de la maison, ou d'un shack qui tient à peine debout. La municipalité dit que cette personne ne peut plus habiter là. Clairement, il y a souvent une problématique au niveau de la santé mentale : c'est un Diogène, c'est pathologique. On est interpellé parce que sinon, ces gens-là se retrouvent à la rue, ils risquent de perdre leur logement. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Finalement, l'itinérance cachée est également associée aux personnes vivant un parcours migratoire. Elles sont considérées comme vivant de l'itinérance cachée lorsqu'elles sont sans domicile, mais logées par leur réseau informel. Cette réalité est présente tant dans les centres urbains que dans les régions rurales, où l'on retrouve, par exemple, des travailleur.euse.s étranger.ère.s qui « vont souvent préférer être sept dans un quatre et demi (4 ½) pour envoyer plus d'argent à leur famille » (Chaudière-Appalaches). Il est ainsi difficile de repérer ces personnes, puisqu'elles n'utilisent pas les services publics ou communautaires pour obtenir de l'aide.

« Ils ne demandent pas de services. Culturellement, ils viennent ici, ne se plaignent pas, ils ont une famille, un cousin quelque part qui va les aider. Entre un pays de guerre et un peu de moisissure, tu te dis : "on est bien, mes enfants sont en sécurité, ça ne fait pas boom." » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

« Par rapport à l'immigration, il y a des quartiers où sont ces personnes... il y a une ghettoïsation de ces personnes-là. Tout ce qui est caché, ils ne viennent pas dans les ressources parce que le "nous" est important. Ils vivent un peu la même chose que la communauté autochtone. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

De même, les personnes autochtones sont identifiées comme une population vivant de l'itinérance cachée, particulièrement lorsqu'elles sont exclues de leur famille et doivent ensuite se promener dans différentes familles ou communautés pour se loger. Elles sont parfois délocalisées pour obtenir des services ou faire un séjour en institution :

« L'itinérance autochtone à Joliette est complètement cachée. Il n'y a pas d'itinérance autochtone non cachée. Le pattern connu, c'est que les autochtones ne vont pas se mêler aux blancs : les itinérants et la rue est blanche. Le centre d'amitié autochtone a développé un projet spécifique pour adresser l'itinérance à l'interne. [...] Ils se sont pris en charge eux autres même. Ce qu'on avait constaté au début du programme itinérance, c'est que quelqu'un qui quitte une communauté autochtone du Nord pour X raisons, qui se ramasse ici sans logement, est pris en charge par la communauté. Ça fait du couchsurfing. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Cela soulève des enjeux d'intégration sociale des diversités culturelles, présents de manière globale dans la société, mais peut-être plus encore quant aux personnes en situation de vulnérabilité et de pauvreté.

L'itinérance cachée : le résultat de contraintes externes qui poussent les personnes à mobiliser des stratégies pour éviter la rue et la stigmatisation

Puisque l'itinérance cachée passe plus inaperçue, par définition, elle est moins bien comprise dans la population en général comparativement à l'itinérance visible. Pourtant, elle semble être la forme d'itinérance la plus courante, principalement pour les régions rurales et celles en périphérie des centres urbains. Pour les régions plus éloignées comme le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'itinérance serait presque exclusivement cachée :

« Quand on discute dans la société, , à Baie-Comeau, tout ça, les gens nous disent : "On est chanceux, on n'a pas d'itinérant à Baie-Comeau". Mais on en a plein. [rire] Mais pour eux autres, on n'a pas d'itinérant parce que justement, ils ne voient personne sur les bancs de parc; ils ne voient personne dans les rues; ils ne voient personne quêter. Mais c'est beaucoup, beaucoup caché. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

Pour les régions qui regroupent à la fois des milieux urbains et ruraux, l'itinérance cachée est particulièrement présente dans les zones rurales. C'est notamment le cas, par exemple, pour les Laurentides, Lanaudière, l'Outaouais, la Mauricie-Centre-du-Québec et l'Estrie.

« Il y a toute la question du rural qu'on n'a pas parlé beaucoup, mais l'itinérance dans les milieux ruraux, c'est intense. Je parle juste du Pontiac parce que c'est une des municipalités les plus pauvres du Québec. Quand tu fais du outreach dans le Pontiac, tu réalises qu'il y a du monde qui dort sur des galeries, qui dort dans des fonds de maisons qui ne sont pas chauffées l'hiver. Puis ces gens-là sont sûrement dans des situations bien plus précaires que le monde en ville parce qu'ils n'ont pas accès à aucun service. Fait qu'il y a tout ce volet-là qu'on n'explore pas beaucoup parce que ça devient de l'itinérance cachée, mais dans le fond, c'est de l'itinérance très visible, mais c'est juste qu'il n'y a pas de ressource. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

Pour ce qui est de la grande région de Montréal, bien que reconnue pour une présence importante de l'itinérance visible dans les secteurs centraux, l'itinérance cachée est particulièrement présente dans les quartiers périphériques, tels que Côte-des-Neiges, Pointe-aux-Trembles, Sainte-Anne-de-Bellevue, Montréal-Nord, Sud-Ouest, Pierrefonds ou Dorval.

Par ailleurs, l'itinérance cachée est perçue comme le résultat de contraintes externes qui poussent les personnes à se retrouver marginalisées. Parmi ces contraintes, les intervenant.e.s révèlent une pression sociale et politique de cacher l'itinérance. En effet, les personnes en situation d'itinérance sont souvent perçues comme sales, indésirables ou dérangeantes, ce qui augmente le risque qu'elles soient judiciairisées, étant donné que les services de police font, dans certains secteurs, une gestion répressive de l'espace public en ciblant particulièrement les personnes marginalisées (profilage social). À cet effet, les difficultés de cohabitation sociale et les enjeux de « revitalisation » (gentrification) deviennent des prétextes pour réaliser un « nettoyage » de l'espace public. Certaines régions, surtout éloignées, semblent déployer une prise en charge rapide des personnes en situation d'errance dans les espaces publics afin que cette réalité ne soit pas visible. Cette intolérance et ces préjugés, jumelés au risque accru d'être judiciairisées, amènent les personnes en situation d'itinérance à trouver des stratégies pour

se cacher et se retirer de l'espace public en vivant, par exemple, dans de petits appartements surpeuplés, insalubres et non sécuritaires.

« C'est ce qui fait que c'est invisible [l'itinérance], en Abitibi. Les gens ne sont pas tolérants à voir ça. Souvent, on voit des gens dans la rue, ça nous dérange, alors on intervient rapidement, on les ramasse, on les met dans des ressources pour ne pas que ça paraisse. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

« Chez nous à St-Eustache, ce n'est pas des itinérants qui quêtent que l'on voit. Au contraire, ils essaient plutôt d'être invisibles pour ne pas que la police intervienne. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

L'itinérance cachée peut également résulter de *difficultés d'accès aux ressources*. Il est par exemple mentionné que certaines personnes sont contraintes de quitter leur région pour avoir accès à des services, ce qui fait en sorte qu'elles peuvent se retrouver sans repères dans un environnement qui leur est inconnu. Les personnes ne correspondant pas aux critères d'offres de services peuvent également se retrouver en situation d'itinérance cachée, puisqu'elles ne peuvent accéder aux ressources.

« Les gens, j'ai l'impression – mettons qu'on parle d'itinérance cachée là – qu'ils peuvent graviter longtemps quand même dans le système, dans les services, dans la ville, avant d'être capables d'avoir accès à des services quelconques. Ils peuvent cogner à bien des portes avant de réussir à avoir une réponse parce que, justement, les critères, le fait que ce soit carré et que : "il n'a pas de problème de santé mentale, ça ne rentre pas dans cette équipe-là. Tu as un chez-toi, fait que tu n'es pas itinérance, on ne coche pas itinérant" Fait que ça peut être plus difficile, parce qu'ils ne sont pas nécessairement taggés de rien, d'avoir des services. [...] Et l'adaptation des services n'est pas nécessairement faite pour cette ambiguïté-là et cette réalité-là qui n'est pas claire, définissable au quart de tour. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

L'itinérance cachée serait aussi la conséquence de l'absence de choix en matière de logement qui inciterait les personnes à vivre dans des endroits inadéquats. Par exemple, les personnes victimes de violence conjugale et les personnes victimes d'abus économique par leur famille peuvent demeurer dans leur logement, même si celui-ci est toxique et dangereux, par crainte de se retrouver à la rue. D'autres abordent la question des personnes victimes d'un sinistre contraintes à demeurer dans leur logis par manque d'autres options de logement :

« Il y a le problème des personnes qui vivent dans un logement sinistré où des fois il n'y a plus de porte, mais les gens vont quand même rester parce que "si on part, on n'aura rien d'autre". Donc, il y a des gens qui ont été inondés et que leur maison est moisie au grand complet, mais ils vont rester là parce qu'il n'y a pas d'autres places. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

L'itinérance cachée est également perçue comme *une condition situationnelle et non chronique* qui fait en sorte que les personnes ne s'identifient pas à l'itinérance. Il peut, par exemple, s'agir de la réalité des travailleur.euse.s qui arrivent dans une ville pour travailler et qui n'ont pas de logement sur place, alors qu'ils et qu'elles ont un chez-soi dans leur région d'origine. Ce phénomène « *fly in, fly out* » est particulièrement présent dans les régions plus éloignées, telles que l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, où des projets de développement économique d'envergure sont mis en œuvre.

« Il y a des gens qui viennent trouver de la job dans les mines et souvent, c'est du 7/7, du 14/14, du 21/7, 21/14. Donc, ils sont ici pour tant de jours, mais ils repartent (horaires de travail en alternance). Ils ont un chez-soi à l'extérieur de Val-d'Or. Mais vu qu'à Val-d'Or le taux d'inoccupation n'est vraiment pas élevé, bien ils se retrouvent à la rue quand ils sont ici. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Cette forme d'itinérance serait cachée, puisque les personnes tenteraient de se rendre invisibles afin d'échapper non seulement à la rue, mais aussi à l'étiquette stigmatisante associée à l'itinérance. Les personnes en situation d'itinérance cachée utilisent de nombreuses stratégies pour éviter d'être à la rue, mais également pour éviter d'être identifiées ou de s'auto-identifier comme étant en situation d'itinérance. Parmi les stratégies utilisées, il y a le fait de faire attention à son apparence physique, de porter des vêtements propres et d'utiliser les installations sanitaires publiques pour faire sa toilette afin de camoufler la situation de précarité domiciliaire. Cette crainte de l'étiquette constitue d'ailleurs un frein dans l'accès aux ressources : certaines personnes hésiteraient à aller vers les ressources d'aide et d'hébergement en itinérance. Cela constitue *in fine* un défi pour les intervenant.e.s qui peinent à les repérer pour leur venir en aide. En effet, les personnes ont tendance à se comparer aux autres « itinérant.e.s » et à dire qu'elles ne sont pas « rendues là »; c'est donc dire qu'elles ne souhaitent pas être associées aux stéréotypes classiques de l'itinérance : dormir dehors, ne pas se laver, etc.

« Mais, j'ai plein, plein de gars que c'est des gens qui n'ont jamais été itinérants, qui ne se voient pas du tout comme itinérant puis, c'est difficile parce que quand tu essaies de les approcher avec des services qui sont pour les personnes itinérantes, ils sont comme "Ben non, ben non, ben non." [...] On essaie de travailler en prévention, mais c'est difficile quand la personne, pas mal tout ce que tu as à lui offrir, c'est de travailler avec les ressources qui existent déjà puis que lui, il est comme "Ben là, moi j'irai pas là, à la Maison du Père!". » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

Aussi, les personnes se retrouvent en situation d'itinérance cachée pour éviter une présence marquée dans la rue et dans l'espace public. Les intervenant.e.s ont fréquemment mentionné qu'il ne s'agit pas de personnes « que l'on va voir dans la rue » ou « qui vont dormir sur un banc de parc. » Ainsi, elles utilisent toute sorte de stratégies pour éviter la rue et « arrivent à se débrouiller pour ne pas dormir dehors, mais n'ont tout de même pas d'ancrage » (un logement stable à long terme). Le terme « organisée » a été fréquemment utilisé pour décrire les personnes en situation d'itinérance cachée qui vont dormir dans leur voiture plutôt qu'à l'extérieur, quêter dans un restaurant pour un café plutôt qu'au coin de la rue et utiliser diverses installations publiques pour subvenir à leurs besoins de subsistance, notamment en termes d'hygiène.

« On a un monsieur, dans son char, il est organisé : il a ses chemises, il a des ententes avec un et l'autre pour faire son lavage, il se parfume, il sent bon, il prend sa douche, il reste dans le parc dans son char. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière) »

Ces personnes passent ainsi inaperçues et évitent d'être associées à l'itinérance, voire même de s'associer elles-mêmes à l'itinérance. Pour les femmes, en particulier, cacher cette situation peut constituer un enjeu de sécurité :

« Les femmes vont être invisibles parce qu'elles ont beaucoup de stratégies pour éviter la rue justement, pour ne pas avoir cette étiquette-là, pour pouvoir avoir accès à certaines ressources. Souvent, elles vont être très bien habillées, elles vont faire vraiment attention à leur apparence physique pour pouvoir aller dans les lieux publics, dans les bibliothèques, pour qu'elles soient en milieu sécuritaire. [...] Souvent, quand on leur parle, elles vont être organisées. On ne va pas nécessairement détecter un problème, tout ça. C'est vraiment difficile à identifier. C'est plus quand elles vont vers nous. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

7.1.2.3. *L'itinérance visible : une présence chronique et marquée dans l'espace public ayant de lourdes conséquences pour les personnes*

L'itinérance visible est associée à une présence marquée dans l'espace public et à des stratégies telles que mendier, dormir dehors ou « manger dans les poubelles ». Il s'agirait de la forme d'itinérance la plus chronique, typiquement rattachée à l'image du clochard qui dort sur les bancs de parc. Selon les intervenant.e.s, les personnes en situation d'itinérance visible seraient plus éloignées des services et cette forme d'itinérance toucherait davantage les hommes que les femmes. Par ailleurs, ce type d'itinérance, qualifiée de « typique », serait presque inexistant dans les régions rurales et éloignées des centres urbains, comme le souligne cette intervenant.e :

« L'itinérance visible, c'est la personne qui n'a pas d'abri, pas de toit, pas d'entourage, qui n'a pas d'endroit où se déposer de temps en temps. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

L'itinérance visible engendrerait davantage de conséquences négatives pour les individus que l'itinérance cachée. En effet, cette forme d'itinérance plus visible et plus chronique entraînerait une désaffiliation sociale plus marquée, divers impacts négatifs sur la santé physique et mentale, davantage de comportements à risque, ainsi qu'une plus grande désorganisation aux plans social et civil. La visibilité dans l'espace public s'accompagnerait fréquemment d'interventions policières et de démarches judiciaires. Principalement concentrée dans les quartiers centraux (par ex. : Montréal) ou dans des quartiers concentrant les ressources en itinérance (par ex. : Laval), l'itinérance visible est facilement ciblée par les services de police, ceux-ci exerçant un plus grand « contrôle » des modes de vie adoptés par les personnes en situation d'itinérance visible (par ex. : dormir à l'extérieur, consommer des drogues et de l'alcool sur la voie publique, etc.) par l'entremise des règlements municipaux.

« Quelqu'un qui est dans la rue à long terme, qui squatte des édifices qui sont désaffectés, dans d'autres squats, dans d'autres milieux vraiment pas sécuritaires, qui reste dehors aux grands froids, ne vit pas la même réalité que quelqu'un qui est capable quand même d'aller se promener d'un ami à l'autre. Moi, je vois des différences au niveau des comportements à risque, mais aussi sur les conséquences au niveau de la santé physique et mentale de la personne. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Par ailleurs, il semble que les personnes en situation d'itinérance visible entretiendraient un rapport paradoxal à l'égard des services et des ressources. Certain.e.s intervenant.e.s associent l'itinérance visible à une fréquentation abondante des services et des ressources, particulièrement celles liées à l'hébergement. Pour d'autres, les personnes en situation d'itinérance visible seraient très désaffiliées des services :

« Les itinérants dans la rue ne viendront pas demander des services. Ils sont vraiment rendus complètement ailleurs dans leur mode de vie. "Je me débrouille, je suis correct." Tant qu'ils ne sont pas malades, tant qu'il n'y a pas de problème de santé physique. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

7.1.2.4. Des frontières floues entre l'itinérance visible et cachée, mais deux réalités marquées par la survie

Selon les intervenant.e.s, les frontières sont floues entre l'itinérance visible et cachée. En effet, les personnes passent d'un type d'itinérance à un autre, selon les stratégies utilisées pour survivre. Comme ces deux formes d'itinérance s'entremêlent et peuvent être vécues en alternance par une même personne, cela peut engendrer une certaine forme d'invisibilisation. Il devient donc difficile de définir les personnes en situation d'itinérance visible, cachée, et même à risque de l'être. C'est l'objet des citations suivantes :

« Les personnes, elles passent d'un épisode visible à un épisode caché. Elles ne sont pas collées à leur nomenclature. Eux autres, ils essaient de survivre. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-Saint-Jean)

« Je ne connais pas de personnes qu'on pourrait mettre juste dans une des catégories. Même, exemple, pour une personne en situation d'itinérance chronique, il y a des périodes où, chez nous, on va les héberger pendant deux mois. Est-ce qu'il est encore en itinérance visible quand tout à coup, il est dans mon milieu de réinsertion pendant deux mois et qu'il reprend un peu de santé? Là, est-ce qu'il est rendu en itinérance cachée? Ou là, tout d'un coup, il fait beau, c'est l'été, il est rendu qu'il a un campement dans le bois, plus personne le voit. [...] C'est la même personne, la problématique n'a pas vraiment changé, c'est le mécanisme d'adaptation qui [change]... » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

Certain.e.s intervenant.e.s avancent toutefois des distinctions entre l'itinérance visible et cachée quant au niveau de désaffiliation sociale, au niveau de désorganisation des personnes, au type de stratégies de survie mises en place, ainsi qu'à l'utilisation des services et ressources :

« Je vois quand même une différence entre dormir dans un sleeping bag derrière un container, ou à tous les soirs, si c'est du couchsurfing, se demander où est-ce que je vais pouvoir dormir, "est-ce qu'il y a quelqu'un qui va m'accueillir", et dormir dans un logement qui n'est pas salubre. Je trouve que le niveau de survie n'est pas le même. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

Néanmoins, au-delà des catégories « visible » ou « cachée », toutes les situations qui nous ont été décrites présentent un mode de vie centré sur la survie. Quelle que soit la forme d'itinérance, le vécu et le mode de vie adopté par les personnes sont souvent similaires. Dans la plupart des situations, l'expérience est marquée par des difficultés personnelles et relationnelles multiples et le mode de vie, quant à lui, est empreint d'une grande instabilité et d'une grande précarité :

« Dans le fond l'itinérance, c'est, oui il a un logement, mais il n'a rien pour subvenir. C'est ça aussi. Tu as beau avoir une place où rester, mais si tu es isolé, tu n'as pas de nourriture, tu n'as pas rien : tu es itinérant. Tu es itinérant dans ton logement, tu n'es même pas capable de subvenir à tes propres besoins. [...] "Aujourd'hui je reste à telle adresse, mais n'importe quand je peux me faire mettre dehors parce que moi-même, je ne suis pas stable, j'ai des problèmes de santé mentale, je consomme puis je ne peux pas subvenir, du jour au lendemain, à payer mes choses et là, je dois quitter." » (Intervenant.e rencontré.e, Mauricie-Centre-du-Québec)

Dans bien des cas, le fait « d'avoir un toit sur la tête » semble accessoire et ne pas être le premier facteur qui a des répercussions sur l'expérience vécue par les personnes. En somme, seule une compréhension plus large et inclusive de l'itinérance permet de rejoindre l'ensemble des personnes touchées par l'une ou l'autre des formes d'itinérance.

7.2. Points tournants et de bascule

Le croisement des données recueillies lors des groupes de discussion et des entretiens semi-dirigés a permis de dégager trois grandes dimensions à propos des points tournants et de bascule menant à l'itinérance. D'abord, il semble que le passage à l'itinérance s'inscrive dans un processus d'exclusion sociale marqué par un enchevêtrement de difficultés individuelles, de ruptures sociales et de distanciation des services. Ensuite, des passages difficiles en institutions et des sorties mal planifiées engendrent ce que l'on appelle communément le phénomène de « portes tournantes » et qui contribue au passage ou au maintien en itinérance. Finalement, les difficultés d'accès et de maintien en logement propulsent les personnes vers l'itinérance. Les pages qui suivent exploreront plus en détail chacune de ces dimensions.

7.2.1. Le passage à l'itinérance s'inscrit dans un processus de désaffiliation sociale : un enchevêtrement de difficultés personnelles, de ruptures sociales et de distanciation des services qui renforcent l'exclusion

Dans leurs discours, les participant.e.s partagent l'idée selon laquelle l'itinérance n'arrive pas « du jour au lendemain ». Le passage à l'itinérance se construit plutôt au fil d'un processus de désaffiliation sociale par l'enchevêtrement de difficultés individuelles et contextuelles, de ruptures de liens sociaux dans différentes sphères de vie et de mises à distance par les services qui poussent les personnes vers l'isolement et l'exclusion sociale. Il a été question d'« engrenage des pertes » pour exprimer l'accumulation, parfois lente, parfois rapide, importante ou plus banale, de diverses instabilités ou situations difficiles vécues par les personnes. Les fragilités et les embûches peuvent ainsi s'accumuler au fil du temps et mener, ultimement, à la précarité domiciliaire et à l'itinérance.

7.2.1.1. Un entrelacement de difficultés individuelles et relationnelles

Des problèmes de dépendances, de santé mentale et de santé physique qui fragilisent les conditions de vie

Les problèmes de toxicomanie, de santé mentale et de santé physique constituent des barrières à l'emploi, au logement et aux ressources d'aide, en plus de participer à l'effritement du réseau social et de soutien des personnes. Ces problèmes sont ainsi les principaux facteurs d'itinérance, selon les personnes interrogées. D'ailleurs, ils sont souvent si entrelacés qu'il est difficile, y compris pour les personnes elles-mêmes, d'identifier la chronologie exacte de l'enchaînement des difficultés.

Plus spécifiquement, la consommation de substances, qui constitue une réalité marquante du parcours de vie de nombreuses personnes en situation d'itinérance, engendre des difficultés économiques et des ruptures sociales. Cette consommation représente en même temps une stratégie mobilisée pour gérer les difficultés vécues et la souffrance. C'est pourquoi il est difficile dans certains parcours de distinguer ce qui est à l'origine de la situation d'itinérance de ce qui la renforce. Dans tous les cas, cela fragilise les parcours de vie des personnes :

« L'alcool est un bon moment de bascule. On consomme de l'alcool pendant longtemps. Pendant longtemps, on est capable de s'organiser si on est alcoolique. Mais vient un temps où l'alcoolisme affecte le cognitif, ça c'est un moment de bascule. L'apparition de troubles cognitifs à cause de l'alcoolisme se diagnostique très mal dans le système de santé. C'est pour ça que c'est un moment de bascule. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Bon nombre de personnes rencontrées ont mentionné avoir commencé à consommer en raison de difficultés personnelles ou, à l'inverse, indiqué que la consommation de substances a engendré d'autres problèmes au fil du temps. Parfois, la consommation de substances a débuté à un jeune âge et pour certains, elle a provoqué des épisodes d'institutionnalisation et de judiciarisation. Ainsi, la consommation de substances peut constituer un élément déclencheur dans la trajectoire d'itinérance par l'amorce d'un processus de précarisation et de désaffiliation sociale.

« Mais parce que les services n'ont pas été là au moment où ça aurait été nécessaire [...], cela mène à la toxicomanie, des choix impulsifs, des problèmes de consommation, des problèmes de jeu compulsif, judiciarisation et tout ça, et ultimement l'itinérance. Désaffiliation parentale, désaffiliation sociale, etc. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

« À 18 ans, ils ont mis mon héritage dans mon compte. Ils savaient que j'avais des problèmes de consommation importants. Ça n'a pas aidé. Deux mois, je n'en avais pu. Vingt-cinq mille piastres, c'est de l'argent pareil là. Fait que ça part de là pas mal. Je restais chez des amis. [...] La consommation n'a pas aidé non plus, la morphine. [...] J'ai commencé à 18 ans. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Les problèmes de santé mentale génèrent également des formes de précarité économique et domiciliaire pouvant contribuer à la désaffiliation sociale. Nous avons noté que les problèmes de santé mentale et la souffrance psychologique semblent toucher un peu plus les femmes que les hommes. Bien que les hommes puissent aussi vivre ce type de difficultés, les femmes ont néanmoins été plus nombreuses à en faire état lors des entretiens semi-dirigés. Il est intéressant de constater que lors des groupes de discussion, certain.e.s intervenant.e.s ont fait allusion à l'impact toujours présent des normes traditionnelles de la masculinité qui amènent les hommes à éviter les ressources d'aide et à laisser leur situation difficile se dégrader longtemps avant de demander de l'aide.

Parmi les personnes rencontrées, plusieurs ont fait allusion à divers problèmes de santé mentale qui ont marqué leur parcours de vie, un peu comme une trame de fond de leur vie qui entraîne une fragilisation et une déstabilisation. Qu'il s'agisse d'anxiété, de dépression, de psychose, de troubles de la personnalité ou de « mal de vivre », ce qui se dégage de leur discours, c'est une souffrance qui paralyse et qui désorganise. Selon les témoignages, cette souffrance rend difficile, voire impossible, un fonctionnement quotidien, social et citoyen suffisant – souvent sans soutien de proches ou de services

d'aide – pour travailler, gérer adéquatement un budget restreint et la plupart du temps insuffisant, assurer le paiement du loyer, effectuer des démarches administratives pour accéder à des services ou à des programmes d'aide, etc. :

« À partir du moment où il y a une désorganisation, où la personne a un suivi en santé mentale, se désorganise et n'est plus capable de faire son budget, n'est plus capable d'aller à ses rendez-vous, c'est à ce moment-là souvent que ça dégringole. Cette désorganisation-là est un point de bascule vers l'itinérance. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Certaines personnes rencontrées ont également évoqué des tentatives de suicide ou eu des idées suicidaires ayant marqué le début d'une institutionnalisation, ce qui a parfois représenté un tournant important dans leur parcours de vie. Pour une personne rencontrée, la tentative de suicide est l'issue d'une longue période de souffrance sur le plan psychologique, sans qu'il ait obtenu le soutien dont il avait besoin, et ce, malgré de multiples demandes d'aide. Cette tentative de suicide constitue un événement qui a marqué son passage en situation d'itinérance :

« Pis dans mon passage de l'état de non-itinérant à itinérant, il y a eu une tentative de suicide qui a amené l'itinérance. [...] J'ai été hospitalisé ici en psychiatrie interne pendant [hésitation]... je pense trois mois. Ça a été l'enfer, plus que l'enfer. Et après ça, je suis sorti de là, je suis allé [en ressource d'hébergement] et là, j'ai battu le record : c'est moi qui est resté le plus longtemps. J'ai fait six mois et quelques. [...] Évidemment, depuis ce temps-là, je suis suivi. À chaque semaine, je vois un psychologue, à chaque mois, un psychiatre, une travailleuse sociale. J'ai tous les services imaginables auxquels je n'avais pas droit quand je n'allais pas bien et que j'ai demandé de l'aide, parce que c'était une liste d'attente à n'en plus finir. J'ai toujours été fasciné par le fait que quand tu abandonnes, là, il y a de l'aide. Mais quand tu en demandes, il n'y en a pas. Ou il y en a, mais elle n'est pas disponible. » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

Certaines personnes rencontrées parlent également de problèmes liés aux dépendances affectives et au jeu qui participent au processus de désaffiliation sociale. Dans les cas de dépendance au jeu, la précarité financière engendrée est la principale cause de l'itinérance : le niveau d'endettement affecte les possibilités de maintien en logement. Dans les situations de dépendance affective, une fragilité émotionnelle contraint les personnes à chercher constamment à nouer des liens affectifs. Cette difficulté d'être seules, ou ce besoin criant d'être en relation, conduit les personnes à vivre de l'instabilité sur les plans relationnel et domiciliaire. En effet, pour éviter d'être seules, les personnes vont par exemple rapidement habiter avec un nouveau ou une nouvelle conjoint.e, sans vraiment le ou la connaître ni savoir s'il s'agit d'une relation satisfaisante et harmonieuse. Les conséquences observées sont généralement des difficultés amoureuses, voire de la violence conjugale, qui forcent les personnes

à mettre fin abruptement à cette relation et à quitter rapidement le logis commun, sans nécessairement avoir de solution de remplacement à leur portée. Parfois, c'est plutôt l'autre qui part rapidement, ce qui met la personne dans une précarité financière où le paiement complet du loyer devient impossible, comme en témoigne cet extrait :

« J'ai toujours eu de la misère à rester tout seul. Ça, j'ai de la misère là. C'est un problème. [...] Puis après ça, la dépendance affective... je me fais une blonde, elle part, elle me met dans la rue. Bien, je me mets dans la rue là. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Des problèmes de santé physique peuvent également constituer le début d'un processus de perte d'autonomie pouvant mener à l'itinérance, et ce, tant du côté des hommes que des femmes. Dans les groupes de discussion, il a entre autres été question des pertes cognitives et de la perte d'autonomie physique ou financière :

« J'en ai des participantes que, tout d'un coup se ramassent avec une santé faible et puis, elles vont payer leurs choses et tout, mais elles ne sont pas capables d'aller se chercher une job. Elles prennent trop de médicaments, prennent... Donc oui, la perte d'autonomie. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

Pour certaines personnes rencontrées, il s'agit d'un problème de santé temporaire qui entrave momentanément leur fonctionnement et les mène à une hospitalisation. Cette période, même si elle est de courte durée, peut toutefois rendre impossible le paiement du loyer et la personne se retrouve alors à la rue. Pour d'autres, il s'agit plutôt de problèmes de santé physique chroniques et permanents, menant à une inaptitude au travail et à une précarité financière importante, jusqu'à vivre une situation d'itinérance. Ainsi, ces problèmes, et les difficultés qui en découlent, surviennent parfois brusquement, mais, la plupart du temps, s'installent graduellement sur une longue période.

« J'ai marché un peu dans la pluie et j'ai cru que j'ai attrapé froid. [...] Le problème, c'est que ça n'a pas disparu et j'ai commencé à avoir des douleurs dans ma poitrine. [...] Une pneumonie chronique. [...] Quand je suis devenu malade, je ne suis pas allé au travail, je n'ai pas averti avant, c'est pour ça. [...] J'étais trop malade pour faire ça et puis la dame n'était pas contente, parce qu'elle n'a pas reçu le loyer en temps. Quand je suis allé à l'hôpital, ils m'ont gardé, ils m'ont donné des antibiotiques. [...] [À la sortie de l'hôpital], je suis allé à l'appartement et j'ai trouvé toutes mes affaires dehors, dans la rue. Quand j'ai appelé à mon travail, la dame a répondu : "Vous n'avez plus un travail ici. Donnez-nous une adresse pour vous envoyer [le dernier chèque de paie]." » (Personne rencontrée, Laval)

Des milieux de vie conflictuels et violents qui abiment et minent les parcours de vie

Tant du côté des groupes de discussion que des entretiens semi-dirigés, il a été question d'expériences reliées à des milieux de vie conflictuels ou violents ayant des répercussions importantes sur le parcours de vie des personnes. Il est mentionné que diverses expériences de victimisation peuvent mener à des fragilités pour les personnes sur les plans personnel, interpersonnel et financier. Concrètement, la moitié des personnes rencontrées disent avoir grandi dans une famille qualifiée de « dysfonctionnelle » où les parents démontraient peu d'affection. Certaines personnes ont également mentionné avoir vécu dans un milieu difficile, empreint de violence, mais aussi parfois de négligence, qui a eu des conséquences importantes sur leur estime de soi et leurs relations sociales. Voici comment les intervenant.e.s d'un groupe de discussion ont décrit l'influence de milieux familiaux dysfonctionnels sur le passage à l'itinérance :

« Les jeunes que j'ai, ils ont été abusés beaucoup sexuellement et je pense que c'est là que ça a commencé leur itinérance. Quand tu n'as pas de chez-toi dans la maison chez vous, bien l'itinérance commence là. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

Des personnes rencontrées racontent aussi avoir vécu des expériences d'agressions sexuelles expliquant des situations d'instabilité relationnelle, affective et domiciliaire. Les femmes sont plus nombreuses à relater ces expériences. Parfois, les agressions sexuelles ont été subies à un jeune âge et sur de longues périodes. Parfois, il s'agissait plutôt d'un seul évènement, mais d'une gravité importante, laissant des séquelles physiques et psychologiques majeures. Certaines personnes identifient d'ailleurs clairement l'agression sexuelle comme l'évènement déclencheur de l'instabilité :

« Finalement, je me suis fait agresser sur la rue. Il m'a laissée pour morte. Il m'a laissée...il m'a tout fendu. J'ai été trois jours dans le coma. J'ai dégringolé. [...] Pourtant je n'ai jamais fait de dépression, jamais dans ma vie...moi, je suis reconnue même trop pour être une résiliente, une battante, la fille qui fait des manifestations pour le positif, t'sais. Je suis toujours au-devant des autres, aider tout le monde. Là, j'ai tombé bas. Là, j'ai commencé à déménager. Pis j'ai fait neuf déménagements depuis... trois ans. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Il a également été question d'expériences de violence dans les relations intimes, c'est-à-dire une forme de contrôle exercé par le ou la partenaire qui isole et précarise les personnes. Les participant.e.s font état de violences physiques, verbales, psychologiques, économiques et sexuelles qui marquent les parcours de vie des personnes en situation d'itinérance. Certaines parmi elles se sont même fait expulser de leur logement pour se retrouver à la rue en raison du bruit excessif lors des conflits. Dans une situation, la relation s'est terminée, après de multiples violences subies, par une tentative de meurtre, à l'origine d'un état de stress post-traumatique. La personne a ensuite vécu beaucoup de précarité

domiciliaire pour tenter de fuir son ex-conjoint et de se rendre invisible. En plus de vivre avec les conséquences de la violence subie pendant la relation, certaines personnes continuent de vivre dans la peur et sont contraintes de fuir constamment et de faire face à de la précarité domiciliaire pour éviter d'être confrontées de nouveau à leur agresseur. Voici comment les expériences de violence sont présentées par certain.e.s participant.e.s :

« Chez nous, on voit souvent des femmes qui viennent de se séparer et qui vivent des situations de violence conjugale, qui ont été beaucoup isolées de leur réseau social, donc qui n'ont plus de contact avec leur famille, qui sont la plupart du temps sans revenu parce que c'était le conjoint qui subvenait aux besoins financiers de la famille, donc elles n'ont pas d'avoir, pas de revenu. Elles arrivent chez nous avec un petit baluchon et rien d'autre. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

« Il m'avait tellement mentalement là... [...] Rentré dans ma tête que j'étais convaincue que si je m'en allais, je ne pourrais pas, dans ma vie, me débrouiller sans lui. En tout cas ce matin-là, il m'a sauté à la gorge. [...] Il m'avait vraiment démoli le cerveau là. Fait qu'en fin de compte, je suis allée au poste de police faire une déclaration, ça a duré quatre heures et demie, la déclaration de police. Il a été accusé de séquestration, tentative de meurtre, voies de fait, menaces de mort. Moi, j'ai fait un choc post-traumatique suite à ça. Et, lui, il a eu rien que cinq mois de prison pour tout ça. Quand il est ressorti, il n'avait pas le droit de m'approcher à moins de 200 mètres. Il a eu 41 bris d'interdit de contact. Il m'a approchée pareil. Il n'a jamais été en prison pour ça. [...] Tu sais, depuis 2012, il ne m'a jamais lâchée. Fait que là, ç'a été ça : change de logement à tous les trois mois... » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Ainsi, les évènements ou difficultés individuelles vécus tout au long de la vie, sans nécessairement propulser abruptement les personnes en situation d'itinérance, viennent miner leur parcours de vie et enclencher un processus graduel et insidieux de désaffiliation sociale. Ces difficultés ou évènements marquants représentent des points tournants dans la vie des personnes et jouent un rôle d'importance dans leur progression vers l'itinérance. Néanmoins, ces constats mettent en évidence une variété de leviers où il est possible d'agir en prévention de l'itinérance, bien plus tôt qu'au moment où, par exemple, l'expulsion du logement est imminente.

7.2.1.2. Un enchaînement de ruptures de liens sociaux générateur d'insécurité et d'instabilité dans le parcours de vie des personnes

L'épuisement de l'entourage : une succession de ruptures qui effrite le réseau social

Au sein des groupes de discussion, il a été question de l'effritement du réseau social et familial qui laisse les personnes seules et les place à risque d'itinérance. À plusieurs reprises, les intervenant.e.s ont mentionné « l'épuisement du réseau » familial ou social, un « essoufflement des proches » et des

« ruptures des liens familiaux » pour expliquer l'isolement social et la perte de soutien qui peuvent entraîner un passage à l'itinérance. Comme les personnes en situation d'itinérance cachée mobilisent grandement leur réseau informel pour éviter la rue, cela crée une pression sur leurs proches et leur famille. Lorsque le besoin de soutien est constant ou cyclique, les proches peuvent se sentir épuisés et rompre tout contact avec elles, surtout si ces dernières vivent un problème de santé mentale, de toxicomanie ou de judiciarisation.

« Avoir brûlé son réseau social, les amis aussi. Un moment donné c'est beau le couchsurfing, mais la personne a trop de consommation, la santé mentale, les psychoses, ils deviennent dérangeants. Autant pour les amis, la famille, on brûle toute et on tombe dans l'itinérance, on est rendu seul au monde. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

« Des fois, on a l'essoufflement du réseau familial et de proches aussi. Ils éteignaient souvent les feux et donnaient un coup de main, mais à un moment donné, avec l'essoufflement, se détachent complètement de la personne. La personne est laissée à elle-même, ça peut devenir un point de bascule aussi. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

La fuite de milieux de vie conflictuels et violents : une rupture relationnelle et domiciliaire marquante

Parmi les diverses ruptures sociales menant à l'isolement, la fuite d'un milieu familial conflictuel est une expérience vécue par certaines des personnes rencontrées lors des entretiens semi-dirigés. Il s'agit majoritairement d'un départ précoce pendant l'adolescence ou au début de l'âge adulte en raison de mésententes avec les parents. D'autres fois, les conflits et le départ du milieu familial arrivent plus tardivement au cours de la vie. Néanmoins, il s'agit d'un évènement qui crée une rupture des liens avec la famille et qui engendre une instabilité relationnelle et domiciliaire.

« Après 2013, mon père est revenu prendre le contrôle de la maison. Il y a comme eu une petite guerre entre nous autres et je suis partie vivre à la réserve. J'ai resté un an là-bas. Après, c'était en 2014, je suis allé [dans une autre réserve]. C'est peut-être en 2014 que je me suis retrouvé ici, [à la ressource d'hébergement], mais il m'arrivait d'être autonome. (Personne rencontrée, Côte-Nord)

Une personne rencontrée a également dû fuir sa famille d'accueil en raison de violences subies, ce qui a engendré une perte de repères sociaux et une grande précarité économique, sans qu'elle n'ait plus personne sur qui compter :

« J'ai eu une famille d'accueil et cette femme-là s'est avérée un petit peu folle [rires]. Je pensais qu'elle était troublée plus que d'autre chose, mais non, elle était un peu folle et jamais de bonne humeur. Donc je suis restée là-bas pendant à peu près huit ans, mais ce n'est pas la même réalité, parce que tu ne vas pas faire ton épicerie seule, tu n'as pas le choix de choisir ce que tu portes, ce que tu manges, ce que tu vis et le temps, c'est long. Après ça, quand j'ai réussi à trouver le courage de m'enfuir, parce qu'elle essayait de me vendre à des personnes vraiment pas bonnes dans la vie, j'ai décidé de m'enfuir à la place de me faire violer. Je me suis sauvée par la fenêtre et j'ai repris ma vie en main, mais avec zéro base. Je ne savais pas faire une épicerie, je ne savais rien faire. J'essayais du mieux que je pouvais de retourner aux études et d'avoir un appartement. J'ai eu de la difficulté à y arriver. (Personne rencontrée, Laval)

La séparation ou le décès d'un conjoint ou d'un proche : une source de stress et de détresse pouvant précipiter vers l'instabilité émotionnelle, économique et domiciliaire

Tant du côté des groupes de discussion que lors des entretiens semi-dirigés, la séparation amoureuse a été abordée comme un élément marquant du parcours de vie des personnes. Selon plusieurs témoignages, la rupture conjugale peut être le déclencheur d'une dégringolade vers l'itinérance, et ce, principalement pour les hommes. Parfois, la séparation amoureuse peut mener à une perte de logement rapide, lorsqu'un des deux partenaires doit quitter le domicile commun du couple :

« J'ai une adresse stable. J'ai l'adresse de ma copine, je peux y retourner là. C'est que je me suis chicané avec, là... [...] Mais je ne la fréquente plus. Bien, elle m'a câlé dehors. Parce que j'avais... J'ai dit : "Regarde, je vais sortir de la rue, je vais venir rester avec toi. Je ne me ramasserai pas dans la rue quand je vais arriver [des Laurentides], je vais avoir une place." Mais non, ça n'a pas marché : elle me crisse dehors. » (Personne rencontrée, Montréal)

En d'autres circonstances, la séparation amoureuse n'est que le point de départ d'une spirale négative d'événements et d'actions qui propulsent et maintiennent les personnes en situation de précarité domiciliaire. Concrètement, la séparation peut engendrer de la souffrance, voire de la détresse psychologique et, ainsi, entraîner une incapacité de poursuivre ses activités et de remplir ses obligations. Cette incapacité à travailler peut provoquer la perte d'un emploi et des difficultés à subvenir à ses besoins essentiels. Pour subvenir à leurs besoins, les personnes peuvent s'endetter et, éventuellement, être confrontées à l'incapacité de payer leur logement, ce qui les conduit à une situation d'itinérance comme le souligne cet extrait :

« Au niveau des hommes, le sentiment de honte, les hommes qui sont en contexte de pourvoyeur, qui sont pères. Les hommes qui sont en contexte de séparation qui peut être un élément déclencheur qui amène, après ça, une série de mauvaises décisions, mais c'est le premier point. [...] Pis là, la séparation, ça lui pète dans la face. Pis là oups, il s'en va... il prend des fuites. Parce que souvent, malheureusement, les hommes en contexte de vulnérabilité prennent des fuites, que ce soit par la toxico[manie] ou autre chose. Et là après, des problèmes d'employabilité, pis là, éventuellement, on aboutit à un problème d'itinérance. On voit le gars et on dit : "ça, c'est un gars en contexte d'itinérance parce qu'il a perdu son logement", alors qu'en réalité, l'historique de six mois, de un an de problèmes qui a dégringolé qu'on n'a pas réussi à prendre le gars en charge avant pour simplement l'aider à prendre des solutions durables au lieu de descendre vers le bas. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

On remarque aussi que la lourdeur des démarches administratives et juridiques liées aux séparations (par ex. : pensions alimentaires, garde des enfants, délais dans l'attribution des allocations familiales, partage des biens, etc.) et les frais parfois engendrés par ces démarches sont des éléments qui amplifient les difficultés vécues par les personnes dans leur parcours de vie :

« Lui, il faisait beaucoup d'argent, il s'est marié avec une femme pis il a fait une grosse dépression et ils se sont séparés. Madame a demandé une pension alimentaire, ils n'ont pas d'enfant ensemble. Mais lui, il doit découper 1200 \$ par mois en pension alimentaire pour son ex-femme. Sauf que là maintenant, il est itinérant. Il est en train de faire des démarches en aide juridique pour faire annuler cette pension alimentaire. Quand quelqu'un a les moyens de payer, je peux comprendre, mais là, c'est ça qui crée de rentrer dans l'itinérance! » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

Les ruptures amoureuses peuvent également agir comme déclencheur d'une spirale vers l'itinérance pour les femmes. Une personne rencontrée explique son souhait de faire un retour aux études à la suite d'une perte d'emploi, mais rajoute qu'il lui a été impossible de rebondir après sa séparation, ce qui l'a menée plutôt à une situation d'itinérance.

« C'est difficile aller à l'école. Le système de justice quand on a un enfant, monoparentale, c'est extrêmement difficile, donc pouvoir aller à l'école en étant monoparentale... Les pensions alimentaires, le système de justice, c'est un gros, gros, gros point qui m'a nui, extrêmement nui. [...] C'est parce que je suis en conflit avec le père de mon fils depuis extrêmement longtemps. [...] Pendant des années, on a essayé, j'ai essayé de régler ça en bons termes. Monsieur ne voulait rien savoir. Lui, tout ce qu'il voulait, c'était mon argent, pis moi, je voulais un procès. Je n'ai jamais eu mon procès, donc j'ai pour 20000 \$ de dettes. Donc là-dedans, j'ai une séparation, parce qu'il a fallu que je me batte beaucoup pour le procès, pour le bien-être de mon fils, dans le fond, et ça n'a rien donné. » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

De plus, le décès d'un.e conjoint.e ou d'un proche, particulièrement chez les personnes âgées, engendre un processus de deuil et d'isolement pouvant aussi conduire à l'itinérance. Lors des groupes de discussion, il a été question, entre autres, de personnes qui présentent une déficience intellectuelle et dont le parent décède, de proches aidant.e.s qui ont abandonné leur emploi et élu domicile chez la personne aidée alors que celle-ci décède ou est placée en centre d'hébergement et du décès d'un.e conjoint.e chez les personnes âgées. Ces situations engendrent des difficultés financières, une perte de logement, des difficultés, voire une incapacité à s'organiser pour se maintenir en logement et payer le loyer.

« Récemment, il y a de plus en plus de personnes plus âgées qui perdent leur femme et qui sont plus dépressifs, qui perdent leur maison parce qu'ils n'ont plus d'électricité et qui vivent là-dedans six mois de temps pas d'eau et d'électricité, qui ne demandent pas d'aide, pour que finalement, ça soit un voisin qui les sortent de là. C'est ça aussi, l'itinérance cachée : oui, il a sa maison, mais c'est tellement plus adéquat, plus adapté que les besoins primaires sont même plus là. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

« Ce qu'on voit souvent aussi, c'est des adultes qui sont restés avec papa, maman jusqu'à 40 ans et puis, là, maman vient de décéder, il n'y a plus de place nulle part dans les établissements. Ça, on en voit assez souvent aussi. » (Intervenant.e rencontré.e, Montérégie)

Parmi les personnes rencontrées lors des entretiens semi-dirigés, quelques-unes ont relaté avoir vécu des décès familiaux qui ont engendré de la détresse, voire des problèmes de santé mentale, qui ont fragilisé leur parcours de vie et engendré des traumatismes. Il s'agit parfois du décès des parents, survenu en bas âge ou plus tard dans la vie, mais aussi de la perte d'un enfant, d'un neveu ou d'une nièce très significatif. Suite à ces décès, les personnes rencontrées font état de deuils difficiles et, parfois, racontent avoir glissé vers la consommation de substances, une grande détresse psychologique et un isolement social plus marqué qui a dans certains cas entraîné une précarité domiciliaire.

*« Dans le fond, ma mère est décédée du cancer et j'avais juste ma mère dans ce temps-là. Pis après ça, il fallait que je me trouve une place, donc j'ai été vivre chez mon meilleur ami. »
(Personne rencontrée, Estrie)*

La perte de la garde des enfants : une rupture affective et symbolique qui déclenche ou aggrave la spirale du désespoir

La perte de la garde des enfants a aussi été mise en lien avec le passage à l'itinérance. Du côté des groupes de discussion, cet élément a été mentionné sous l'angle de la perte d'espoir engendré par la perte de la garde des enfants qui propulse les personnes vers l'itinérance, ce dont témoigne cet extrait :

« Souvent chez les femmes, la perte des enfants. C'est la seule raison qui les tienne, malgré qu'elles manquent d'outils pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Elles finissent par perdre leurs enfants par le biais d'un placement, elles tombent à aucune raison de s'accrocher : c'était la seule chose qui tentait de les tenir en résidence. La perte des enfants, c'est quelque chose qu'on voit qui fait en sorte que les femmes se retrouvent en itinérance. Elles perdent espoir : "c'était ma façon de vivre, c'était ma raison de m'accrocher, j'en ai plus d'espoir." » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

La perte de la garde des enfants occupe une place importante dans les parcours de vie des personnes rencontrées. Cette réalité a été davantage rapportée par les femmes rencontrées, quoique certains hommes en aient également fait mention. Pour plusieurs personnes rencontrées, cet événement a été identifié comme l'élément déclencheur d'une dégringolade vers l'itinérance. Pour d'autres, cet événement s'est ajouté aux difficultés déjà présentes, comme la dépendance aux substances, et a contribué à la perte d'espoir de s'en sortir :

« Fait que quand j'ai perdu la garde temporaire de mon fils, pis que mon fils est allé vivre chez son père, là, ç'a été de la merde, ça a été la fin. Ma vie, je la passais à vouloir mourir pis à toute essayer, prendre toutes les drogues mélangées ensemble, n'importe quoi. (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

La discrimination et la stigmatisation perpétrées dans certaines communautés : une trame de ruptures menant vers la marginalisation

Parmi les situations de ruptures sociales liées à l'itinérance, la stigmatisation associée à l'itinérance crée, dans certaines communautés, des barrières à l'emploi, au logement et au réseau social. Le fait de porter

une étiquette d'itinérance, de consommation, de sortie de prison ou de psychiatrie peut entraver l'accès au logement et à l'emploi, en plus de rendre très difficile le développement d'un réseau social. Cette réalité est surtout présente dans les petites communautés, comme en milieu rural ou en région éloignée. Lors des groupes de discussion, il a été question, par exemple, d'une pétition initiée par les résident.e.s d'un voisinage pour éviter qu'un nouveau locataire, connu pour avoir des problèmes de santé mentale, ne s'installe dans un immeuble. Des intervenant.e.s ont aussi rapporté que certaines familles vivent de la stigmatisation et de la discrimination, leur nom étant associé à une connotation très négative (par ex. : pauvreté, mauvais employé, etc.). Ainsi, les jeunes de ces familles éprouvent des difficultés à se trouver un emploi ou un logement.

« Étant donné qu'on est une petite communauté, souvent, il y a des étiquettes sur les gens, santé mentale ou autre, et vont être tellement connus que les gens vont avoir de la difficulté à avoir des appartements à cause de ces étiquettes-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

L'exclusion des personnes autochtones de leur communauté peut également entraîner un déracinement et engendrer l'itinérance. Il semblerait que ces exclusions se produisent, entre autres, lorsque les personnes ont des problèmes judiciaires.

« On voit aussi la réalité de l'exclusion des communautés autochtones. Des gens qui, par leur comportement, leur action, leur problématique, le conseil de bande les exclut de la communauté. Le bris d'attache à une communauté autochtone et avec les différents services comme des services médicaux font en sorte que ces personnes sont encore plus vulnérables et cette réalité peut faire en sorte que les personnes se retrouvent en situation d'itinérance plus facilement. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Parfois, il arrive que les personnes quittent d'elles-mêmes leur communauté, et se retrouvent néanmoins en situation d'itinérance, sans réseau ni repères. Ces départs volontaires peuvent se produire à la suite de conflits avec des membres de la communauté, dont le conseil de bande, et peuvent concerner les individus qui ont des problèmes avec la justice. Une personne rencontrée en entretien semi-dirigé a vécu une telle situation dans son parcours.

« Je suis retourné dans le Nord, [dans la réserve]. Là, je suis allé me faire engager au conseil de bande. Je gagnais 22 \$ de l'heure. Après ça – il y a tout le temps des jaloux dans la communauté qui ne sont jamais contents. C'est comme mon boss. [...] Lui, il est allé dire au conseil de bande que je ne suis pas rentré un lundi et un mardi, une fois. Là, j'ai perdu 16 heures. J'étais en beau câlisse. [...] Ça commence, les problèmes, à cause d'une estie de tête qui a dit que je n'avais pas rentré travailler, en plus, c'est même lui qui n'est pas rentré travailler. [...] J'ai parlé avec le directeur général. J'ai dit : "Faites de quoi. Ils m'ont envoyé ici [en ville, à l'extérieur de la réserve]." [...] Depuis ce temps-là, je n'ai pas eu de nouvelles de là-bas et ça va mal avec ma mère et ils ont pris ma maison. J'ai tout laissé avec ma mère, ça n'allait pas bien. J'avais vraiment nulle part où aller, au mois de mars, il fait froid encore [dans le Nord]. Ils m'ont amené ici [à la ressource d'hébergement] et c'est de l'orgueil, ça ne me tentait pas de venir ici. » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

Le déplacement vers une nouvelle région : une perte du réseau social et des repères qui fragilise l'intégration sociale

Comme il en a été question dans la section portant sur la conception de l'itinérance, les intervenant.e.s ont également fait état d'un phénomène de « migration » des personnes vers une nouvelle région pour aller « refaire leur vie », ce qui peut engendrer de l'itinérance. En effet, certaines personnes quittent leur milieu pour tenter de fuir leurs difficultés et se dirigent à l'extérieur des grandes villes où le coût de la vie est moindre. D'autres personnes veulent simplement changer de secteur ou de ville pour renouveler leur réseau social. Il y a aussi certaines personnes autochtones qui quittent leurs communautés pour tenter d'accéder à de meilleures conditions de vie. Cependant, ces déplacements font en sorte que les personnes se retrouvent en situation d'itinérance dans cette nouvelle région.

« Parfois, on voit vraiment une personne itinérante qui arrive de l'extérieur qui pensait venir dans le milieu pour avoir un meilleur emploi. Mais chez nous, il n'y a aucune ressource en itinérance, fait que les gens pensent qu'ils vont pouvoir être en hébergement le temps de se trouver un emploi, mais c'est quelque chose qui n'arrive pas. [...] On voit de plus en plus d'exode de familles autochtones qui viennent habiter [dans notre ville] pour avoir des emplois, de l'éducation, ce qui peut amener un autre enjeu avec la famille élargie. Ils peuvent être beaucoup de personnes dans un logement, ce qui peut être difficile. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

Par ailleurs, quelques personnes rencontrées ont évoqué une ou plusieurs expériences de parcours migratoires marquées par des fragilisations en raison de déplacements et de ruptures avec un ancien réseau social. À noter que seules quelques personnes rencontrées ont vécu un parcours d'immigration sans que celui-ci ait pour autant constitué un point de bascule vers l'itinérance. Pour les quelques personnes qui ont connu cette expérience parmi notre échantillon, il s'agit plutôt d'un élément

fragilisant dans leur parcours de vie qui a pu contribuer aux difficultés vécues, principalement en raison de l'isolement et de la méconnaissance de la culture et des ressources d'aide disponibles. L'intégration sociale est ainsi grandement entravée.

« J'habite ici, au Canada, depuis 2004. [...] Je suis arrivé comme réfugié et après, il y avait la chance et le privilège de devenir résident permanent. Comme le début de toutes les personnes, les nouveaux immigrants qui arrivent au Canada, qui arrivent dans un autre pays totalement inconnu, avec la difficulté de la langue et le manque de connaissances des droits, les considérations qu'on doit prendre pour les lieux. » (Personne rencontrée, Laval)

7.2.1.3. Un système d'assistance qui met à l'écart des personnes vulnérables et renforce la désaffiliation

Selon les témoignages des participant.e.s, divers aspects cliniques, organisationnels et structurels du système d'assistance participent à éloigner les personnes des services qui pourraient répondre à leurs besoins.

L'absence ou l'inadéquation des services : une rupture institutionnelle qui limite ou prive les personnes d'une réponse à leurs besoins

L'absence ou l'inadéquation des services pour répondre aux besoins complexes des personnes peut empêcher celles-ci de régler certaines situations, voire parfois même les enliser dans une spirale de difficultés encore plus complexe. Lors des groupes de discussion, il a été question d'un manque de places en hébergement d'urgence et temporaire. Cette réalité rapportée par les intervenant.e.s touche particulièrement les régions éloignées et les milieux ruraux, quoiqu'un manque de places disponibles se fasse aussi sentir dans les centres urbains.

« On n'a pas de refuge en itinérance, donc par exemple, une personne qui ne peut plus aller [à la ressource d'hébergement temporaire en santé mentale], on réfère à [la maison d'hébergement pour femme]. Là, on regarde ça, on évalue un peu la situation. La maison est pleine, la personne ne correspond pas à nos critères donc malheureusement, on doit refuser la personne. Cette personne se retrouve en situation d'itinérance par le manque de service. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

Il existe également une pénurie de services spécialisés auprès de différentes populations. Parfois, il s'agit d'un manque de ressources spécialisées selon le genre (hommes, femmes), selon la diversité sexuelle et culturelle (communautés LGBTQIA2S, immigrantes ou autochtones) et selon l'âge (jeunes, personnes âgées, personnes en perte d'autonomie). Dans certaines régions, c'est plutôt un manque de services spécialisés selon différents enjeux spécifiques, notamment en toxicomanie (centre de dégrisement,

centre de réadaptation en dépendance), en santé mentale (ressources intermédiaires, ressources de type familial, centre de crise, psychiatrie), en santé physique (perte d'autonomie, déficience intellectuelle) et un manque de services alimentaires.

« Effectivement, ça, c'est vraiment un gros problème [l'absence de centre spécialisé en désintoxication]. Souvent, les gens ne veulent pas se déraciner, ils n'ont pas l'argent pour partir bien loin. C'est des sous, c'est des frais pour partir. Fait que souvent, ils vont choisir de pas partir, fait qu'ils se retrouvent dans nos ressources en disant qu'ils vont arrêter de consommer, sauf que ce n'est jamais stable parce qu'on n'est pas spécialisé là-dedans et qu'ils ont vraiment besoin d'un service spécialisé. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Des personnes rencontrées aux entretiens semi-dirigés mentionnent aussi que le manque de ressources fait en sorte de limiter l'accès aux personnes ayant des problèmes urgents. Ainsi, les personnes qui ne sont « pas assez » mal en point peuvent se retrouver exclues des ressources.

« Il y a l'urgence sociale qui m'avait offert de l'aide une semaine après, mais j'étais déjà dehors. Des travailleuses sociales m'avaient offert de peut-être faire des demandes de HLM pis de me soutenir là-dedans, mais ça prenait deux ans d'attente. Elles m'ont donné des listes d'organismes communautaires que j'ai appelés un après l'autre. Je finissais toujours avec des " désolé, c'est dommage que vous n'avez pas plus de problèmes ". Donc j'ai pris ce temps-là pour storer mes effets et m'arranger du mieux que je pouvais. J'ai fini dans la rue, je suis vraiment tombée à zéro option. » (Personne rencontrée, Laval)

Les personnes rencontrées ont également souligné que les ressources d'aide leur sont peu connues, ce qui nuit grandement à l'accès aux services. Cela concerne à la fois les ressources d'hébergement et de logements sociaux, mais aussi les services aux missions diverses qui pourraient venir en aide aux personnes en prévention de l'itinérance pour éviter que leur situation ne se dégrade. À cet effet, une participante mentionne qu'elle aurait aimé connaître les ressources communautaires qui soutiennent les mères monoparentales avant que ses difficultés prennent de l'ampleur :

« Avant que je tombe dans le réseau, la DPJ et tout ça, je n'étais pas au courant de grand-chose, je ne savais rien. Il a fallu que je tombe dans la grosse misère pour comprendre qu'il y avait plein de réseaux pour aider. Je sais que ça se parle plus maintenant, il y a plus de publicités. J'étais mère monoparentale et dans le fond, j'aurais eu tout ça de soutien, mais moi, je ne savais pas. Déjà, il faut savoir qu'il y a du soutien pour aller en demander. [...] Mais le fait de pas être toute seule, d'être accompagnée, parce que toute seule avec moi-même, écoute, il n'y avait personne pour m'encourager. » (Personne rencontrée, Laval)

Le manque d'accès aux services dans certains territoires : une rupture géographique qui oblige à se relocaliser, à choisir des services non adaptés ou à s'en priver

Ces manques de services obligent les personnes à se déplacer vers de plus grandes villes ou vers les quartiers centraux des centres urbains pour tenter d'avoir accès aux services dont elles ont besoin. Le fait de se relocaliser pour accéder aux services engendre, par la même occasion, une rupture de liens sociaux et une perte de repères, précarisant le parcours de vie des personnes et les amenant parfois à vivre de l'itinérance. Certaines d'entre elles choisissent aussi de ne pas se délocaliser pour recevoir des services, préférant vivre en situation d'itinérance dans leur localité pour tenter de régler leurs problèmes.

« Souvent, ils se retrouvent dans une situation un peu de crise. Les travailleurs de rue réussissent un peu... ils seraient prêts à les amener à Granby, mais ce n'est jamais la première solution d'essayer d'aller dans un service comme ça parce qu'il va falloir revenir régler nos affaires. "Il va falloir que je revienne". Il y a ça aussi. Dans le sens où, l'accès aux services oui, mais il y a aussi le fait qu'ils ne veulent pas abandonner ce qu'il y a là. S'il y a des enfants d'impliqués ou conjoint, conjointe, etc. Ils ne veulent pas nécessairement tout abandonner. Ils veulent revenir pour essayer de régler leur situation, pis souvent ce n'est pas nécessairement évident à régler... Mais il y a ce souci-là de : "Si je m'en vais à Longueuil ou à Granby, ou à Sherbrooke, je ne pourrais pas régler mes affaires. Fait que j'aime mieux être dans la rue momentanément pis essayer de me retrouver une autre place, mais de rester proche pour essayer de régler la situation." » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

L'accès aux services dépend également de l'organisation territoriale et des moyens de transport. Les lacunes dans le transport en commun, surtout pour les régions étendues, obligent les personnes à se tourner vers des services non adaptés à leurs besoins ou à s'en priver. Parfois, le seul hébergement d'urgence de la région est à deux heures de route du village où se situe la personne en situation de précarité, sans qu'elle ait accès à un moyen de transport. Dans un tel contexte d'éloignement géographique, il est également difficile pour les personnes d'entreprendre des démarches d'aide, d'aller à leurs rendez-vous médicaux, et même de trouver un emploi.

« Le transport [dans notre région], c'est difficile pour les gens qui sont sur l'aide sociale qui doivent payer une chambre à 500 \$ et qui ont 650 \$ et là ils doivent manger et s'acheter des produits d'hygiène. Il ne t'en reste plus épais pour le transport. Donc là, tu fais comment pour aller à tes rendez-vous, faire tes démarches ou être autonome? » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

« [Je les connaissais] un petit peu [les ressources]... mais pas tant, le PIPQ, je savais. J'étais gêné d'y aller aussi. J'ai pilé par-dessus mes peurs pis j'y suis allé. [...] Pis c'est plus proche aussi. Tu sais des fois, il y a des organismes, mais c'est à l'autre bout pis toute. [...] Quand tu dis : « Ah, j'vais aller manger à Lauberivière, ça fait des bonnes rides, à tous les jours, quand tu pars du métro Charest là. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Ainsi, en raison des distances à parcourir pour accéder aux services, les personnes peuvent se déraciner de leur milieu, perdant de ce fait leur réseau social et leurs repères, ce qu'illustrent les propos suivants :

« Je pense qu'un enjeu important, c'est celui de la délocalisation. Ici à Chibougamau, on est quand même bien garnis en ressource d'hébergement, mais je regarde Matagami c'est plus... Donc on se retrouve à devoir délocaliser des personnes parce que faute de place, faute d'alternative. Puis quand on se retrouve à délocaliser, ça a des impacts sur les personnes, puis aussi des fois sur la faiblesse de leur réseau. Puis dans les autres régions, ils n'ont pas plus de place alors, c'est une grande difficulté le fait d'être en région éloignée et de devoir déraciner quelqu'un pour aller dans une autre région parce qu'on n'a pas de solution à lui proposer. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

« Quand on parle des Cris et des Inuits dans la Baie d'Ungava et la Baie d'Hudson, il y a une pénurie de logements coopératifs, donc ils peuvent vivre 12 ensemble dans une maison de trois chambres. Donc je pense qu'il y a un gros manque à ce niveau-là. Puis quand ils se retrouvent à aller chercher des services à Montréal, souvent ils vont rester là et vont tomber dans l'itinérance. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

La complexité et la rigidité du système d'assistance : une lourdeur administrative et des délais qui éloignent les personnes des services dont elles auraient besoin

Un autre aspect contribuant à l'éloignement des services et au processus d'exclusion sociale des personnes est la complexité et la rigidité du système d'assistance. La lourdeur administrative des démarches d'aide et les longs délais d'attente alimentent le sentiment d'échec et de perte de confiance des usagers qui en viennent à se désintéresser des services. Cette réalité concerne plus particulièrement les programmes et les services institutionnels. Il a été question de la complexité des demandes et requêtes de certains programmes, dont l'aide sociale, et des critères et exigences rigides pour accéder

aux services et les conserver (par ex. : absence à une rencontre qui met fin à un suivi; l'obligation de fournir deux pièces d'identité avec photo dans plusieurs démarches pour des personnes sans permis de conduire; les multiples documents à fournir pour accéder aux logements sociaux; etc.).

« Au niveau du premier revenu à l'aide sociale, quand c'est un jeune de 18-19 ans, ce n'est pas facile d'avoir accès à ça. On parle de gens qui peuvent se décourager. On parlait des gens qui peuvent être démobilisés. Bien aller chercher un papier pour... aller voir ton père ou ta mère pour dire qu'ils ne veulent plus s'occuper de toi au niveau financier quand ça fait déjà deux-trois ans, quatre ans que tu les vois plus ou moins ou que les choses qui se disent ne sont pas évidentes : "Bon c'est ça, tu es un B.S. Tu penses que je vais signer ça... Débrouille-toi!" Ce n'est pas tout le temps évident d'avoir le premier revenu, qui est aussi minime... D'où là, on retombe dans : "Bon bien je vais aller avec du monde qui peuvent profiter de moi, qui vont me donner une chambre, je ne suis pas sur le bail, je n'ai pas de droit..." [...] Ils sont plus susceptibles de tomber dans des facteurs de vulnérabilités au niveau de l'itinérance. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

À quelques reprises lors des groupes de discussion, les intervenant.e.s ont abordé la réalité des personnes analphabètes fonctionnelles qui se retrouvent complètement démunies face aux documents reçus ou aux formulaires à remplir en lien avec l'aide sociale, par exemple. Le langage utilisé est complexe et inaccessible pour une majorité de personnes et cela entrave leur capacité à fournir les bonnes informations pour recevoir ou conserver, dans le cas de l'aide sociale, leur revenu de subsistance. Dans ces circonstances, les personnes peuvent rapidement se retrouver à la rue :

« Le taux d'analphabéti[sme] dans la MRC est autour de 40 %. Fait que, moi ce que j'ai à gérer beaucoup, c'est des gens qui reçoivent des demandes d'information de l'aide sociale, qui ne sont déjà pas claires – moi j'ai un bon niveau de compréhension et des fois, je suis obligé d'appeler pour comprendre ce qu'ils veulent réellement. Ils ont tellement dépersonnalisé le système que c'est dur pour eux. Et même, la majorité des gens que je rencontre n'ont pas le téléphone. C'est un autre problème, ça bloque bien des accès aux services, dont avoir un médecin de famille, si tu n'as pas le téléphone, oublie ça, tu n'en auras jamais [de médecin de famille]. Fait qu'à un moment donné, ils se retrouvent un bon 1^{er} ou 28 [du mois], selon quand ça arrive, le chèque ne rentre pas. Comment ça? Ils ont répondu à la demande. Il manquait peut-être juste un petit détail, fait que pas de chèque. Toutes les répercussions que ça a après : le loyer qui rebondit avec les frais que ça amène. Les frais que ça amène, des fois, ce n'est même pas leur budget d'épicerie pour le mois. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

Concernant les longs délais d'attente, les services sociaux et de santé ont été mentionnés, mais également les listes d'attente pour accéder aux logements à prix modique.

« Pour moi, point de bascule, c'est : la personne se fait refuser ou il y a une liste d'attente d'un an pour voir un psychiatre, mais que la personne est en train de décompenser. Ça, ce que je vois, c'est que ça peut être un point de bascule vers l'itinérance ou à risque de le devenir. Il veut un suivi, mais à cause de la complexité de notre système, il n'en aura pas. Ou va à l'urgence à répétition, mais ne finit jamais par voir un psychiatre. Ça aussi, c'est un autre point de bascule. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Il a également été question des décalages en termes de temporalités entre les différents services (par ex. : délais possibles de dix jours pour obtenir le premier chèque d'aide sociale versus le temps d'hébergement de sept jours concernant les lits de crise). Face à ces diverses embûches, les personnes perdent confiance et abandonnent en cours de route, puisque l'aide ne vient pas. Ces décalages dans les différents services peuvent donc mener les personnes à se retrouver à la rue ou à y rester.

« Quand on prend un lit de crise qui offre au maximum sept jours d'hébergement de dépannage avec quelqu'un qui n'a aucun revenu, juste de faire la demande d'aide sociale à sa première journée, il y a un dix jours d'attente à l'aide sociale. Fait qu'il part après son sept jours et il n'a pas de revenu, il n'a pas de confirmation d'aide sociale. Et ça, c'est si sa demande est déposée et qu'il ne manque aucun papier là. Fait qu'on s'entend que c'est exclusivement de dépannage et temporaire pis on se retrouve à avoir des gens qui sortent du lit de crise et qu'on redemande un autre lit de crise ailleurs, un peu partout. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

Les difficultés associées à la fréquentation ou à l'utilisation des services

Les personnes rencontrées lors des entretiens semi-dirigés ont quant à elles mentionné des règlements administratifs trop stricts au sein des ressources d'aide (institutionnelles, communautaires ou privées) auxquels les personnes ont du mal à se conformer. Ces règles de fonctionnement perçues comme trop restrictives ou limitatives incitent les personnes à éviter les ressources pour préserver leur liberté. Par exemple, le couvre-feu, l'horaire d'entrée et de sortie, les heures pour utiliser les douches sont des éléments mentionnés comme étant contraignant dans le parcours des personnes. De plus, des critères d'admission restrictifs empêchent également l'accès aux ressources, comme le fait de ne pas accepter les couples, de refuser les animaux de compagnie ou encore de ne pas tolérer la consommation de substances (ou de refuser un individu qui a consommé).

« Il y a des hébergements où ils ne veulent pas que tu amènes de la boisson, de la drogue, mais si tu arrives après avoir consommé, ils vont le tolérer pourvu que tu restes à ta place. C'est sûr que si tu commences à faire le bordel, ils vont te demander de partir. Mais là-bas à [cet hébergement-là], c'est tolérance zéro. Que tu sois tranquille ou whatever, il n'en est pas question. [L'intervenante], elle le savait que je consommais. Je ne faisais plus de drogues dures, mais je fumais encore, mais ça, je ne pouvais pas lui dire parce qu'elle n'aurait pas accepté que j'y aille. » (Personne rencontrée, Montréal)

D'autres personnes font état de conditions de vie au sein des ressources d'aide qui font en sorte qu'elles ne s'y sentent pas toujours bien. Dans ce contexte, certaines personnes disent préférer se débrouiller autrement, même si cela implique de vivre dans la rue. Certaines personnes rencontrées mentionnent avoir peu de pouvoir sur leur réalité au sein des ressources d'aide. Concrètement, elles disent que les intervenant.e.s de ces ressources exercent un grand contrôle sur leur quotidien, ce qui réduit considérablement leur autonomie. À ce sujet, les personnes rencontrées parlent plus souvent des ressources d'hébergement d'urgence de type refuge et de certaines ressources d'hébergement transitoire.

« Ils m'en ont parlé [que je devrais quitter la ressource], mais genre, il fallait que je parte anyway à un moment donné. Ce n'était pas pour moi de vivre là-bas non plus. Ça me donnait plus l'impression d'être en prison : il y a des caméras partout, sur chaque coin, tu te mets en ligne pour aller manger. » (Personne rencontrée, Estrie)

Pour d'autres, le manque d'intimité et le sentiment de ne pas être chez soi posent problème dans les ressources d'aide, comme les ressources d'hébergement d'urgence ou d'hébergement temporaire :

« Coucher dans un dortoir, c'est ordinaire. Excuse-moi, mais j'ai de la misère avec ça. J'ai bien gros de la misère avec ça. [...] Tu ne laves même pas tes bobettes. C'est quelqu'un d'autre qui les lave. C'est sûr que c'est un bon service, mais l'intimité, elle est où? » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Certaines personnes évoquent la difficulté à côtoyer la clientèle qui fréquente les ressources d'hébergement d'urgence et temporaire, ce qui peut constituer une source de conflits, de malaise et d'insécurité.

« [Mais moi,] je n'irai pas au [drop-in], et je le sais qu'il y a [aussi] [la ressource d'hébergement d'urgence pour femme], mais [cette ressource-là], c'est toute des folles. Bien en tout cas... [...] Ce sont toutes des filles de rue, des anciennes qui se montent la tête l'une l'autre... [...] Tabarnouche, ce n'est pas là que je dors, parce que c'est là qu'ils vont aller jouer dans le mental. Parce que si elles voient que toi, tu t'en sors, là, ça ne marchera pas. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

De plus, les conditions de salubrité difficiles en raison de la grande quantité de personnes et des habitudes d'hygiène qui diffèrent d'une personne à l'autre, particulièrement dans les ressources d'hébergement d'urgence, gênent certaines personnes rencontrées.

« Oui, je trouve ça dur, ici. Des fois, je ne peux pas rien faire. Maintenant, j'ai peur d'avertir quelqu'un, mettons... il y a un gars, hier ou avant-hier, il a mis du sang partout sur le comptoir de la salle de bain et il est tout le temps en train de jouer après ses gales et il jette ça par terre. Ce n'est pas très le fun aller aux toilettes et c'est crasse. Tu vois, si c'est un peu de pâte à dents partout, ce n'est pas grave, mais du sang et des gales un peu partout à terre... dégueulasse. » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

Par ailleurs, l'exclusion des ressources d'aide en raison de comportements jugés « problématiques » ou « inacceptables » amplifie, selon les intervenant.e.s, les risques de passage à l'itinérance. Il semble que la consommation de substances et les comportements agressifs ou bruyants soient les principaux motifs d'exclusion.

« Les gens qui sont dans une situation d'itinérance, il y a des fois où les gens n'ont juste pas accès aux services du lit de crise parce que leur comportement du passé ou parce qu'ils ont des comportements actuels qui font en sorte qu'ils ne sont pas admis aux lits de crise. Parce que les lits de crise, ils sont hébergés par des ressources d'hébergement et quand tu amènes quelqu'un qui ne cadre pas, bien ça peut te désorganiser une maison. Il y a une notion aussi à comprendre qu'il y a aussi la sécurité des gens qui sont hébergés qui sont à risque si tu entres quelqu'un qui n'a pas socialement les habiletés pour cohabiter avec ces gens-là. Des fois on [travaille] avec des gens qui sont juste barrés de partout. Fait que qu'est-ce qu'on fait avec ces personnes-là? [...] Un moment donné, on a des limites aussi en tant qu'intervenant, mais il y a toujours bien des limites au niveau de l'humanité. Est-ce que je vais laisser dormir quelqu'un dehors pas par choix, mais par manque de choix? C'est déchirant. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

Quelques personnes rencontrées mentionnent avoir été contraintes à vivre dans la rue après avoir été expulsées d'une ressource d'hébergement ou d'un logement supervisé. Les principaux motifs d'expulsion relatés par les personnes sont d'avoir enfreint le règlement interdisant la consommation de substances, d'avoir une présence jugée insuffisante (séjourner ailleurs pendant qu'une place lui était réservée à la ressource d'hébergement), d'avoir traversé une période de crise et de ne pas avoir payé le logis.

« Je viens de me rappeler qu'entre la famille [d'accueil] et vivre ici, il y a eu [une ressource d'hébergement et de réinsertion sociale] où j'ai été. [...] Mais, eux aussi m'ont comme mis à la porte. Mais c'est parce que j'avais une copine à Québec et il faut que tu sois là plus que tu sois ailleurs, évidemment, si tu es pour vivre là. Donc après une couple de semaines, ils m'ont jeté dehors. » (Personne rencontrée, Estrie)

7.2.2. Des passages difficiles et des sorties d'institutions mal planifiées qui engendrent le phénomène des portes tournantes

Tant dans les groupes de discussion que les entretiens semi-dirigés, les passages difficiles en institution et les sorties mal planifiées ont été identifiés comme des éléments à mettre en lien avec l'amorce ou le maintien de l'itinérance dans le parcours de vie des personnes concourant, du même coup, au phénomène des portes tournantes. Des contraintes structurelles au sein des services contribuent également au passage et au maintien en itinérance.

7.2.2.1. Passages difficiles et des sorties mal planifiées au sein de différents services : les personnes sont propulsées en situation d'itinérance

Des passages à l'hôpital marqués par la stigmatisation : se débrouiller seul

Il semble que les séjours en centre hospitalier soient marqués par des expériences de stigmatisation qui contraignent les personnes à se débrouiller seules. D'abord, il importe de souligner que, de façon générale, elles ont l'impression de ne pas être entendues, voire stigmatisées, au sein des services hospitaliers. Les personnes rencontrées indiquent avoir le sentiment de ne pas être « prises au sérieux », d'être « comme un numéro », d'être « jugées », « pas écoutées », alors que d'autres mentionnent s'être senties humiliées ou avoir été fait l'objet de moqueries ou de méchanceté de la part de membres du personnel. Ces expériences ont eu comme effet de nuire à leur rétablissement et à leur confiance à leur confiance à l'égard des services.

« J'ai eu des très bons contacts avec des éducatrices, avec deux travailleuses sociales qui ont été d'une immense gentillesse, mais j'ai eu beaucoup de difficulté avec certains médecins qui étaient là. J'ai eu énormément de difficulté avec les préposés. Les préposés se moquaient de moi, n'avaient aucun respect pour moi. Je faisais la queue pour déjeuner le matin, ils disaient bonjour à tout le monde sauf moi. Je voulais écrire et ils me donnaient une feuille à la fois. J'ai dit : "Peux-tu m'en donner un peu plus qu'une à la fois?" Et il a dit : "On sait que tu es capable d'écrire, tu n'as pas besoin de nous fatiguer avec ça." Je me suis fait écœurer comme ça tout le long par eux autres. Mais le pire, ça a été une infirmière, contre qui j'ai déposé une plainte à l'Ordre [professionnel des infirmiers et infirmières du Québec]. » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

Par ailleurs, il semble que les sorties d'hospitalisation soient souvent précipitées et manquent de planification avec les autres institutions et ressources d'aide. Dans un contexte où les ressources d'aide sont restreintes et où les délais d'attente sont fréquents, le fait de contacter une ressource la veille ou le jour même de la sortie d'un patient rend impossible une planification adéquate de la sortie.

« Ça arrive extrêmement régulièrement qu'on a des téléphones des hôpitaux, par exemple, pour nous dire : "Madame doit sortir là, aujourd'hui. Donc allez-vous la prendre, sinon elle va être dans la rue." Ça, c'est quelque chose qui arrive [...]. Et comme on n'a pas de place, eh bien on vient de créer finalement une situation d'itinérance. » (Intervenante rencontrée, Capitale-Nationale)

En outre, les personnes se sentent laissées à elles-mêmes à la sortie de l'hôpital, recevant leur congé sans qu'on leur pose de questions sur leur situation domiciliaire. Parmi les personnes rencontrées, certaines ont rapporté avoir dû faire les démarches par elles-mêmes, tout en se sentant souvent incapables d'y parvenir seules.

« Euh, j'ai eu des moments de crise où je suis restée dans les hôpitaux [...]. Il y avait une travailleuse sociale, je m'en rappelle, elle, elle m'avait donné des numéros de maisons d'hébergement puis je devais les appeler moi-même, mais je ne savais même pas ce que je faisais là... [...] J'étais laissée seule à moi-même [...] avec une liste de numéros, et ça a adonné que c'était des maisons d'hébergement. Mais ça, je ne savais pas ça... [...] Je comprenais c'était quoi, à force de lire pis de dire : "Ah, OK, c'est ça. Oh je vais aller rester là en attendant." [...] Je ne savais même pas ce que c'était. Je savais que je devais sortir de l'hôpital, mais je ne savais pas c'était quoi. » (Personne rencontrée, Montréal)

Par ailleurs, de longues hospitalisations sans suivi quant au paiement des loyers peuvent engendrer une perte de logement si les personnes n'ont pas de réseau social pour les aider. De plus, une hospitalisation prolongée peut engendrer une perte de revenu entravant, par conséquent, la capacité des personnes à payer leur loyer. Même dans les cas où la perte de logement est inéluctable, l'impossibilité de récupérer ses biens rend la sortie de l'hôpital plus difficile.

« J'ai été hospitalisée pendant un mois de temps et, ensuite, on m'a envoyée à [un autre hôpital] trois semaines de temps. Comme je n'avais pas fini mon bail là-bas, le propriétaire ne voulait plus me revoir, alors, moi, je n'avais personne pour aller chercher mes choses dans le logement. Je ne connaissais personne. J'ai demandé au médecin si je pouvais au moins y aller et ils m'ont refusé complètement. Alors, j'ai tout perdu ce qu'il y avait dans le logement. Le propriétaire a tout mis ça à la rue, toutes mes choses... J'ai trouvé ça très, très dur. (Personne rencontrée, Capitale-Nationale) »

Toutefois, des améliorations sont apportées dans certaines régions pour mieux arrimer la continuité des services à la sortie des hospitalisations. En effet, aux dires de certain.e.s intervenant.e.s, les transitions à la suite d'une hospitalisation en santé mentale se font de manière fluide et les trajectoires de services sont claires. La planification de la sortie dépend cependant du niveau de volontariat des personnes :

« Avec la psychiatrie, il y a une évolution, je pense, dans les dernières années. De meilleurs liens, de meilleures références. Toujours quand la personne – le patient dans ce cas-là – est volontaire. S'il n'y a pas de volonté, on ne peut pas accuser aucune structure de ne pas vouloir faire son travail. Quand la personne est volontaire, il y a de plus en plus d'échanges et de préparation avec les professionnels au niveau de la psychiatrie parce qu'il y a des rencontres préparatoires, des échanges d'informations [...]. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean) »

Par ailleurs, quelques personnes rencontrées ont rapporté avoir reçu de l'aide pour trouver un logement de la part des services hospitaliers avant leur sortie. D'autres ont révélé que le personnel hospitalier exigeait, à tout le moins, que la personne ait un lieu où habiter à la fin de l'hospitalisation.

« Je suis allée à l'[hôpital] et ils m'ont comme encadrée un petit peu eux autres. Ils ont des services aussi de travail social, des choses comme ça, fait que là, [la travailleuse sociale], elle m'aidait. [...] Elle a dit : "on va regarder pour te reloger présentement" parce que moi j'avais aucune ressource. Elle a dit : "il y a des maisons pour t'héberger en attendant", des choses comme ça "pis il y a du monde qui peuvent t'aider". Fait que c'est là que j'ai connu les services de... En premier, ils m'ont envoyée à la [ressource d'hébergement]. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale) »

Des sorties de Centres jeunesse marquées par le désir d'émancipation des jeunes et par le manque de soutien nécessaire pour assurer leur autonomie

Les sorties de Centres jeunesse apparaissent comme une transition difficile à plusieurs égards et peuvent constituer un évènement pouvant mener les jeunes vers l'itinérance. Il semble qu'il y ait un manque important d'outils et de services nécessaires à la transition vers l'âge adulte et à l'autonomisation. À cet égard, le programme *Qualification jeunesse* (PQJ), qui vise la planification de la sortie des jeunes placés, ne répond pas à l'ensemble des besoins et les critères d'admissibilité en limitent l'accès. Ainsi, les intervenant.e.s sont d'avis que l'ensemble des jeunes placés ont besoin d'être accompagnés vers l'autonomie pour apprendre à se prendre en charge eux-mêmes et pour acquérir les connaissances et développer les compétences liées à la gestion du budget, à l'entretien d'un milieu de vie, à la planification et à la préparation des repas, etc.

« Quand on arrive et qu'on a un jeune de 18 ans ou qui va avoir 17 ans et qui n'a pas d'adresse, l'adresse, c'est le Centre jeunesse. Le Centre jeunesse part, mais qu'il n'y a pas d'adulte significatif autour. Nous aussi, c'est la réalité au niveau de ces jeunes-là qu'on doit loger, mais en même temps, c'est très précaire. Souvent, ils vont avoir une chambre, mais ils ont été pris en charge depuis l'âge de 12 ans par des adultes, donc ils arrivent sans prise en charge, doivent se retrouver avec une réalité d'autonomie, mais sans nécessairement... Il y a des programmes qui sont présents, comme les programmes PQJ qui sont présents. Souvent, ces jeunes-là sont identifiés lorsqu'ils ont 16 ans, ils vont commencer ce programme-là. Mais des fois aussi, on a des jeunes qui ont la réalité de 17 et demi, 18 ans et qui sont qualifiés de trop âgés pour faire partie du programme PQJ. Donc, ils se retrouvent à 18 ans sans point de repère. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

Une personne rencontrée partage d'ailleurs une expérience en ce sens, disant avoir manqué de préparation en vue de sa sortie du Centre jeunesse :

« J'ai été en Centre jeunesse jusqu'à l'âge de 18 ans. [...] Pis à 18 ans, j'étais sur le perron avec mes deux sacs à vidanges. "Bonne chance." [...] J'en ai rêvé, pendant tout ce temps-là de mes osties de 18 ans, on s'entend. Mais, en même temps, j'étais morte de peur parce que je ne savais pas... je me doutais, quand je regardais des émissions, que je n'avais pas une vie normale et que je ne faisais pas les apprentissages qui étaient nécessaires de faire. [...] Par exemple, je voyais dans des émissions à la télé que le monde de 15 ans, ils travaillaient, à 16 ans, ils avaient un petit emploi à temps partiel l'été. [...] La plupart des gens, quand tu es chez vous, tu collabores aux tâches familiales, tu apprends un paquet d'affaires par imitation, que moi, je veux dire, je mangeais dans une cafétéria sept jours par semaine. Il y a plein d'affaires que je ne savais pas... » (Personne rencontrée, Laurentides)

Par ailleurs, les jeunes passent d'un milieu très encadrant et strict à une liberté totale hors des services de la DPJ. Cette transition est considérée comme trop abrupte et se fait souvent sans soutien, contribuant à l'isolement des jeunes et, éventuellement, à leur instabilité à divers niveaux. Mais lors de la sortie des Centres jeunesse, les jeunes manifestent aussi un désir de liberté et d'émancipation quant à la prise en charge institutionnelle. Une méfiance s'installe à l'égard des services et certain.e.s rejettent et refusent toute forme de soutien, tant en prévision de la sortie qu'au moment de quitter les structures de la DPJ. Ainsi, sans avoir acquis les aptitudes nécessaires à l'autonomisation, plusieurs jeunes se retrouvent en situation de précarité domiciliaire ou d'itinérance, comme l'illustrent ces propos :

« Notre offre de service ne fonctionne pas toujours. C'est comme s'ils vont se faufiler de la protection de la jeunesse à l'itinérance cachée. Souvent la protection de la jeunesse, ce qu'ils veulent faire, c'est garder la protection en extension. Ce qu'ils cherchent avant 18 ans, c'est une ressource intermédiaire, c'est du contrôle social. Mais le jeune qui a 18 ans, lui, il dit : "ciao bye, je n'en veux plus de contrôle social, je n'irai pas". Et l'offre de services ne correspond pas non plus. » (*Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière*)

Il importe de souligner que plusieurs personnes rencontrées ont vécu de nombreux placements dans les services de la protection de la jeunesse, soit en centre, en famille d'accueil ou en foyer de groupe. Dans certains cas, ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont fait les signalements auprès de la DPJ en raison de la négligence ou de la violence vécue dans leur milieu familial.

Des expériences en milieu carcéral qui, dans plusieurs cas, ne favorisent pas la stabilité domiciliaire

Alors que les intervenant.e.s estiment que les sorties des pénitenciers fédéraux sont planifiées et encadrées dans la majorité des cas, il semble qu'il en soit autrement pour les sorties de détention d'établissements provinciaux ou pour les libérations d'office (remise en liberté aux deux tiers de la peine). En effet, les sorties seraient non planifiées, les personnes se retrouvant souvent sans logement, sans revenu et sans réseau social. Lors des groupes de discussion, il a été question de personnes libérées sans leurs effets personnels, sans argent ni pièce d'identité, avec uniquement un billet d'autobus pour se rendre à l'adresse inscrite dans leur dossier de sortie.

« [...] Quand la personne a fini son passage en prison, on la fait ressortir dehors et elle n'a pas de chèque, elle a un billet de bus, elle débarque chez nous. Il n'y a rien. [...] Puis là je suis chanceuse, elle a débarqué chez nous, elle a été vers un organisme, elle a fait le move "d'aller vers". Quand ça, ça se produit, règle générale, le temps qu'on commence à faire des démarches ne serait-ce que pour récupérer des papiers d'identité et un chèque d'aide sociale, bien vous la rembarquez parce que sa seule stratégie de survie, ç'a été de voler, ou je ne sais trop quoi. C'est tout un système qui est censé avoir un objectif, mais cet objectif-là, on n'y répond absolument pas. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

« Ce qu'on voit beaucoup, ce sont les personnes qui sont en libération d'office, donc qui ont fait leur peine pleine à la prison de Rimouski ou dans un autre établissement. Donc elles n'ont pas eu accès à une maison de transition. [Ce sont des personnes] qui sont désaffiliées, qui ont beaucoup d'éléments au niveau de la délinquance aussi. Et ils se retrouvent dans un trou quand ils reviennent [de la prison]. Ils ont fait leur temps plein, donc ils n'ont pas de place où aller, ils n'ont pas fait la transition avec la détention... Mais les libérations d'office, souvent on les voit à nos services parce qu'ils ont beaucoup de consommation [de drogues] et d'autres problématiques, mais ils n'ont pas nécessairement fait le lien avec d'autres ressources. Donc ils ont fait leur temps [complet] et ils sont souvent beaucoup frustrés par rapport à la société, et ils sont désaffiliés beaucoup. Ils squattent un peu partout, et ils se mettent en danger aussi. » (Intervenant.e rencontré.e, Bas-Saint-Laurent)

De plus, malgré l'obligation de fournir une adresse au moment de la libération, il semble que les acteurs judiciaires ne vérifient pas systématiquement la disponibilité des places au sein des ressources d'hébergement pour accueillir les personnes qui sortent de détention. L'adresse fournie n'est qu'une formalité et non l'assurance que la personne a vraiment accès à un milieu de vie stable et convenable.

« Ça arrive qu'on va avoir des personnes qui ont été judiciairisées qui sont en probation ou en liberté conditionnelle puis dans leurs conditions, il va falloir qu'il habite [au refuge] ou "faut que tu habites dans une ressource". Ça me fascine parce que s'il arrive et que c'est plein, il ne respecte pas ses conditions et ce n'est pas parce qu'il ne veut pas respecter ses conditions de sortie, mais il ne peut juste pas. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

Certaines personnes rencontrées ont d'ailleurs vécu de telles expériences :

« Ouais, pis là on perd tout nous autres-là. Quand on va en-dedans, n'importe quoi, tu peux perdre ton permis de conduire parce qu'il est échu... [...] J'ai perdu mon logement à cause de ça. Mais c'est tout le même principe, on nous gároche et il faut tout faire d'un coup : faut récupérer notre compte de banque, nos papiers s'ils sont échus, si on a perdu nos cartes d'identité, nos photos. Il faut redemander tout ça. Si on avait un logement, on l'a perdu notre logement parce que le propriétaire lui, quand on est rentré en-dedans, il a crissé nos affaires dans une poubelle. Il n'avait pas le droit, mais il le fait... [...] On perd nos liens de connaissances autour de nous autres, souvent on perd notre job parce qu'on est en-dedans rien pour une semaine, mais ce n'est pas grave, on l'a perdu notre job. Tu as tout ça, pis là les dettes sont là, eux autres. » (Personne rencontrée, Montréal)

Parmi les personnes rencontrées, certaines ont bénéficié d'aide ou de soutien pour trouver un endroit où habiter à la sortie du milieu carcéral. Il pouvait s'agir de l'aide d'un.e agent.e de probation pour trouver un hébergement dans une ressource communautaire ou dans une maison de transition. Le soutien provenait parfois du réseau informel de la personne et non du système d'assistance publique.

Par ailleurs, il importe de souligner que les expériences d'incarcération jalonnent et fragilisent les parcours de vie des personnes, mais ne sont pas nécessairement associées au passage à l'itinérance. Pour la majorité des personnes rencontrées en entretien semi-dirigé, ces expériences d'incarcération s'inscrivent dans leurs parcours de vie sans qu'il s'agisse nécessairement d'un point de bascule vers l'itinérance. Les personnes se retrouvent en détention, mais vivaient déjà en situation d'itinérance ou de précarité domiciliaire avant leur passage en milieu carcéral. Pour ces personnes, les allers-retours en détention s'inscrivent dans un cycle d'itinérance que l'absence de stratégies de domiciliation à la sortie de détention entretient en les replongeant systématiquement dans l'engrenage de la précarité une fois à l'extérieur des murs.

Des sorties de centres de thérapie et de désintoxication peu planifiées et qui comptent sur la débrouillardise individuelle pour s'organiser

Les centres de thérapie et de désintoxication sont des univers complexes où cohabitent diverses réalités : présence volontaire ou contrainte par ordonnance de la Cour, établissements publics ou privés, thérapies brèves (désintoxication) ou de longue durée, etc. Quoiqu'il en soit, il semble que la planification de la sortie soit le plus souvent déficiente. Les milieux privés semblent offrir peu ou pas de services de réinsertion et de suivi post-hébergement. Certaines personnes se retrouvent ainsi contraintes de faire appel aux ressources d'hébergement d'urgence, des milieux « extrêmement vulnérabilisant et extrêmement dangereux pour la rechute » selon certain.e.s intervenant.e.s.

« On le vit beaucoup en toxico[manie]. Les gens s'en vont à l'interne, doivent quitter leur domicile ou vivent sur les divans de différentes personnes pendant l'année, et se retrouvent à l'interne. Quand ils sortent, comme quand ils sortent de détention, il n'y a pas de réinsertion qui existe [dans notre région]. Ça existe ailleurs, mais pas [dans notre région]. Quand ils sont en thérapie interne, ils sont pris en charge, ils ont une adresse fixe, ils disparaissent des radars, mais quand ils sortent, il n'y a rien. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Par ailleurs, pour les thérapies de désintoxication en centre de réadaptation en dépendance, la durée de l'hébergement de 28 jours est trop brève, selon les intervenant.e.s, pour finaliser les démarches lourdes et complexes qui sont nécessaires à une réinsertion sociale. Ces démarches sont d'ailleurs particulièrement ardues pour les personnes en situation d'itinérance qui arrivent sans papier.

« Chez nous, centre de réadaptation en dépendance, la réalité étant la suivante : les gens arrivent pour un stage de 28 jours. [...] Les gens nous arrivent en thérapie, mais ça dure 28 jours en hébergement. Alors tout à l'heure, quand on disait la lourdeur des démarches et des contacts, et d'appeler, et d'attendre des retours d'appels. Eh, ça va vite là 28 jours. Puis au niveau du ministère [de la Santé et des Services sociaux], comme on est un centre public, on a le droit de se rendre à 42 jours d'hébergement sans que les gens aient à défrayer. Donc on a 28 jours de thérapie, mais si moi, exemple, mes démarches au niveau de la réinsertion, c'est sur le point d'arriver à point, on peut étirer jusqu'à 42 jours. Mais on a toujours cette espèce de facteur temps, de date d'expiration de sa présence en hébergement qui nous pousse dans le derrière et qui n'est pas toujours réaliste. Parce qu'on veut bien, mais on ne travaille pas 22 heures par jour, les ministères, pour certains d'entre eux, ouvrent à dix heures le matin. Alors quand on a à mettre quelqu'un au monde au niveau de la société et de lui redonner un nom dans le gouvernement et qu'il ait accès à tous les crédits et... pas facilités, mais d'exister tout simplement, pour avoir tout ce à quoi il a droit, c'est un défi incroyable. [...] Mais ça reste complexe et je vous le dis, je comprends la clientèle de jeter l'éponge devant ces démarches-là, c'est incroyable. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

Parmi les personnes rencontrées, bon nombre d'entre elles rapportent des expériences multiples en centre de thérapie. Pour la plupart, il s'agissait de séjours souvent interrompus et qui, sans suivi, pouvaient engendrer une rechute. Dans un autre ordre d'idées, certaines personnes soulignent l'enjeu de devoir à la fois payer la thérapie en centre privé en plus de leur logement. Il importe de souligner que plusieurs de ces personnes vivaient déjà de la précarité domiciliaire lors des multiples passages en centre de thérapie ou de désintoxication. Toutefois, rien n'était réellement fait pour les aider à stabiliser leur

situation de domiciliation. Pour d'autres, le passage en thérapie a été suivi d'un premier épisode d'itinérance.

« Je suis arrivée ici au Centre [de thérapie], pour ma première thérapie à vie. [...] Dans ce temps-là, c'était quatre semaines la thérapie à l'interne. Fait qu'encore là, je ne suis pas chez nous, mais j'ai un toit sur la tête, j'ai de quoi à manger. [...] Je comprends que j'ai eu un problème de toxicomanie toute ma vie, sauf que je suis encore confrontée à la même ostie de situation : où je vais aller après? Qu'est-ce que je vais faire? [...] Ayoye, c'était tout le temps, comme tout le temps dans ce déséquilibre-là, ce n'était pas dans les faits, dans ma tête, lui c'était permanent. Bon, fait que là, à Noël, je fais une petite rechute chez ma mère, je reviens, là, les quatre semaines sont finies, j'ai nulle part où aller. » (Personne rencontrée, Laurentides)

Dans certains cas, les personnes vivent des expériences positives de stabilisation domiciliaire à la sortie des centres de thérapie. Globalement, il semble que les centres de réadaptation en dépendance favorisent une meilleure transition vers l'extérieur et un suivi post-hébergement pour aider les personnes qui sortent de ces centres à ne pas se retrouver à la rue. Il s'agit souvent d'une planification de sortie vers des organismes communautaires offrant de l'hébergement temporaire.

7.2.2.2. Des contraintes structurelles au sein du système d'assistance qui contribuent au passage et au maintien en itinérance : le phénomène des « portes tournantes »

Il existe une multitude de contraintes structurelles au sein des services, tant institutionnels que communautaires, qui engendrent soit le passage, soit le maintien en itinérance. Ces réalités contribuent au phénomène des « portes tournantes », c'est-à-dire à des va-et-vient entre les services. Ces éléments ont principalement été soulevés par les intervenant.e.s rencontré.e.s lors des groupes de discussion, mais les personnes rencontrées en entretien semi-dirigé ont fait état de leurs expériences au sein du système d'assistance, ainsi que des impacts de ces expériences sur leur rapport aux services. Les principales contraintes soulevées comme contribuant au passage et au maintien en itinérance à la sortie des services sont : le manque de suivi; certaines contraintes organisationnelles et cliniques; de même que les longs passages en institutions.

Le manque de suivi à la sortie des services

Selon les intervenant.e.s, le manque de suivi à la sortie des services contribue au phénomène des « portes tournantes », sans réelle compréhension des trajectoires de vie et des processus qui maintiennent les personnes en situation d'itinérance. Le manque de transition entre les ressources, de continuité entre les services et d'accompagnement à la sortie des services maintient les personnes en situation de précarité et peut constituer un point de bascule vers l'itinérance. Dans ce contexte, ces dernières peuvent tendre à reprendre certains comportements (criminalité, consommation, milieu

violents, etc.) qui constituent des stratégies de survie ou des moyens pour tolérer la souffrance, mais qui les mettent à risque de se retrouver à la rue :

« Ça amène beaucoup beaucoup de portes-tournantes. Par exemple, nous, on va être appelé le lendemain à l'évaluer en psy[chiatry]. On va dire : "il n'est pas psychotique. Il n'y a pas d'élément de dangerosité. Pourquoi on le garderait en psy[chiatry]?" Pas rapport. "On va vous référer." Il ne veut pas y aller. "Bon bien, bye." Il est parti. Mais la nuit d'après, les policiers vont le ramener : il est dans la rue. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

L'écart entre le niveau d'encadrement en hébergement ou en institution et le manque de soutien et d'accompagnement une fois à l'extérieur pose des défis d'adaptation importants pour les personnes, et pas uniquement pour les jeunes sortant des Centres jeunesse. Cet écart place les personnes à risque de voir leur situation se dégrader, ce qui a pour conséquence de les renvoyer vers les services, mais aussi vers la rue. Quant au manque de continuité entre les différents services, les intervenant.e.s notent que les délais d'attente à la sortie d'un service avec hébergement engendrent des situations de « trous de services », laissant les personnes sans soutien. Ce manque de continuité peut les inciter à se désengager des démarches en cours et à rompre les liens avec des services et des intervenant.e.s, malgré la fragilité de leur situation et le besoin de suivi :

« C'est vraiment important au niveau du continuum de services. Quand ce n'est vraiment pas fait de la bonne façon pour assurer justement qu'il n'y ait pas de bris dans le continuum, ça génère de l'itinérance. On a des gens qui sont en attente, qui ne savent pas où aller, donc les gens tombent entre deux [services] et ça produit de l'itinérance. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

Bref, la sortie d'un service où une personne était hébergée représente un événement marquant dans le passage à l'itinérance, particulièrement lorsqu'un suivi adéquat n'est pas assuré à ce moment crucial où il est possible de poser des actions pouvant avoir des répercussions sur le parcours de vie des personnes. Ce manque de planification et de suivi des sorties d'établissement entraîne parfois une répétition des mêmes points tournants dans la trajectoire des personnes et ainsi les enlisse dans un engrenage de portes tournantes entre la rue et les institutions (psychiatrie, désintoxication, etc.).

Diverses contraintes organisationnelles et cliniques qui complexifient la sortie des services

Du côté clinique, le manque de prise en compte de la complexité et de la globalité de la situation de vie des personnes engendre un « va-et-vient » entre les services qui favorise le passage ou le maintien en itinérance. Il est entre autres question des personnes aux prises avec des problèmes concomitants ou des personnes qui vivent en situation de grande précarité qui, lorsqu'elles sont admises dans les

services, n'arrivent pas à recevoir une aide adaptée prenant en compte l'ensemble de leur situation de vie :

« Tantôt on parlait des portes tournantes. C'est sûr qu'on se renvoie la balle. Si tu es TPL [trouble de personnalité limite] et que tu consommes, tu n'as pas de service. Ça fait que tu les rentres à l'hôpital en crise suicidaire le soir et ils sont sortis le lendemain parce que : "Bien voyons, qu'est-ce que tu veux que je fasse avec? Elle est toxicomane..." ou "elle est TPL" ou... "diagnostic de TPL avec toxico[manie]". Ils ne pourront pas recevoir de services. [...] Et j'ai une frustration, parce que des gens qui se sont suicidés après avoir demandé de l'aide, pis qu'on [l'hôpital] les sort, pis qu'on ne regarde pas dans le dossier non plus l'historique de la personne. [...] Et que le lendemain matin, ils la ressortent encore. [...] Et c'était quelqu'un qui avait un diagnostic TPL et qui buvait, donc les deux ensemble, ça devrait attirer l'attention. » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

Un autre exemple donné par les intervenant.e.s est celui des personnes qui sont incarcérées pour un vol de subsistance et qui ne reçoivent aucun suivi pendant ou à la sortie de l'incarcération pour tenter d'améliorer leur situation de vie. Ces personnes se retrouvent à nouveau en situation d'itinérance à leur sortie de l'institution, puisque leurs difficultés n'ont pas été prises en compte ni réglées. Si le phénomène de l'itinérance est complexe, les interventions, selon les intervenant.e.s, ne sont souvent pas adaptées à cette complexité. À titre d'exemple, il est indiqué que les interventions ne prennent pas systématiquement en considération la situation domiciliaire des personnes au sein des services.

« L'inadaptation de nos services. Des personnes qui sont très, très vulnérables, qui ont des problèmes de santé mentale, qui ont des problèmes de dépendance, quand on a des services qui sont trop rigides, qui ne sont pas capables d'adresser une réponse un petit peu plus adaptée au niveau de la personne. Comment créer le lien avec quelqu'un qui a eu un historique de mauvais services ou qui a déjà été expulsé ou qui va être expulsé de différents services en santé et services sociaux. Il y a une part de la bascule vers l'itinérance... Le constat qu'on fait, c'est que nos services de santé et services sociaux ne sont concrètement pas adaptés au niveau clinique. Comment créer le lien avec les personnes vulnérables qui sont souvent très méfiantes, dans un contexte souvent réglementaire très rigide au niveau clinique? Parce que si la personne a consommé ou ci, ou ça, et on la met dehors. Il y a comme une adaptation des services à faire pour d'abord ne pas nuire aux usagers très vulnérables et pour ne pas les propulser en itinérance. Il y a une partie de l'itinérance qui est provoquée par nous autres, du fait que nos services ne sont pas assez adaptés à la réalité de ces personnes-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Du côté des personnes rencontrées, ce manque de soutien perçu au sein des services les conduit à éviter les ressources d'aide. Certaines ont l'impression d'être laissées à elles-mêmes par les différents services :

« Mais ce sont deux services différents. À [la ressource d'hébergement], tu as une intervenante et à chaque jour tu dois la rencontrer, tu as des objectifs à atteindre, des choses comme ça. Mais, par contre, ici, tu as une intervenante aussi, mais ils ne te voient pas à chaque jour. Si tu ne vas pas les voir, ils ne te verront pas. Alors, tu es laissée à toi-même. Moi, ça m'a dérangée un peu plus parce que j'avais entrepris une démarche psychologique. Je voulais la poursuivre, mais c'était par moi-même. Alors, il faudrait que je coure après les CLSC, les choses comme ça. C'était tout réparti un peu partout fait que ça, je détestais ça. J'ai dit : "Je vais stopper ça, parce que je ne courrai pas d'un bord et de l'autre non plus." »
 (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

D'autres en viennent à perdre confiance envers les services en raison d'expériences antérieures négatives. Les personnes ont l'impression de ne pas être comprises et de se sentir même parfois jugées :

« Il y a beaucoup de jeunes. J'ai l'impression qu'ils nous prennent toutes pour des caves. On est toutes des caves, on est toutes des femmes de la rue, pis "au moins, tu as un toit sur la tête fait que ferme ta gueule." C'est un peu comme ça. Je trouve ça dur, j'ai l'impression qu'on me juge... mais que toutes les femmes sont jugées : on est toutes des fuckées et on est toutes des droguées et on est toutes des itinérantes. En plus, j'ai entendu ça de mon intervenante... j'étais à boutte. Elle m'a dit : "Si tu n'es pas contente, tu as juste à partir." Bête de même. C'est assez ordinaire. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Une autre contrainte qui contribue au passage ou au maintien en itinérance est le manque de personnel outillé pour identifier les personnes sans logement ou à risque de le devenir dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ce problème de repérage engendre un manque de prévention et de suivi adéquat pour éviter un passage vers l'itinérance. Ces difficultés d'identification de l'itinérance entraînent également une déficience dans la planification des sorties des services qui permettrait de favoriser la stabilité domiciliaire.

« Le risque d'itinérance n'est pas toujours évalué en centre hospitalier. Quand on pose la question à l'admission, ils vont répondre « oui j'ai une adresse ». Sauf que la situation peut changer en cours de route et l'évaluation à la sortie [de l'hôpital] n'est pas nécessairement refaite. » (Intervenante rencontrée, Lanaudière)

À cela s'ajoutent des enjeux déontologiques liés à l'impossibilité de divulguer des informations entre les différentes organisations. Cette situation, certes compréhensible d'un point de vue déontologique, nuit à la mise en place d'un suivi à la sortie des services. En effet, si une personne bénéficiant d'un suivi en santé mentale au CLSC est hospitalisée, mais que l'intervenant.e de suivi n'est pas informé.e de sa sortie, il y a un risque de rupture dans la prise en charge. De même, lorsqu'une personne est incarcérée et bénéficie d'un suivi en santé mentale au CLSC, son intervenant.e n'est pas nécessairement mis.e au courant de l'incarcération et n'est pas capable d'informer les intervenant.e.s du milieu carcéral de la situation psychosociale (par ex. : prise de médication, enjeux en lien avec la situation domiciliaire, etc.). Cette discontinuité du soutien en raison des règles déontologiques peut avoir des conséquences majeures sur les conditions de vie des personnes et sur la planification de leur situation domiciliaire.

Par ailleurs, le non-volontariat des usager.ère.s peut également nuire à la planification des sorties des services. Même si toute une panoplie de services était disponible à la sortie d'un hébergement ou d'une institution, il n'en reste pas moins que la personne est libre d'accepter ou non les services proposés, comme le souligne cet extrait :

« On a beau offrir, mais si la personne, elle n'adhère pas au moins à un service... que ce soit nous ou un partenaire, il faut qu'elle décide que oui, ça va changer. Si elle n'a pas pris cette décision-là, on a beau offrir plein de choses, ça va repartir là. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

La question du non-volontariat s'inscrit justement dans l'ensemble de ce contexte décrit précédemment : est-ce réellement un refus d'être aidé ou plutôt un refus de ce qui est proposé comme aide? Ce refus est-il engendré par une méfiance envers les services reçus antérieurement? Est-il lié à la perception d'être jugé ou incompris au sein de ces services? Ces questionnements restent à explorer, mais il n'en demeure pas moins que le refus de suivi constitue un frein à la planification de la sortie des services.

De longs passages au sein des institutions qui peuvent nuire aux conditions de vie des personnes à leur sortie des services

De longs passages au sein des institutions peuvent entraîner diverses conséquences pour les personnes et nuire à leur stabilité domiciliaire. Elles éprouvent parfois des difficultés d'adaptation au mode de vie hors des institutions. Être en charge de la préparation des repas, de l'entretien du domicile, du paiement des factures et du loyer constituent autant de tâches dont les personnes n'ont généralement pas à se soucier lorsqu'elles demeurent en institution. La transition est donc très abrupte sur le plan de l'autonomie et il peut être difficile pour elles d'y arriver sans un soutien adéquat :

« Quand les gens sortent d'institution, ça peut être autant les Centres jeunesse ou le centre carcéral, je vais donner un exemple : on leur demande de mélanger la salade. Et ils ne savent même pas faire ça. Ils arrivent, pas tous, mais vraiment plusieurs, ils ne savent même pas laver leur linge, ils ne savent pas faire un budget, ils ne savent pas faire du ménage, ils ne savent pas parler, ils ne savent pas dire "merci" et "bonjour"... c'est incroyable. Et là, ils sortent de la prison, mettons, ils les mettent à la porte et ils n'ont pas d'argent, donc ils se retrouvent avec la solution, pour eux autres, c'est de retomber dans la criminalité. Et même souvent, ils n'ont pas eu de médication pendant qu'ils étaient en milieu carcéral. Pas de médication, pas de suivi, et quand ils sortent de là, ils n'ont pas une cenne, des fois en plein hiver, à peine habillés d'une petite veste, pas de place à se loger. » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

Dans d'autres situations, de longues institutionnalisations, sans suivi relativement au paiement des loyers, peuvent engendrer la perte du logement si les personnes n'ont pas de réseau social pour les aider. Les intervenant.e.s ont particulièrement fait référence aux séjours prolongés en centre hospitalier, en centre de thérapie et en centre de détention.

« Souvent, ce sont des personnes en CHSLD, en foyer, qui vont faire un parcours à l'urgence, à l'hôpital, et qui perdent leur place en CHSLD ou en foyer. Ils n'ont pas payé le loyer parce qu'ils n'ont pas de proches pour les aider à payer les comptes. Ces gens-là quand ils ont leur congé de l'hôpital, ils ne nomment pas nécessairement toujours qu'ils n'ont pas de place pour partir. Parfois, ils ne sont pas au fait de la durée pendant laquelle ils ont été hospitalisés, ils ont l'impression qu'ils peuvent retourner chez eux, mais chez eux n'existe plus. Le logement qu'ils n'ont pas habité pendant trois mois, le propriétaire a tiré la plug, est allé à la Régie, le logement a été vidé. Ça, c'est quelque chose qu'on observe. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Il importe également de souligner qu'un passage dans le système d'assistance peut être synonyme d'absence ou de diminution de revenu, rendant difficile, voire impossible, le paiement d'un loyer tout comme la recherche d'un logement à la sortie. C'est entre autres le cas lors des incarcérations et des séjours en thérapie pour le traitement de la dépendance, au cours desquels les revenus sont réduits, voire nuls. Des frais peuvent également être liés à l'hébergement dans certaines situations, comme lors de thérapies ou de longues hospitalisations en psychiatrie. Les extraits suivants en témoignent :

« C'est sûr qu'il y a des gens qui ont de courtes périodes de détention, le chèque est coupé. Ça aurait été facilitant s'il y avait moyen que seulement le loyer soit payé. Ça éviterait que quelqu'un tombe dans la rue, perde tout. T'sais, c'est traumatisant. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

« Une dame qui a besoin d'une thérapie pour plusieurs mois donc, l'appartement doit être vidé à ce moment-là parce que bon, elle n'a pas les revenus pour payer l'appartement et être en thérapie pendant cinq-six mois. Donc c'est sûr que cette dame-là, quand sa thérapie va arriver à échéance, il va vraiment y avoir un enjeu pour lui retrouver un logement à nouveau, de remeubler. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

Tous ces éléments sont donc à considérer pour évaluer la situation des personnes dans leur globalité et ainsi, prévenir l'itinérance ou, à tout le moins, stabiliser leur situation domiciliaire.

7.2.3. Les difficultés d'accès et de maintien en logement propulsent les personnes vers l'itinérance

Les difficultés d'accès et de maintien en logement sont au cœur du phénomène de l'itinérance. D'une part, l'incapacité de payer le loyer conduit à une perte de logement et à une précarité domiciliaire. D'autre part, des expériences de conflits et de discriminations vécues avec des propriétaires, des membres de la famille et des colocataires engendrent également des pertes de logement. De plus, les départs précipités pour fuir une catastrophe ou un environnement insalubre et non sécuritaire entraînent des pertes de logement et mènent les personnes à vivre une situation d'itinérance.

7.2.3.1. L'incapacité de payer le loyer peut conduire à une perte de logement et à une précarité domiciliaire

Des programmes d'aide insuffisants et des prix inabordables des logements engendrent une incapacité à payer le loyer

Un premier élément lié à l'incapacité de payer le loyer est le fait d'avoir des revenus insuffisants. Tant du côté des groupes de discussion que des entretiens semi-dirigés, les participant.e.s rencontré.e.s s'entendent pour constater que le programme d'aide sociale pose problème. D'une part, la complexité des démarches et les délais pour recevoir les premiers versements constituent des embûches majeures à l'accès à un revenu et nuisent aux droits sociaux des personnes vulnérables, augmentant considérablement le risque d'itinérance pour elles. En outre, l'insuffisance des montants alloués compromet la capacité de payer le logement. Les intervenant.e.s donnent de multiples exemples de personnes ayant moins de 200 \$ en poche après avoir payé leur loyer. Ce montant est insuffisant non seulement pour répondre à l'ensemble des besoins de base des personnes, mais aussi pour améliorer éventuellement leurs perspectives d'employabilité (habillement « convenable », impression de *curriculum vitae*, etc.). La précarité domiciliaire associée notamment au fait de vivre chez des

connaissances deviendrait alors une option de vie plus ou moins forcée pour permettre aux personnes de subvenir à leurs besoins de base.

« L'aide sociale, avec les montants qu'on leur donne, quand tu es seul, qu'est-ce que tu veux faire avec ça? Tu ne peux pas te payer de logement et tu ne peux pas non plus cohabiter, parce que là, tu es coupé. Donc, clairement, si tu es juste là-dessus [l'aide sociale] et que tu es coupé, et bien, à un moment donné, ça se peut que tu tombes à quelque part dans l'itinérance... le chemin est tracé. [...] C'est sûr que personne ne peut vivre avec le montant qui est accordé, se payer un logement et au moins un peu de transport et le téléphone... c'est impossible. » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

Bon nombre de personnes rencontrées font état d'expériences difficiles relativement aux programmes d'aide sociale et d'assurance-chômage. Il a également été question lors des groupes de discussion de la perte des allocations familiales au moment d'une séparation ou lorsque les enfants atteignent la majorité et de l'insuffisance de l'aide financière aux études pour les étudiant.e.s, les plaçant à risque d'itinérance. Certaines personnes relatent les embûches relatives à l'accès aux programmes. D'autres, pour leur part, mentionnent l'insuffisance, mais aussi la coupure des versements qui compromettent grandement la possibilité d'accéder à un logement ou de s'y maintenir :

« Parce que là, je n'ai pas fourni les documents à temps. Je n'avais pas fait ma demande de chômage, mais je savais que je n'avais pas le droit au chômage. Je suis allé en détention, mais je ne me suis même pas rendu en prison. J'avais juste un mandat de visé. Alors, je suis juste allé dans le bullpen. Mais, j'ai été faire la gaffe : j'ai marqué que j'étais allé en détention. Mais, dans le fond, ce n'est pas une détention, je suis juste allé dans le bullpen, je n'ai pas été incarcéré. Alors, il fallait que je fournisse des preuves de détention. Après ça, il fallait que je fasse une demande de chômage. Je pensais qu'il fallait que je me rende absolument au bureau de chômage, mais ce n'est pas de même que ça marche. Si tu as un ordi[nateur] et que tu as Internet, ça se fait bien. Ce sont toutes des affaires que je ne savais pas. Alors, ils ont refusé ma demande. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

« C'est à cause de l'aide sociale. On avait de l'aide sociale, mais on s'est fait pigner. Moi, j'avais déjà une fraude et elle aussi. On avait une dette de 448 \$ sur un chèque, on n'avait même pas 600 \$ [d'aide sociale] à deux! On ne trouvait pas de logement, je n'étais pas capable de me louer une chambre. On a essayé, oublié ça. » (Personne rencontrée, Laurentides)

En plus des revenus insuffisants, le prix trop élevé des logements met certaines personnes dans l'incapacité de payer leur loyer, ce qui entraîne des situations d'itinérance. Globalement, on constate une augmentation des prix des loyers en raison de la rareté des logements, des rénovations ou de l'emplacement géographique (par ex. : proximité entre Gatineau et Ottawa qui fait grimper le prix des loyers) :

« On travaille beaucoup aussi avec des gens qui sont en situation de pauvreté, qui ont de la misère à payer leur loyer. Les loyers sont en constante augmentation. De plus en plus, les gens ne sont pas capables d'arriver à la fin du mois, fait qu'ils se mettent en danger finalement à cause qu'ils ne sont pas capables de payer le loyer. C'est ce qui fait ensuite qu'ils vont aller habiter chez des amis, chez un autre ami, parce que "je n'ai pas besoin de payer le loyer comme ça, si je m'en vais habiter chez mon ami, après ça je vais changer de place, je vais retourner chez ma mère un peu, je vais retourner chez un autre ami, je vais aller justement dans un motel pour une semaine ou deux, après ça..." On travaille avec des gens pour qui c'est difficile au niveau budget, au niveau de payer l'appartement, toutes les sphères de vie finalement. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

Bien que les régions urbaines soient particulièrement touchées par l'augmentation du prix des loyers, les milieux ruraux connaissent également des difficultés liées à ce phénomène et certains secteurs font face à une pénurie importante de logements et de maisons de chambres, où les taux d'inoccupation sont particulièrement bas. La rareté des logements est expliquée entre autres par le contexte socioéconomique des régions (par ex. : compagnies qui louent des logements pour des travailleurs arrivant de l'extérieur) et par des démolitions de vieux immeubles à logements non remplacés ou reconstruits à neuf, mais dont les loyers sont alors trop élevés pour les personnes à faible revenu. Ainsi, la rareté des logements abordables et salubres conduit les personnes à errer dans l'espace public ou à fréquenter les ressources d'aide :

« Avec la pénurie de logements, c'est vraiment plus difficile. Le taux d'inoccupation est de 0,01 %, je pense... il est vraiment très bas. Donc c'est difficile de trouver des logements et en plus, ils sont très dispendieux. Fait que tu vas vouloir un trois et demi (3 ½) pas chauffé, pas éclairé, ça va peut-être te coûter 600 \$ là. Fait que c'est difficile d'avoir un bon logement, qui est quand même adéquat. Comme [un autre intervenant] a dit tantôt, c'est des taudis là. C'est vraiment... 400 \$ chauffé, éclairé, mais encore là, c'est une chambre. C'est vraiment difficile. Fait qu'il y a un gros roulement et la clientèle aussi épuise les propriétaires. Donc quand ils ont épuisé tous les propriétaires, ils n'ont plus de place où habiter. Donc ça fait augmenter oui, selon moi, le taux d'itinérance et les gens en rupture sociale à cause de ça. C'est un gros facteur qui vient nous ralentir dans notre processus d'intégration en logement. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Par ailleurs, il existe aussi une pénurie de logements communautaires et sociaux dans certaines régions et quartiers périphériques de Montréal. Par exemple, dans certaines villes, il existe un grand manque de logements sociaux pour les personnes seules et les petites familles, alors que de grands appartements HLM sont vacants, puisqu'ils ne correspondent pas aux besoins de la population. Lors des entretiens semi-dirigés, il a été souvent question de logements inabordables qui font entrave à la capacité de payer le loyer.

« Les prix des appartements aussi c'est quand même différent [de ma ville d'origine], c'est un peu plus cher ici... Quand tu payes une chambre 440 \$ là, imagine l'appart[ement] là. Tu sais mettons comme sur [cette rue] là, c'est le prix des chambres à peu près là. [...] Même dans [ce quartier de la ville], une chambre, la moins chère que j'avais pognée, c'était 385 \$, je pense. Ça fait quand même beaucoup, surtout quand tu as une aide sociale de 600 \$. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

« Dans le système [d'habitation d'habitation à prix modique], je ne parviens pas à l'avoir, malgré que j'en ai de besoin, tu comprends, il est fait pour nous autres! [...] Dès que je prends un logement dans le privé, je ne bouffe plus! C'est pour ça d'ailleurs que je suis dans la rue, pas dans un logement, je ne peux pas avoir les deux. [...] Soit je paye un logement, c'est un des deux. » (Personne rencontrée, Montréal)

Des pertes d'emplois et des situations d'endettement qui réduisent la capacité de payer le loyer

Selon les participant.e.s, la perte et la précarité des emplois sont liées à l'incapacité de payer le loyer. Par précarité des emplois, les intervenant.e.s entendent entre autres le travail à temps partiel et les emplois au salaire minimum. Les problèmes financiers engendrés par la perte d'emploi ou la précarité des emplois peuvent mener à l'itinérance.

« Dans les points tournants, moi, de ce que je vois dans ma clientèle : la perte d'emploi. Quand il y a une diminution flagrante du revenu, la personne va se dire qu'elle ne peut plus avoir de toit, qu'elle ne peut plus avoir de chez-soi. » (Intervenant.e rencontré.e, Bas-Saint-Laurent)

Bon nombre de personnes rencontrées ont fait état de multiples expériences reliées à des emplois précaires ou perdus qui ont conduit à un endettement insoutenable. Dans ce contexte de précarité, les personnes ont rapporté avoir eu beaucoup de difficultés à payer le loyer :

« C'était vraiment une année de merde, on dirait que la maladie elle a up-gradé. Je consommais énormément aussi. Je m'auto-médicamentais avec ça : cocaïne, crack, alcool, amphétamine. Je pense qu'en 2005, j'ai changé d'emploi comme neuf fois. Dans le fond, je perdais ma job, je me retrouvais une job, je la reperdais en un mois. [...] Parce que moi, des fois, je peux avoir des high débiles, et là, je m'en crisse de mon emploi. Après ça, ce sont des périodes de dépression. Je peux rester couché un mois de temps. [...] Et, en 2005, j'avais un appartement plus normal, mais à un moment donné, je ne payais pas, alors, ils m'ont mis dehors en fait. » (Personne rencontrée, Montréal)

Certaines personnes rencontrées décrivent aussi des expériences en lien avec la précarité des emplois qui rend difficile, voire impossible, le paiement du loyer. D'autres parlent de conditions de travail précaires ayant eu un impact sur leur santé physique et mentale, mais également sur leurs relations interpersonnelles. Ces situations ont fragilisé leur parcours de vie. À cet égard, il a été question d'emplois de nuit fragilisant la santé mentale, d'emplois obligeant à de longs séjours loin de la maison qui ont abouti à une séparation, de périodes d'alternance travail-chômage ou d'horaires irréguliers rendant impossible la conciliation travail-famille, comme l'illustrent ces propos :

« Je travaillais et quand j'ai eu un an de congé de maternité, au bout d'un an, je ne pouvais pas retourner au même travail parce que c'était un horaire irrégulier. C'était un horaire de magasin, c'était comme deux jours le jour, deux jours le soir, une fin de semaine sur deux et avoir une gardienne, ce n'est pas évident. En plus, c'était à Montréal et j'habitais [une autre ville], donc avant que mon congé de maternité finisse, j'ai essayé de trouver un emploi et je n'ai pas réussi. Je suis donc retournée à l'ancien travail à Montréal et ma gardienne coûtait 25 \$ par jour, c'était 125 \$ par semaine et dans ce temps-là, c'était 240 \$ une paye pleine par semaine, ce n'est pas beaucoup. Avec l'appartement, la gardienne, je n'y arrivais pas. » (Personne rencontrée, Laval)

L'endettement des personnes entrave également la capacité de payer le loyer et peut engendrer une dette impossible à rembourser aux propriétaires. Pour certaines personnes, notamment chez les aîné.e.s, cet endettement peut conduire à une perte de logement :

« Quelque chose qu'on ne parle pas beaucoup, c'est l'endettement. À quel point les ainé.e.s, des familles, des jeunes, sont tous endetté.e.s. Mais dans la dignité, ils ont peur d'en parler, de se manifester. [...]. On ne sait plus si on doit payer nos dettes ou payer notre survie. Alors des choix là, la tête, ça se mélange et puis on se retrouve à la rue. [...] Il y a beaucoup d'ainé.e.s qui sont endetté.e.s jusque là puis qui commencent à négocier même pour des logements avec le propriétaire. "Est-ce qu'au lieu de 600 \$ je peux payer 300 \$, et l'autre 300 \$ je vais le payer le mois prochain." Finalement c'est le mois, le mois, les mois. Ils se retrouvent avec une dette accumulée. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

Tant du côté des intervenant.e.s que des personnes rencontrées, il a été question de retards de paiement et d'accumulation de contraventions pouvant mener à des faillites. Dans le discours des personnes rencontrées, il a aussi été question du poids trop lourd des pensions alimentaires qui rend impossible le paiement du loyer.

« Ça, c'est une affaire qui m'a crissé dans la rue [les pensions alimentaires]. Quand tu es jeune, tu ne sais pas trop comment ça marche. Moi, je payais cash et, dans ce temps-là, j'avais une bonne job. [...] Il y a 15-16 ans, j'avais déjà 15 \$ de l'heure. C'était des bons salaires dans ce temps-là. Alors, elle [la mère de mon enfant], elle a vu ça beau. Je continuais de la payer cash. Sauf que, si elle, elle se revire de bord et qu'elle dit à la madame des pensions que tu ne lui as pas donné une criss de cenne depuis un an, qu'est-ce tu penses que ça fait? C'est tout du rétroactif ça. C'est ça qui est arrivé. Après ça, moi, j'ai refait la gaffe encore deux fois de lui repayer cash. Je me suis dit qu'elle ne pouvait pas refaire le coup de cochon deux fois-là. Pis j'ai vu que je ne pouvais pas lui faire confiance. À partir de là, ils ont saisi mon salaire 50 % brut. Je capotais. Je braillais. Ça me coûtait de l'argent pour aller travailler. [...] Un moment donné, tu te dis : sacrament, il n'y a rien pour toi. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

De plus, la dépendance aux substances et au jeu compromet également la capacité de payer le loyer. Comme l'argent est principalement dépensé pour des activités liées aux dépendances, l'accumulation de dettes peut nuire au paiement des loyers. Bon nombre des personnes rencontrées ont indiqué avoir vécu de telles expériences. Pour certaines, il s'agissait d'un choix; pour d'autres, c'était plutôt la conséquence d'un comportement impulsif lié à la consommation ou au jeu. La consommation de substances est aussi parfois liée à une perte d'emploi, donc de revenu, qui précarise la situation financière de la personne et l'amène à perdre son logement :

« Quand je me ramasse dans la rue, c'est que je n'ai plus les moyens de me payer un appartement. Je consomme. C'est parce que je m'étais fait bien des dettes. Ça fait deux mois que je me suis fait plein de dettes. Je suis en train de les rembourser. Je devais de l'argent à mon ex, je suis en train de la payer. C'est pour ça que je n'ai pas pu prendre de loyer ce mois-ci. Je lui ai tout donné à elle. Je le devais. C'était mieux. Moi, je suis de même. J'aime mieux me priver. Je connais des ressources, fait que je ne suis pas mal pris. Là, je ne dois plus rien, ça fait que le premier, c'est le temps que je rentre. » (Personne rencontrée, Montréal)

Enfin, un autre problème financier évoqué par les personnes rencontrées est l'escroquerie de la part de colocataires. Dans certaines situations, ce problème mène rapidement à l'impossibilité de payer un loyer et ainsi, à la rue :

« Avec les études et tout, j'ai pris une colocataire, mais vu que ça faisait huit ans que je n'avais pas eu personne dans ma vie [en raison d'une séquestration], je n'étais pas non plus à l'épreuve des méchancetés et de la malice des gens. J'ai pris une colocataire que j'ai voulu aider et quand je suis revenue à un moment donné à l'appartement, après avoir pris des vacances, elle s'était enfuie avec le loyer et avec chacun des meubles, jusqu'au dernier cinq sous. Il n'y avait plus rien chez moi, même pas de la Sriracha. Vu que je n'avais pas de crédit, pas de nom, pas rien – je m'étais tout fait voler ça pendant ma séquestration, le huit ans –, je me suis retrouvée à la rue. » (Personne rencontrée, Laval)

7.2.3.2. *Des expériences de conflits et de discriminations vécues avec des propriétaires, des membres de la famille et des colocataires qui conduisent à des pertes de logement*

L'intolérance et la discrimination perpétrées par les propriétaires qui conduisent à des évictions et limitent l'accès au logement

Les intervenant.e.s ont d'abord souligné le fait que les propriétaires sont généralement peu outillés pour répondre aux comportements des locataires jugés « problématiques ». Il s'agit, entre autres, de bruit, de non-paiement ou de retards de paiement, de la consommation de substances et de la difficulté de maintenir un logement propre et salubre. Les propriétaires seraient peu informés des situations des locataires et seraient particulièrement démunis face à des comportements erratiques liés à la dépendance ou à certains troubles de santé mentale (accumulation compulsive, troubles psychotiques, etc.), tant du côté du parc locatif privé que de celui des logements sociaux. Ainsi, ne sachant pas comment réagir, les propriétaires ont tendance à recourir aux évictions, plutôt que de soutenir et d'aider les locataires :

« Même quand les raisons sont bonnes [pour évincer], parfois les gens vont être souvent en crise, ça dérange les autres locataires. Là, ils vont voir le locataire : "Change tes comportements" mais zéro soutien. "Il faut que tu changes tes comportements." Oui, mais la personne est en crise. Elle ne les changera pas toute seule ses comportements et il y a des raisons. Si les raisons restent là, si les raisons systémiques restent là, pour lesquelles elle est en crise, bien elle va continuer d'être en crise. "C'est de sa faute à elle, je l'exclus, je la barre." Ça fait quoi? Bien tu es barré des OMH parce que tu as un mauvais dossier au niveau national. Ça, ça fait partie des dynamiques qui produisent l'itinérance. Ça n'a pas de bon sens. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

Dans les entretiens semi-dirigés, les personnes rencontrées ont relaté des expériences d'éviction en raison du non-paiement du loyer, mais également à cause de comportements non tolérés par les propriétaires :

« Le gros des fois où on s'est fait mettre dehors, c'est parce qu'on se ramasse tout le temps que le gros du monde squatte, 20 chiens dans l'appart[ement] et à un moment donné, c'est trop. » (Personne rencontrée, Estrie)

« Moi c'est la première fois depuis que je suis née que je me retrouve dans la rue. Je n'ai jamais été dans la rue auparavant. C'est que j'avais un copain, j'étais dans une ressource supervisée, avec un HLM, mais supervisé. J'aimais beaucoup mon copain, mais ils ne voulaient pas que mon copain rentre à la maison. Je ne savais pas quoi faire, j'étais un peu incertaine. J'ai décidé en fin du compte de laisser tomber [le logement supervisé] et d'aller avec mon copain parce que je l'aimais. [...] Mais je n'aurais pas dû, parce que mon copain avait des gros problèmes d'alcool et de drogue. [...] En un an et demi, il m'a frappé quatre fois. Un moment donné, il était tellement saoul qu'il est revenu et il a dit : "Là, on est dehors, le propriétaire nous a mis dehors!" Je regarde mon copain, je dis : "Pourquoi?". "Il dit qu'on est trop stressant". Je dis : "OK, mais là, on fait quoi là, on se retrouve dans rue?". [...] Alors je me suis fait mettre dehors aussi parce que j'étais chez lui. [...] C'est là que je me suis retrouvée dans la rue. [...] En tout cas, ce n'est pas juste de sa faute, je vais être honnête avec toi, parce que moi, j'étais malade. Je ne prenais pas tout le temps mes médicaments. [...] Je sautais des jours et j'étais souvent rendue en train d'appeler l'ambulance et le propriétaire n'aimait pas ça. » (Personne rencontrée, Montréal)

Par ailleurs, dans certaines régions, le parc locatif est contrôlé par un petit nombre de propriétaires qui partagent entre eux une liste de « mauvais locataires ». Ces pratiques existent principalement dans les régions éloignées des centres urbains. Il devient donc très difficile pour les personnes inscrites sur cette forme de « *black list* » de trouver un nouvel appartement dans le même secteur. Dans ce contexte, « les deuxièmes chances » se font très rares, puisque les propriétaires se connaissent et s'échangent des

informations. Les personnes se retrouvent souvent à intégrer un logement trop dispendieux et en mauvais état, créant alors un engrenage vers l'itinérance :

« Un petit milieu, des propriétaires... En partant, il y a un, il est propriétaire d'une rue au complet, pour donner un exemple. Fait que si tu es brûlé auprès de celui-là, tu viens de te bloquer six-sept blocs [appartement]. [...] Pis il n'y a pas beaucoup de propriétaires et l'information circule rapidement. Fait que c'est sûr que si tu as quelqu'un qui est évincé de chez eux – même s'il n'est pas évincé là, ce n'est pas allé à la Régie [du logement] et tout ça, mais qu'il a été mis à la porte –, oublie ça! En nommant son nom, c'est fait. Fait que c'est dur dans un petit milieu de se relocaliser. Pis même si tu as perdu ton loyer parce que tu n'allais pas bien – moi, je travaille avec des gens qui ont des problèmes sévères et persistants de santé mentale –, tu ne vas pas bien, tu ne prends plus ta médication, tu fais des grosses psychoses, tu perds ton loyer. Bon, tu tombes en ordonnance de traitement, tout ça. Tu es impliqué dans ton suivi, ça va bien. Ça va vraiment bien. Mais eux autres, les propriétaires, ils ont l'idée de l'ancien. [...] Et les propriétaires, la deuxième chance [rire], ce n'est pas... Pis on les comprend, en tant que propriétaire. Quand tu t'es fait détruire un logement pis ça a engendré des coûts et des problèmes, on les comprend. Sauf que, dans un petit milieu, c'est plus difficile de repartir à neuf. » (Intervenant.e rencontré.e, Côte-Nord)

De plus, des propriétaires discriminent certains groupes de personnes sur la base de la santé mentale, de l'origine culturelle (plus particulièrement les personnes autochtones), des expériences d'incarcération, des dépendances et de la diversité sexuelle et de genre. Par exemple, selon les intervenant.e.s, les personnes connues pour avoir des problèmes de santé mentale ou de consommation de substances sont plus sujettes aux enquêtes de crédit; les personnes autochtones se font dire de façon quasi systématique que l'appartement est déjà occupé dès que les propriétaires entendent leur accent au téléphone; d'autres se font expulser dès que le propriétaire apprend qu'elles sont en détention, malgré le paiement à l'avance du loyer. Les citations suivantes illustrent ces quelques exemples :

« Un exemple concret, par exemple, une femme qui habitait [dans] [...] une communauté à environ une heure et demie d'ici. [...] Elle se retrouve en maison d'hébergement, tente de refaire sa vie, fait des recherches de logements. Aussitôt qu'elle fait des appels, les personnes la reconnaissent comme étant une femme autochtone. On a des femmes blanches dans la ressource d'hébergement qui elles se trouvent des appartements, mais on a des femmes autochtones qui, elles, ne se font pas accepter étant donné leur culture. Donc, elles restent en hébergement pendant six mois ou un an parce qu'elles ne sont pas capables de se trouver un appartement. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

« La semaine dernière, une personne qui ne s'était jamais retrouvée à la rue avant, c'est une période de détention. Le propriétaire a su finalement qu'il était en détention et il a décidé de mettre ses affaires à la porte malgré le fait [que le locataire] avait organisé le paiement de son logement et tout. Et là, ça l'a tellement découragé que oups... Il ne s'était jamais retrouvé à la rue, il avait toujours eu un logement auparavant, mais c'était fragile. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

« J'en connais qui sont début début vingtaine, d'autres plus quarante, entre quarante et cinquante [ans]. Pratiquement chacune des personnes avec qui je suis en lien, qui sont des personnes trans, ont vraiment de la misère avec les logements. Souvent des problèmes avec les propriétaires : ils essaient de se trouver un logement, mais le propriétaire est déjà dans le jugement en partant. "C'est-tu un homme? C'est-tu une femme?" Ça complique les choses beaucoup. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

D'après les personnes rencontrées, il semble aussi que les jeunes vivent de la discrimination lors de recherche de logement :

« C'était un petit appart[ement] que j'avais l'argent pour et le budget aussi, je le suivais, sauf que I guess qu'un jeune avec un petit manteau de cuir, il ne fait pas confiance à ça. Je ne sais pas. Je suis arrivé là et il m'a montré l'endroit, mais genre, tu le vois dans sa face qu'il ne s'attendait pas à ce que ce soit un jeune. [...] Là, il me dit... parce qu'il vérifie... [...] une enquête de crédit, sauf qu'on ne m'a jamais rappelé. L'annonce était dans le journal de cette journée-là, donc je ne sais pas. » (Personne rencontrée, Estrie)

Finalement, une autre forme de discrimination revient à abuser des locataires et de leur méconnaissance quant à leurs droits au logement. Il est alors question d'évictions sans préavis ou sans motif valable, de hausses énormes du loyer, de non-respect des services qui devraient être offerts (par ex. : rénovations ou accès à des électroménagers). Des pratiques illégales sont également fréquemment nommées telles que les demandes de dépôts :

« Ce qu'on voit aussi, c'est que, beaucoup, ça se fait sans bail puis étant donné que la personne vulnérable ne connaît pas, connaît plus ou moins ses droits, bien souvent, il y a vraiment des histoires pas possibles de : "Si tu n'es pas parti lundi, je mets toutes tes choses à la dump", à la porte. Pis ça, ça arrive souvent et ils le font. Parce qu'ils pensent que vu qu'il n'y a pas de bail, un bail verbal ça compte comme s'ils n'avaient pas de bail, donc souvent... très rares sont ceux qui passent par la Régie du logement. Fait que souvent, ça passe par l'intimidation entre guillemets ou l'abus du fait que la personne soit vulnérable puis ne connaît pas ses droits. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

« Je suis restée [dans cet appartement] deux ans et demi, trois ans. [...] J'avais des punaises chez moi à l'infini, le propriétaire faisait du harcèlement, j'avais du moisi à n'en plus finir, je tombais malade, et le propriétaire m'avait loué même sans crédit, donc il a toujours joué avec ça. Il était habitué : je paye toujours un mois à l'avance, pis il me signait tout le temps un reçu et on n'avait jamais vraiment fait de bail. J'avais passé deux ans et demi sans problèmes. Mais là, je commençais à avoir de la misère avec mon retour aux études, donc j'avais pris un résident chez moi et ça a dégénéré. Donc le propriétaire, quand il est arrivé pour signer, il a dit non du jour au lendemain, vu qu'il avait peur que je le traîne en cour pour ça. Il a juste décidé que c'était dehors, fini. J'ai juste eu à peine le temps de storer mes choses, mes animaux. [...] Je suis revenue et il avait changé les serrures et sorti mes choses. [...] Comme je payais toujours un mois d'avance et que je n'avais pas réussi à le payer et que je n'avais pas de bail, donc il n'y a rien qui l'engageait à ça. » (Personne rencontrée, Laval)

« I've seen rooms for the time being. I called two places, but not apartments, they want 200 \$ before I will even see the place. And I looked up the laws in the Régie du logement and it's against the law and regulations. They can't do that... so they are renting a room in a house, and they want 200 \$ up front before I even visit them. I called them back and I said : "désolée, je ne prendrai pas la place et en passant je ne veux pas être méchante, mais c'est contre la loi de la Régie du logement de demander 200 \$." » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

Parmi les thèmes évoqués par les participant.e.s, on retrouve aussi la question de la reprise illégale de logements et de « rénovictions », c'est-à-dire de rachat d'immeubles dans l'optique de les rénover ou de les convertir en condo afin d'augmenter les profits des locations et, par le fait même, les prix des loyers :

« Ce que je constate, c'est que les propriétaires sont de plus en plus exigeants. Ici avant, il y avait beaucoup de gros blocs appartements que les propriétaires n'étaient pas exigeants du tout, ils laissaient la chance à tout le monde. Mais ces blocs-là ont été achetés par de plus gros investisseurs qui rénovent les logements et augmentent les prix, demandent des références, demandes de crédit, fait que les gens plus vulnérables ne sont pas capables de satisfaire aux exigences des propriétaires. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Milieu familial et colocation : expulsion en raison de conflits ou de comportements non tolérés

Au-delà des enjeux avec les propriétaires, les intervenant.e.s et les personnes rencontrées ont mentionné des cas d'expulsions du milieu familial à l'origine de situations d'itinérance. Selon les intervenant.e.s, il s'agirait de parents non outillés pour répondre aux besoins des jeunes. Diverses

situations ont été évoquées, notamment des conflits relatifs à la consommation de substances, des familles démunies face au trouble de santé mentale de leur enfant, des conflits de valeurs entre de jeunes immigrants de deuxième génération et leurs parents ou des jeunes LGBTQIA2S expulsés par leurs parents transphobes et homophobes. D'autres circonstances sont plutôt de l'ordre de la précarité familiale. Ainsi, plus marginalisées, certaines familles demandent alors à leurs enfants de quitter le domicile familial à l'atteinte de la majorité :

« Le point de bascule des adolescents par rapport à ça [l'épuisement du réseau social], c'est le moment où les parents ne veulent plus rien savoir. Des fois les parents disent : "moi, personnellement, je considère qu'en ce moment, je ne t'apporte plus rien de positif, tout ce que tu fais à la maison c'est de faire du trouble, moi j'suis plus capable." Et à partir de ce moment-là, le jeune n'a plus de maison et là, tu as un gros point de bascule. Et ceux-là se ramassent souvent en Centre jeunesse et là, ils vont vivre un autre point de bascule quand ils vont sortir du Centre jeunesse. » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

« Ce n'est pas juste de partir d'un milieu familial, c'est de se faire rejeter d'une famille. C'est des chocs de se faire rejeter de sa famille, de son lieu de naissance, de ne plus avoir le droit d'y aller. Et ça arrive encore beaucoup. Puis de là après, d'essayer de trouver des ressources, soit tu y vas en étant authentique justement puis là bien, tu risques encore de vivre de la transphobie, de vivre de l'homophobie. Ou de te cacher puis d'apprendre à gérer cette double relation-là pendant que tu es en train d'essayer de sortir de cette situation-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

« Si on parle des mineurs, ça arrive souvent que des familles plus fragiles, plus marginalisées, plus précaires, sont mal outillées au niveau des habiletés parentales et qui mettent leur jeune à la porte. Ça arrive souvent et à ce moment-là, ils deviennent itinérants veut, veut pas. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

Certaines personnes rencontrées relatent avoir vécu des expériences d'expulsion de leur milieu familial, principalement en raison de conflits liés à la consommation de substances. Certaines ont dû partir avant l'âge de 18 ans, d'autres dès l'atteinte de la majorité :

« Je consommait beaucoup de drogues et d'alcool avant que j'établisse dans la rue. Durant l'école, avant l'école, pendant l'école, après l'école, et quand je revenais à la maison, j'étais tout le temps gelé comme une balle et mes parents, dans leur façon de vivre, ils ne voulaient pas ça pour moi, mais moi, je voulais ça. Donc là, j'ai lâché l'école et on m'a fait un choix de : ou bien je recommence l'école, ou bien je m'en vais travailler. Non seulement je n'ai pas travaillé, mes parents et moi, on se disputait beaucoup pour mon comportement d'alcoolisme et de drogues. C'est là qu'on m'a mis dehors. [...] J'avais à peu près 16 ans. C'est là que tout a commencé, le moment de l'itinérance. » (Personne rencontrée, Estrie)

Finalement, les personnes rencontrées ont rapporté des situations d'expulsion ou de départs précipités en raison de conflits entre colocataires. Selon les expériences des personnes rencontrées, il semble que les conflits concernent principalement les questions financières et d'entretien ménager du logement. Considérant que la cohabitation relève souvent d'arrangements informels entre les colocataires, sans que toutes les personnes soient sur le bail, les personnes expulsées se retrouvent à la rue, sans recours :

« À un moment donné, je me suis pris un logement avec deux autres personnes et puis, même ce logement-là, ça prenait 600 \$ [de dépôt]. [...] Vu que mon nom n'était pas bon, on était trois, il y a une autre personne qui a mis ça à son nom et moi, j'ai tout payé. J'ai payé le logement, j'ai des preuves de ça, ça va passer en cour, parce que lui, il m'a fait sortir du logement. Il m'a fait sortir du logement, il est allé dans le couloir, il a pris son cellulaire, il a appelé la police et il a dit que je l'avais agressé avec un couteau. Ce n'est pas vrai du tout. Je n'ai jamais agressé personne, je suis un gars qui est bien pacifique. Seulement, on s'était obstiné un peu et il avait dit qu'il allait me crisser dehors. J'ai dit : « Écoute, ce n'est pas à cause que le bail est à ton nom... on est à part égale ici et tu n'as pas déboursé encore une câlisse de cenne ». C'est tout moi qui a acheté : j'ai acheté l'épicerie, j'ai acheté des stores pour mettre dans les châssis. [...] Ça fait qu'il a appelé la police et a dit que je l'avais agressé avec un couteau. Les policiers m'ont sorti de là. » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

7.2.3.3. Des départs précipités pour fuir une catastrophe ou un environnement insalubre et non sécuritaire

Lors des groupes de discussion et des entretiens semi-dirigés, certain.e.s participant.e.s ont aussi mentionné la survenue d'évènements catastrophiques qui engendrent des pertes de logement et la fuite d'un environnement insalubre et non sécuritaire :

« Pour en revenir aux points de bascule, moi je pense quand même que c'est un facteur qui mène à l'itinérance : le fait d'avoir parfois des avis d'éviction de la ville, puis que les solutions qui sont proposées ne soient pas des alternatives viables pour les personnes. C'est le même cas qu'il y a eu aussi : un immeuble qui a été fermé dans Hochelaga, où les personnes se sont retrouvées dans la rue, puis je pense que depuis un an ou deux, il y a eu trois personnes qui ont été relocalisées avec des démarches bec et ongle, de l'équipe de proximité et tout ça, du CIUSSS. Mais parce que la grande majorité ne *fittait* pas dans les critères de l'OMHM, donc il y a énormément de facteurs d'exclusion d'emblée auxquels ils ne répondaient pas, notamment avoir fait ses impôts durant les dernières années. Puis il y en a une grande partie qui ne voulait pas être forcée aussi à entrer dans les types de logements qui sont proposés, avec supervision continue, etc. Donc, c'est là que, je veux dire, ça crée de l'itinérance à un certain point, au niveau systémique. Le fait de ne pas proposer d'alternatives réalistes et adaptées, ça précarise encore plus les personnes qui étaient déjà dans des situations de précarité au niveau du logement. » (*Intervenant.e rencontré.e, Montréal*)

Du côté des évènements catastrophiques, il a été question d'incendies, mais également de désastres naturels, tels que des inondations et des tornades, qui ont affecté particulièrement la région de l'Outaouais au cours des trois dernières années. Ces évènements ont engendré une pénurie importante de logements dans la région, rendant difficiles les relocalisations, particulièrement pour les victimes de la tornade en 2019. Les personnes touchées étaient majoritairement en situation de pauvreté et vivaient dans un quartier défavorisé de la ville de Gatineau (secteur Hull), comme le décrit ce témoignage :

« À cause des sinistres [inondations et tornade qui a détruit plusieurs habitations] qui se sont passés dans les trois dernières années, ça a permis aux propriétaires d'être plus sélectifs et de monter le prix de leurs logements, car cela a causé une grande pénurie de logements. C'est vraiment décourageant parce qu'on vit vraiment une crise du logement parce qu'il y eu 272 logements de détruits, il y a eu au-dessus de 1500 familles qui ont été touchées et c'étaient des logements dans la section la plus défavorisée de Hull. Donc ces gens-là, ça a vraiment été un challenge de les reloger. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

Parmi les personnes rencontrées lors des entretiens semi-dirigés, l'une d'entre elles a vécu une perte de logement en raison d'un incendie, ce qui l'a conduite à une situation d'itinérance :

« Le 1^{er} mai 2005, je suis tombé dans la rue. [...] Je n'avais plus d'argent, je ne travaillais plus. Ça ne me tentait plus. [...] Ce qui est arrivé, c'est que j'ai passé au feu. J'ai encore des cicatrices, j'ai essayé de l'éteindre, je n'ai pas été capable. Je voulais m'assurer le lendemain, mais là, l'assurance m'a comme actionné. J'ai dit : « fuck you, moi, je décâlisse ». [...] On ne sait pas ce qui est arrivé exact[ement]. J'étais en train de fumer, j'ai éteint ma cigarette, je suis venu pour entrer dans la douche, je voyais quelque chose, comme des lumières dans mon salon. Le feu était pogné après le divan. J'ai essayé de l'éteindre, je n'ai jamais été capable. Les pompiers, ils ont pensé que c'était un tison de cigarette qui aurait tombé sur le divan. C'est un matériel synthétique fait que... ça a tout passé [au feu]. » (Personne rencontrée, Montréal)

Quelques personnes rencontrées ont aussi raconté avoir fui un environnement insalubre, inconfortable ou non sécuritaire. Il a été question, entre autres, de quitter un logement en raison du dérangement provoqué par le bruit associé à de la violence conjugale qui se déroulait au sein de l'immeuble ou de partir volontairement d'une chambre située dans un sous-sol qui était considéré comme un milieu de vie déprimant, où il y avait beaucoup de consommation de substances :

« Je suis allé dans des maisons de chambres, des chambres [à prix modique avec supervision]. [...] J'ai été là quatre mois. Ça coûtait 215 \$ par mois, le câble inclus, tout le kit. [...] Mais, après quatre mois, j'ai foutu mon camp. Ça consomme comme des trous là-dedans. Je restais au sous-sol, c'était déprimant. J'ai dit : "il faut que je m'en aille, je ne suis plus capable. Je vais mourir là. Je vais mourir là!" » (Personne rencontrée, Montréal)

7.3. Pistes d'action

Lors des groupes de discussion et des entretiens semi-dirigés, les participant.e.s ont fait part de diverses pistes d'action à envisager pour prévenir et contrer l'itinérance et pour intervenir plus adéquatement relativement à ce phénomène. Les éléments soulevés ont été regroupés selon trois grands thèmes. Premièrement, un grand nombre d'actions proposées concernent l'adaptation des interventions aux réalités et aux besoins des personnes afin de les replacer au centre des services et des pratiques. Deuxièmement, plusieurs idées appellent à favoriser la collaboration entre les différents acteurs pour améliorer la qualité des interventions. Finalement, il est question de transformer les structures et les institutions en vue de prévenir l'itinérance et de faciliter l'accès au logement.

7.3.1. Adapter les interventions aux réalités et aux besoins des personnes afin de les replacer au centre des services et des pratiques

Plusieurs pistes d'action ont été mises de l'avant par les participant.e.s en lien avec l'adaptation des interventions aux réalités et aux besoins des personnes. D'une part, il a été question de mettre en place davantage de services spécialisés afin de répondre à la diversité des besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. D'autre part, des actions relatives à l'assouplissement du cadre des services pour tenir compte du rythme et des besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir ont été suggérées. Finalement, diverses idées ont été proposées dans le but de favoriser des interventions basées sur l'accompagnement et l'approche globale de la réalité des personnes. Les lignes qui suivent présentent plus en détail chacun de ces éléments.

7.3.1.1. Développer davantage de services spécialisés afin de répondre à la diversité des besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir

Lors des groupes de discussion, il a fréquemment été question du manque de services pour répondre aux besoins diversifiés des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. En premier lieu, les intervenant.e.s considèrent que l'on doit augmenter et diversifier l'offre de services d'hébergement, pour les mineur.e.s, les jeunes adultes, les hommes et les femmes. Il convient également d'accroître le nombre de logements sociaux et de logements supervisés, mais aussi de logements acceptant la présence des animaux de compagnie. Les besoins selon les différents types d'hébergement varient d'une région à l'autre. Néanmoins, les régions rurales ou éloignées des centres urbains vivent, aux dires des intervenant.e.s, un manque criant de logements sociaux et de logements supervisés, mais également de ressources d'hébergement d'urgence et temporaire, comme des lits de crise :

« Fait que c'est des lits qui sont courts en durée et c'est un lit [de crise] par secteur. Fait que quand tu appelles au 811 pis qu'ils te disent : "Bien ton lit n'est pas disponible" pis ils ne veulent pas te dire quand la personne va quitter et tu rappelles le lendemain, mais la personne en attendant, elle fait quoi? Fait que peut-être avoir l'accessibilité à plusieurs lits [de crise] pourrait faire aussi la différence dans les démarches. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

Il a également été question de l'importance d'augmenter et d'adapter les services aux besoins des personnes autochtones hors de leur communauté d'appartenance. Il existe une barrière culturelle, mais également de langue dans certaines régions rendant les services moins accessibles pour elles. Les personnes qui quittent leur communauté d'appartenance se retrouvent sans accès à des services culturellement adaptés, en plus d'être susceptibles de vivre de la discrimination lors de leur recherche de logement. Il importe donc de s'adapter à ces réalités et de faire en sorte de répondre plus adéquatement aux besoins de ces personnes.

« On en accueille des jeunes autochtones, mais ils partent après deux jours. On n'est pas bons pour les accueillir. Ils sont plus introvertis, ils ont besoin de temps pour se déposer, ils n'ont pas nécessairement le goût de nous parler. Et nous, on est là à leur parler, bla, bla, bla. On est trop... on fait cette erreur-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

De plus, les intervenant.e.s croient nécessaire d'accroître les services qui favorisent l'inclusion de la diversité sexuelle, de genre et culturelle. En ce qui concerne la diversité sexuelle et de genre, les besoins semblent criants tant en termes de ressources d'hébergement mixtes (par ex. : pour couple) qu'en termes de développement des ressources d'hébergement qui répondent à des besoins spécifiques (par ex. : pour les personnes transgenres) ou en matière d'assouplissement des pratiques et des approches des services existants pour favoriser leur inclusion. Quant à la diversité culturelle, la présence de plus en plus importante de personnes racisées et issues de l'immigration, à Montréal comme à l'extérieur des centres urbains, nécessite une adaptation des ressources à cette réalité. Selon les intervenant.e.s, cette adaptation doit tenir compte des enjeux spécifiques en lien avec les différences culturelles et les statuts d'immigration, par exemple :

« Les associations des personnes trans font des luttes pour justement revendiquer une ouverture plus grande des organismes communautaires, notamment en hébergement pour les personnes trans. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

Il a aussi été question d'augmenter les services en toxicomanie, entre autres du côté de l'hébergement d'urgence et des centres de dégrisement. Les intervenant.e.s de certaines régions disent composer avec peu, voire aucune ressource de ce type sur leur territoire. Cette quasi-absence de services en toxicomanie est particulièrement criante dans les régions éloignées des centres urbains.

Les intervenant.e.s ont également parlé de l'importance d'augmenter les services permettant de combler les besoins de base des personnes. On pense ici au fait de rendre accessibles des installations pour les soins d'hygiène (par ex. : douches, laveuses/sécheuses), pour se nourrir, dormir, se reposer et se réchauffer. Aussi, certain.e.s intervenant.e.s soulignent l'importance de rendre accessibles des téléphones et des ordinateurs afin de permettre aux personnes, par exemple, d'entamer ou de poursuivre des démarches de recherche d'emploi ou de logement :

« Une réalité que j'ai vue dernièrement : des gens qui dorment dehors et qui me demandent "où est-ce que je peux prendre une douche?" Juste dans le : "ça fait trois semaines que je ne me suis pas lavé, j'aimerais ça juste prendre une douche." Mais il n'y a pas d'installations à nulle part pour permettre à quelqu'un qui est en itinérance de se raccrocher à quelque part. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

Du côté des personnes rencontrées, celles qui ont eu accès à ce type de services qui répondent aux besoins de subsistance l'ont grandement apprécié et certaines mettent de l'avant la nécessité d'y avoir accès pour se stabiliser. Cela leur permet également de prendre une pause de leur situation de survie associée à l'itinérance :

« Là-bas, tu peux prendre des douches. [...] Tu peux passer la journée et il n'y a pas de trouble, même si tu dors sur la table. [...] Ils vont te réveiller, mettons cinq minutes avant qu'ils ferment... Des fois, ils donnent des trucs à manger aussi. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

« Mardi, quand j'y suis allé, c'était gratuit à [la ressource d'hébergement]. À partir d'aujourd'hui jusqu'à vendredi, il faut que je paye 39,45 \$. Et, vendredi, je paye le loyer de 400 \$ plus le 39,45 \$, mais ça c'est un détail. Au moins, j'ai quelque part, c'est ça que je me dis. Au moins, je ne suis pas dans la rue, je ne cours pas d'un bord et de l'autre, j'ai mon linge, j'ai mes affaires, j'ai ma chambre, j'ai mon repas. [...] Je vais pouvoir me laver, pouvoir me changer de linge, pouvoir manger... j'ai six repas par jour. [rire] Je ne niaise pas. Il y a trois collations et trois repas. [rire] Dans le temps que j'étais dans la rue, je ne mangeais pas tous les jours. » (Personne rencontrée, Montréal)

Par ailleurs, l'importance d'accroître les services pour les jeunes et pour les aîné.e.s a été évoquée. Certaines régions éloignées ne possèdent aucune ressource d'hébergement pour les jeunes. C'est le cas, par exemple, des Îles-de-la-Madeleine :

*« Avoir une Auberge du Cœur aux Îles ferait du sens pour la clientèle 16-25 ans. »
(Intervenant.e rencontré.e, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)*

Il a aussi été question de miser sur l'intervention intergénérationnelle pour favoriser l'affiliation sociale entre les jeunes et les personnes âgées. Dans un autre ordre d'idées, des besoins se font sentir quant aux services en santé mentale. Certaines régions doivent composer avec un manque criant de ressources, amenant d'autres organismes et ressources à élargir leur mission afin de répondre aux besoins des personnes qui vivent, de plus en plus, avec des problèmes de santé mentale. Les personnes rencontrées nomment d'ailleurs l'importance et l'impact positif du soutien psychologique offert par des ressources qui permettent un espace de réflexion et de travail sur soi pour passer à travers les moments difficiles. Par ailleurs, certain.e.s intervenant.e.s proposent d'augmenter le nombre d'intervenants masculins sur le terrain. Il semblerait que leur approche différente et appréciée par certaines personnes en situation d'itinérance permettrait de créer plus facilement des liens de confiance, entre autres avec les hommes :

« Nous, pendant plusieurs années, on n'avait pas d'intervenant homme à la ressource, c'est extrêmement difficile à trouver. Là, on en a deux et ça fait une différence dans le lien avec les autres gars. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

Du côté des personnes rencontrées, il semble que les ressources d'aide et d'accompagnement juridique, de même que celles offrant de l'information et de l'aide quant aux droits des locataires soient utiles et appréciées. Il a été, entre autres, question d'aide et d'accompagnement pour régler des contraventions, souvent liées aux droits de l'occupation de l'espace public, mais aussi de soutien pour gérer des situations difficiles avec des propriétaires de logement. Ces services sont cependant limités et parfois absents dans plusieurs régions.

« À mon avis, c'est un autre enjeu : où sont-ils ces organismes-là de défense des droits, de soutien à la défense des droits? [Dans les villes.] Ça, c'est un enjeu aussi, quand l'organisme ou le groupe qui est dévoué à t'accompagner dans la défense de tes droits, il faut que tu fasses une heure, une heure et demie, deux heures de transport pour pouvoir être accompagné et dénoncer ces droits-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

Finalement, il a été question de mettre davantage de l'avant des programmes de fiducie pour aider les personnes à gérer leurs revenus. Dans les régions où ces programmes existent, les personnes rencontrées perçoivent des retombées très positives concernant, notamment, le maintien en logement :

« Moi, je sais que j'ai déjà été porté à négliger une partie du paiement, surtout quand j'ai été trop serré ou quoi que ce soit. C'est comme si on va se remettre sur pied... mais là, il n'y a aucune chance que ça arrive, parce que là, c'est la fiducie. Je ne sais pas si tu connais ça? [...] Tu as un intervenant là-bas qui fait tes impôts. Il refait mes impôts de 2012 jusqu'à aujourd'hui. Tout mon argent, même quand je reçois mes chèques si je travaille, mon argent tombe là-bas, ils vont me donner un numéro de compte et l'argent tombe là. Ils savent tout de suite que c'est mon argent, ils payent mon loyer avant même que je le... tu comprends? Avant même de me redonner de l'argent, ils payent tout ce que j'ai besoin de payer. Pour les cinq prochaines années, je pense, c'est ça. Après dans cinq ans, on en reparle. [...] Je sais que je vais avoir de l'aide, parce que moi, j'ai ouvert un compte de banque, je pense que j'avais 16 ans, et à 18 ans, je l'ai fermé. Je n'ai jamais eu de compte de banque depuis, mais j'espère d'ici les cinq prochaines années être un petit peu plus autonome et améliorer des choses de moi... Grâce à ça, je sais que mon appart[ement] va être payé et que je ne serai pas tenté à mettre un pied vers la rue à cause des paiements... Même si, exemple, dans un an, je ne travaille pas encore, au moins je ne serai pas dans la rue. C'est ce qui m'importe, je suis vraiment content et soulagé. Je peux me créer d'autres peurs que celles de la rue. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

7.3.1.2. Assouplir le cadre des services afin de tenir compte du rythme et des besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir

Pour bon nombre d'intervenant.e.s, l'assouplissement du cadre des services est nécessaire afin de tenir davantage compte du rythme et des besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Cet assouplissement passe, entre autres, par le fait de mettre en œuvre des pratiques plus flexibles pour mieux répondre aux besoins des personnes. « Sortir du cadre » institutionnalisé, « repersonnaliser » les services et augmenter la flexibilité des critères d'accès aux services sont des éléments qui ont été maintes fois répétés lors des groupes de discussion, comme l'illustre l'extrait suivant :

« Il y a des règles de vie que nous, on impose à l'interne qui limitent l'accès de ces femmes-là à nos ressources. Fait que quand je dis : "être à l'écoute des besoins" parce qu'elles sont beaucoup à risque d'itinérance, elles aussi. Donc être à l'écoute des besoins et réajuster nos procédures et nos pratiques. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

Il a également été question d'adapter l'organisation et l'offre de services aux besoins et au rythme des personnes. Par exemple, les intervenant.e.s ont parlé d'adapter les horaires et la durée des services (nombre de jours d'hébergement), ainsi que les lieux où les offrir. En effet, les personnes en situation d'itinérance sont parfois mal à l'aise à l'idée de se retrouver dans un espace restreint ou fermé tel un petit bureau, comme le constatent ces intervenant.e.s :

« Ce n'est pas vrai qu'ils [les personnes en situation d'itinérance] ne veulent pas avoir de services; c'est les services qui ne sont pas adaptés pour eux. » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

« Les gens qui arrivent sur les lits de crise, ils ont besoin d'un temps pour se déposer et arriver. Et il y a des gens qui vont arriver sur un lit de crise et que ça va prendre deux-trois jours juste pour être capable de manger parce qu'ils ont dormi pendant trois jours, parce qu'ils avaient besoin de ce temps-là. Même si les intervenants de la ressource remettent la personne en action, la personne n'est pas rendue là. Fait que... c'est trop court une semaine pour se revirer de bord quand ta vie vient de basculer du tout au tout. Tu perds tout demain matin et tu as sept jours pour se remettre sur la track, c'est humainement impossible. Avec toute l'aide du milieu. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

Pour nombre de personnes rencontrées, la souplesse des interventions et le respect de leur rythme ont été grandement appréciés au cours de leur parcours. Une personne rencontrée parle ainsi du respect du rythme dans le processus d'arrêt de consommation de substances qui implique souvent des rechutes :

« Ils [les intervenants] m'ont respecté, ils ont respecté le temps qu'il a fallu que je prenne pour arrêter. C'est ça que j'ai trouvé merveilleux. [...] Avant d'arrêter de consommer, il faut que tu passes par un processus. Les rechutes, rechutes, rechutes, rechutes. Mais moi, à chaque fois que j'avais une rechute dans les derniers temps, j'avais d'un pas. Un autre. J'avais d'un autre pas. Des fois, ça prend des années avant d'arrêter de consommer. Ça m'a pris 20 ans tabarnak. Je ne peux pas demander à quelqu'un d'arrêter de consommer après un an! Ça m'a pris 20 ans, moi. Il faut être patient. Si je veux aider quelqu'un qui fait des rechutes, je ne lui tomberai pas sur la tête. Je vais lui demander : "As-tu appris quelque chose dans ta rechute?" Je n'ai pas besoin de lui taper sur la tête. Il se tape sur la tête lui-même. » (Personne rencontrée, Montréal)

Un autre élément marquant mentionné lors des groupes de discussion est l'importance de diminuer la complexité et la lourdeur des démarches administratives pour que les services soient mieux adaptés aux personnes, tout en réduisant les délais d'attente. Il est question ici de toutes les démarches et des

critères nécessaires à l'accès et au maintien des services de divers secteurs, notamment en santé et services sociaux, en matière de revenus (par ex. : aide sociale), de logement (par ex. : Régie du logement, logements sociaux, subvention au logement, etc.) et de justice (par ex. : processus de séparation, de garde d'enfants, pensions alimentaires, etc.). Autrement dit, il est important d'alléger la bureaucratie imbriquée dans l'ensemble des programmes et services pour faciliter l'accès et le maintien des services pour les personnes dans le besoin.

7.3.1.3. Favoriser des interventions basées sur l'accompagnement et l'approche globale de la réalité des personnes

Les intervenant.e.s rencontré.e.s ont mentionné l'importance d'accroître les services d'accompagnement social, dans une approche globale, et ce, tout au long du cheminement des personnes. Outre l'accès à un logement adéquat et abordable, les intervenant.e.s mettent l'accent sur la nécessité d'offrir aux personnes un accompagnement social global concernant les différentes sphères de leur vie, pour répondre à leurs divers besoins, et ce, même après la sortie de la rue, en fonction de leurs besoins.

« Les gens ont besoin d'être accompagnés dans plusieurs sphères pour essayer de trouver une stabilité, stabiliser la base. Un coup que ça s'est stabilisé, c'est arriver à le maintenir. Mais ça demande énormément de démarches, énormément de support. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

Dans le même esprit, les participant.e.s ont mis en lumière l'importance d'augmenter les services de proximité et d'*outreach* pour rejoindre, entre autres, les personnes en situation d'itinérance cachée. De telles pratiques, déjà en place dans certains milieux, fonctionnent bien et facilitent la création du lien de confiance avec les personnes, en plus de joindre celles qui sinon n'iraient pas vers les services. Il s'agit « d'aller vers » des personnes pour créer un lien de confiance, d'assouplir les pratiques en respectant leur rythme et de mieux adapter les services à leurs réalités. Les intervenant.e.s notent que la situation d'itinérance accentue la méfiance ou le manque de confiance envers le système d'assistance publique. La lourdeur bureaucratique de l'accès aux services nuit à l'accès aux dispositifs disponibles. Par exemple, il a été proposé d'ajouter des intervenant.e.s et des travailleur.euse.s de rue qui se déplacent dans les maisons de chambres, mais aussi des psychiatres et des médecins qui travaillent en collaboration avec les équipes de proximité et qui vont dans les ressources d'hébergement et les locaux d'autres organismes afin de joindre les personnes qui ne se rendraient pas à l'hôpital ou au CLSC pour recevoir des services :

« Je trouve quand même intéressant au niveau des solutions, l'approche de proximité ou les services de proximité, parce que c'est une voie, surtout au niveau des personnes à risque d'itinérance, pour réussir à aller les chercher dans leur milieu, de s'approprier, de prendre le temps de se connaître. C'est en soi un défi. Et là, le temps est important, dans le sens où on ne peut pas arriver chez quelqu'un de même [claquement de doigts]. Il faut qu'il y ait un rythme. Je pense que c'est quand même un moyen qui peut être efficace pour ces personnes-là. [...] On ne peut pas arriver non plus, comme monsieur disait, un peu comme : "on est les experts, on va t'aider. Prends tes affaires, vient-en." Cette approche-là, plus globale ou de proximité, fait en sorte qu'on prend le temps de connaître la personne et, à ce niveau-là, il y a un rythme à respecter. [...] La beauté de l'approche de proximité, c'est qu'on est beaucoup moins menaçant, parce qu'on n'est pas lié à une structure et on est beaucoup plus flexible, parce qu'on n'est pas pris dans une structure. Moi, je pense que l'avenir est beaucoup vers ça, mais il faut que les budgets suivent. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

« On ne peut pas demander aux gens de venir à nous, il faut aller à eux. Faut aller les trouver là où ils sont. Respecter des rendez-vous quand tu n'as pas de cadran, que tu ne t'es pas lavé, que tu n'as pas dormi, tu fais juste survivre toute la journée, ça ne marche pas. » (Intervenant.e rencontré.e, Montréal)

Lors des entretiens semi-dirigés, les personnes rencontrées mentionnent fréquemment l'importance des services offrant un accompagnement social investi et disponible de la part des intervenant.e.s, incluant une présence continue dans le temps. Qu'il s'agisse d'intervenant.e.s qui se déplacent à domicile, de travailleur.se.s de rue ou du soutien reçu par des intervenant.e.s au sein d'organismes communautaires et de ressources d'hébergement, le fait de pouvoir recourir à ces services au besoin, sur une longue période de temps ou de manière continue, fait une grande différence dans la vie des personnes. Cette forme d'accompagnement souple et continu permet aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir de conserver, entre autres, une stabilité et d'entreprendre diverses démarches (logement, emploi, santé physique, etc.). En ce sens, il est apprécié que l'accompagnement soit global, c'est-à-dire répondant aux besoins de diverses sphères de vie et pas seulement axé sur une problématique spécifique. Les personnes ayant reçu ce type d'accompagnement social global affirment avoir l'impression d'être mieux comprises, écoutées et respectées :

« [Dans une autre ville], eux autres, c'est vraiment que tu as un intervenant du SRA [stabilité résidentielle avec accompagnement] qui te suit, que tu sois n'importe où, même si tu changes tout le temps d'adresse, il vient tout le temps te voir au moins une fois par mois, je pense, ou une fois par deux semaines. Moi, il venait me voir et il me donnait des démarches à faire, mais même si je ne les faisais pas, il ne me chicanait pas. Moi, je me sentais mal, mais eux autres ne me chicanait pas. Ils voyaient bien que je n'étais pas prête. Mais ils venaient quand même me voir, ils ne me laissaient pas tomber. [...] Ça me rend émotive, parce que je me suis attachée à eux. J'ai été des années avec eux autres et ils ne me laissaient pas tomber, même si je n'étais pas prête. Eux autres, ils me connaissaient, ils savaient que des fois, je suis prête et des fois, je me relève. [...] C'est le fait que, même si j'étais en train de m'autodétruire et de régresser, le fait qu'une fois par tant de jours, ils viennent au moins nous voir et porter votre bouffe [l'intervieweuse ajoute « prendre des nouvelles], donner un sourire, ça donne une lueur d'espoir. À un moment donné, ça fait "OK, je vais le faire" et j'avais déjà des gens à aller voir. » (Personne rencontrée, Laval)

Par ailleurs, l'accompagnement de proximité facilite le déploiement du continuum de services et de prise en charge des démarches. En effet, l'accessibilité rapide sur le terrain aux services et aux ressources est appréciée des personnes et contribue à créer un lien de confiance pour ensuite les amener vers d'autres services.

« [Cette intervenante-là] dans le fond, on se voit quasiment tous les jours pis c'est vraiment...c'est quasiment devenu comme ma meilleure amie. Elle m'a sauvée deux fois d'une overdose fait que ça rapproche, disons. Je me promène dans la rue pis si je n'avais pas eu [cet intervenant] pour me référer, je n'aurais comme pas eu aucune intervention dans la vie pis j'aurais fini morte dans un coin de la rue là. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

« Je pense que la rencontre avec [mon intervenante] a été le moment clé. [...] La partie de la chaîne, c'est elle. C'est elle qui m'a aidé le plus, en me référant à différents endroits. Je n'ai pas eu beaucoup de contacts avec les autres, deux ou trois fois, mais rien approfondi, avec le CRD [...] et le CSSS. » (Personne rencontrée, Laurentides)

Finalement, le fait de « prendre le temps » dans les interventions ressort à la fois des groupes de discussion et des entretiens semi-dirigés. Pour certain.e.s intervenant.e.s, il importe de prendre le temps de connaître les situations de vie des usager.ère.s pour intervenir d'une façon globale et adéquate qui réponde à une diversité de réalités. En effet, les personnes en situation d'itinérance peuvent parfois « faire semblant que ça va bien ». En prenant le temps de les connaître, cela permet de créer un lien de confiance et de déployer des interventions adaptées à leurs besoins globalement, plutôt que d'être à la recherche d'une problématique « majeure » :

« Dans les solutions, j'aimerais dire de prendre le temps. Les organismes comme le CIUSSS, quand ils décident qu'ils veulent faire un programme et rentrer au niveau de l'itinérance, et bien là, ils rencontrent la personne et ils voient tous les problèmes, et là, ils veulent tous les régler, mais ça ne marche pas. Il faut prendre le temps. Prendre le temps de connaître la personne, de connaître ce qu'elle veut réellement, parce qu'on veut plein d'affaires pour ces gens-là, mais est-ce qu'ils veulent vraiment ça ces gens-là? Une des solutions, c'est de prendre le temps. [...] Il faut que les bailleurs de fonds nous laissent le temps. Avec du temps, on réussit des belles choses. Ça prend du temps de parler avec la personne dépendamment de ce qu'elle veut, ses priorités... » (Intervenant.e rencontré.e, Capitale-Nationale)

Les personnes rencontrées disent apprécier des intervenant.e.s qui prennent le temps d'établir un véritable lien humain et un contact de qualité. Certaines d'entre elles mentionnent même considérer des intervenant.e.s important.e.s dans leur parcours « comme [de la] famille » ou encore comme étant « presque [un.e] meilleur.e ami.e. » Selon les personnes rencontrées, prendre le temps signifie créer un espace de discussion, mais surtout, se sentir écoutées.

« Il y a deux travailleuses sociales que j'ai adorées, vraiment, mais il y avait une infirmière aussi qui était super chouette et elle, à tous les soirs, elle venait me jaser. [...] Mais, elle est partie et elle a été au centre de services. Je l'ai rencontrée une fois pour une prise de sang. J'ai jasé avec elle et j'étais tellement content de la voir, parce qu'elle m'a tellement aidé, cette femme-là. » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

Un autre élément particulièrement important pour les personnes rencontrées est de recevoir un accompagnement social marqué par l'absence de jugement, ce qui favorise l'établissement d'un lien de confiance. Ces commentaires sont souvent formulés à l'égard d'intervenant.e.s des ressources d'hébergement et des organismes communautaires, d'intervenant.e.s de proximité, de travailleur.euse.s de rue, d'intervenant.e.s offrant du soutien communautaire en logement et même de policier.ère.s d'un programme d'intervention auprès des victimes d'exploitation sexuelle ou de traite de personnes :

« Il y a beaucoup de filles qui sont dans la conso[mmation] qui sont là. Il y a des travailleuses de rue, moi je me suis sentie beaucoup moins jugée qu'ailleurs. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

7.3.2. Favoriser la collaboration entre les différents acteurs afin d'améliorer la qualité des interventions

Bon nombre de pistes d'action soulevées concernent la collaboration entre les différent.e.s intervenant.e.s afin d'améliorer la qualité des interventions. D'une part, il a été question de soutenir la collaboration entre les ressources et les programmes pour assurer un meilleur continuum de services. D'autre part, des pistes d'action nommées visent à favoriser des espaces d'échange et de discussion pour améliorer la collaboration entre les différent.e.s intervenant.e.s impliqué.e.s. Finalement, les intervenant.e.s mentionnent l'importance de développer une collaboration et une expertise accrues pour intervenir auprès des personnes autochtones.

7.3.2.1. Favoriser la collaboration entre les ressources et les programmes pour assurer un meilleur continuum de services

Parmi les pistes d'action soulevées, il a été question de mettre en place des initiatives pour favoriser la collaboration entre les programmes et les ressources, tant institutionnelles que communautaires, au sein des différentes régions afin de décloisonner les interventions. Malgré une volonté parfois bien présente de briser les silos dans l'intervention, il semble que des résistances persistent. Selon les intervenant.e.s, il est devenu incontournable de repenser les continuums de services, de renforcer les collaborations et le partenariat, de réfléchir à un meilleur arrimage des services (au sein des institutions, entre les institutions et avec le communautaire) et d'améliorer la communication entre les partenaires pour mettre en place des pratiques plus souples et mieux adaptées aux besoins des personnes. De plus, il a été question de mettre en place des actions pour favoriser un meilleur arrimage des ressources et une meilleure concertation entre les plans locaux, régionaux et nationaux afin d'améliorer les pratiques d'intervention et les services offerts.

*« À Québec, il n'y a pas de comité directeur en itinérance. Mais depuis 2015, il devrait y en avoir un. Et un comité directeur, ça voudrait dire qu'il y ait des gens de Service Québec, donc on parle d'aide sociale, des représentants des milieux hospitaliers, des représentants du ministère de la Justice, la Sécurité publique, tout ce monde-là autour de la table. Ça ne fait pas un miracle du jour au lendemain. Par contre, ça permet d'au moins débiter et de dénouer des choses, d'avoir des comités de travail sur ces enjeux-là. Donc, en termes de collaboration intersectorielle avec nos partenaires institutionnels, c'est un grand problème. »
(Intervenant.e rencontré.e, Capitale-Nationale)*

*« Nous [l'OMH], on est spécialistes de la brique et le béton. Et les organismes communautaires sont spécialisés dans l'accompagnement et tout ça. Fait que comment on peut travailler ensemble? Nous, c'est ce qu'on fait, c'est ce qu'on offre : on offre l'immeuble. On peut gérer l'immeuble, les problématiques par rapport à l'immeuble. Et les organismes communautaires, eux, travaillent avec ces gens-là pour les accompagner. Fait qu'il y a un partenariat. Je trouve que celui-là, il n'est pas assez présent partout au Québec. »
(Intervenant.e rencontré.e, Montérégie)*

Quelques personnes rencontrées mentionnent l'importance d'amener les ressources à mieux collaborer, particulièrement dans les centres urbains. En effet, certaines personnes constatent des manques en matière de collaboration entre les différent.e.s intervenant.e.s qui les accompagnent ou, à l'inverse, énoncent que le travail en équipe multidisciplinaire est particulièrement aidant :

« En ayant, dans les villes plus éloignées, que les gens se mettent ensemble. Comme, ici, les travailleurs de rue avec les organismes, ils travaillent ensemble, mais il y a des places que même, ils travaillent un contre l'autre. Si tu fais affaire avec un, tu ne fais pas affaire avec l'autre. » (Personne rencontrée, Laurentides)

« Si c'était un peu multifactoriel encore c'est comme plusieurs affaires en même temps. [...] C'est avec ma [travailleuse sociale], on a travaillé super fort avec d'autres énergies. Comme une super-infirmière, la diététicienne, l'arrêt de tabagisme. [...] C'était dans le réseau public, le CLSC. [...] J'avais dix personnes qui étaient alentour de moi. » (Personne rencontrée, Montréal)

D'autres pistes d'action visent à assurer une meilleure transition entre les ressources lors des sorties d'institutions, dont spécifiquement les Centres jeunesse, les hôpitaux et le milieu carcéral. La planification et le suivi offert lors de la sortie constituent, selon les intervenant.e.s, un élément important sur lequel miser pour éviter que les personnes ne se retrouvent à la rue à la suite d'un passage en institution, qu'elles aient vécu de l'itinérance ou non avant leur arrivée dans le milieu. Il est question d'allouer davantage de ressources pour assurer cette planification et ce suivi, mais également, d'améliorer les partenariats, les collaborations et les communications entre les institutions et avec le milieu communautaire qui réalise une grande partie de l'accompagnement auprès des personnes.

« Je pense qu'il y a une marche entre l'institutionnalisation et la rue. Je pense que quand des gens ont été institutionnalisés, je crois qu'il devrait y avoir une réinsertion sociale qui devrait être faite. Préparer la sortie de ces gens-là, parce qu'on dirait que le gouvernement les place directement en situation d'itinérance. Tu sors de la prison : "débrouille-toi". » (Intervenant.e rencontré.e, Chaudière-Appalaches)

« Bien c'est sûr de s'assurer que, quand il y a une sortie d'hospitalisation, que l'équipe qui aide déjà la personne soit avisée, qu'il y ait un lien qui soit fait, même une préparation idéalement. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

7.3.2.2. Favoriser des espaces d'échange et de discussion pour améliorer la collaboration entre les différents acteurs impliqués

Les intervenant.e.s ont affirmé à de multiples reprises combien ce temps d'échange au sein des groupes de discussion dans le cadre de cette étude était précieux et apprécié. « Ça nous permet d'apprendre à nous connaître », ont-ils mentionné presque à tous les coups. On remarque que ces commentaires provenaient souvent d'intervenant.e.s terrain, qui ne sont habituellement pas présent.e.s aux différentes instances de concertation. Ainsi, la question de favoriser des espaces d'échange et de discussion pour améliorer la collaboration entre les différents acteurs s'est avérée marquante parmi les pistes d'action énoncées.

Les intervenant.e.s mettent de l'avant l'idée de mieux utiliser les tables de concertation afin d'améliorer la collaboration entre les ressources et d'éviter le travail en double. Certain.e.s intervenant.e.s nomment cependant l'importance que ces instances de concertation dépassent le stade de la réflexion, et mettent en place des actions concrètes pour améliorer l'accessibilité, la qualité et la continuité des services.

« C'est bien beau les tables de concertation, mais est-ce qu'on va avoir des tables de travail pour concrétiser et aller dans l'action? À un moment donné, c'est bien beau les idées, mais quand est-ce qu'on commence? Quand est-ce qu'on peut avancer et que tous les paliers vont faire : "oui, on est prêt à avancer"? » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

Par ailleurs, la mise en place d'espaces d'échange entre les usager.ère.s, les intervenant.e.s, les propriétaires et les familles impliquées auprès des personnes en situation d'itinérance a été évoquée. En effet, les intervenant.e.s sont d'avis que les personnes en situation d'itinérance peuvent avoir des solutions et des propositions pertinentes à proposer. Il a aussi été question d'améliorer les mécanismes permettant de travailler avec les familles qui constituent un filet social important pour les personnes en situation de vulnérabilité.

« Des espaces d'échanges avec les intervenants et nos clients. On n'implique pas nos clients dans rien. Ils ont toutes les solutions, ils sont super intelligents. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

Finalement, la collaboration avec les milieux universitaires et de recherche est également un élément important. Certain.e.s intervenant.e.s pensent que cela permettrait une amélioration des pratiques, particulièrement en ce qui a trait aux groupes communautaires.

7.3.2.3. Développer une collaboration et une expertise accrues pour intervenir auprès des personnes autochtones

Les intervenant.e.s, principalement des régions plus nordiques, s'entendent sur l'idée de développer une collaboration et une expertise accrues pour intervenir auprès des personnes autochtones. Dans certains milieux, la présence d'une personne spécialisée auprès de la clientèle autochtone dans l'équipe psychosociale du réseau de la santé et des services sociaux permet une réponse plus adaptée aux besoins, car les barrières de la langue et de la culture sont atténuées. Par ailleurs, on dénote des différences importantes entre le système de santé autochtone et celui du Québec, tant au niveau fonctionnel qu'organisationnel. Ainsi, les intervenant.e.s soulèvent l'importance d'améliorer la collaboration et l'arrimage des services entre ces différentes organisations afin d'offrir une meilleure continuité au niveau des services. De plus, certaines régions mettent de l'avant l'importance d'offrir davantage de formation aux intervenant.e.s pour intervenir plus adéquatement auprès de cette population. Finalement, la mise en œuvre d'une meilleure collaboration entre le réseau de la santé et des services sociaux, le réseau communautaire et les communautés autochtones, ainsi que les centres d'amitié autochtone est proposée comme piste d'action à envisager.

« Pour les personnes autochtones, il faut assurer des liens de collaboration serrés avec les communautés autochtones pour le retour vers les communautés, avec les centres d'amitié autochtone. C'est des incontournables pour soutenir les personnes. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

« Ça serait vraiment optimal qu'il y ait une espèce de construction de services, de collaboration avec les services de santé et sociaux cris. Je ne sais pas si un jour on pourrait arriver à un espèce de protocole ou d'entente pour au moins assurer la continuité des services pour les personnes qui viennent ici, parce que ça serait vraiment plus facilitant pour desservir ma clientèle. Avec l'organisation qui est différente, ça serait bien d'arriver avec un espace hybride, plus en co-création. Je pense que ça pourrait être vraiment pertinent. » (Intervenant.e rencontré.e, Nord-du-Québec)

7.3.3. Transformer les structures et les institutions afin de prévenir l'itinérance et de faciliter l'accès au logement

D'autres pistes d'action concernent la transformation des structures et des institutions pour prévenir l'itinérance et faciliter l'accès au logement. Premièrement, les intervenant.e.s proposent de travailler en amont de l'itinérance par le biais de la prévention, de l'éducation et de la formation. Deuxièmement, ceux-ci estiment qu'il est important d'offrir davantage de soutien, de visibilité et de reconnaissance aux organismes et aux services qui œuvrent auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Finalement, il a été question de mettre en place des mesures visant à faciliter l'accès et le maintien en logement pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

7.3.3.1. Travailler en amont de l'itinérance par le biais de la prévention, de l'éducation et de la formation

Diverses pistes d'action ont été évoquées concernant cette idée d'intervenir en amont de l'itinérance. Les intervenant.e.s estiment qu'il faut mettre en œuvre des interventions préventives pour mieux détecter l'itinérance (et les risques d'itinérance) et mieux contrer le phénomène. Il a été question, entre autres, d'agir auprès des familles et des enfants, d'intervenir le plus tôt possible en matière de santé mentale, de toxicomanie, d'employabilité et de scolarisation, de travailler en amont des situations de désaffiliation sociale et de perte de logement. De plus, on indique l'importance de prendre au sérieux, les personnes en précarité domiciliaire, et celles à risque de le devenir dès leur première demande d'aide, et de débiter immédiatement une offre de services auprès de ces personnes afin d'éviter une détérioration de leur situation. Par ailleurs, certain.e.s intervenant.e.s pensent qu'il faudrait favoriser un financement des services dans une approche généraliste, permettant de travailler tant en préventif qu'en curatif par rapport à l'itinérance.

« Je me dis, en amont, quand on voit que tout ça commence à s'effriter, il y avait moyen – on s'entend que c'est un problème de société, on ne règlera pas ça autour de la table – mais s'il y avait moyen d'attraper ces gens-là rapidement quand on commence à voir que ça se dégrade, bien il y aurait moyen de stabiliser la situation du logement avant que ça pète. Car je comprends le propriétaire : quand la personne décompense, pète tout, casse les murs, fait des menaces de mort, c'est normal qu'elle se fasse mettre dehors. Personne ne tolère ça. Mais ultimement, au départ, il y aurait eu quelque chose à faire. Mais le système est complexe et n'est pas fait pour ces gens-là. Avoir un rendez-vous au sans rendez-vous, maintenant, tu ne peux même plus appeler. Il faut que tu passes par Internet et après ils vont te rappeler. Mais ce sont des gens qui n'ont pas de téléphone, qui n'ont pas Internet, qui sont complètement désorganisés dans leur conception du temps et de l'espace. Ce n'est pas accessible pour eux ce système-là. Il y a quelque chose à repenser – de façon utopique – au niveau de l'accessibilité aux services avant que ça éclate et qu'il se ramasse en psychiatrie complètement décompensé. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

« Lorsqu'on intervient avec une personne qui est à risque d'itinérance, c'est que justement, en entrant dans la situation maintenant, on peut éviter la bascule vers une situation d'itinérance. Ça permet, par exemple, on pense aux gens qui sont tout près de perdre leur logement, parce que bon, soit ils n'ont pas payé, des gens qui se retrouvent dans une situation où ils ne sont pas médicamenteux depuis longtemps donc ça ne va pas bien, il y a une désorganisation au niveau mental... On peut intervenir. On peut intervenir avec le propriétaire, on assure un suivi, donc ça va rassurer le propriétaire du logement. Moi, la différence, je la vois aussi là. Alors que quand on a une personne en itinérance, tout est à créer... on part plus, je dirais, de zéro. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

En ce sens, le discours des personnes rencontrées en entretiens semi-dirigés met en lumière des éléments importants au niveau de la prévention. D'une part, on constate que le développement de meilleures stratégies pour prévenir la dépendance aux substances est essentiel. En effet, pour bon nombre de personnes rencontrées, la consommation de substances est identifiée comme l'élément ayant grandement contribué au fait qu'elles se soient retrouvées à la rue.

« C'est sûr que si je n'avais pas consommé, ça aurait aidé en estie. C'est sûr et certain. Peut-être d'avoir un suivi quelconque, avec quelqu'un. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

D'autre part, certaines personnes rencontrées parlent de l'importance de prévenir l'itinérance chez les jeunes en favorisant leur autonomie, c'est-à-dire en les accompagnant dans le développement de compétences liées à l'emploi et à la recherche de logement.

« J'espère juste qu'ils vont aller repêcher le plus vite possible le monde qui sont entourés, entre l'âge de 18-21 ans. Qu'ils se concentrent là-dessus. [...] Comme que je te disais tantôt, l'autonomie et les faire travailler, leur montrer à faire quelque chose à tous les jours à ces jeunes-là. J'espère qu'ils vont pouvoir faire quelque chose... même avant l'âge de 18 ans. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Il a été question de l'importance du soutien formel ou familial dans le parcours des personnes qui a permis de valoriser leur potentiel afin qu'elles puissent persévérer. Les personnes rencontrées sont très reconnaissantes des liens qu'elles ont pu entretenir avec certains membres de leur famille, mais aussi des relations avec certain.e.s intervenant.e.s qui les ont encouragées à continuer malgré les difficultés rencontrées. Il importe donc de mettre en œuvre des pratiques favorisant ce type de soutien.

« J'ai connu ma conjointe, une Québécoise, et elle travaillait... Je ne connaissais rien de sa vie, parce qu'on venait juste de se connaître et elle travaillait pour le gouvernement fédéral, et ça faisait longtemps qu'elle faisait ça. Moi, dans le temps, je contais ma vie, comment était mon parcours, vite fait de même, que j'avais fait de la prison. Je lui ai parlé de tout mon parcours avant et je lui avais même dit que je suis en liberté légale. C'est une madame : tu la regardes et tu sais tout de suite que c'est une madame respectable, qui n'a pas de problème, pas de problème de drogue, pas de problème de consommation, de violence. Tu vois tout de suite que c'est une femme bien dans sa peau et tout. Elle m'a donné une chance dans la vie, de me prendre en main. J'ai commencé à suivre un cours en cuisine [...] et j'ai fini mon cours. » (Personne rencontrée, Côte-Nord)

Par ailleurs, les participant.e.s ont souligné l'importance de sensibiliser et d'éduquer la population générale, les intervenant.e.s et les propriétaires sur le phénomène de l'itinérance afin de lutter contre les préjugés qui l'entourent, notamment ceux reliés à la santé mentale, à la toxicomanie et à la judiciarisation. Ce type d'actions vise à favoriser une recherche d'aide plus rapide par les personnes lorsque les problématiques se présentent, ce qui permettrait de prévenir l'itinérance. Un autre objectif énoncé est celui de réduire la stigmatisation et la discrimination vécues par les personnes tant dans la population en général (incluant les commerçants et les élus) que dans les services au sein de différentes institutions (santé et services sociaux, sécurité publique, justice et éducation) ainsi que celles subies dans l'accès et le maintien en logement. Il a d'ailleurs aussi été question de sensibiliser et de mieux outiller les propriétaires du marché locatif privé et les gestionnaires de logements sociaux afin d'améliorer les interventions faites auprès des personnes, tout en favorisant une meilleure collaboration de leur part avec les ressources du terrain.

« Je pense que c'est important qu'il y ait une sensibilisation, que ce soit au niveau de nos intervenants, que ce soit au niveau [...] de la population générale pour être capable d'accueillir ces usagers-là, cette clientèle-là, avec le moins de stigmates possible... De pouvoir les repérer, pouvoir les aider et pouvoir travailler en amont. » (Intervenant.e rencontré.e, Saguenay-Lac-St-Jean)

« Les personnes que nous sommes itinérants, nous avons un gros problème. Il y a des personnes qui ont beaucoup des préjugés sur le problème de l'itinérance. [...] Les personnes ne connaissent pas pourquoi les personnes sont à la rue, c'est quoi leurs problèmes, c'est un problème multifactoriel. La plupart des fois, l'origine c'est la maison, ce sont les facteurs internes : la communication à l'intérieur de la famille, la désintégration de la famille. En concordance avec un autre problème multifactoriel que te donne ce résultat [l'itinérance]. » (Personne rencontrée, Laval)

Finalement, les intervenant.e.s ont mis l'accent sur l'importance d'offrir davantage de formation au personnel pour intervenir plus adéquatement auprès des populations marginalisées et mieux dépister l'itinérance. Il s'agit notamment de former les intervenant.e.s et de peaufiner la façon d'entrer en relation avec ces personnes, mais aussi d'augmenter leur sentiment de compétence et de favoriser le travail multidisciplinaire. Cela vaut tant pour les personnes travaillant dans le milieu de la santé et des services sociaux que pour le corps policier.

« Dans l'itinérance, qu'elle soit visible ou cachée, c'est souvent pour essayer de rejoindre les gens, c'est souvent des craintes des intervenants. Moi, je me rends compte à travers mes rencontres dans le réseau – aussi dans le communautaire mais bon –, c'est de : comment entrer en lien? On dirait que les gens se sentent mal habiles. S'ils reçoivent une demande, ils ont l'impression que c'est de l'itinérance multiproblématique, et, ça paraît gros pour les gens. » (Intervenant.e rencontré.e, Mauricie-Centre-du-Québec)

Le dépistage de l'itinérance et du risque d'itinérance a été proposé dans l'optique de prendre en compte de manière plus systématique la situation domiciliaire des personnes qui transitent par des services ou qui sont interpellées par des intervenant.e.s de diverses institutions (sécurité publique, justice, etc.).

7.3.3.2. Consolider nos forces : offrir davantage de soutien, de visibilité et de reconnaissance aux organismes et aux services qui œuvrent auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir

Un autre élément largement soulevé lors des groupes de discussion est l'importance d'offrir plus de soutien, de visibilité et de reconnaissance aux organismes et aux services œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. À cet égard, il a été question de mieux utiliser les partenariats, les ressources et les infrastructures disponibles afin d'améliorer l'offre de services en matière d'itinérance. En effet, plusieurs intervenant.e.s lors des groupes de discussion ont mentionné l'importance de mettre en œuvre les initiatives qui existent et qui fonctionnent sur leur territoire, plutôt que de subventionner seulement de nouveaux projets. Bon nombre de partenariats, ressources et initiatives ont été identifiés comme ayant des retombées positives significatives dans l'ensemble des régions : partenariats entre les services sociaux et les services de police pour réduire le nombre de constats d'infraction émis aux personnes en situation d'itinérance, collaboration entre les OMH et certains organismes communautaires pour faciliter l'accès au logement social chez les jeunes qui n'ont pas d'expérience en logement autonome, projets visant à élargir l'accès aux services sociaux et de santé dans la communauté pour les personnes en situation de vulnérabilité et d'itinérance.

« Je ne pense pas qu'il faille réinventer la roue. Dans le sens qu'il y a déjà pas mal d'affaire en place, mais qu'on n'a juste pas les moyens de faire fonctionner. Il y a tout le temps du monde qui disent : "On pourrait inventer tel projet, inventer telle chose, et développer telle nouvelle chose." Techniquement, tout est là, mais il n'y a rien qui peut fonctionner au régime qu'il devrait fonctionner dans le fond, ce qui fait que ça crée des trous de services. Mais en réalité, ce n'est pas parce que le service n'existe pas. Par exemple, à Sherbrooke, notre soupe populaire est fermée la fin de semaine. C'est ridicule de penser que le monde n'a pas besoin de manger le samedi et le dimanche. [...] C'est faute de financement. Mais c'est juste pour dire qu'il y a beaucoup d'initiatives en place, mais qui fonctionnent à un ratio qui est complètement ridicule comparativement au besoin réel pour ces services-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Estrie)

D'autres pistes d'action émergent également quant à l'utilisation des infrastructures existantes afin d'améliorer l'offre de services. Par exemple, il est suggéré d'utiliser les arénas ou les églises inutilisées pour aider et accueillir les gens dans le besoin ou de développer des points de services en collaboration avec les transports en commun. Par ailleurs, les intervenant.e.s suggèrent aussi de s'inspirer d'innovations déjà en place sur d'autres territoires et qui ont fait leurs preuves afin d'éviter de réinventer la roue. Pour ce faire, il importe de mieux faire connaître les projets, les services et les ressources disponibles.

« Moi ce que je trouve vraiment déplorable, c'est qu'on a les infrastructures pour aider les gens. On a beaucoup de places qui sont vides, on a des églises vides, des arénas vides, on a toutes sortes de places vides puis il me semble que ça ne serait pas si dur d'utiliser les infrastructures déjà en place pour aider ces gens-là. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

De plus, les intervenant.e.s ont également parlé de la nécessité d'offrir un meilleur soutien financier aux organismes et aux projets associés à l'itinérance. Ils et elles souhaitent qu'on aide plus efficacement les organismes qui travaillent en prévention, mais également les services de soutien et d'accompagnement aux personnes en situation d'itinérance. Dans plusieurs régions, on estime nécessaire d'augmenter le financement de projets de logements sociaux et de logements transitoires, mais aussi de services d'aide et d'accompagnement divers dont le soutien communautaire en logement et les démarches de réinsertion sociale, l'aide alimentaire, les lits de dégrisement, les ressources d'urgence et de services 24/7 pour des ressources d'hébergement existantes.

« Il y a effectivement un manque de ressources en termes humaines et financières. Et en termes de ressources financières, si on se fie au communautaire et aux enjeux de la dernière décennie, c'est que le financement descend toujours par projets. Ça vient toujours tagué avec un mandat ciblé avec des attentes, avec des résultats à atteindre, avec un quota de nombre de monde à aider, et avec un créneau dans lequel les aider. Ça vient complexifier le travail au niveau du communautaire parce qu'on se retrouve avec des enjeux plus spécifiques et en même temps, on se crée des fausses spécialités. Le financement est là pour quelques années, on développe une spécialité, ça va. Mais quand le financement est là pour un an, on fait semblant d'être spécialisé dans un domaine, ou on va chercher la personne spécialisée pis on dit : "essayons de faire ça pour un an". Ça prend du financement qui est là de façon globale, pour soutenir la mission globale et non pas pour des projets spécifiques. S'il y a de la création de programmes spécifiques, faut que ce soit identifié et ciblé là où il y a des trous de services. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

Une autre piste d'action abordée concerne le soutien des intervenant.e.s pour prévenir la pénurie de personnel due à l'épuisement professionnel et au sentiment d'impuissance. En effet, les intervenant.e.s rencontré.e.s se soucient de la santé mentale et de la qualité de vie de leurs collègues et estiment essentiel de mettre en place des mesures visant à favoriser la rétention du personnel, mais également à assurer des interventions adéquates et complètes.

« Il y a beaucoup de roulement [dans notre service], beaucoup de sous-effectif qui fait en sorte qu'on n'arrive pas à offrir les services, ni de les offrir en continu. Si on est capable de garder la personne en service, moi je vois quelque chose là. C'est différent depuis les dernières années. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

Lors des groupes de discussion, on soulève aussi l'importance de mieux arrimer les outils évaluatifs et administratifs sur le vécu des personnes plutôt que sur les chiffres. Les intervenant.e.s parlent de « faire passer le qualitatif avant le quantitatif », puisque cela décrirait mieux les nuances et la complexité de la réalité du terrain. Il semble également que les indicateurs de réussite proposés par les bailleurs de fonds ne correspondent pas à la réalité du terrain et à celle des personnes en situation d'itinérance.

« Le quota n'est pas logique. Il y a un côté qu'il faut performer, offrir quelque chose de qualité, et tu as tant de temps pour réussir. Tu es censé couvrir X personnes. Mais, des fois, tu peux passer 160 heures avec un client pour faire en sorte de vraiment le sortir. Dans la réalité, il y a un écart entre placer des chiffres, ça c'est super important, mais ça peut avoir une répercussion aussi sur la qualité des services. » (Intervenant.e rencontré.e, Laurentides)

Certain.e.s intervenant.e.s pensent également que l'évaluation du fonctionnement social devrait être améliorée et bonifiée pour être plus exhaustive.

« À mon sens, on évalue mal le fonctionnement social de ces clientèles-là, parce que l'on ne part pas sur les bonnes bases pour les évaluer. Et on évalue rarement les antécédents de ces personnes-là. À quel âge ils sont sortis de leur milieu familial ? Quels sont les acquis qu'ils ont sur l'hygiène corporelle et sur différentes choses que l'on prend pour acquises ? On regarde plus le fonctionnement social à partir de l'âge adulte, avec des signes qui sont ceux de monsieur, madame-tout-le-monde. » (Intervenant.e rencontré.e, Lanaudière)

Finalement, on insiste sur le fait de repenser les services pour diminuer la pression mise sur les organismes communautaires qui répondent à des demandes qui outrepassent parfois leur mandat. À plusieurs reprises au cours des groupes de discussion, les intervenant.e.s ont fait état de situations nécessitant l'allongement de la durée des hébergements, la dérogation de leur mission pour venir en aide à des personnes en situation d'urgence qui ne cadrent pas dans leurs critères habituels d'admission et de refus de services en raison de l'utilisation à pleine capacité de leurs ressources. Ainsi, on estime qu'il est nécessaire d'agir davantage en vue de prévenir les situations de perte de logement et les nombreuses difficultés liées au phénomène de l'itinérance pour redonner une marge de manœuvre aux organismes afin qu'ils puissent mieux jouer leurs divers rôles d'accompagnement psychosocial, selon leur mission respective.

« C'est comme si chaque organisme ou institution ne pouvait plus s'en tenir qu'à son mandat de travail. C'est comme si une ressource de consommation doit gérer l'itinérance, ou une ressource d'hébergement doit gérer la criminalité, ou une ressource... bref. Moi, ce que j'en comprends, c'est qu'au final, on renvoie. On essaie de prendre en charge le plus possible la personne. À un moment donné, on prend conscience de nos limites, alors on renvoie, on va faire du référencement du mieux que l'on peut. Chaque endroit est incomplet, est au bout du rouleau, frappe une porte, parce que c'est long. Je parle aussi des organismes communautaires. On est tous confrontés à la même situation. » (Intervenant.e rencontré.e, Laval)

7.3.3.3. Faciliter l'accès et le maintien en logement pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir

Parmi les pistes d'action proposées, bon nombre concernent l'accès et le maintien en logement pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. D'une part, les intervenant.e.s estiment essentiel de mettre en place des mesures concrètes pour faciliter l'accès et le maintien en logement. Il a été question de poursuivre et d'étendre le programme *Stabilité résidentielle avec accompagnement*

(SRA) afin de promouvoir l'autonomie des personnes. Les intervenant.e.s pensent aussi qu'il est important de renforcer le *Programme supplément au loyer* (PSL) afin de faciliter l'accès à des logements de qualité. Certain.e.s mentionnent également qu'il importe d'assouplir les lois et les procédures pour encourager le développement de logements à prix modique.

« Quelque chose qui serait bien aussi, c'est que nous, par exemple, on essaie de faire un nouveau building à prix modique et, toute la procédure au niveau de [la ville], c'est très, très long l'approbation. Après ça, si on présente un projet, ça peut prendre quatre-cinq ans et pendant ce temps, les gens se retrouvent à la rue. Donc, peut-être diminuer tout ce qui est institution au niveau des demandes pour pouvoir accélérer le processus de construction des logements à prix modique. » (Intervenant.e rencontré.e, Outaouais)

Le développement de services de fiducie pour prévenir le non-paiement de loyer est aussi mis de l'avant. De plus, certain.e.s intervenant.e.s pensent qu'il serait bénéfique de diversifier les types de logements, notamment avec la mise en place de foyers de groupe.

« Je pense que tout le monde est au courant : des logements supervisés, des logements sociaux, c'est ça que ça prend et il n'y en a pas. » (Intervenant.e rencontré.e, Abitibi-Témiscamingue)

Les personnes rencontrées en entretiens semi-dirigés font aussi état de l'importance de favoriser l'accès à des logements à prix modique. En effet, plusieurs personnes rencontrées soulignent que l'accès à des logements sociaux, à prix modique ou abordable, pourrait faire en sorte d'éviter la rue à certaines personnes ou les aideraient à s'en sortir.

« Plus de loyers abordables. S'il y avait des loyers abordables avec une supervision, ça ne serait pas pire. » (Personne rencontrée, Montréal)

« Moi, je suis un gars à principes. Les loyers sont trop chers, mais je ne blâme pas les propriétaires. [...] Il n'y a pas assez de logements sociaux. » (Personne rencontrée, Montréal)

Comme autres mesures concrètes pour faciliter l'accès et le maintien en logement, certaines personnes rencontrées mentionnent que l'amélioration de l'accessibilité à l'aide sociale, aux médicaments et à l'emploi ferait une différence entre être à la rue ou s'en sortir.

« La consommation n'a pas aidé non plus, la morphine. J'ai commencé à 18 ans. [...] Avec la méthadone, ça allait super bien. Mais là, je n'ai plus rien pour la payer, la méthadone. Ça me coûterait 16 \$ par jour pareil. Ça ne se trouve pas de même. J'ai de la misère à trouver cinq piastres dans une journée. C'est une roue vraiment malsaine, parce que là, de ce temps-là, ça ne marche pas partout. Je n'ai pas de revenu fait que je ne peux pas rien me louer. Me trouver une job : je ne peux pas travailler de même. Quand tu tombes sur le manque, ce n'est pas drôle. Au moins avec la petite carte bleue [pour les médicaments fournis par l'aide sociale], je vais pouvoir recommencer à avoir ma méthadone, me remettre en shape, me trouver une place où rester. » (Personne rencontrée, Capitale-Nationale)

Néanmoins, différentes visions existent parmi les intervenant.e.s concernant l'importance accordée aux interventions centrées sur le logement. D'un côté, certain.e.s considèrent qu'il est nécessaire de ne pas centrer uniquement les interventions sur la question du logement. En effet, ces intervenant.e.s soulignent l'importance de financer une diversité de services selon une approche généraliste, allant du préventif au curatif en itinérance, et de cesser de cibler l'intégration en logement comme une fin en soi. De l'autre, on voit plutôt le logement comme un point d'ancrage des interventions, tout en n'excluant pas qu'un ensemble varié de ressources et de services doive aussi être mis sur pied et travailler en collaboration. Pour ces intervenant.e.s, les passages en maison de transition, de réadaptation, de thérapie ou autres doivent se boucler par une entrée dans un logement sain et financièrement accessible, sinon la personne risque de basculer à nouveau vers la rue.

8. Discussion

Cette section reprend les principaux résultats de l'étude en les mettant en relation avec les objectifs initiaux et les écrits scientifiques. Dans un premier temps, nous revenons sur le constat suivant lequel le phénomène de l'itinérance correspond à un processus complexe de fragilisation marqué par la désaffiliation sociale et l'absence de chez-soi permanent et sécuritaire. Ensuite, il sera question du passage vers l'itinérance qui constitue un processus marqué par de nombreux points de fragilisation. Finalement, nous formulerons les principales contributions et limites de l'étude.

8.1 L'itinérance : un processus complexe de fragilisation marqué par la désaffiliation sociale et l'absence de chez-soi permanent et sécuritaire

Le premier objectif de cette étude consistait à documenter la diversité des réalités et des perceptions relatives à l'itinérance dans toutes les régions du Québec, et ce, en portant une attention particulière à l'itinérance cachée. Malgré la diversité des réalités propres aux différentes régions du Québec, l'étude a permis de mettre en lumière une compréhension commune du phénomène de l'itinérance conçu comme un processus complexe de fragilisation marqué par la désaffiliation sociale et l'absence de chez-soi permanent et sécuritaire.

Un processus complexe de désaffiliation sociale et d'absence de chez-soi

À l'instar de nombreux travaux scientifiques (Roy et Grimard, 2015; Roy et Hurtubise, 2007), les témoignages obtenus auprès des intervenant.e.s et des personnes rencontrées révèlent que l'itinérance constitue un phénomène social complexe suscité par l'effritement et la rigidification des différents systèmes d'assistance. Cette complexité de l'itinérance se caractérise à la fois par l'enchevêtrement des facteurs structurels, institutionnels et interpersonnels qui y sont associés, par la mouvance des réalités selon les régions, ainsi que par la diversité des personnes touchées. Malgré cette complexité à appréhender l'ensemble des enjeux impliqués dans ce phénomène, l'itinérance est vécue de façon tangible par les personnes qui se retrouvent sans chez-soi, sans réseau social, sans source de revenus et qui doivent affronter quotidiennement la stigmatisation et la discrimination associées à leur réalité. Comme certain.e.s intervenant.e.s l'ont mentionné, l'itinérance est la conséquence de l'effritement du filet social dans un système capitaliste qui « favorise la pauvreté » et qui nuit à la capacité des personnes marginalisées d'exercer pleinement leur citoyenneté.

Les témoignages recueillis révèlent que l'itinérance s'inscrit dans un processus marqué conjointement par une désaffiliation sociale et une absence de chez-soi. Conformément à plusieurs travaux (Bellot, 2005; MacDonald et Roebuck, 2018; Parazelli, 2002; Roy, 1995), cette idée de processus décrit l'itinérance non pas comme un état fixe, stable et inhérent,

mais comme une trajectoire de vie caractérisée par de multiples défis, ruptures, obstacles et contraintes. Cette description de la désaffiliation sociale fait écho à la conceptualisation de Castel (1994) qui désigne ce phénomène comme un double processus de décrochage, de l'axe du travail et de l'axe relationnel, qui mène à la marginalisation ou à l'itinérance. D'ailleurs, les intervenant.e.s rencontré.e.s décrivent la manière dont ce processus de désaffiliation sociale renvoie particulièrement à une difficulté « à s'accrocher », soit à un lieu, à un emploi, à un réseau social et aux services d'aide. En accord avec la définition de la désaffiliation sociale (Castel, 1994), les personnes rencontrées ont été confrontées, tout au long de leur parcours de vie, à des portes qui se ferment, les excluant au fur et à mesure de différentes sphères de la vie sociale (la famille, les amis, les services d'aide et le logement), ainsi que de différentes sphères de la vie professionnelle. Les témoignages montrent qu'au fur et à mesure que les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir font l'expérience de contraintes, de défis et d'obstacles dans leurs parcours de vie, la zone d'intégration s'éloigne et se voit remplacée par une « spirale » (Gélineau, 2008) de zones de vulnérabilité, de désaffiliation et d'assistance qui s'enchevêtrent au fil des événements. Ce processus de désaffiliation sociale pour expliquer l'itinérance rejoint d'autres travaux qui montrent que les lacunes dans les structures sociales peuvent pousser les personnes en marge des liens sociaux censés, au contraire, leur assurer un minimum de protection face aux aléas de la vie (Bellot et Rivard, 2017; Paugam (dir.), 2014; Xiberras, 1993).

L'absence d'un chez-soi permanent et sécuritaire serait, *in fine*, le corolaire de cette difficulté « à s'accrocher ». En effet, l'analyse des témoignages révèle que si l'itinérance ne peut être réduite qu'au seul problème du logement, elle renvoie toujours à un problème de logement, comme discuté par Grimard (2011). Selon les intervenant.e.s, cette notion de chez-soi, qui est au cœur du phénomène de l'itinérance, est définie comme « un espace privé qui procure un sentiment de bien-être et de fierté ». À l'instar du concept de domiciliation (Laberge et Roy, 2001) et du concept de sécurité ontologique (Morin et al., 2009), le chez-soi ne se limite pas uniquement à l'obtention d'un logement; il implique également un ensemble de significations pour les personnes qui l'occupent et pour celles avec qui elles sont en interaction. Par conséquent, cette notion d'absence de chez-soi recoupe des conditions de vie matérielles, comme de vivre en milieu d'hébergement, de vivre dans la rue, de vivre chez des proches ou même de vivre chez des personnes qui exploitent cette situation de précarité, mais aussi des conditions de vie symboliques, comme le sentiment d'appartenance, le sentiment de sécurité, l'impression d'exister et la reconnaissance citoyenne. Ces conditions vécues par les personnes en situation d'itinérance ne sont d'ailleurs pas propices au développement et au maintien de la sécurité ontologique : manque d'intimité et de contrôle sur son environnement, sécurité physique ou psychologique précaire, etc. (Dorvil et Boucher-Guèvremont, 2013). Autrement dit, l'expérience dont ont témoigné les participant.e.s à notre recherche confirme ce qu'évoquaient Laberge et Roy en 2001, soit que l'absence de chez-soi renvoie au fait de vivre dans des lieux où il est impossible de se poser, de se reposer et de se déposer. Comme le suggèrent ces auteures, la précarité domiciliaire peut engendrer une certaine invisibilité

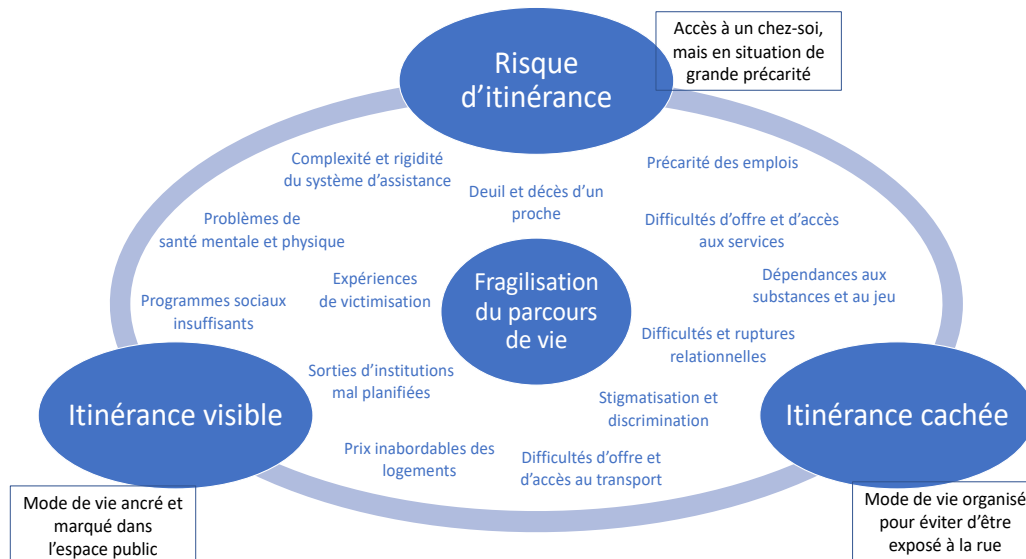
aux yeux des autres et de la société, car « pour être, il faut être quelque part » (Laberge et Roy, 2001).

Ce double processus de désaffiliation sociale et d'absence de chez-soi conduit les personnes en situation d'itinérance à déployer de multiples stratégies pour s'organiser et se débrouiller dans un contexte précaire et instable caractérisé par la survie. À l'instar des analyses de Pichon (2007), les témoignages recueillis suggèrent donc que le contexte de survie associé à l'itinérance contraint les personnes à organiser l'ensemble de leurs journées pour répondre à leurs besoins essentiels.

Penser l'itinérance comme un processus de fragilisation en constante mouvance : le risque d'itinérance, l'itinérance cachée et l'itinérance visible

Les données recueillies montrent qu'entre le risque d'itinérance, l'itinérance cachée et l'itinérance visible, les frontières sont floues. Cet exercice difficile de catégorisation s'explique par le fait que les personnes peuvent rapidement passer d'une situation à une autre selon les expériences de vulnérabilité qui marquent leurs trajectoires, les stratégies de survie qu'elles mettent en place et les disparités régionales quant à l'offre de services, à l'accessibilité des services disponibles et à l'organisation territoriale. Comme le suggèrent certains travaux (Bellot et Rivard, 2017; Gélinau, 2008), ces distinctions entre les différentes formes d'itinérance permettent d'apporter des précisions sur la signification de l'absence de chez-soi, sur les mécanismes de désaffiliation sociale et sur les lacunes des ressources d'aide, sans se noyer dans une conception trop élargie du phénomène au risque d'invisibiliser les contours et les réalités de certaines personnes. Les caractéristiques propres à chacune de ces formes d'itinérance suggèrent que ce phénomène se construit comme un processus de fragilisation en constante mouvance. La figure ci-dessous tente d'illustrer l'articulation et la mouvance entre les différentes formes d'itinérance documentées dans cette étude.

Le processus de fragilisation de l'itinérance en constante mouvance



En ce qui a trait à la notion de risque d'itinérance, les témoignages révèlent qu'il s'agit d'une situation où les personnes possèdent un chez-soi, mais se retrouvent exposées à diverses vulnérabilités individuelles et sociales. Ce constat recoupe d'ailleurs la définition de l'itinérance cachée proposée par Gaetz et al. (2013, p. 4) qui renvoie aux « personnes qui ne sont pas sans abri, mais dont la situation économique actuelle et/ou la situation en matière de logement est précaire, ou ne répond pas aux normes de la santé et sécurité publique ». Selon les témoignages recueillis, certaines populations seraient plus à risque d'itinérance en raison de la discrimination à leur égard, telles que les personnes vivant avec un problème de santé mentale, celles judiciairisées, les personnes autochtones et les personnes LGBTQIA2S. Si les personnes « à risque d'itinérance » possèdent un chez-soi, elles font toutefois face à des situations de grande précarité économique, sociale et relationnelle pouvant les faire basculer, d'un instant à l'autre, vers l'itinérance et la désaffiliation, ce qui renforce leur vulnérabilité. L'image employée par certain.e.s intervenant.e.s pour illustrer cette notion de « risque d'itinérance » est celle de la « goutte de trop » qui propulserait les personnes vers l'itinérance cachée ou visible. Cette image rejoint les propos de Quirouette et al. (2016) selon lesquels le risque d'itinérance concerne également des personnes en processus de sortie d'itinérance, puisque la stabilité en logement de ces personnes demeure fragile en raison de divers facteurs (logement précaire ou insalubre, problème de consommation de substances, etc.) et où un problème mineur peut engendrer une perte de logement.

L'itinérance cachée est identifiée comme un mode de vie « organisé » pour éviter l'exposition dans la rue et la stigmatisation qui peut en découler. Cette définition proposée par les intervenant.e.s consulté.e.s bonifie celle de Rodrigue (2016, p. 2) qui conceptualise l'itinérance cachée comme « le fait pour une personne d'avoir eu à vivre temporairement avec sa famille, des amis ou dans sa voiture, parce qu'elle n'avait nulle part d'autre où aller ». Selon les témoignages recueillis, cette forme d'itinérance est perçue comme le résultat de contraintes externes, telles que des difficultés d'accès aux services et l'absence de choix relativement au logement, et ce, dans un contexte marqué par les pressions sociales et politiques visant à camoufler cette réalité. L'itinérance cachée est également vue comme une condition plus situationnelle que chronique et semble être la forme d'itinérance la plus courante, surtout dans les régions rurales et en périphérie des centres urbains, bien qu'elle y soit également présente. Elle peut prendre plusieurs formes : vivre dans des lieux insalubres, surpeuplés, non sécuritaires ou non destinés à être habités de manière permanente; être hébergé « d'une place à l'autre » en mobilisant son réseau social; et avoir recours à des échanges de services pour avoir un endroit où dormir. De plus, certains comportements ou stratégies, notamment prendre soin de son apparence ou chercher à se fondre dans la masse en secteur urbain, peuvent contribuer à l'invisibilisation des personnes en situation d'itinérance (Bergeron-Leclerc et Tremblay, 2019). L'itinérance cachée est moins bien comprise que l'itinérance visible, contribuant ainsi à son invisibilisation.

Pour sa part, l'itinérance visible est associée à une présence ancrée et marquée dans l'espace public, parfois chronique, ce qui engendrerait davantage de conséquences négatives pour les individus (par ex. : désaffiliation sociale plus grande, impacts négatifs sur la santé physique et mentale, comportements à risque, profilage social, judiciarisation, désorganisation sociale et civile). Cette description de l'itinérance visible vient compléter la définition proposée par Gélinau (2008, p. 20) qui désigne les personnes dans cette situation comme étant celles « qui sont hébergées dans des foyers et des abris d'urgence et celles qui vivent l'expérience difficile de dormir dans des endroits inadéquats pour les personnes, comme les parcs et les fossés, les cages d'escaliers, les autos ou les édifices désaffectés ». Selon les témoignages recueillis, les hommes vivraient davantage en situation d'itinérance visible comparativement aux femmes et ce type d'itinérance serait plus présent dans les centres urbains, associé à l'image du « clochard qui dort sur un banc de parc ». Les personnes en situation d'itinérance visible auraient un rapport paradoxal à l'égard des services et des ressources d'aide, allant d'une grande utilisation à aucune utilisation, selon les trajectoires et les contextes de vie.

Malgré les frontières floues entre les différentes formes d'itinérance, elles partagent toutes un mode de vie centré sur la survie produite par un processus de désaffiliation sociale qui fragilise les trajectoires des personnes, entre autres sur le plan de la domiciliation. L'existence de ces différentes formes d'itinérance semble illustrer le fait que ce phénomène ne peut se comprendre à la lumière d'une conception dichotomique « exclusion/inclusion », sans tenir compte d'un continuum de vulnérabilité et de lacunes

dans les dispositifs d'assistance (Damon, 2011). L'itinérance devrait plutôt se conceptualiser sous forme d'un processus de fragilisation qui va en s'accroissant, partant d'un ensemble de vulnérabilités individuelles et sociales qui précarise la situation de domiciliation (risque d'itinérance) à un mode de vie organisé au quotidien afin de contrer la précarité domiciliaire et d'éviter la rue (itinérance cachée), jusqu'à une chronicisation du mode de vie dans l'espace public (itinérance visible).

Rendre visible la diversité de visages de l'itinérance pour déployer une pluralité de services

Les témoignages recueillis illustrent l'existence d'une diversité de visages et de réalités de l'itinérance, notamment ceux associés à l'itinérance cachée qui seraient moins bien documentés dans les travaux scientifiques. Ce constat rejoint les travaux qui reconnaissent l'importance de rendre visibles les différentes formes d'itinérance afin de mieux adapter les services à leurs besoins (Bellot et Rivard, 2017). Cette mise de l'avant de la diversité de visages et de réalités de l'itinérance permet de contrer « l'effacement de la voix » (LeBlanc, 2009) des personnes invisibilisées pour leur reconnaître une existence sociale. À cet effet, les intervenant.e.s ont indiqué que l'itinérance cachée est principalement vécue par les femmes, les jeunes qui font du *couchsurfing*, les personnes âgées qui vivent de l'isolement social dans des lieux insalubres, les personnes ayant des problèmes de santé mentale, les personnes victimes de violence conjugale, ainsi que les personnes autochtones et issues de l'immigration. Devant cette diversité de visages et de réalités, les intervenant.e.s soulèvent l'importance de développer davantage de services spécialisés afin de répondre à la pluralité des besoins des personnes. Selon leurs propos, les services d'hébergement seraient tout particulièrement confrontés à des lacunes importantes, telles qu'un nombre de places insuffisant et une inadéquation des services aux besoins (toxicomanie, santé mentale) et aux populations (jeunes, âgé.e.s, hommes, femmes, personnes autochtones, immigrant.e.s, diversité culturelle, sexuelle et de genre). De manière plus spécifique, les intervenant.e.s remarquent la nécessité de développer une collaboration et une expertise accrues pour intervenir auprès des personnes autochtones et issues de l'immigration. Cela soulève les enjeux d'intégration sociale des personnes issues de la diversité culturelle, enjeux qui sont présents de manière globale dans la société, mais peut-être encore davantage chez celles qui sont en situation de vulnérabilité et de pauvreté. Ces personnes sont confrontées, la plupart du temps, à des services non adaptés culturellement. Une variété de services serait également nécessaire pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance. On pense notamment aux services pour combler les besoins de base (hygiène, alimentation, communication, etc.), aux services d'aide et d'accompagnement juridique et aux services en matière de droits au logement, et de soutien à la gestion financière (programmes de fiducie).

L'itinérance selon l'organisation territoriale : des particularités intra et interrégionales qui participent à l'invisibilisation de certaines formes d'itinérance

Les témoignages recueillis révèlent des distinctions territoriales en matière d'itinérance, et ce, autant entre les régions qu'au sein d'une même région. Si les intervenant.e.s mettent en contraste les réalités de régions urbaines, telle que Montréal, avec celles de régions éloignées, comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, différents éléments semblent liés à des distinctions intrarégionales et ne correspondent pas nécessairement à une dichotomie urbaine-rurale. Ces éléments de disparités renvoient, entre autres, à l'accès des services, à l'organisation du transport et au marché locatif privé.

Autant dans les régions éloignées que dans les quartiers périphériques des régions urbaines (comme Montréal ou Laval), les témoignages recueillis font état d'une itinérance majoritairement cachée. Ce constat rejoint les travaux qui illustrent la croyance selon laquelle l'itinérance n'existe pas en milieu rural, contribuant à son invisibilisation (Carle et Bélanger-Dionne, 2007; Cloke et al., 2007, 2002; Fournier et al., 2015; MacDonald et Gaulin, 2019; Pagès, 2011; Roy et al., 2003). Il est possible que ce processus d'invisibilisation vienne expliquer le manque de certains types de services et de ressources d'aide (centre de dégrisement, centre de crise, hébergement d'urgence, etc.) dans ces milieux, tel que documenté par les intervenant.e.s rencontré.e.s. À ce manque de services s'ajoutent également des enjeux majeurs d'accès à un moyen de transport, rendant encore plus difficile l'accès aux divers services. En accord avec d'autres études, le manque de transport, notamment de transport abordable, dans les régions éloignées et les secteurs périphériques semble constituer un frein à l'utilisation des ressources par les personnes en situation d'itinérance (Carle et Bélanger-Dionne, 2007; MacDonald et Gaulin, 2019). En plus de ces obstacles aux services, les particularités du marché locatif au sein de ces milieux viennent restreindre l'accès au logement pour certaines personnes. Les témoignages recueillis illustrent que le marché locatif de ces régions ou quartiers est très restreint, principalement en raison d'un petit nombre de propriétaires qui contrôle le marché en se partageant le nom des « mauvais payeurs », ce qui génère de la discrimination envers certaines personnes marginalisées. Comme présenté par MacDonald et Gaulin (2019), cette discrimination peut engendrer à la fois l'exclusion de certaines personnes du marché locatif par le processus d'étiquetage de « citoyen de seconde classe » et l'intériorisation de la honte associée à cette stigmatisation qui peut venir freiner la demande d'aide, malgré une disponibilité, bien que limitée, de services.

Le manque d'accès aux services, au transport et au logement peut générer de la mouvance (ou de la mobilité) comme stratégie de survie pour les personnes en situation d'itinérance, tel que documenté par Alberio et Handfield (2018). En raison de ces contraintes structurelles, elles se voient contraintes de se déplacer vers d'autres secteurs, villes ou régions afin de subvenir à leurs besoins. Bergeron-Leclerc et Tremblay (2019, p. 53) parlent même de « microgéographie de la vie itinérante » pour désigner l'ensemble des déplacements, parfois sur une base quotidienne, que les personnes se voient contraintes de réaliser pour répondre à l'ensemble de leurs besoins (par ex. : manger à un endroit,

dormir à un autre, laver ses vêtements encore ailleurs, etc.). Ces auteurs mettent d'ailleurs en contraste un espace de mobilité vécu par les personnes en situation d'itinérance et un espace d'immobilité qui représente celui des organisations ou des services, à l'exception des services de proximité qui vont à la rencontre des personnes sur le territoire. Bien que ce nomadisme ou cette migration soient des moyens pour combattre l'itinérance et la pauvreté, ces stratégies peuvent être néanmoins perçues comme un point de « risques de bascule vers l'exclusion » (Gélineau et al., 2018, p. 9). Cependant, la mobilité géographique peut également constituer un choix qui repose sur d'autres motifs, tels que l'emploi et le réseau social (Fournier et al., 2015).

Ces constats soulèvent l'importance de tenir compte de l'organisation territoriale pour réfléchir et mettre en place des interventions et des solutions adaptées aux réalités locales, intrarégionales et interrégionales. En effet, même au sein des territoires qualifiés de ruraux, les témoignages recueillis confirment des observations d'autres études illustrant l'existence d'une grande hétérogénéité de réalités selon les différents contextes : densités de population, éloignement plus ou moins grand des villes et des centres régionaux, degré d'enracinement et d'appartenance des ménages à leur territoire, diversité des économies locales et des ressources de proximité (Gélineau et al., 2018, p. 6). Ainsi, le soutien offert par l'État doit s'adapter en prenant en compte ces réalités multiples. Plus encore, il importe de s'inspirer et de documenter davantage les pratiques qui se « bricolent » dans les différentes régions, mettant à contribution l'ingéniosité et les compétences plurielles qui y prennent forme face au manque de ressources (Gélineau et al., 2018, p. 18).

8.2 Le passage vers l'itinérance : un processus marqué par de nombreux points de fragilisation

Le deuxième objectif de cette étude visait à documenter les trajectoires d'itinérance à partir d'une compréhension des points de bascule, notamment les sorties d'institutions et les pertes de logement. Les témoignages recueillis mettent en lumière la difficulté de distinguer clairement les points tournants des points de bascule vers l'itinérance. Les divers problèmes vécus par les personnes ont plutôt tendance à s'additionner, à s'accumuler, et à s'enchevêtrer, si bien qu'il est difficile, même pour les personnes elles-mêmes, de dire ce qui les a propulsées vers l'itinérance. Trois grandes dimensions se dégagent des résultats pour expliquer le passage vers l'itinérance : 1) une spirale de fragilisation qui pousse les personnes vers l'isolement et l'exclusion sociale; 2) des institutions qui vulnérabilisent les trajectoires des personnes en raison de leur méconnaissance de l'itinérance et de leur manque de planification vers la sortie; 3) des obstacles structurels et discriminatoires qui empêchent l'accès et le maintien en logement.

Une spirale de fragilisation individuelle, relationnelle et sociale qui pousse les personnes vers l'isolement et l'exclusion sociale

Le constat selon lequel le passage à l'itinérance survient à la suite d'un ensemble de difficultés individuelles, relationnelles et sociales fait écho aux travaux qui montrent que l'itinérance est un phénomène complexe qui s'inscrit dans une trajectoire de vie caractérisée par des points de rupture individuelle, interpersonnelle et institutionnelle (Bellot, 2005; MacDonald et Roebuck, 2018; Parazelli, 2002; Roy, 1995). Les témoignages recueillis montrent que l'itinérance s'inscrit dans un enchevêtrement de vulnérabilités individuelles, de délitement de liens sociaux et de mises à distance avec le système d'assistance, et ce, tout au long des parcours de vie des personnes. Cet enchevêtrement de fragilisation n'est pas sans évoquer la notion de la « spirale d'itinérance » de Gélinau et al. (2008) pour désigner l'interaction entre les différents facteurs fragilisants et déclencheurs de l'itinérance qui précarisent les conditions de vie des personnes et les maintiennent dans cette situation d'instabilité. Les participant.e.s rencontré.e.s ne décrivent donc pas un seul point de bascule de l'itinérance, mais plutôt un enchevêtrement de points de fragilisation qui jalonnent leurs parcours de vie et qui les poussent vers l'isolement et l'exclusion sociale.

Parmi les difficultés individuelles rencontrées par les personnes en situation d'itinérance, les témoignages révèlent des problèmes de santé mentale et physique, des problèmes de dépendances (incluant la dépendance aux substances, la dépendance affective et la dépendance au travail), ainsi que des expériences de victimisation et de conflits notamment dans la famille. Selon les intervenant.e.s, ces difficultés individuelles participent, de près ou de loin, au passage à l'itinérance en faisant, entre autres, obstacle à l'accès et au maintien à l'emploi, au logement et aux services d'aide. Également, les témoignages révèlent des trajectoires de vie marquées par d'innombrables ruptures interpersonnelles pouvant entraîner un isolement social, tel que documenté ailleurs dans l'étude (Crane et al., 2005; Crane et Warrens, 2010; Roy et Duchesne, 2000; Winetrobe et al., 2017). Il peut s'agir de la fuite d'un milieu conflictuel et violent, du départ précipité d'un milieu familial, d'une séparation (surtout pour les hommes) ou du décès d'un conjoint ou d'un proche (surtout pour les personnes âgées), de l'exclusion d'une communauté (en particulier chez les peuples autochtones), d'un déplacement vers une nouvelle région ou de la perte de la garde d'enfants. Toutes ces situations engendrent un effritement du réseau social qui propulse, de manière plus ou moins rapide, les personnes vers l'itinérance. Concernant la distanciation des services, les difficultés d'accès ou de disponibilité des services amènent les personnes à devoir se relocaliser, à composer avec des interventions inadaptées à leurs besoins ou à s'en priver. Comme d'autres travaux le documentent (Carle et Bélanger-Dion, 2007; ConcertAction femmes Estrie, 2016; MacDonald et Gaulin, 2019; Roy et al., 2003), l'accessibilité des moyens de transport permettant d'accéder aux services semble particulièrement lacunaire dans les régions rurales et éloignées. De plus, la complexité et la rigidité du système d'assistance représentent un obstacle majeur dans les trajectoires des personnes qui les poussent vers l'itinérance. La lourdeur administrative des démarches, les délais d'attente, les conditions

de vie au sein des ressources d'aide et l'exclusion des services et des ressources d'aide sont tous des facteurs qui non seulement propulsent des personnes vers l'itinérance, mais qui contreviennent aussi à leur réinsertion sociale et à la reconnaissance de leur citoyenneté pleine et entière.

Pour parfaire la compréhension du processus de désaffiliation, vecteur d'itinérance, il convient également d'intégrer à l'analyse les déterminants du recours et du non-recours aux services sociaux et de santé; aux programmes d'aide comme l'aide sociale notamment. Le non-recours a été analysé comme ayant trois causes principales : 1) la complexité des procédures; 2) l'autocensure du demandeur, liée à une certaine intériorisation des préjugés à son égard; 3) l'absence de connaissance de ses droits (Warin, 2016). Or, nombre d'éléments abordés dans ce rapport nous amènent à penser qu'il est nécessaire de recentrer le débat de l'enjeu majeur du non-recours. En effet, le resserrage des critères d'admission à certains programmes, services ou ressources ou la complexification des démarches administratives ont des impacts majeurs, tant pour les personnes en situation d'itinérance qui ne font pas valoir les droits qu'elles sont susceptibles d'avoir, que pour les intervenant.e.s, qui, pris dans la logique de bureaucratisation, deviennent des « gestionnaires de l'assistance », particulièrement en matière d'aide sociale (Bourbeau, 2015).

En raison de la complexité de l'itinérance, il semble important d'augmenter les services de proximité et d'*outreach* pour rejoindre, entre autres, les personnes en situation d'itinérance cachée, sur l'ensemble du territoire. Le fait d'aller à leur rencontre faciliterait le déploiement du continuum de services et la prise en charge des démarches à réaliser par les personnes. Il apparaît également nécessaire d'assouplir le cadre des services afin de tenir compte du rythme et des besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Cela demande de mettre de l'avant des pratiques plus flexibles, d'adapter l'organisation et l'offre de services, de diminuer la complexité et la lourdeur des démarches administratives et d'œuvrer à la réduction des délais d'attente.

Des institutions qui fragilisent les trajectoires des personnes en raison de leur méconnaissance de l'itinérance et de leur manque de planification vers la sortie

Les témoignages illustrent que les passages en institution peuvent fragiliser les trajectoires des personnes, sans les préparer adéquatement à leur sortie ou à leur transition vers d'autres services. On fait surtout référence ici aux sorties d'hospitalisation, de milieux carcéraux, de Centres jeunesse, ainsi que de centres de thérapie et de désintoxication. Selon les propos recueillis, les sorties de ces institutions sont souvent précipitées et peu coordonnées avec les ressources à l'extérieur de ces milieux. Ce constat est cohérent avec d'autres travaux qui montrent que les services offerts pour les personnes en situation d'itinérance sont souvent fragmentés et non coordonnés (Karper et al., 2008; Kumar et Klein, 2013), ce qui contribuerait à augmenter le phénomène des « portes tournantes » (Currie et al., 2018; Doran et al., 2013; Metraux et al., 2010). En plus de ces lacunes quant à la continuité des soins, la présente étude montre également que les institutions semblent

miser sur la débrouillardise individuelle des personnes, sans tenir compte de leur situation domiciliaire lors de leur passage au sein des services. À cela s'ajoute la réalité des longs passages en institution, particulièrement dans le système d'assistance publique, qui peuvent nuire aux conditions de vie des personnes, telles que la perte de revenus, de logement et d'autonomie. Il semble que la méconnaissance du phénomène de l'itinérance et de sa complexité empêche les institutions de porter un regard sur les enjeux domiciliaires et de planifier adéquatement les transitions vers les ressources d'aide.

Les séjours en centre hospitalier paraissent marqués par des expériences de stigmatisation qui fragilisent davantage les trajectoires de vie des personnes. Bien que certaines régions mentionnent des avancées notables en matière de planification de sortie, il semble que cela demeure problématique dans la majorité des régions du Québec. Pour ce qui est des Centres jeunesse, le manque de préparation et de soutien pour assurer l'autonomie des jeunes les pousse vers la précarité et les mène à vivre des situations d'itinérance. Les résultats récents d'une étude québécoise (Goyette, et al., 2019) démontrent d'ailleurs que près d'un jeune sur cinq sortis de placement affirme avoir vécu une situation d'itinérance visible ou cachée. Quant aux milieux carcéraux, les séjours dans ces centres, même de courte durée, entraînent de multiples ruptures (logement, emploi, revenu, réseau social) qui fragilisent les trajectoires des personnes et peuvent être source de trauma (Quirouette et al. 2016). Alors que la planification de la sortie apparaît présente au niveau de la détention fédérale, il en est tout autrement du côté provincial où les sentences sont plus courtes. Bien qu'une adresse soit nécessaire à la sortie de détention, très peu de démarches sont effectuées pour assurer une transition vers un milieu favorisant une stabilité domiciliaire. Cet élément est particulièrement crucial pour les personnes en situation d'itinérance à leur entrée en centre de détention qui sont plus à risque de vivre à nouveau l'itinérance à la sortie (Dialogue YMCA Centre-ville, 2019). L'absence d'une prise en compte des réalités post-institutionnalisation entraîne une certaine invisibilisation quant à la situation de précarité domiciliaire.

Face à ces multiples défis institutionnels, il importe de mettre l'accent sur une prise en compte de la situation domiciliaire post-institutionnalisation et de favoriser davantage la collaboration entre les différents acteurs afin de prévenir l'itinérance, d'améliorer la continuité des services et la qualité des interventions. Il est essentiel d'assurer une meilleure fluidité en matière de communication et de suivi entre les programmes gouvernementaux, les ressources institutionnelles et les ressources communautaires pour décloisonner les interventions. Il importe également de mettre en place des collaborations et des partenariats visant à assurer une meilleure transition entre les ressources lors des sorties d'institution. À cet effet, il est suggéré de mieux utiliser les tables de concertation en itinérance, dans les régions où ces structures existent, afin d'améliorer la collaboration entre les ressources d'aide et d'éviter le travail en double. Des espaces d'échange et de discussion sont aussi à privilégier en vue d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs impliqués. Il serait également pertinent d'inclure les usager.ère.s, les propriétaires, les ressources d'aides ainsi que les familles impliquées auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir au sein de ces espaces d'échange.

Des obstacles structurels et discriminatoires qui fragilisent l'accès et le maintien en logement

Concernant le processus de perte de logement, l'étude a mis en évidence que l'incapacité de payer le loyer peut conduire les personnes à une précarité domiciliaire. Si les difficultés de paiement des loyers peuvent se comprendre par des enjeux individuels, comme la dépendance aux substances qui entraîne parfois des situations d'endettement, la plupart des intervenant.e.s décrivent des enjeux structurels liés, entre autres, à l'insuffisance des programmes d'aide financière, aux prix inabordables des logements et aux pertes d'emploi.

Un autre aspect marquant du processus de perte de logement renvoie aux expériences de conflit et de discrimination vécues avec des propriétaires, des membres de la famille et des colocataires. Premièrement, les intervenant.e.s rapportent que l'intolérance et la discrimination perpétrées par les propriétaires peuvent mener à des évictions qui limitent l'accès au logement, tel que documenté entre autres par Desmond (2019). D'ailleurs, ces pratiques discriminatoires affectent davantage les personnes en situation de précarité et de ruptures sociales, puisque bon nombre d'entre elles ne connaissent pas leurs droits en matière de logement, et sont ainsi plus enclines à être victimes d'abus. Deuxièmement, des situations d'expulsion des milieux familiaux et de colocation surviennent en raison de conflits ou de comportements non tolérés. Les témoignages illustrent le désarroi de certains parents non outillés pour répondre aux besoins des jeunes, ce qui explique certaines situations d'expulsions du milieu familial. Qu'il s'agisse de conflits au sein du domicile familial ou de conflits en colocation, les expulsions surgissent de manière abrupte, propulsant les personnes à la rue.

Dans un autre ordre d'idées, des catastrophes naturelles sont à l'origine de situations d'itinérance. Parfois, il s'agit aussi d'un environnement insalubre et non sécuritaire. En situation de précarité, le fait de quitter rapidement un logement pour l'une ou l'autre de ces raisons constitue un point de bascule important vers l'itinérance. Bon nombre de personnes en situation de précarité n'ont pas d'assurance, ce qui les laisse sans recours possible pour stabiliser leurs conditions de vie. Cela n'est pas sans évoquer la notion de non-recours aux services (Warin, 2016) du fait de la méconnaissance, de la part des personnes, de leurs droits en matière sociale et de responsabilité civile, ce qui peut générer une précarité domiciliaire accrue. De plus, la survenue de plusieurs catastrophes naturelles à répétition peut engendrer une pression énorme sur le parc locatif, jusqu'à occasionner, dans certains cas, une pénurie de logements.

Tout ceci indique qu'un travail important reste à faire en matière de sensibilisation, d'éducation et de formation pour favoriser une meilleure collaboration entre les propriétaires et les intervenant.e.s venant en aide aux personnes en situation de vulnérabilité, de même que pour diminuer la stigmatisation et la discrimination à l'endroit de ces personnes. De l'aide et de l'accompagnement s'avèrent également essentiels pour

permettre aux locataires de comprendre leurs droits en matière de logement et de les exercer. Aussi, des mesures concrètes doivent être mises en place pour faciliter l'accès et le maintien en logement pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Considérant la précarité économique de ces personnes, il semble en effet primordial de favoriser un meilleur accès à des logements à prix modique.

8.3. Contributions et limites de l'étude

Si cette vaste étude qualitative présente des contributions notables pour le travail d'intervention et de lutte contre l'itinérance au Québec, elle comporte tout de même certaines limites méthodologiques qui doivent être énoncées pour mieux comprendre la portée des résultats.

Contributions de l'étude

Il importe de souligner que cette étude constitue le premier portrait qualitatif du phénomène de l'itinérance réalisé pour l'ensemble des régions du Québec. En plus de mettre en lumière les particularités de chacune des régions, l'étude a contribué à circonscrire des éléments communs à l'ensemble du territoire québécois et à faire émerger des recoupements notables quant aux perceptions du phénomène de l'itinérance. Il est possible que l'apparition, en 2014, de la Politique nationale de lutte à l'itinérance ait pu contribuer à la diffusion et à l'appropriation collective des enjeux liés à ce phénomène. D'ailleurs, plusieurs intervenant.e.s se présentaient, lors des groupes de discussion, avec la définition de l'itinérance proposée dans cette politique afin de la partager avec le reste du groupe. Les analyses effectuées permettent d'approfondir les connaissances en ce qui a trait à l'itinérance cachée, d'abord en constatant qu'il s'agit de la forme d'itinérance la plus présente au Québec, et ce, tout particulièrement dans les régions rurales ou les plus éloignées des centres urbains.

Grâce à la réalisation de groupes de discussion et d'entretiens semi-dirigés, il a été possible de mettre en dialogue les réalités vécues et perçues par les intervenant.e.s et les personnes en situation d'itinérance. Bien que certaines différences existent entre les deux sources de discours, l'étude a permis de constater bon nombre de points de convergence dans les réalités vécues et perçues de part et d'autre, surtout par rapport aux vulnérabilités et aux événements agissant, dans les parcours de vie des personnes, comme des points de fragilisation vers l'itinérance.

De plus, l'étude a permis de constater, une fois de plus, la complexité du phénomène de l'itinérance. Cette complexité révèle l'importance de tenir compte de la pluralité des trajectoires des personnes afin de documenter de façon plus approfondie le passage à l'itinérance. Les concepts de points tournants et de points de bascule sont des concepts théoriques pertinents pour comprendre les changements dans les trajectoires de vie, pourvu qu'ils soient mobilisés dans une perspective holistique (temporelle, contextuelle et selon le point de vue des acteur.trice.s concerné.e.s) afin de tenir compte de la complexité

des histoires de vie. En effet, la présente étude montre que les évènements, les défis et les difficultés rencontrés par les personnes en situation d'itinérance s'additionnent, s'accumulent et s'entremêlent constamment dans leurs trajectoires de vie. Dans ce contexte, il semble illusoire de vouloir simplement documenter quelques points de bascule, c'est-à-dire des évènements qui propulsent rapidement les personnes en contexte d'itinérance, sans appréhender l'ensemble des éléments qui marquent l'histoire de vie des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Pour remédier à ce défi théorique, les témoignages recueillis nous conduisent plutôt à mobiliser la notion de spirale de fragilisation qui veut illustrer l'enchevêtrement des évènements pouvant conduire les personnes à faire l'expérience de l'itinérance. Cette réflexion sur les points tournants et les points de bascule demanderait toutefois à être davantage approfondie dans les futurs travaux sur le phénomène de l'itinérance.

Il importe aussi de souligner l'engagement des répondant.e.s en itinérance des CISSS et des CIUSSS ainsi que de l'ensemble des participant.e.s. Leur engouement à prendre part à cette étude et leur appréciation d'être consulté.e.s sur la question a permis de constituer un très large échantillon.

Limites de l'étude

Quelques précisions doivent être formulées quant aux limites inhérentes à cette étude. Concernant les groupes de discussion, il importe de souligner une répartition non uniforme des intervenant.e.s pour l'ensemble des groupes de discussion. D'une part, certains groupes de discussion étaient exclusivement formés de représentant.e.s du milieu communautaire, principalement en raison des délais administratifs pour obtenir l'approbation des milieux institutionnels afin de réaliser l'étude auprès de leur personnel (évaluation de convenance institutionnelle). D'autre part, certains groupes de discussion étaient davantage composés d'intervenant.e.s terrain, alors que d'autres présentaient plutôt une mixité d'intervenant.e.s terrain et de gestionnaires de divers milieux. La composition des groupes, établie en grande partie grâce à la collaboration des répondant.e.s en itinérance des CISSS et CIUSSS, reposait aussi sur la disponibilité des intervenant.e.s ciblé.e.s aux dates prévues des groupes discussion. De plus, la très grande sollicitation des intervenant.e.s en itinérance à participer à une multitude de projets de recherche ou de recensement de divers horizons a également été un élément qui a pu alourdir le processus de recrutement.

Un autre élément important concernant la composition des groupes de discussion est la très faible représentation des intervenant.e.s autochtones. Malgré plusieurs invitations lancées, il a été difficile de rejoindre ces intervenant.e.s qui sont aussi sollicité.e.s pour de multiples projets. Même si l'étude ne s'intéressait pas de manière spécifique aux réalités autochtones, il aurait été fort pertinent d'intégrer leurs perceptions à l'ensemble du portrait, puisque des enjeux relatifs aux communautés autochtones ont été nommés lors des groupes de discussion de plusieurs régions. Néanmoins, soulignons que quelques

intervenant.e.s et personnes en situation d'itinérance ont pu être rencontré.e.s dans le cadre de l'étude, malgré l'absence des regroupements ou des associations autochtones.

Finalement, du côté des entretiens semi-dirigés, il a été difficile d'amener les personnes rencontrées à parler spécifiquement de leur vécu à la sortie des institutions ou de leurs expériences de perte de logement. En réponse aux objectifs de cette recherche, la grille d'entretien utilisée (Annexe II) ciblait spécifiquement ces questions. Or, même si bon nombre de personnes ont vécu de multiples expériences de sorties d'institutions ou de perte de logement, il était parfois difficile d'isoler ces expériences spécifiques de l'ensemble du vécu qui y était associé. Certes, pour mieux saisir la singularité de leur parcours, il aurait été plus facilitant de décortiquer la trajectoire domiciliaire des personnes à l'aide d'une méthode se rapprochant davantage du récit de vie, en établissant une chronologie des événements.

Néanmoins, cette contrainte de diriger l'entretien vers des thèmes spécifiques et d'ainsi ne pas pouvoir laisser la personne raconter son histoire a eu pour effet de mettre en exergue un des aspects discutés sous plusieurs angles dans cette recherche, soit le fait que le phénomène de l'itinérance s'inscrit dans des parcours où les difficultés s'entremêlent et s'accumulent de manière chaque fois singulière, et où la perception du temps et des événements n'est pas nécessairement linéaire et compartimentée tel qu'on pourrait vouloir le théoriser.

9. Conclusion

À la lumière de l'ensemble des données recueillies, il apparaît essentiel d'encourager la mise en place de services d'accompagnement social selon une approche globale, prenant en compte une « vision globale des personnes et des réalités sociales [...] au-delà des étiquettes reliées à des problématiques spécifiques » (Fontaine et Wagner, 2017, p. 29) et ce, tout au long du parcours de vie des personnes. L'itinérance est un phénomène complexe et les personnes qui vivent en situation d'itinérance ou qui sont à risque de le devenir sont confrontées à de multiples défis et ruptures tout au long de leur trajectoire de vie. Il est donc important d'assurer une présence continue dans le temps des intervenant.e.s disponibles et investi.e.s pour favoriser une meilleure compréhension des difficultés et des enjeux vécus par ces personnes. Prendre le temps de connaître les situations de vie des usager.ère.s est essentiel pour intervenir de façon globale et adéquate afin de mieux répondre à cette diversité des réalités présente en itinérance. Prendre le temps permet également d'établir un véritable lien de confiance, un contact de qualité, nécessaire pour établir une relation marquée par l'absence de jugement dans le cadre d'un accompagnement social. Ainsi, l'intervention de proximité est à prioriser, tant en matière de dimension géographique que de dimensions relationnelle et symbolique. À cet égard, l'importance « d'aller vers » les personnes en situation de rupture sociale et d'avoir une présence constante est aussi soulignée dans l'analyse des pratiques de travail de rue (Fontaine et Wagner, 2017).

Mais l'accompagnement social n'est pas le seul élément à mettre en place pour agir sur le phénomène de l'itinérance au Québec. La transformation des structures et des institutions est incontournable pour prévenir l'itinérance et faciliter l'accès au logement. Tout un travail en amont de l'itinérance par la prévention, l'éducation et la formation est nécessaire à partir des innovations locales, des ressources existantes, mais aussi des structures de concertation favorisant le travail intersectoriel. Cela comprend la mise en place de pratiques permettant de mieux identifier l'itinérance et les risques d'itinérance en reconnaissant la pluralité des visages et des réalités; le développement de meilleures stratégies pour prévenir la dépendance aux substances; l'ajout de pratiques visant à soutenir le développement de l'autonomie chez les jeunes; la sensibilisation et l'éducation de la population générale et des propriétaires afin de lutter contre les préjugés qui entourent le phénomène de l'itinérance; ainsi que la formation continue des intervenant.e.s pour intervenir plus adéquatement auprès des populations marginalisées.

La transformation de ces structures devrait également s'appuyer sur un travail de décentralisation des décisions pour mieux tenir compte des initiatives locales qui s'arriment davantage aux réalités de l'itinérance vécues dans les différentes régions. Il est essentiel de miser sur les forces et les expertises existantes dans les milieux, c'est-à-dire d'offrir davantage de soutien, de visibilité et de reconnaissance aux organismes et aux services qui œuvrent auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Cela renvoie à une meilleure utilisation des partenariats, des ressources et des

infrastructures disponibles pour améliorer l'offre de services en itinérance. Cela passe également par un meilleur soutien financier aux organismes et aux projets associés à l'itinérance. En contexte de pénurie de main-d'œuvre, des incitatifs financiers et un meilleur soutien aux intervenant.e.s est essentiel pour favoriser l'attraction et la rétention du personnel, tout en prévenant l'épuisement et le sentiment d'impuissance. Par ailleurs, une grande pression est mise sur les organismes communautaires et certains se voient dans l'obligation de répondre à des demandes qui dépassent parfois leur mission. Des réflexions sont à faire afin de mettre en place des changements en ce sens.

Finalement, une logique comptable pose problème lorsqu'il est question de comprendre un phénomène aussi complexe que l'itinérance. C'est pourquoi un meilleur arrimage des outils évaluatifs et administratifs est nécessaire pour mettre en valeur le vécu des personnes plutôt que de se restreindre à des chiffres en matière d'intervention en itinérance. Les interventions qui font une réelle différence ne se mesurent pas nécessairement en nombre, mais dans la profondeur et la qualité des liens établis, de même que dans l'arrimage entre le rythme et les besoins des personnes et l'aide offerte. L'accompagnement social global s'inscrit dans cette voie et il est à privilégier pour mieux prévenir et intervenir en itinérance.

10. Bibliographie

- Abramovich, A. (2016). Preventing, reducing and ending LGBTQ2S youth homelessness: The need for targeted strategies. *Social Inclusion*, 4(4), 8-96.
- Alberio, M. et Handfield, M. (2018). Les intervenants face à la problématique de l'accessibilité aux services pour les jeunes ruraux en situation de vulnérabilité. *Nouvelles pratiques sociales*, 30 (1). <https://doi.org/10.7202/1051403ar>
- Baker-Collins, S. (2013). From homeless teen to chronically homeless adult: a qualitative study of the impact of childhood events on adult homelessness. *Critical Social Work*, 14(2), 61-81.
- Baskin, C. (2007). Aboriginal youth talk about structural determinants as the causes of their homelessness. *Revue sur l'enfance et la famille des Premiers Peuples*, 3(3), 31-42.
- Bellot, C. (2005). La diversité des trajectoires de rue des jeunes à Montréal. Dans N. Brunelle et M.-M. Cousineau (dir.), *Trajectoires de déviance juvénile: les éclairages de la recherche qualitative* (p. 71-96). Presses de l'Université du Québec.
- Bellot, C. et Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95-121.
- Bergeron-Leclerc, C. et Tremblay, P-A. (2019). [Étude sur le phénomène de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean](#). MSSS et CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Bessin, M., Bidart, C. et Grossetti, M. (2010). *Bifurcations, Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. La Découverte.
- Bonnefont, A. (2016). Les aînéEs de la rue : une réalité nouvelle pour certains, un phénomène qui s'aggrave pour d'autres. *L'itinérance à Montréal : Au-delà des chiffres*. RAPSIM, 6-8.
- Bourbeau, A. (2015). *Techniciens de l'organisation sociale. La réorganisation de l'assistance catholique privée à Montréal (1930-1974)*. McGill-Queen's University Press.
- Bowleg, L. (2008). When Black+ Lesbian+ Woman≠ Black Lesbian Woman: The Methodological Challenges of Qualitative and Quantitative Intersectionality Research. *Sex Roles*, 59(5-6), 312-325.
- Burns, V., Grenier, A., Lavoie, J. P., Rothwell, D., et Sussman, T. (2012). Les personnes âgées itinérantes—invisibles et exclues. Une analyse de trois stratégies pour contrer l'itinérance. *Frontières*, 25(1), 31-56.

- Carle, G. et Bélanger-Dionne, L. (2007). L'instabilité résidentielle et l'itinérance en région. Le cas du nord des Laurentides. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.), *L'itinérance en question* (p. 311-332). Presses de l'Université du Québec.
- Castel, R. (1994). [La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation](#). *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27.
- Cloke, P., Johnsen, S. et May, J. (2007). The periphery of care: Emergency services for homeless people in rural areas. *Journal of Rural Studies*, 23(4), 387-401.
- Cloke, P., Milbourne, P., et Widdowfield, R. (2002). *Rural homelessness: Issues, experiences and policy responses*. Policy Press.
- Cloke, P., Widdowfield, R. C. et Milbourne, P. (2000). The hidden and emerging spaces of rural homelessness. *Environment and Planning A*, 32(1), 77-90.
- Cochran, B. N., Stewart, A. J., Ginzler, J. A. et Cauce, A. M. (2002). Challenges faced by homeless sexual minorities: Comparison of gay, lesbian, bisexual, and transgender homeless adolescents with their heterosexual counterparts. *American Journal of Public Health*, 92(5), 773-777.
- ConcertAction Femmes Estrie (2016). [Femmes itinérantes à l'abri de la violence : Étude sur les besoins des femmes en situation ou à risque d'itinérance](#).
- Côté, P., Flynn, C., Blais, M., Manseau, H. et Fournier, É. (2017). L'itinérance comme vecteur de reproduction des rapports de genre inégalitaires: une analyse des relations intimes chez les jeunes. *Service social*, 63(2), 85-98.
- Crane, M., Byrne, K., Fu, R., Lipmann, B., Mirabelli, F., Rota-Bartelink, A., Ryan, M., Shea, R., Watt, R. et Warnes, A. M. (2005). The causes of homelessness in later life : findings from a three-nation study. *The Journals of Gerontology Series B Psychological Sciences and Social Sciences*, 60(3), 152-159.
- Crane, M., et Warnes, A. M. (2010). Homelessness among older people and service responses. *Reviews in Clinical Gerontology*, 20(4), 354-363.
- Currie, L. B., Patterson, M. L., Moniruzzaman, A., McCandless, L. C., et Somers, J. M. (2018). Continuity of Care among People Experiencing Homelessness and Mental Illness: Does Community Follow-up Reduce Rehospitalization?. *Health Services Research*, 53(5), 3400-3415.
- Cyr, K. (2011). [Trajectoires et expériences itinérantes dans la région de l'Outaouais](#). [mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa]. Recherche uO.
- Damon, J. (2011). *L'exclusion*. Presses universitaires de France.

- Desmond, M. (2019). *Avis d'expulsion : enquête sur l'exploitation de la pauvreté urbaine*. Lux.
- Dialogue YMCA Centre-ville (2019). *Sortie carcérale planifiée, Rapport final 1^{er} février 2018 au 31 mars 2019*. Ministère de la Sécurité publique, CIUSSS du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal, Fonds de soutien à la réinsertion sociale de l'Établissement de détention de Montréal et programme Dialogue du YMCA Centre-ville.
- Doran, K. M., Ragins, K. T., Iacomacci, A. L., Cunningham, A., Jubanyik, K. J., et Jenq, G. Y. (2013). The revolving hospital door: hospital readmissions among patients who are homeless. *Medical Care*, 767-773.
- Dorvil, H. et Boucher-Guèvremont, S. (2013). [Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes itinérantes aux prises avec des problèmes de santé mentale participant au Projet Chez Soi à Montréal](#). Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal.
- Dupuis, A. et Thorns, D. C. (1998). Home, home ownership and the search for ontological security. *The Sociological Review*, 46(1), 24-47.
- Embleton, L., Lee, H., Gunn, J., Ayuku, D., et Braitstein, P. (2016). Causes of child and youth homelessness in developed and developing countries: A systematic review and meta-analysis. *JAMA Pediatrics*, 170(5), 435-444.
- Farrugia, D., et Gerrard, J. (2016). Academic knowledge and contemporary poverty: The politics of homelessness research. *Sociology*, 50(2), 267-284.
- Fleury, D. et Fortin, M. (2006). *Lorsque travailler ne suffit pas afin d'échapper à la pauvreté : une analyse de la pauvreté chez les travailleurs au Canada*. Ressources humaines et Développement social Canada.
- Fontaine, A. et Wagner, G. (2017). *La négociation du sens et des usages des pratiques en travail de rue auprès des jeunes : rapport de recherche*. Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR). Université Laval.
- Forchuk, C., Montgomery, P., Berman, H., Ward-Griffin, C., Csiernik, R., Gorlick, C., et Riesterer, P. (2010). Gaining ground, losing ground: The paradoxes of rural homelessness. *Canadian Journal of Nursing Research*, 42(2), 138-152.
- Fournier, A., Rose, M.C., Hurtubise, R., et McAll, C. (2015). [Mieux comprendre l'itinérance en région : précarité résidentielle et mobilité interurbaine. Une étude exploratoire](#). CREMIS.

- Flynn, C., Lapierre, S., Couturier, P. et Brousseau, M. O. (2017). Agir avec les jeunes femmes de la rue pour une *praxis* de l'intersectionnalité – Réflexion autour du projet PARVIS. *Reflets*, 23(2), 109-140.
- Gaetz, S., Donaldson, J., Richter, T. et Gulliver-Garcia, T. (2013). [État de l'itinérance au Canada 2013](#). The Homeless Hub.
- Gardella, É. (2019). [Comprendre le refus d'hébergement d'urgence par les sans-abris](#). *Métropolitiques*, 4 avril 2019.
- Gattis, M.N. (2009). Psychosocial Problems Associated With Homelessness in Sexual Minority Youths. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 19 (8), 1066-1094.
- Gagné, J., Poirier, M., et Baret, C. (2016). Itinérance et personnes âgées: revue de littérature et observations d'intervenants du centre-ville de Montréal. *Développement humain, handicap et changement social*, 22(1).
- Gélineau, L. (2008). [La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec](#). RAIQ.
- Gélineau, L., Pagès, A., Desgagnés, J.-Y., Gaudreau, L., Fréchette, A. et Morency-Carrier, M.-C. (2018). [Pauvreté et intervention sociale en milieu rural : présentation du dossier](#). *Nouvelles pratiques sociales*, 30 (1).
- Gherghel, A. et St-Jacques, M.C. (2013). *La théorie du parcours de vie (life course). Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Presses de l'Université Laval.
- Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. L'Harmattan.
- Girola, C. (2014). Tenir malgré tout dans une vie à la rue. *Tumultes*, 43(2), 55-66.
- Grimard, C. (2011). [Les refuges pour hommes itinérants à Montréal, lieux de passage ou d'ancrage?: Enquête sociologique sur une institution paradoxale](#) [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Archipel.
- Glaser, B. et Strauss, A. (1967). *The discovery of grounded theory*. Aldine Publishing Company.
- Gouvernement du Québec. (2014a). *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

- Gouvernement du Québec. (2014b). *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*. Politique nationale de lutte à l'itinérance. Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2009). *Le Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*. Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Goyette, M., Bellot, C., Blanchet, A. et Silva-Ramirez, R. (2019). [Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte](#). Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJEP). Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables.
- Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Les cahiers Internationaux de Sociologie*, 120, 5-28.
- Harper, E. (2013). Ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les pratiques narratives en travail social. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Travail social : Théories, méthodes et pratiques* (p. 47-68). Presses de l'Université du Québec.
- Karabanow, J. (2004). *Being young and homeless: Understanding how youth enter and exit street life*. Peter Lang.
- Karper, L., Kaufmann, M., Millspaugh, G., Vega, E., Stern, G., Stern, G., ... et Lynch, M. (2008). Coordination of care for homeless individuals with comorbid severe mental disorders and substance-related disorders. *Journal of dual diagnosis*, 4(2), 142-157.
- Kumar, G. S., et Klein, R. (2013). Effectiveness of case management strategies in reducing emergency department visits in frequent user patient populations: a systematic review. *The Journal of emergency medicine*, 44(3), 717-729.
- Laberge, D. et Roy, S. (2001). Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 115-131.
- Le Blanc, G. (2009). *L'invisibilité sociale*. Presses universitaires de France.
- MacDonald, S-A., et Gaulin, D. (2019). [The invisibility of rural homelessness in a Canadian context](#). *Journal of Social Distress and the Homeless*.
- MacDonald, S-A. et Roebuck, B. (2018). *Staying Alive While Living the Life: Adversity, Strength, and Resilience in the Lives of Homeless Youth*. Fernwood Publishing.
- MacDonald, S-A. et Dumais Michaud, A-A. (2015a). La prise en charge et discours entourant des personnes judiciairisées au sein d'un tribunal de santé mentale. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 161-177.

- MacDonald, S-A. et Dumais Michaud, A-A. (2015b). Social exclusion in a mental health court? *Intersectionalities: A Global Journal of Social Work Analysis, Research, Polity and Practice*, 4(2), 51-75.
- MacDonald, S.-A., Gaulin, D. et Gérard Tétreault, A. (2015). *Un portrait d'un phénomène émergeant et méconnu - l'itinérance dans la MRC de Marguerite-D'Youville*. Rapport final déposé au Gouvernement du Canada, Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.
- Metraux, S., Byrne, T. et Culhane, D. P. (2010). Institutional discharges and subsequent shelter use among unaccompanied adults in New York City. *Journal of Community Psychology*, 38(1), 28-38.
- Morin, P., Crevier, M., Couturier, Y., Dallaire, N., Dorvil, H. et Johnson-Lafleur, J. (2009). [Signification du chez-soi et intervention psychosociale à domicile dans les programmes de soutien à domicile, Enfance/Jeunesse/Famille et Santé mentale](#). CSSS-IUGS.
- Nichols, N. (2016). Development in context: Housing instability, homelessness, and youth work. Dans R. Mizzi, T. Rocco, et S. Shore (dir.). *Disrupting Adult and Community Education: Teaching, Learning, and Working on the Periphery* (p. 35-50). SUNY Press.
- Noble, A. et Pettes, T. (2016). *Child & family homelessness: A determinant of children's mental health*. Raising the Roof.
- Padgett, D. K. (2007). There's no place like (a) home: Ontological security among persons with serious mental illness in the United States. *Social Science & Medecine*, 64, 1925-1936.
- Pagès, A. (2011). Exclusions et vulnérabilités, solidarités et dépendances. *Informations sociales*, 2(164), 87-96.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2e éd.). Armand Colin.
- Paillé, P. (1996). De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier. *Recherches qualitatives*, 15, 179-194.
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Presses de l'Université du Québec.
- Patrick, C. (2014). *Aboriginal homelessness in Canada: A literature review*. Canadian Homelessness Research Network.

- Paugam, S. (dir.) (2014). *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*. Presses universitaires de France.
- Pichon, P. (2007). *S'en sortir... Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe*. Presses universitaires de Saint-Étienne.
- Quirouette, M., Frederick, T., Hughes, J., Karabanow, J. et Kidd, S. (2016). "Conflict with the Law": Regulation & Homeless Youth Trajectories toward Stability. *Canadian Journal of Law and Society*, 31(3), 383-404.
- Rodrigue, S. (2016). [L'itinérance cachée au Canada](#). Statistique Canada, Regards sur la société canadienne.
- Roy, S. (1995). L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? *Lien social et politiques*, 34, 73-80.
- Roy, S. et Duchesne, L. (2000). Solitude et isolement : image forte de l'itinérance. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 241-252). Éditions MultiMondes.
- Roy, S. et Grimard, C. (2015). L'aide aux personnes à la rue. Cohérence et failles d'un système. Dans S. Bergheul (dir.), *Regards croisés sur l'itinérance* (p. 13-21). Presses de l'Université du Québec.
- Roy, S. et Hurtubise, R. (dir.). (2007). *L'itinérance en question*. Presses de l'Université du Québec.
- Roy, S., Hurtubise, R., et Rozier, M. (2003). [Itinérance en Montérégie: comprendre le phénomène et identifier les besoins](#). Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Roy, L., Rousseau, J., Fortier, P. et Mottard, J. P. (2013). Housing and home-leaving experiences of young adults with psychotic disorders: a comparative qualitative study. *Community Mental Health Journal*, 49(5), 515-527.
- Springer, J., Lum, J. et Roswell, T. (2013). Policy Challenges to homelessness among Caribbean youth in Toronto. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice* (p. 445-468). Canadian Homelessness Research Network Press.
- Tassé, L. (2003). *Exclusion sociale, itinérance et errance dans la région de Lanaudière : Ces enfants et ces adultes des périlleux voyageements*. Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation.

- Thistle, J. A. (2017). *Definition of Indigenous Homelessness in Canada*. Canadian Observatory on Homelessness.
- Thrane, L.E., Hoyt, D.R., Whitbeck, L.B. et Yoder, K.A. (2006). Impact of family abuse on running away, deviance, and street victimization among homeless rural and urban youth. *Child Abuse & Neglect*, 30(10), 1117-1128.
- Tsai, J., et Huang, M. (2018). Systematic review of psychosocial factors associated with evictions. *Health & Social Care in the Community*, 27(3), 1-9.
- Tyler, K.A. et Bersani, B. E. (2008). A longitudinal study of early adolescent precursors to running away. *The Journal of Early Adolescence*, 28(2), 230-251.
- Tyler, K.A., Hoyt, D.R., Whitbeck, L.B. et Cauce, A.M. (2001). The impact of childhood sexual abuse on later sexual victimization among runaway youth. *Journal of Research on Adolescence*, 11(2), 151-176.
- Warin, P. (2016). *Le non-recours aux politiques sociales*. Presses universitaires de Grenoble.
- Warin, P. (2009). Une approche de la pauvreté par le non-recours aux droits sociaux, *Lien social et Politiques*, 61, 137-146.
- Whitbeck, L.B., Hoyt, D.R., et Yoder, K.A. (1999). A risk-amplification model of victimization and depressive symptoms among runaway and homeless adolescents. *American Journal of Community Psychology*, 27(2), 273-296.
- Winetrobe, H., Wenzel, S., Rhoades, H., Henwood, B., Rice, E. et Harris, T. (2017). Differences in Health and Social Support Between Homeless Men and Women Entering Permanent Supportive Housing. *Womens Health Issues*, 27(3), 286-293.
- Xiberras, M. (1993). *Les théories de l'exclusion. Pour une construction de l'imaginaire de la déviance*. Méridiens Klincksieck.
- Zufferey, C. (2016). Homelessness and intersectional feminist practice. Dans S. Wendt et N. Moulding (dir.), *Contemporary feminisms in social work practice* (p. 238-249). Routledge.

Annexe I – Guide d’animation des groupes de discussion

GUIDE D’ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSION

Nous vous remercions de participer à cette recherche. Ce projet s’inscrit dans le cadre du deuxième portrait de l’itinérance qui est réalisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous vous rappelons que l’objectif de ce groupe de discussion est de documenter la diversité des réalités et des perceptions de l’itinérance dans toutes les régions du Québec. Nous allons maintenant vous poser quelques questions concernant le phénomène de l’itinérance dans votre région (ou sur votre territoire⁵).

Section 1 : Contexte (10 minutes)

Tour de table :

- Expliquez-nous brièvement votre rôle au sein de l’organisme en lien avec l’itinérance.
- Comment définissez-vous l’itinérance dans votre région?
 - Selon vous, qu’est-ce que signifie « être en situation d’itinérance »?
 - Pouvez-vous nous donner des exemples de situations d’itinérance dans votre milieu et/ou dans votre région?

Section 2 : Compréhension et observations en lien avec l’itinérance cachée (40 minutes)

- Quelles sont vos observations en lien avec l’itinérance dans votre région, les spécificités dans votre région?
- Comment décrivez-vous, comprenez-vous l’itinérance cachée?
- Selon vous, qu’est-ce que signifie l’itinérance cachée dans votre région? Quelles formes l’itinérance cachée prend-elle dans votre région?
- Est-ce que ces différentes formes ou configurations convergent ou divergent avec l’itinérance au sens large? Quelle est sa spécificité dans votre région?
- Quelle est l’ampleur du phénomène de l’itinérance visible dans votre région? De l’itinérance cachée dans votre région?
- Est-ce que l’itinérance visible ou cachée est en croissance? Si oui, de quelle façon? Quels constats faites-vous pour expliquer cette croissance ou décroissance ou absence de changement?
- D’après vous, à quel moment une personne est-elle à risque d’itinérance et à quel moment est-elle en situation d’itinérance? Comment fait-on pour faire la distinction?

⁵ Selon leur contexte, si nous nous référons à une région ou un territoire.

Section 3 : Points de bascule (30 minutes)

- Quand et comment une personne bascule-t-elle en situation d'itinérance?
- Selon vous, quels sont les principaux points de bascule qui entraînent l'entrée dans l'itinérance chez ces personnes?
 - Comment les sorties d'institutions influencent-elles les trajectoires de ces personnes?
 - Comment la perte de logement se vit-elle dans votre région?
 - Y a-t-il des enjeux spécifiques à prendre en compte concernant la question des sorties d'institutions ou de perte de logement?
 - D'autres points de bascule influencent-ils les trajectoires des personnes en situation d'itinérance (ou à risque) dans votre région?
 - D'autres réalités sont-elles à considérer? Si oui, lesquelles?
 - Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour éviter ces situations?

PAUSE (15 minutes)

Section 4 : Nouvelles réalités (30 minutes)

- Remarquez-vous de nouvelles réalités auprès des personnes qui fréquentent vos organismes? Si oui, lesquelles?
- Quelles sont les principales caractéristiques de ces personnes? (âge, genre, origines, orientation sexuelle, etc.)
- Quelles sont les principales problématiques que vous avez observées chez ces personnes? (santé mentale, santé physique, consommation de substances, santé sexuelle, etc.)
- Orientez-vous ces personnes vers certains organismes ou services en particulier? Si oui, lesquels?

Section 5 : Autres (10 minutes)

- Avez-vous des pistes d'action à suggérer pour faire face au phénomène de l'itinérance dans votre région ou encore pour travailler en amont du phénomène, dans une optique de prévention?

Avez-vous d'autres informations ou connaissances à nous partager pour nous permettre de saisir les réalités du phénomène de l'itinérance sur votre territoire?

MERCI! TOTAL = 135 minutes

Annexe II – Guide des entretiens semi-dirigés

GUIDE D'ENTREVUE – PARTICIPANTS (Personnes en situation d'itinérance ou qui ont connu l'itinérance)

Questionnaire sociodémographique (à poser au cours de l'entrevue)

Nous vous remercions de participer à cette recherche. Ce projet s'inscrit dans le cadre du deuxième portrait de l'itinérance qui est réalisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Je vais maintenant vous poser quelques questions concernant votre situation actuelle.

- Quel est votre âge?
- Quel est votre niveau de scolarité (dernier niveau complété)?
- Quelle est votre occupation et/ou formation professionnelle?
- De quelle région êtes-vous originaire?
- Quel est votre lieu de résidence actuel?
- Quelle est votre langue maternelle?
- Quel est votre état civil?
- Quel est votre pays de naissance?

Questions pour l'entrevue individuelle

1. Avant la situation d'itinérance (+ socio = 20 minutes)

- Parlez-moi de vous, de votre parcours, de votre vie avant la rue.
 - Avez-vous vécu des problématiques particulières au niveau de la santé, dans votre famille, en couple, à l'école, en lien avec le travail, au niveau résidentiel ou en rapport avec la loi par exemple?
 - Où viviez-vous et avec qui avant de vous retrouver en situation d'itinérance?

2. Points de bascule et points tournants dans la trajectoire d'itinérance (60 minutes)

- Qu'est-ce qui vous a amené à vivre de l'instabilité résidentielle/de l'itinérance?
 - À quel moment de votre vie avez-vous vécu cette situation d'instabilité résidentielle/d'itinérance? Pendant combien de temps cette situation a-t-elle duré?
 - Selon vous, qu'est-ce qui a mené à cette situation? Viviez-vous des difficultés particulières?
 - Est-ce que vous avez connu plusieurs expériences d'itinérance? Si oui, pouvez-vous me raconter ces différentes expériences et comment elles ont influencé votre parcours?

- Est-ce que vous considérez avoir rencontré des enjeux particuliers qui n'ont pas été pris en considération par les ressources?
 - Ou qui ont nui à votre capacité d'accéder aux ressources? Ou qui ont empêché que vos besoins singuliers soient reconnus dans l'offre de service?
 - Est-ce que vous considérez avoir rencontré des obstacles à obtenir des services en raison de vos difficultés ou caractéristiques particulières?
- Avez-vous vécu des moments d'itinérance ou d'instabilité résidentielle à la suite d'une sortie d'institution? Par exemple, d'une hospitalisation, d'un centre de réadaptation ou de détention? Si oui, pouvez-vous nous raconter ces expériences?
 - Avez-vous été cherché de l'aide auprès d'organismes (communautaires, institutionnels, réseau de la santé, etc.) lors de la sortie de ces institutions?
 - Si oui, comment cela s'est-il déroulé?
 - Quels ont été les éléments qui vous ont aidé et/ou les éléments qui ont pu amplifier votre bascule vers l'itinérance?
 - Est-ce qu'il y avait des circonstances particulières qui vous ont amené vers la rue?
- Avez-vous déjà perdu votre logement? Avez-vous déjà été expulsé ou évincé de votre logement? Qu'est-ce que s'est passé? Pouvez-vous nous parler de cette ou ces situation(s)?
 - Pouvez-vous nous décrire la situation d'expulsion de logement? Les causes? Les circonstances? S'il y avait des enjeux spécifiques à votre situation?
 - Avez-vous connu d'autres situations d'expulsion? Si oui, qu'est-ce qui s'est passé?
 - Avez-vous été chercher de l'aide auprès d'organismes (communautaires, comité de logement, en défense de droit, institutionnel, réseau de la santé, régie de logement...etc.)? Si oui, comment cela s'est-il déroulé?
 - Quels ont été les éléments qui vous ont aidé et/ou les éléments qui ont pu amplifier votre bascule vers l'itinérance?
 - Comment vous vous êtes débrouillé? Quelles stratégies avez-vous mises en place pour survivre?
- Selon vous, qu'est-ce qui aurait pu aider à éviter ces situations de perte de logement rapide/précipité qui vous ont mené à vivre un ou des épisodes d'instabilité résidentielle/d'itinérance?

3. Conclusion (10 minutes)

- Avez-vous quelque chose à rajouter?
- Nous vous remercions sincèrement pour votre implication dans le projet.

TOTAL = 90 minutes

Annexe III – Fiches Réalités régionales

Ces fiches régionales regroupent les éléments complémentaires aux trois grands thèmes présentés dans les tableaux précédents en mettant en relief certaines réalités particulières liées à l'itinérance relevées pour chacune des régions. On notera que les éléments contenus dans les fiches reflètent ce que les intervenant.e.s ont mentionné lors des groupes de discussion au sujet de leurs réalités régionales et que ces réalités peuvent être également présentes dans d'autres régions sans avoir pour autant été mises en évidence. Ces fiches ont été organisées à partir de trois thèmes selon les informations disponibles : 1) les particularités géographiques, sociales et économiques; 2) les visages de l'itinérance dans la région; 3) les points de bascule particuliers.

01- Bas-Saint-Laurent

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Le manque de transport collectif fait obstacle à l'accessibilité des personnes aux services adaptés à leur situation (par ex. : hébergement d'urgence à une ou deux heures de route; horaire irrégulier des transports collectifs).
- ◆ Le Bas-Saint-Laurent est une région transitoire qui est confrontée à des déplacements (en auto-stop ou en autobus) de personnes qui se rendent vers d'autres régions plus éloignées du Québec ou qui n'ont pas de plan de déplacement précis.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ L'itinérance cachée est le type d'itinérance le plus présent au Bas-Saint-Laurent.
- ◆ Comme les cas d'itinérance visible sont rares, dès qu'un cas se présente, la population et les policiers interpellent rapidement les organismes, et ce, dans une perspective de prise en charge rapide de ces personnes.
- ◆ Les personnes marginalisées, portant les étiquettes d'itinérance, de consommation de substances ou de sortie de prison, peuvent avoir de la difficulté à intégrer un nouveau logement, à se trouver un nouvel emploi et à se bâtir un nouveau réseau social en raison de la stigmatisation et du jugement porté à leur égard.

Points de bascule particuliers

- ◆ Le coût des loyers en logement et en maison de chambres est de plus en plus dispendieux et l'offre de logements est de moins en moins grande.
- ◆ Le manque de ressources d'hébergement dans la région fragilise les parcours de vie des personnes en difficulté :
 - Des maisons d'hébergement de deuxième étape sont seulement disponibles à Matane; partout ailleurs, la solution en cas de perte de logement est d'intégrer un HLM sans suivi personnalisé permettant de faire face aux difficultés (de santé, familiales, financières, etc.).
 - Certaines personnes viennent à l'urgence pour y dormir, faute de pouvoir être accueillies dans les ressources communautaires, entre autres en raison de

comportements problématiques pour lesquels ces organismes n'ont pas les services nécessaires pour intervenir.

- ◆ Le manque de services adaptés aux besoins de ces personnes contraint les organismes à les « remettre à la rue », ce qui crée une insatisfaction et de la colère de la part de la population qui n'est pas habituée à être confrontée à l'itinérance visible.

02- Saguenay-Lac-Saint-Jean

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ La région possède un vaste territoire composé de lacs et de forêts, marqué par une itinérance cachée (personnes qui dorment dans les bois, font du camping, vivent dans des chalets ou roulotte).
- ◆ En raison des grandes distances à parcourir entre les municipalités et des lacunes importantes au niveau du transport collectif, l'accès aux services est difficile (ces derniers étant peu nombreux et éparpillés dans la région).
- ◆ Les services et les logements abordables sont principalement situés dans les centres-villes, amenant les personnes à se déraciner de leur milieu pour y avoir accès.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Il y a davantage d'itinérance visible dans les rues (par ex. : gens qui squattent dans des cafés/salles de restauration rapide 24 heures, à l'hôpital, dans les entrées de commerces).
- ◆ En raison du vieillissement de la population dans la région (beaucoup d'âné.e.s de 70 ans et plus), une présence accrue de personnes âgées en situation d'itinérance ou à risque de le devenir est observée au sein des ressources d'aide.
- ◆ Le territoire est constitué de deux communautés autochtones, dont une qui vit de grandes difficultés psychosociales (« filles-mères », surpopulation des maisons, pauvreté, etc.). Il y a d'ailleurs une présence accrue de jeunes filles autochtones en situation d'itinérance et à risque d'exploitation sexuelle dans le but de se trouver un toit.
- ◆ Malgré une petite population, il y aurait une soixantaine de jeunes qui n'ont aucun autre réseau social que le Centre jeunesse, ce qui les place à risque d'itinérance.
- ◆ Il y aurait une augmentation de la visibilité des pères en situation d'itinérance (souvent cachée) qui souhaitent stabiliser leur situation résidentielle pour voir leurs enfants.
- ◆ La consommation de substances est en constante augmentation, particulièrement en lien avec l'arrivage de méthamphétamine à faible coût.

Points de bascule particuliers

- ◆ En raison de la présence d'un centre de détention provincial à Roberval, les sorties de cette institution représentent un point de bascule majeur vers l'itinérance.
- ◆ Des difficultés quant à la disponibilité et à l'accès aux logements :
 - Un nombre restreint de propriétaires contrôle le parc locatif et met en place des pratiques discriminatoires à l'égard des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, particulièrement auprès des personnes autochtones.
 - Peu de maisons de chambres, particulièrement dans le secteur de Chicoutimi, en raison d'incendies qui se sont produits au cours de la dernière année, ce qui entraîne l'augmentation de l'itinérance visible et le phénomène de surcolocation.

03- Capitale-Nationale

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ La région de la Capitale-Nationale a un centre urbain relativement peu étendu, ce qui fait en sorte que l'itinérance visible est principalement concentrée en basse-ville de Québec, à proximité des principaux organismes communautaires qui desservent cette population.
- ◆ La région comporte, de manière générale, une grande offre et un accès rapide aux services qui sont adaptés à une multitude de situations de vie.
 - L'une des spécificités de la région est la présence d'un « *drop-in* », le Projet L.U.N.E., qui, grâce à un haut seuil d'acceptation, permet d'offrir à plusieurs femmes désaffiliées et marginalisées un endroit sécuritaire pour se reposer et dormir.
- ◆ Le partage des espaces publics représente un enjeu majeur pour les personnes en situation d'itinérance dans la région de la Capitale-Nationale, entre autres, en raison de la gentrification des quartiers centraux.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Les personnes en situation d'itinérance sont fortement judiciairisées en raison de l'intervention policière ciblée (profilage social) à l'endroit des personnes marginalisées.
- ◆ La gestion répressive et ciblée des espaces publics participe à la diminution du nombre de personnes en situation d'itinérance visible, ce qui les pousse plutôt à investir de petits appartements surpeuplés, insalubres ou non sécuritaires.
- ◆ Les personnes LGBTQIA2S, et plus particulièrement les personnes trans et non-binaires, représentent un nouveau défi auquel font face plusieurs organismes communautaires qui s'adressent exclusivement aux personnes s'identifiant au genre masculin ou féminin.
- ◆ L'arrivée d'un nombre grandissant de personnes immigrantes et réfugiées dans la Capitale-Nationale crée de nouveaux enjeux dans l'offre de services :
 - Les besoins de ces personnes sont encore peu connus et il est souvent difficile d'entrer en contact avec elles en raison de barrières culturelles et langagières.
 - Les ressources d'accompagnement spécialisé destinées à ces personnes sont peu nombreuses, ce qui accentue la situation d'instabilité et de précarité dans laquelle plusieurs d'entre elles se retrouvent.

Points de bascule particuliers

- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - Les maisons de chambres, souvent surpeuplées, insalubres et dangereuses, sont dans certains cas, des lieux où se vivent des situations d'itinérance cachée. Ces espaces sont à la fois la « dernière porte avant la rue » et « la première porte après la rue ».
 - Dans les petites villes et villages de Charlevoix, le nom des personnes ayant des difficultés à payer leur loyer circule rapidement entre les propriétaires comme étant de « mauvais payeurs », ce qui fait qu'elles se retrouvent rapidement devant l'impossibilité de se trouver un logement.
- ◆ Dans certains milieux ruraux, comme Charlevoix, les difficultés d'accès aux services viennent fragiliser les parcours de vie des personnes :

- Absence d'hébergement d'urgence ou temporaire autre que pour les femmes victimes de violence conjugale;
- Faible nombre et faible diversité de ressources communautaires;
- Références nombreuses vers les plus grandes villes, dont Québec, amenant un déplacement des personnes en situation d'itinérance.

04- Mauricie-Centre-du-Québec

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Le manque de transport collectif dans la région fait obstacle à l'accessibilité des personnes aux services adaptés à leur situation (par ex. : les ressources d'hébergement sont situées dans quatre villes, soit Trois-Rivières, Shawinigan, Victoriaville et Drummondville).
- ◆ Il s'agit d'une région transitoire entre Montréal et Québec qui est confrontée à des déplacements de personnes en situation d'itinérance qui ne sont que de passage.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Les personnes en situation d'itinérance sont surtout sans domicile fixe ou en instabilité résidentielle (plusieurs déménagements sur une courte période), bien qu'il y ait quelques personnes qui dorment à l'extérieur.
- ◆ Les personnes en situation d'itinérance sont plus visibles l'été que l'hiver, alors que la température plus clémente leur permet d'occuper l'espace social.
- ◆ À la Tuque, plusieurs personnes sans logement campent dans les bois l'été.
- ◆ Avec les réserves de La Tuque et de Bécancour, il y a une grande présence de personnes autochtones qui vivent de la discrimination au moment de se loger.

Points de bascule particuliers

- ◆ En raison de la présence de centres de thérapie pour la dépendance et d'établissements carcéraux provincial et fédéral dans la région, les sorties de ces institutions représentent un point de bascule majeur vers l'itinérance.
- ◆ Les difficultés d'accès au logement en raison de pratiques discriminatoires de la part des propriétaires :
 - À La Tuque, les propriétaires mobilisent des pratiques discriminatoires notamment envers les personnes autochtones et préfèrent transformer leurs logements en maisons de chambres pour les travailleurs de passage.
 - Dans le Centre-du-Québec, un nombre restreint de propriétaires contrôle le parc locatif et met en place des pratiques discriminatoires à l'égard des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.
- ◆ Des difficultés quant à l'accès et à la disponibilité des services viennent fragiliser les parcours de vie des personnes :
 - Un manque de ressources pour femmes, car les seules ressources disponibles ont pour mission d'accueillir celles victimes de violence conjugale.
 - À La Tuque, il y a un grand manque de services, il n'y a aucune ressource d'hébergement pour hommes.
 - La seule ressource d'hébergement d'urgence à bas seuil d'accessibilité de la région se trouve à Trois-Rivières. Lorsqu'il n'est pas possible pour les personnes d'y avoir accès, elles sont dirigées vers les urgences des hôpitaux.

05- Estrie

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Le manque de transport collectif dans la région fait obstacle à l'accessibilité des personnes aux services (par ex. : hébergement d'urgence), ce qui fait en sorte qu'elles sont « prisonnières » de leur environnement.
- ◆ Certaines villes transitoires sont confrontées à des déplacements de personnes en situation d'itinérance qui ne sont que de passage (par ex. : des personnes qui passent quelques nuits à Richmond pour se diriger vers Drummondville).

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ L'itinérance cachée est très présente à Sherbrooke, puisque les personnes se soutiennent entre elles, sans jamais être identifiées comme étant en situation d'itinérance.
- ◆ La présence grandissante de certains groupes (personnes âgées, personnes LGBTQIA2S et personnes issues de l'immigration) demande aux services de s'adapter pour répondre à des besoins spécifiques.
- ◆ En région, le fait d'être né dans certaines familles peut faire en sorte qu'un jeune n'aura pas les mêmes possibilités que d'autres, car son nom de famille est associé à une connotation très négative de la part de la communauté.
- ◆ Le prix des loyers en milieu rural (par ex. : Richmond) est moindre comparativement à Sherbrooke. Certaines personnes viennent s'installer en milieu rural pour payer moins cher, mais elles se retrouvent par le fait même dans un milieu qu'elles ne connaissent pas, sans transport, sans ressource.

Points de bascule particuliers

- ◆ En raison de la présence de centres de thérapies pour la dépendance en Estrie, les sorties de ces institutions représentent un point de bascule majeur vers l'itinérance.
- ◆ Les services disponibles pour les personnes en situation d'itinérance sont saturés, car le volume de demandes est trop important, ce qui maintient les personnes en situation de précarité et d'instabilité résidentielle.
- ◆ Les difficultés d'accès au logement en raison de pratiques discriminatoires de la part des propriétaires:
 - Comme il s'agit d'un petit milieu, les propriétaires connaissent les intervenant.e.s qui travaillent auprès des personnes en situation d'itinérance et peuvent refuser d'emblée un logement s'ils ou elles les contactent directement.
 - À Sherbrooke, beaucoup de propriétaires sont consciencieux sur les enquêtes de crédit, ce qui laisse peu d'options aux personnes qui n'ont pas un bon dossier.
 - À Asbestos, il y a de moins en moins de logements salubres et de qualité, et les propriétaires sont moins tolérants, procèdent à des évictions plus rapides, augmentent leurs exigences de location et se communiquent le nom des « mauvais payeurs ».
 - La plupart des maisons de chambres sont réservées aux hommes par leurs propriétaires; il est difficile pour les femmes de se trouver un logement abordable.

06- Montréal

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ En raison de la facilité d'accès aux ressources (nombreux services et disponibilité du transport collectif) et de l'anonymat associé à une grande métropole, des personnes en situation d'itinérance de partout dans la province migrent vers Montréal (notamment les personnes LGBTQIA2S).
- ◆ Il y a des enjeux de cohabitation entre les commerçant.e.s, les propriétaires, les résident.e.s et les personnes en situation d'itinérance, ce qui fait que, selon la culture de chaque quartier, le type d'interventions et le niveau d'acceptation de l'itinérance ne sont pas les mêmes.
- ◆ Il y a beaucoup de mouvements entre les quartiers (par ex. : de plus en plus d'itinérance visible sur le Plateau Mont-Royal), selon la disponibilité des ressources et les délocalisations sociales et politiques de certaines populations marginalisées.
- ◆ L'absence de ressources dans les quartiers périphériques du centre-ville de Montréal (par ex. : Côte-des-Neiges, Pointe-aux-Trembles, Sainte-Anne-de-Bellevue, Montréal-Nord, Sud-Ouest, Pierrefonds et Dorval) et une moins grande tolérance de la part de la population quant à l'itinérance poussent les personnes à se déplacer vers le centre-ville par crainte de se faire délocaliser par la police.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Il y a plus d'itinérance visible au centre-ville de Montréal et elle est plus souvent cachée dans les quartiers périphériques (par ex. : dormir dans sa voiture ou quêter pour un café dans un restaurant plutôt qu'au coin de la rue).
- ◆ Il y a davantage de personnes racisées ou issues de l'immigration qui se retrouvent en situation d'itinérance, mais les ressources sont souvent inadaptées pour ces personnes.
- ◆ Il y a une grande population autochtone en situation d'itinérance, mais les ressources ne sont pas adaptées à ces personnes.

Points de bascule particuliers

- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - Prix très élevés des logements (plus élevés qu'ailleurs dans la province), présence marquée de logements insalubres, non sécuritaires et surpeuplés.
 - Les logements abordables sont dans les quartiers éloignés des ressources.
 - Il y a peu, voire pas, de logements communautaires et sociaux dans certains quartiers périphériques.
- ◆ Les difficultés quant à la disponibilité et à l'accès aux ressources et aux services viennent fragiliser les parcours de vie des personnes :
 - Les intervenant.e.s en santé et services sociaux dans le centre-ville sont mieux habileté.e.s à intervenir face à des problématiques diverses et multiples (itinérance, santé mentale, consommation) que dans les quartiers périphériques.
 - Il y a peu de ressources ou de services dans l'ouest et au nord de Montréal qui œuvrent auprès de personnes en situation d'itinérance; il commence seulement à y en avoir dans l'est.

- En raison du manque de ressources ou de services dans les quartiers périphériques, les personnes en situation d'itinérance sont souvent dirigées vers les ressources au centre-ville.

07- Outaouais

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ La région est frontalière avec l'Ontario et la proximité avec la ville d'Ottawa amène plusieurs enjeux dont la hausse du prix des loyers, l'itinérance « de passage » et des va-et-vient pour obtenir des services.
- ◆ En raison de la proximité avec Ottawa, Gatineau doit composer avec un phénomène d'itinérance de très grande ville (agglomération d'un million d'habitants), alors qu'elle a des services pour une ville de 350 000 habitants.
- ◆ Le transport est une difficulté en Outaouais pour les personnes à faible revenu, puisque les services sont concentrés principalement à Gatineau (plus spécifiquement à Hull), il est difficile pour elles d'aller à des rendez-vous ou de progresser dans leurs démarches.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ L'itinérance (surtout cachée) en milieu rural est peu abordée, alors qu'il s'agit d'une réalité importante de la région et que les personnes se retrouvent en situation de grande vulnérabilité, sans ressource pour répondre à leurs besoins.
- ◆ Il y a de plus en plus de femmes en situation d'itinérance et les ressources ne sont pas adaptées pour les recevoir, le nombre de places étant très limité comparativement au nombre de places pour hommes.
- ◆ On assiste à une augmentation de personnes trans ou non binaires qui se présentent dans les ressources d'hébergement, sans que celles-ci soient adaptées à leurs réalités (par ex. : services genrés).

Points de bascule particuliers

- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - Les sinistres des dernières années (tornade et inondations) ont causé une grande pénurie de logements (les propriétaires sont plus sélectifs et le prix des loyers a beaucoup augmenté), rendant la relocalisation des personnes en situation de grande précarité très difficile.
 - La rareté et le prix élevé des loyers à Gatineau amènent les gens à se « battre » pour se loger, contribuant aussi à la hausse des prix.
 - Il y a un manque de ressources et de financement pour les services en itinérance, entre autres au niveau des logements transitoires qui sont quasiment absents.
 - Il y a peu de logements adaptés et abordables pour les familles nombreuses de cinq à six enfants (souvent issues de l'immigration), ce qui les place à risque d'itinérance.
- ◆ Les difficultés d'accès aux ressources et aux services et leur disponibilité défaillante viennent fragiliser les parcours de vie des personnes :
 - Il y a un grand manque de ressource d'hébergement de dépannage.
 - Il n'y a pas de ressource pour hommes victimes de violence dans la région, pas de centre de désintoxication, et seulement deux services alimentaires pour les personnes en situation d'itinérance.
 - L'absence de centre de désintoxication dans la région (le centre le plus proche n'est accessible qu'en voiture, alors que les personnes n'ont souvent pas de véhicule) fait en sorte que les personnes se retrouvent en prison pour dégriser.

08- Abitibi-Témiscamingue

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Dans la région, l'itinérance cachée peut faire référence aux personnes qui vont se loger dans un camp ou une roulotte dans les bois ou au phénomène « fly in, fly out », soit des personnes qui viennent dans la région pour y travailler, mais qui ont un chez-soi à l'extérieur.
- ◆ L'itinérance cachée peut aussi faire référence à des personnes autochtones du Grand Nord qui viennent passer un ou deux mois en ville l'été, en vivant en situation d'itinérance, puis qui repartent dans leur communauté en hiver.
- ◆ Val-d'Or serait un carrefour giratoire de l'itinérance en Abitibi-Témiscamingue, puisque les personnes viennent des villes avoisinantes, si bien qu'on y voit plus d'itinérance « régulière ».
- ◆ En Abitibi, la population n'est pas tolérante envers les personnes en situation d'itinérance (ne souhaite pas les voir dans les rues), ce qui fait en sorte qu'elles sont invisibilisées.
- ◆ À Rouyn-Noranda, il y aurait davantage de jeunes et de personnes âgées avec des problèmes de santé physique qui se retrouvent en situation d'itinérance.

Points de bascule particuliers

- ◆ Les personnes autochtones qui se font exclure de leur réserve peuvent se retrouver en ville, et ce, sans service, sans entourage, sans famille.
- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - Il y a peu de logements disponibles. La tendance immobilière incite les propriétaires à rénover leurs logements pour les louer toujours plus chers.
 - Un nombre restreint de propriétaires contrôle le parc locatif; ils discutent entre eux des « mauvais payeurs » et mettent en place des pratiques discriminatoires (entre autres envers les personnes autochtones). Par conséquent, les personnes en situation d'itinérance se retrouvent rapidement devant l'impossibilité de se trouver un logement.
- ◆ Les difficultés quant à la disponibilité des ressources et des services qui viennent fragiliser le parcours de vie des personnes :
 - À Val-d'Or, lorsqu'une personne est expulsée d'une ressource d'hébergement, elle se retrouve à la rue, car il n'y a pas d'autre ressource d'hébergement à proximité.
 - Le manque de certains services spécialisés et adaptés à la complexité des besoins entourant l'itinérance (par ex. : centre de crise psychosociale, centre de désintoxication spécialisé en sevrage, services spécialisés aux groupes vulnérables, dont la santé mentale, la toxicomanie) peut nécessiter une délocalisation, souvent refusée par les personnes, dans d'autres villes ou régions pour l'obtention des services.

09- Côte-Nord

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Le territoire est grand et peu densément peuplé, ce qui permet aux personnes de faire du camping ou de vivre dans des abris de fortune dans les bois ou en zone plus boisée sans être vues.
- ◆ Il y a un enjeu de transport important, puisque de nombreuses personnes (surtout autochtones) n'ont pas de voiture et que les distances à parcourir entre les villages et les villes sont grandes.
- ◆ Il y a une économie à double plateau dans la région, donc de gros écarts de richesses, ce qui amène une partie de la population à avoir de la difficulté à s'intégrer et à subvenir à ses besoins dans ce contexte d'augmentation du coût de la vie.
- ◆ Le marché de l'emploi et les conditions de travail sont souvent précaires, outre les usines dont les emplois sont majoritairement occupés par des hommes.
- ◆ Il y a de la mobilité intrarégionale (parfois aux frais du CISSS) et interrégionale, car les personnes arrivent d'ailleurs, soit pour trouver du travail dans les projets de développement économique (par ex. : La Romaine), soit lors des situations d'errance.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Il y a beaucoup d'intolérance et de préjugés (on ne veut pas voir la pauvreté et la marginalité n'a pas sa place), ce qui fait en sorte que l'itinérance visible n'est pas acceptée. Alors, la prise en charge est rapide pour retirer les personnes de l'espace public sans tenir compte de leur volonté et de leur cheminement.
- ◆ Les personnes autochtones représentent, aux dires des intervenant.e.s de Sept-Îles, 35 % de leur clientèle, ce qui oblige, à l'occasion, l'utilisation de services de traduction (quelques fois par année et pour les personnes âgées principalement).
- ◆ Il y a une grande augmentation de la consommation de substances (méthamphétamine à faible coût).

Points de bascule particuliers

- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - Le prix des logements est élevé et il est difficile pour les familles à faible revenu d'arriver sur le marché locatif privé.
 - Il y a un manque de logements sociaux et d'autres mesures de soutien au logement dans la région. Par exemple, pour la ville de Baie-Comeau, des HLM sont disponibles (5 ½ et 6 ½ vacants), mais ne conviennent pas aux besoins des petites familles et des personnes seules.
 - Un nombre restreint de propriétaires contrôle le parc locatif; ils discutent entre eux des « mauvais payeurs » et mettent en place des pratiques discriminatoires. Par conséquent, les personnes se retrouvent rapidement devant l'impossibilité de se trouver un logement.
- ◆ Les difficultés quant à la disponibilité des ressources et des services qui viennent fragiliser le parcours de vie des personnes:
 - Il y a un manque de services en itinérance (pas de refuge, pas de ressource d'hébergement pour femmes itinérantes).

- Il y a un manque de services en aide alimentaire et de ressources pouvant accueillir les personnes intoxiquées (nouvelles règles ministérielles en matière de dégrisement).
- Ce manque de services met une pression sur les ressources existantes, qui doivent parfois élargir leur mission pour subvenir aux nombreux besoins de la communauté (par ex. : ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale qui accueillent les femmes en situation d'itinérance).

10- Nord-du-Québec

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ La région est composée de nombreux territoires autochtones, amenant une interaction, parfois marquée par l'incompréhension mutuelle, entre les juridictions fédérales et provinciales en matière de santé, qui sont fort différentes au niveau du fonctionnement et de l'organisation des services.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Dans la région, l'itinérance serait très situationnelle et serait l'aboutissement de plusieurs problématiques au niveau de la santé mentale et de la dépendance.
- ◆ L'itinérance est cachée dans la région, car, comme il s'agit de petits milieux, les personnes s'organisent avec des amis ou de la famille pour ne pas se retrouver à la rue; ce qui fait en sorte que la population ne conçoit pas qu'il puisse y avoir de l'itinérance.
- ◆ L'itinérance ne serait pas acceptée ni tolérée dans la région, car la population ne souhaite pas avoir de personnes à la rue.
- ◆ Dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson, il y a une pénurie de logements sociaux pour les Cris et les Inuits; ils doivent vivre à plusieurs dans des maisons qui ne sont pas assez grandes.

Points de bascule particuliers

- ◆ Les personnes autochtones qui sortent de leur communauté pour se retrouver en ville (par ex. : Chibougamau) se voient doublement délocalisées : elles n'ont plus les repères de leur communauté, en plus d'être dans un nouvel environnement.
- ◆ Les difficultés quant à l'accès au logement et aux ressources d'hébergement :
 - Les logements sont coûteux et difficilement accessibles pour les personnes à faible revenu.
 - Un nombre restreint de propriétaires contrôle le parc locatif et met en place des pratiques discriminatoires à l'égard des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir (avec l'étiquette de problèmes de santé mentale et de toxicomanie), particulièrement envers les personnes autochtones.
 - À Matagami, les propriétaires ne louent plus de logements complets (seulement des chambres), discriminant ainsi les familles.
- ◆ Les difficultés quant à la disponibilité des ressources et services et à leur accès viennent fragiliser le parcours de vie des personnes :
 - On constate une absence de lits en psychiatrie, de Centres jeunesse, de centres de détention et de ressources d'hébergement (comme à Matagami), ce qui fait en sorte que certaines personnes doivent être délocalisées vers une autre région, dont Roberval ou Montréal, pour avoir accès à des services spécialisés.
 - En période de fort achalandage (hiver et été), les personnes en situation d'itinérance font face à des refus en raison de la saturation des ressources d'hébergement.
 - Il existe une barrière au niveau de la langue (anglais et cri) et de la culture pour les personnes autochtones qui se présentent dans les organismes communautaires.

11- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Un grand nombre de personnes autochtones (entre 50 et 100) habitent dans des tentes ou des abris de fortune sur certaines terres publiques isolées en Gaspésie.
- ◆ En saison estivale, le tourisme affecte largement la dynamique de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Par exemple, ce serait environ 85 000 visiteurs qui s'ajouteraient aux 12 000 habitants « réguliers » de l'archipel au cours de cette période, ce qui crée une pression supplémentaire sur le peu de ressources disponibles.
- ◆ Aux Îles-de-la-Madeleine, la proximité au sein du voisinage et des familles élargies instaure un filet social, si bien que peu de personnes risquent de se retrouver sans aucun endroit où se loger, du moins pendant une certaine durée.
 - Une telle proximité a néanmoins pour effet d'exclure plus drastiquement certaines personnes en conflit avec leurs proches, ou celles étiquetées comme « criminelles » en raison d'un délit commis. Aussi, lorsqu'une personne a épuisé son réseau, les possibilités se rétrécissent au fur et à mesure que le milieu se referme.
- ◆ L'absence de services de déménagement et d'entreposage dans la région de la Gaspésie précarise la situation des personnes qui doivent transiter d'un lieu à l'autre. Elles sont alors contraintes de se défaire de leurs biens, faute de moyens de les faire suivre lors de ces déménagements.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Dans la région, l'itinérance est surtout vécue de manière cachée.
- ◆ Aux Îles-de-la-Madeleine, en raison de l'absence de ressource d'hébergement pour mineurs, ces derniers se retrouvent souvent à dormir dehors, chez des amis ou des *dealers*.
- ◆ Lors de la saison estivale, plusieurs personnes qualifiées de « rêveuses » (souvent en situation d'instabilité résidentielle) quittent différentes régions du Québec pour se rendre au bord de la mer, ce qui crée des situations d'itinérance plus perceptibles au cours de l'été.

Points de bascule particuliers

- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - En Gaspésie, un nombre restreint de propriétaires contrôle le parc locatif et fait circuler le nom des personnes ayant des difficultés à payer leur loyer, si bien que ces dernières se retrouvent rapidement devant l'impossibilité de se trouver un logement.
 - Bien que le taux d'inoccupation des maisons et des appartements aux Îles-de-la-Madeleine soit quasi nul, les entrepreneurs ont cessé de construire de nouveaux logements abordables, car ils anticipent les transformations des prochaines années associées au vieillissement de la population.
- ◆ Les difficultés quant à la disponibilité des ressources et services et à leur accès viennent fragiliser le parcours de vie des personnes :
 - On constate un manque criant de services spécialisés en toxicomanie, en santé mentale et physique.
 - Le manque de places et de personnel dans les ressources d'hébergement laisse peu d'alternatives aux personnes aux prises avec des difficultés complexes, ce qui les pousse à retourner vivre dans la rue.

12- Chaudière-Appalaches

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ L'isolement géographique de plusieurs secteurs de la région rend difficile pour les personnes en situation de vulnérabilité l'accès aux ressources, aux épiceries, aux hôpitaux et, parfois même, au voisinage et à leur famille.
- ◆ En raison de la densité plus faible de population que dans les grands centres urbains, les ressources d'hébergement et d'aide aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir sont peu nombreuses (par ex. : une ressource d'hébergement d'urgence à Lévis, peu de ressources d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance autres que celles liées à la violence conjugale).
- ◆ On constate l'arrivée de nouvelles personnes en situation d'itinérance en provenance de Montréal et de Québec pour :
 - Trouver des espaces calmes à l'écart des routes où installer leur tente durant quelques semaines.
 - Se tourner vers les organismes d'hébergement de ces secteurs excentrés lorsque ceux des plus grands centres urbains sont complets.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Plusieurs situations d'itinérance dans Chaudière-Appalaches découleraient davantage d'enjeux associés à la pauvreté sociale qu'à la pauvreté matérielle.
- ◆ L'itinérance est peu visible, les personnes dorment davantage dans les bois et derrière certains bâtiments publics, mais très peu d'entre elles dorment dans les lieux publics, par exemple sur les bancs de parc.
- ◆ Les personnes immigrantes et les travailleurs étrangers engagés par des entreprises en pénurie d'employés représentent une nouvelle réalité dans la région. Puisqu'elles ne reçoivent pas le soutien nécessaire, plusieurs se retrouvent dans des situations d'isolement et de grande précarité.

Points de bascule particuliers

- ◆ Les ressources de Lévis soulignent le nombre important de délocalisations/relocalisations de personnes en situation d'itinérance faites par le Service de police de Lévis vers Québec, principalement lors de la saison hivernale (par ex. : les travailleuses du sexe seraient transportées au Projet L.U.N.E. à Québec).
- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - Le coût des loyers est en hausse (atteignant presque les coûts du centre-ville de Québec), ce qui s'explique notamment par la pénurie grandissante de logements.
 - Cette pénurie des logements s'explique par l'accès difficile aux ressources qui pousse plusieurs personnes à se déplacer vers le centre-ville de Lévis.
 - Les inondations survenues au cours des dernières années ont entraîné un effet de domino sur le marché locatif alors que plusieurs logements occupés par des personnes moins favorisées ont été repris par d'autres individus qui ont perdu leur maison ou leur logement.

13- Laval

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Malgré la présence d'un réseau de transport en commun à Laval, celui-ci n'est pas suffisamment développé pour répondre aux besoins des personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance (par ex. : se déplacer jusqu'à l'hôpital peut nécessiter trois autobus différents).
- ◆ Il y aurait un phénomène de ghettoïsation de certains quartiers de Laval, notamment ceux de Pont-Viau et de Laval-des-Rapides, car les organismes communautaires sont concentrés dans ces régions et les logements les plus abordables se situent dans ces secteurs. Ainsi, les possibilités de logement et de survie concentrent les populations itinérantes dans ces quartiers.
- ◆ Laval est la troisième ville la plus peuplée au Québec, mais les services offerts à la population (notamment en itinérance) ne suivent pas la croissance démographique exponentielle de la région.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ La migration des personnes en situation d'itinérance vers Montréal est un phénomène qui tend à s'inverser, puisque les intervenant.e.s essaient d'éviter de déraciner les personnes de leur milieu.
- ◆ Depuis deux ans, on constate une hausse du nombre de jeunes mères monoparentales en situation d'itinérance dans la région.
- ◆ L'accueil massif de nouveaux arrivants au cours des 30 dernières années a changé le portrait de la région qui compte une très importante diversité de communautés culturelles. Dans ce contexte, il est parfois difficile de repérer les personnes immigrantes en situation d'itinérance, car celles-ci sont souvent prises en charge par leur communauté et ne s'adressent donc pas aux services disponibles. En outre, quand ces personnes s'adressent aux services, leur prise en charge peut s'avérer problématique (barrières culturelles, de langue, etc.).

Points de bascule particuliers

- ◆ Les sorties de milieux de détention, tels que l'établissement Leclerc, sont un point de bascule dans la région, particulièrement pour les personnes autochtones.
- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - Le parc locatif de Laval est très limité et de plus en plus dispendieux.
 - L'Office municipal d'habitation de Laval a une liste d'attente importante pour le programme de supplément au loyer.
 - Les données illustrent que 10 000 ménages sont sous le seuil de pauvreté, mais seulement 2000 logements de type HLM existent dans la région.
- ◆ Les difficultés quant à l'accès aux services viennent fragiliser le parcours de vie des personnes :
 - Les ressources d'hébergement sont rares et toujours pleines.
 - Il n'y a aucune maison d'hébergement non mixte, notamment pour accueillir les femmes en situation d'itinérance (plus systématiquement référées à Montréal ou dans les Laurentides).

- Les procédures et l'accessibilité dans le réseau public ne sont pas adaptées aux réalités des personnes en situation d'itinérance.

14- Lanaudière

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Le transport est une difficulté sur le très vaste territoire, ce qui limite les déplacements des personnes (surtout sans voiture) pour se trouver un emploi, pour utiliser les ressources et pour aller à leurs rendez-vous sociaux ou médicaux.
- ◆ Les régions plus éloignées sont très mal desservies par les ressources, ce qui offre peu de services pour soutenir les personnes en situation d'itinérance.
- ◆ Dans les régions plus éloignées, les personnes en situation d'itinérance sont connues de la communauté et arrivent à se débrouiller grâce au soutien informel (nourriture offerte par le boulanger, café par le dépanneur, etc.).
- ◆ Il y a une mobilité intra et interrégionale des personnes en situation d'itinérance :
 - Beaucoup de personnes en situation d'itinérance migrent vers Joliette, qui est la ville-centre du secteur nord, où se retrouvent tous les services (communautaires, publics, aide alimentaire).
 - Des personnes en situation d'itinérance arrivent de Montréal à Joliette pour quitter leurs problèmes ou pour prendre une pause de leur vie en ville.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ L'itinérance est surtout cachée (par ex. : dormir dans des abris de fortune, dans des cabanons abandonnés, dans de vieilles granges; louer des roulottes non chauffées), ce qui fait en sorte que ces personnes passent sous les radars des ressources et demeurent plusieurs mois dans des conditions de vie précaires.
- ◆ Les hommes seraient davantage en situation d'itinérance visible.
- ◆ Dans la partie nord de Lanaudière, il y a davantage de personnes âgées en situation d'itinérance; la population y étant démographiquement beaucoup plus vieillissante.
- ◆ Il y a une importante population autochtone, dont plusieurs se retrouvent en situation d'itinérance, qui migre vers la ville de Joliette, notamment des personnes âgées qui quittent leur communauté pour laisser la place aux plus jeunes dans les maisons intergénérationnelles surpeuplées.
- ◆ Il y aurait une présence importante de personnes LGBTQIA2S en situation d'itinérance.

Points de bascule particuliers

- ◆ La sortie d'une secte présente dans la région est un point de bascule pour les jeunes, puisqu'ils souhaitent vivre de nouvelles expériences et se retrouvent sans soutien familial.
- ◆ Les sorties des centres de thérapie pour la dépendance, nombreux dans la région, représentent un point de bascule majeur vers l'itinérance.
- ◆ Les difficultés d'accès au logement :
 - Il y a peu de logements disponibles.
 - Un nombre restreint de propriétaires contrôle le parc locatif (entre un et quatre propriétaires) et fait circuler le nom des personnes ayant des difficultés à payer leur loyer, ce qui fait qu'elles se retrouvent rapidement devant l'impossibilité de se trouver un logement.

15- Laurentides

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Comme le transport en commun est quasi inexistant sinon beaucoup trop cher, les personnes en situation d'itinérance ont de la difficulté à faire leurs démarches, car elles n'arrivent pas à se déplacer.
- ◆ Dans le sud de la région, certains secteurs sont des enclaves, notamment Pointe-Calumet, ce qui fait en sorte que pratiquement aucune personne de ce secteur ne fréquente les ressources qui se trouvent principalement à Saint-Eustache (une dizaine de kilomètres) ou Sainte-Thérèse (une vingtaine de kilomètres).
- ◆ Certains secteurs sont très agricoles et les personnes en situation d'itinérance peuvent dormir sur les terres.
- ◆ Il y a un mouvement intra et interrégional des personnes en situation d'itinérance, puisqu'elles se promènent entre les Laurentides, Lanaudière et Montréal.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ L'itinérance serait visible dans les secteurs plus ruraux des Laurentides, puisque les personnes en situation d'itinérance sont connues de la population et font partie de la communauté.
- ◆ On constate une concentration de personnes en situation d'itinérance à Saint-Jérôme pour le secteur nord, où se retrouvent plusieurs services en santé mentale, en hébergement et en aide alimentaire, et à Sainte-Thérèse pour le secteur sud, où se trouvent les organismes communautaires et le resto-pop.
- ◆ Depuis quelques années, il y a de plus en plus de personnes LGBTQIA2S en situation d'itinérance, particulièrement des personnes trans qui sont plus lourdement affectées par cette réalité étant donné la stigmatisation plus forte à leur égard (discrimination lors de recherche de logement).
- ◆ Il y a une hausse des jeunes en situation d'itinérance depuis les trois dernières années.

Points de bascule particuliers

- ◆ Les difficultés d'accès aux logements et aux ressources d'hébergement.
 - Il y a peu de logements abordables dans les Laurentides, surtout dans les grandes villes comme Saint-Jérôme.
 - Il y a très peu de HLM et les personnes se retrouvent sur une liste d'attente pendant environ six ans.
 - Il y a un manque important de ressources d'hébergement dans la région.

16- Montérégie

Particularités géographiques, sociales et économiques

- ◆ Il s'avère difficile de faire des généralisations pour cette région compte tenu de son étendue et de la diversité des réalités rurales, urbaines et semi-urbaines.
- ◆ Il existe un manque de transports en commun dans la région, à l'exception de Longueuil, poussant les personnes à développer des stratégies alternatives pour survivre (par ex. : vivre dans la forêt, pêcher pour se nourrir, etc.) et les organismes à assumer parfois les déplacements interurbains.
- ◆ Le secteur semi-urbain ouest (Vaudreuil, Valleyfield et des environs) est propice au développement immobilier et aux investissements, repoussant les populations plus pauvres dans le « ghetto du territoire » (par ex. : dans certaines localités, près de 50 % de la population vit de l'aide sociale et se trouve en situation de pauvreté).
- ◆ La proximité des villes à l'ouest de la région (comme Vaudreuil) avec les frontières de l'Ontario et des États-Unis amène beaucoup d'itinérance « transitoire » ou de passage, incluant des personnes entrées au pays illégalement (on parle d'ailleurs de Vaudreuil comme d'une « plaque tournante de l'itinérance »).
- ◆ Dans les secteurs agricoles, des gens vivent dans des campings ou des granges et font des vols de subsistance (par ex. : vol de maïs dans les champs pour se nourrir).
- ◆ Il y a un mouvement intra et interrégional de personnes en situation d'itinérance, particulièrement en raison de sa proximité avec l'Île de Montréal.

Visages de l'itinérance dans la région

- ◆ Malgré une présence d'itinérance visible dans le centre-ville de Longueuil, il y a une grande part d'itinérance cachée (par ex. : personnes qui « squattent d'un bord et de l'autre », qui vivent dans des abris de fortune ou qui font du camping).
- ◆ Il y aurait une augmentation de l'itinérance dans la région depuis les dernières années selon plusieurs éléments :
 - Le débordement exceptionnel des refuges en période hivernale (principalement pour l'ouest de la Montérégie).
 - Le taux d'occupation des ressources d'hébergement qui demeure très élevé en période estivale.

Points de bascule particuliers

- ◆ Les difficultés quant à l'accès et la disponibilité des services viennent fragiliser le parcours de vie des personnes :
 - En raison du manque de ressources, certains organismes élargissent leur mission pour satisfaire aux besoins urgents (par ex. : ressources en santé mentale qui acceptent des personnes en situation d'itinérance pour répondre aux besoins et organismes en itinérance qui reçoivent beaucoup de références de centres de crise lorsque la personne ne cadre pas dans leurs critères d'admissibilité).
 - À Saint-Hyacinthe (et les environs), il y a peu de ressources disponibles pour soutenir les personnes en situation d'itinérance.
 - Puisqu'il n'y a pas de lits de dégrisement sur le territoire de Longueuil, on dirige les personnes vers ceux de Montréal.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 